



■ Entreprises :
l'e-mail, lettre morte
■ La publicité
en ligne fait sa mue

De plus en plus d'entreprises quittent la Bourse, aux Etats-Unis comme en France

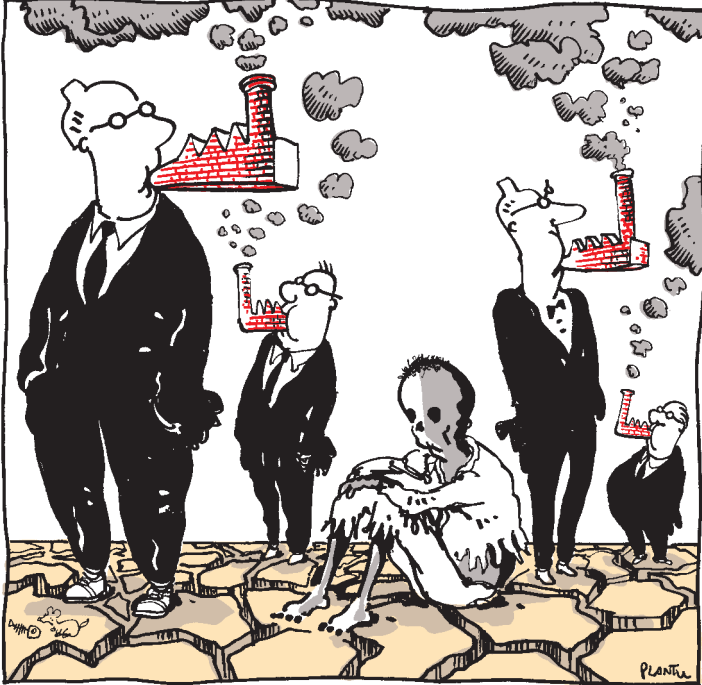
UN NOMBRE croissant d'entreprises quittent la Bourse. Aux Etats-Unis, plus de cent cinquante sociétés se sont retirées volontairement de la cote, en 2000. La France est, à son tour, concernée par cette évolution. Des sociétés industrielles connues, comme Fives-Lille, De Dietrich ou Pochet sont du nombre. Cette tendance devrait s'accroître en 2001. Les raisons sont multiples. Le krach technologique a fortement réduit la valeur de certains titres, ce qui a conduit analystes et investisseurs à s'en désintéresser. D'autres secteurs, plus traditionnels, sont victimes d'effets de mode ou jugent trop lourdes les obligations boursières (publication de résultats, communication financière, etc.). De plus, explique un analyste, « pas une seule entreprise cotée valant moins de 100 millions d'euros n'est parvenue, depuis deux ans, à réaliser une augmentation de capital ».

Lire page 18

Le coût humain du réchauffement de la Terre

- Un nouveau rapport des experts de l'ONU décrit ses conséquences économiques et sociales
- Un tableau alarmant : inondations, famines, épidémies, désertification, fracture Nord-Sud et fracture sociale ● La situation ne peut qu'empirer si les gouvernements n'agissent pas

FAUTE DE MESURES volontaristes, qui permettraient d'enrayer le réchauffement de la Terre, tous les pays de la planète - riches et pauvres confondus - s'exposent dans les décennies à venir à une forte augmentation des inondations, famines, épidémies et autres catastrophes « naturelles ». Telle est la conclusion d'un rapport, présenté lundi 19 février à Genève, du comité intergouvernemental des Nations unies sur les changements climatiques (IPCC), qui réunit plusieurs centaines de scientifiques du monde entier. Les experts, qui s'adressent formellement aux « décideurs », prédisent d'ici à 2100 une hausse des températures comprise entre 1,4 et 5,8 °C et une montée moyenne du niveau des océans comprise entre 9 et 88 centimètres. Ils soulignent que 98 % des glaciers de la planète sont déjà en récession. Alarmant, leur scénario écologique prévoit une fonte des glaciers de la calotte polaire, la disparition de nombreuses espèces animales et végétales, une désertification des terres arables, la destruc-



T'espère que la fumée ne vous dérange pas ?

tion des barrières de corail et l'engloutissement sous les eaux d'îles du Pacifique et des Caraïbes. Les Etats pauvres de la planète, notamment en Afrique, souffriront le plus de ce phénomène, qui aura pour effet de creuser un peu plus le fossé Nord-Sud et d'élargir la fracture sociale aux Etats-Unis et en Europe. Selon l'ONU, le réchauffement aura donc des effets majeurs sur les économies du XXI^e siècle. « La récente augmentation des inondations et des sécheresses a déjà affecté certains systèmes économiques et sociaux », affirment même les experts. Ce rapport est le deuxième d'une série de quatre qui doivent être publiés cette année. En janvier à Shanghai, le premier observait un réchauffement plus important que l'IPCC ne l'avait d'abord prévu. En mars, à Accra, les experts examineront ce qui peut être fait pour ralentir le processus et, en septembre, la dernière étude formulera des recommandations.

Lire page 2 et notre reportage sur les forêts en Afrique page 24



L'AFFAIRE ELF

Rendez-vous très secrets

Des rencontres secrètes entre François Mitterrand et Charles Pasqua (photo en 1991 et 1993, par Alfred Sirven. Ces tête-à-tête mystérieux avaient lieu dans une propriété des Yvelines achetée par Elf-Aquitaine à un familier du président disparu, Laurent Raillard. L'épisode, jusqu'alors inconnu, éclaire l'influence dont disposait à cette époque le directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, aujourd'hui personnage central de l'affaire Elf. p. 10

Paris : le va-tout de Philippe Séguin

PHILIPPE SÉGUIN, chef de file officiel de la droite à Paris, a fini par céder à la pression de l'Elysée et aux conseils de tous ses colistiers : il a décidé, lundi 19 février, de se présenter en première position dans le 18^e arrondissement, et non plus à la 4^e place, non éligible en cas de victoire de la gauche dans cet arrondissement. Ce changement de stratégie témoigne de l'inquiétude croissante de la droite devant l'avalanche de sondages défavorables. Le Monde poursuit, à Nancy, son tour des villes en campagne. Dans la capitale de la Lorraine, qui a réussi sa mue économique, André Rossinot, le maire UDF depuis dix-huit ans, tente de décrocher un nouveau mandat.

Paris page 6 et Nancy page 13

www.lemonde.fr/municipales

De Madrid à Quito, l'aller-retour incertain des sans-papiers équatoriens

MADRID

de notre correspondante

Partir, pour mieux revenir : l'idée peut surprendre. Et, de fait, elle suscite une avalanche de questions et de critiques. Mais le gouvernement de centre droit de José Maria Aznar, décidé à contrôler coûte que coûte l'immigration clandestine, n'en démontant pas, le ministre de l'intérieur espagnol vient d'organiser son premier charter d'immigrants, sans-papiers équatoriens entrés illégalement en Espagne, à destination de Quito. Si l'Espagne tient ses promesses, dans deux semaines les cinquante pionniers de ce pont aérien inédit, qui se sont envolés de Madrid, lundi 19 février, aux frais du ministère, reviendront à leur point de départ, c'est-à-dire la région maraîchère de Murcie. Cette fois, après s'être mis en règle en Equateur en ayant un permis de séjour.

Evidemment, étant donné qu'il y a plusieurs milliers d'immigrés équatoriens en Espagne qui réclament du travail et autant d'agriculteurs de Murcie qui cherchent désespérément de la main-d'œuvre, on aurait pu se demander si pareil transbordement aérien était bien nécessaire et

s'il n'eût pas été plus simple de les régulariser sur place. La réponse officielle est non. Non, insiste-t-on, car il s'agit, par cette mesure exceptionnelle, d'inciter les immigrés à ne plus quitter leur pays à l'aventure, en contractant des dettes exorbitantes pour payer le voyage, quitte à engraisser des mafias de passeurs, mais, au contraire, à se mettre en règle avant de partir. Compliquée ou pas, la solution adoptée - et accordée au préalable avec les autorités équatoriennes - a eu, en tout cas, du succès.

Il est vrai que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi espagnole sur l'immigration, il y a quelques semaines, qui pénalise tout employeur faisant travailler des sans-papiers, les clandestins sont désespérés. Et prêts à s'accrocher à n'importe quelle proposition, aussi absurde qu'elle puisse paraître. Plusieurs centaines d'entre eux, dont bon nombre d'Equatoriens, s'étaient enfermés dans les églises de plusieurs grandes villes d'Espagne et ont fait une grève de la faim, pour que l'on reconsidère leur sort. Début janvier, un accident - une camionnette renversée par un train, à Lorca, près de Murcie, qui avait coûté la vie aux douze sans-papiers équatoriens, sous-payés, qui

étaient entassés à son bord - avait ému toute l'Espagne et attiré l'attention des autorités.

D'où la solution « aérienne » proposée. En principe, les candidats à cet aller-retour destiné à les légaliser doivent s'inscrire avant le 28 février. Ils doivent surtout présenter, avant leur départ, un contrat de travail individuel ou une solide promesse d'embauche, sans quoi le ministère ne fournira qu'un aller simple. A ce sujet le principal syndicat agricole, la COAG, décidé à jouer le jeu, s'est démené dans la région de Murcie, et près de onze cent contrats de travail ont été proposés. Chiffre qui pourrait tripler d'ici à l'échéance du 28 février. En attendant, de nouvelles files d'attente commencent à se former et plus de mille candidats au départ se sont présentés à Murcie. D'ici à la fin de la semaine, deux cents Equatoriens seront rapatriés. Puis, dans quinze jours, opération vérité avec leur retour en Espagne. Si tout se passe comme annoncé, ce sera une publicité efficace pour une régularisation contrôlée.

Marie-Claude Decamps

Sur les réfugiés kurdes en France, lire page 8



AGROALIMENTAIRE

La filière du bien-manger

1. Vertueuses volailles de Bresse

Alors que se tient à Paris un Salon de l'agriculture traumatisé par la vache folle, Le Monde explore durant trois jours l'univers de l'élevage de tradition. Ceux qui ont joué la qualité ont gagné la confiance des consommateurs. Aujourd'hui, la volaille de Bresse. p. 14

JO : opération de charme à Pékin



JUAN ANTONIO SAMARANCH

DEUX grandes ombres à l'opération de séduction de Pékin à l'occasion de la visite d'une délégation du Comité international olympique : les droits de l'homme, qui ne gênent pas M. Samaranch, président du CIO, mais qui font débat autour de lui, et les craintes suscitées par la secte Fa Lun Gong.

Lire page 25 et notre éditorial page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 221 - 7,50 F



Offre spéciale jusqu'au 28 février 2001

REPRISE 35.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente XM.



25.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

8.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

L'euro et l'indiscipline de l'Irlande

ON L'ATTENDAIT, mais pas comme ça. La création de l'euro devait immanquablement remettre en cause la souveraineté budgétaire des douze pays membres de l'union monétaire. Moteur fédéral, la monnaie commune impose des politiques budgétaires, sinon unifiées, du moins harmonisées. L'euro a été créé il y a un an, nous y voilà donc. Mais que cette question soit posée par l'Irlande, bon élève de l'Union et dotée d'un budget en fort excédent, personne ne l'avait imaginé. Lors de la préparation de l'euro, en 1996, on redoutait les mauvais élèves qui laisseraient filer leur déficit budgétaire. Un « pacte de stabilité et de croissance » a été signé pour y parer en corsetant étroitement ces déficits à 3 % du PIB. Mais rien n'a été prévu pour discipliner les pays en excédent...

Pourtant, les partenaires de l'Irlande ont rappelé à l'ordre le dissident. C'est une première. Lundi 12 février, réunis lors de l'Ecofin, les ministres des finances ont publiquement réprimandé Dublin, l'accusant d'appuyer sur l'accélérateur alors que l'économie du pays est déjà en surchauffe, avec une inflation dépassant 5 % en 2000. Le gouvernement prévoit, en 2001,

une hausse des dépenses courantes de l'Etat de 18 %, et d'équipement de 29 %. Il a annoncé de très importantes réductions d'impôts. Bruxelles avait, dès janvier, estimé que ce projet posait « un problème de cohérence à l'Europe ». La Banque centrale européenne enfonçait le clou, dans son rapport mensuel de janvier, en écrivant : « Dans de nombreux pays, l'allègement de la fiscalité devra s'accompagner de réductions structurelles des dépenses si l'on ne veut pas alimenter les tensions inflationnistes. » Pedro Solbes, le commissaire (espagnol) à l'économie et aux affaires monétaires a expliqué : « Les pays ne peuvent plus faire ce qu'ils veulent. »

C'est que, dans une union monétaire, l'inflation d'un pays est l'affaire de tous. Et une affaire très grave. En ce début d'année, alors que la croissance ralentit sous l'incidence du recul américain, les gouvernements européens, inquiets, attendent des banquiers centraux de Francfort qu'ils imitent leurs homologues de Washington et abaissent le coût de l'argent.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 16



HOMMAGES ET ÉMOTION

Une France couleur Trenet

Très peu de temps après que le poète a disparu, les hommages courent déjà dans les rues. Tout le pays a été saisi par l'émotion après la mort de Charles Trenet, qui est en passe de devenir l'un des chanteurs les plus célèbres de son histoire. De Juliette Gréco à Henri Salvador, en passant par le Québec et Narbonne, florilège des témoignages. p. 28

International.....	2	Tableau de bord.....	21
France.....	6	Aujourd'hui.....	24
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	27
Carnet.....	12	Culture.....	28
Régions.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	18	Abonnements.....	32
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	33

EFFET DE SERRE Les experts du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) ont rendu public, lundi 19 février à Genève, un rapport destiné aux « déci-

deurs », qui détaille les impacts du réchauffement climatique sur les différentes régions du monde. ● **CE RAPPORT**, signé par les cent Etats membres de l'IPCC (organisation

dépendant des Nations unies), offre une vision inquiétante de l'évolution du climat au XXI^e siècle. Les modifications affecteront les régions tropicales et subtropicales, et en particulier

l'Afrique, mais n'épargneront pas totalement les pays industrialisés. ● **UNE AUGMENTATION** des phénomènes extrêmes – sécheresse, inondations, cyclones – est redoutée.

● **CES PRÉVISIONS** surviennent alors que les négociations concernant la limitation des émissions de gaz à effet de serre sont toujours au point mort. (Lire aussi page 24.)

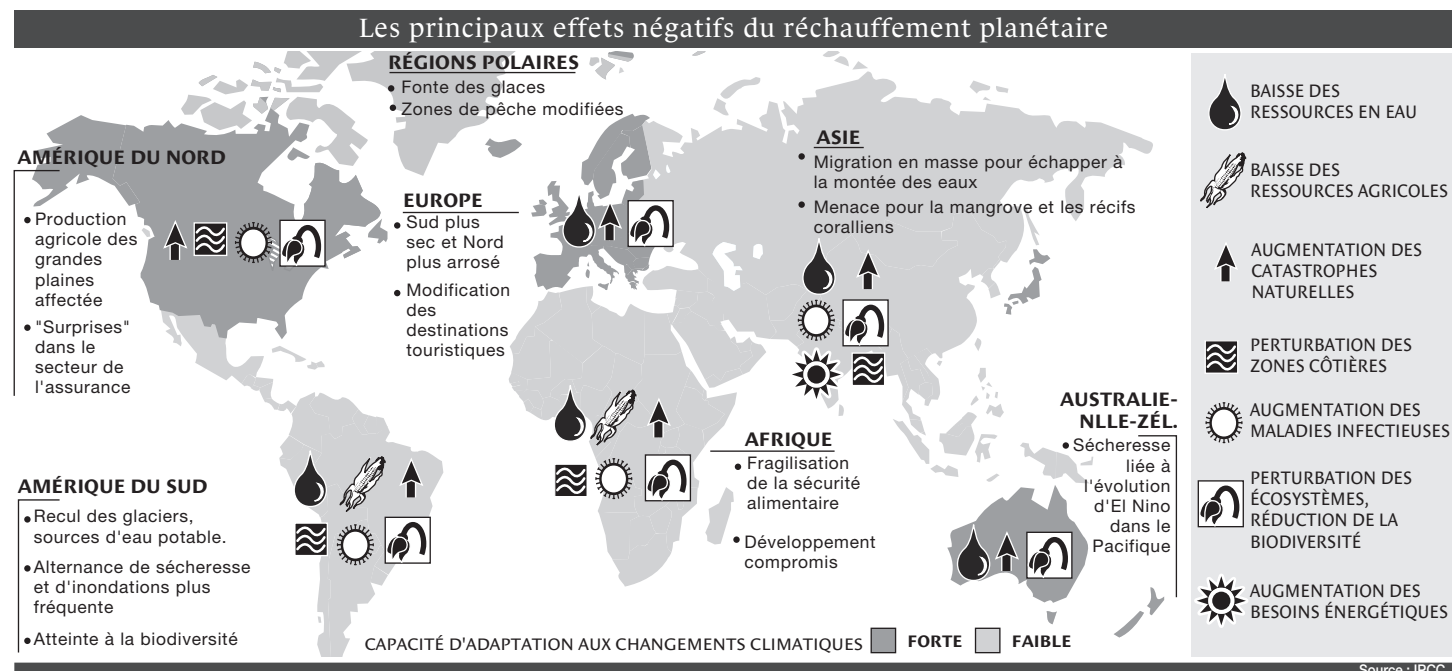
Dramatique mise en garde de l'ONU sur le réchauffement de la planète

Les scientifiques sont formels, dans un rapport qu'ils ont présenté, lundi 19 février, à Genève, si les gouvernements ne passent pas à l'action, tous les pays s'exposent à des catastrophes au XXI^e siècle : fonte des glaciers, inondations, famines, épidémies, disparitions de terres arables

SÉCHERESSES, inondations, disparitions d'espèces, montée des eaux, cyclones, nouvelles épidémies, érosion des sols... Telles sont les conséquences les plus extrêmes du réchauffement climatique attendues au XXI^e siècle, selon les experts du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC), qui travaillent sous l'égide de l'ONU. Dans un rapport rendu public, lundi 19 février à Genève, et intitulé « Changement climatique 2001 : impacts, adaptation et vulnérabilité », ils résument « à l'intention des décideurs » les conséquences du réchauffement.

Prenant en compte les avancées scientifiques réalisées depuis 1995, date du dernier rapport de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), ces experts dits du groupe II, avaient réévalué l'ampleur du phénomène dans un premier document rendu public fin janvier à Shanghai. Leurs conclusions avaient été dévoilées à la veille de la conférence de La Haye sur le climat en novembre 2000 (*Le Monde* du 3 novembre). Ainsi, la hausse des températures attendue d'ici 2100 s'établit entre 1,4 et 5,8 °C, selon les modèles, lesquels prédisent une montée moyenne correspondante du niveau des océans comprise entre 9 et 88 centimètres. Ce nouveau bilan précédé d'une semaine un troisième volet consacré aux moyens à mettre en œuvre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, dont presque plus aucun scientifique ne conteste le rôle dans le réchauffement de la planète.

« Notre rapport n'est pas significativement plus catastrophiste qu'en 1995, indique Michel Petit, représentant français dans le groupe II de l'IPCC depuis 1992. Ce qui est plus clair, c'est que le réchauffement climatique attribué à l'homme par nos collègues du groupe I a déjà



affecté un certain nombre de systèmes comme les glaciers, dont 98 % sont en récession ». Pour évaluer les impacts, pour mettre à jour la façon dont différents écosystèmes seront à même ou non de s'adapter et dresser ainsi un atlas des régions les plus vulnérables au changement climatique, les experts ont tenu compte de phénomènes déjà tangibles : fonte des glaciers, dégel du permafrost, allongement des saisons de croissance des végétaux, migration de certaines plantes et d'animaux vers des zones plus septentrionales, floraisons précoces, modification des cycles de ponte chez les oiseaux... De même, les experts notent que « la récente augmentation des inondations et des sécheresses a déjà affecté certains systèmes économiques et sociaux ».

Néanmoins, la majeure partie

des conclusions de l'IPCC a été obtenue à l'aide de modélisations. Ces dernières leur ont permis de dresser une liste des impacts, positifs et négatifs, du réchauffement.

« STRESS HYDRIQUE »

Au chapitre des effets négatifs, on trouve une réduction « potentielle » des récoltes dans la plupart des régions tropicales et subtropicales, mais aussi sensible « avec certaines variations » sous les latitudes moyennes ; une baisse des ressources en eau dans les zones déjà arides – le « stress hydrique », qui affecte déjà 1,7 milliard d'individus, pourrait toucher 5 milliards de personnes en 2025 ; une augmentation des populations exposées au paludisme et au choléra ; un accroissement du risque d'inondation pour des dizaines de millions de personnes en raison de

l'abondance des précipitations et de la montée du niveau des mers ; une hausse de la consommation d'énergie pour la climatisation en été.

La liste des bénéfices attendus du réchauffement climatique est

plus restreinte : augmentation des récoltes dans certaines régions de latitude moyenne ; augmentation potentielle des ressources de bois dans les forêts correctement exploitées ; ressources en eau supplémentaires dans certaines parties du

L'Arabie saoudite, l'Irak et les intérêts pétroliers

La rédaction du rapport de l'IPCC sur l'impact du réchauffement climatique, approuvé par les cent pays participants, a donné lieu à des discussions serrées. A Genève, l'Arabie saoudite a souligné les incertitudes entourant les conséquences du réchauffement. Ce pays producteur de pétrole a mené « un combat de tranchées », selon Michel Petit, représentant français à l'IPCC. « Ses représentants souhaitaient que soient mentionnés les effets bénéfiques [du phénomène], mais n'ont pas obtenu de modifications substantielles du texte », raconte l'expert français. Le terme « projection » s'est ainsi substitué à celui de « prévision », et le conditionnel à l'indicatif. Dans cette guerre sémantique, l'Arabie saoudite a reçu un soutien inédit de l'Irak. Les Etats-Unis, que certains soupçonnent d'être fortement influencés par les intérêts pétroliers, ont conservé une position beaucoup plus « raisonnable ».

Les neiges du Kilimandjaro ne sont déjà plus éternelles

PREMIÈRES victimes du réchauffement climatique, les neiges éternelles, glaces de mer, calottes et autres glaciers, fondent de façon tangible en de nombreux points du globe. Les experts ont déjà signalé le retrait des glaciers dans les Alpes et en Amérique du Sud, ainsi que les menaces pesant sur la chaîne himalayenne. De même, la diminution de la calotte polaire arctique a été mesurée par les sous-marins atomiques américains, et celle de l'antarctique a été sondée par satellite. Selon Lonnie Thompson, du centre Byrd de recherche polaire de l'université de l'Ohio, les neiges du Kilimandjaro pourraient disparaître purement et simplement d'ici une quinzaine d'années.

Dimanche 18 février, devant l'Association américaine pour l'avancement des sciences

(AAAS) à San Francisco, M. Thompson a indiqué que 82 % de la calotte avait disparu depuis le premier relevé nivométrique sérieux, effectué en 1912.

Le point le plus haut de l'Afrique a donc probablement commencé à se réchauffer avant que l'influence de l'homme ne se fasse réellement sentir sur le globe. « Une partie du phénomène peut être d'origine naturelle, reconnaît le chercheur, cité par le *New York Times*. Mais il y a autre chose, tous les glaciers racontent la même histoire ». Ayant étudié une bonne part des régions tropicales, il cite notamment le Qori Kalis, au Pérou, dont il suit l'évolution depuis un quart de siècle. Ce glacier a connu, entre 1998 et 2000, un retrait de 170 mètres par an, « un rythme trente-trois fois plus élevé que durant la période d'étude

allant de 1933 à 1978 ». Les observations se multiplient : la calotte glaciaire du mont Kenya a rétréci de 40 % depuis 1963. Deux glaciers sur les sommets montagneux de Nouvelle-Guinée auront disparu d'ici dix ans et, au Venezuela, il ne reste plus que deux glaciers aujourd'hui, là où il y en avait encore six en 1972.

LA FONTE DU PERMAFROST

Or ces glaciers représentent, notamment dans les Andes, une ressource en eau potable essentielle pour les grandes métropoles des vallées. Cette fonte est une conséquence inexorable du réchauffement de l'atmosphère dans les zones tropicales, où des mesures par ballon ont montré que l'altitude du point de glaciation s'élève de 4,5 mètres

par an. Dans les latitudes plus élevées, le rôle du réchauffement pourrait être ambigu, des précipitations neigeuses plus abondantes pouvant compenser la fonte. Certains font l'hypothèse que la disparition des calottes polaires pourrait ralentir la circulation des courants marins, modifiant notamment le cours du Gulf Stream, qui tempère le climat européen. Les spécialistes redoutent également la fonte du permafrost, mettant en péril les fondations des bâtiments, tordant les routes et, surtout, enclenchant des réactions chimiques susceptibles de relâcher dans l'atmosphère des gaz à effet de serre. Le phénomène s'entreprendrait alors de lui-même, voire s'accélérait.

H. M.

Hervé Morin

Les scientifiques ont révisé leurs modèles pour établir les prévisions pour les décennies à venir

LE RAPPORT scientifique du groupe I de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), présenté à la fin du mois de janvier à Shanghai, en Chine, se révélait plus pessimiste que celui de 1995. La mise à jour des données scientifiques apporte des preuves d'une influence humaine sur le climat mondial plus convaincantes qu'à l'époque. De « très forts indices » semblent imputer aux activités humaines l'essentiel du réchauffement de la planète constaté pendant les cinquante dernières années.

Les émissions des gaz à effet de serre d'origine humaine (gaz carbonique et méthane notamment) sont en augmentation régulière depuis le début de l'ère industrielle, et n'ont jamais été aussi élevées depuis 420 000 ans. Le taux de gaz carbonique (CO₂) présent dans l'atmosphère est actuellement de 360 ppm (parties par millions). Il a augmenté de 31 % depuis 1750, et son rythme d'accroissement est de 1,5 ppm par an depuis vingt ans. La concentration en méthane (CH₄) est encore

plus importante, car elle a augmenté de 151 % depuis 1750.

Ce constat et les réévaluations des données scientifiques conduisent les experts de l'IPCC à formuler un certain nombre de prévisions pour le siècle à venir, en s'aidant de modèles climatiques qui ont été améliorés depuis le précédent rapport en 1995, mais qui restent perfectibles.

ETAT DES LIEUX À LA FIN DU XX^e SIÈCLE

● **La température moyenne à la surface de notre planète a augmenté 0,6 °C depuis 1861.** L'augmentation a été de 0,6 °C (avec une incertitude de plus ou moins 0,2 °C). Soit 0,15 °C de plus que ne le prévoyait le rapport de l'IPCC en 1995.

● **Le XX^e siècle a probablement connu le réchauffement le plus important depuis mille ans,** prédisent des analyses réalisées dans l'hémisphère Nord. D'autres données indiquent que la décennie 1990 a été pour notre planète la plus chaude du XX^e siècle, et l'an-

née 1998 a connu la température la plus élevée.

● **La couverture neigeuse et l'extension des glaces ont diminué de 10 % depuis les années 1960.** Les observations réalisées au sol montrent que la période de glaciation des lacs et des rivières a diminué de deux semaines dans l'hémisphère nord pendant le XX^e siècle. Pendant la même période, il y a eu un retrait des glaciers de montagnes, et depuis 1950 la superficie des glaces de mer a diminué de 10 à 15 % dans l'hémisphère Nord.

● **Le niveau moyen des mers s'est élevé de 10 à 20 centimètres pendant le XX^e siècle,** prédisent les données sur les marées, et le contenu en chaleur des océans s'est accru.

● **Les précipitations ont augmenté de 0,5 à 1 % par décennie** sur la plupart des continents de moyenne et haute latitudes de l'hémisphère Nord, et de 0,2 à 0,3 % par décennie dans les zones intertropicales. Il y a eu également une augmentation de 2 % de la couverture nuageuse au-dessus des latitu-

des moyennes et hautes au cours du XX^e siècle.

● **El Niño a été plus fréquent, plus durable et plus intense depuis le milieu des années 1970,** en comparaison avec les cent années précédentes.

PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION JUSQU'EN 2100

● **Les émissions de gaz carbonique vont continuer à influencer le climat au XXI^e siècle.** Les modèles utilisés prévoient qu'en 2100, le taux de CO₂ dans l'atmosphère devrait atteindre 540 à 970 ppm, alors qu'il était de 280 ppm en 1750.

● **Les calculs de concentration des autres gaz à effet de serre d'ici 2100 varient beaucoup** en fonction des modèles utilisés. Pour le méthane, ils indiquent une fourchette variant entre -190 et +1 970 ppb (parties par milliard) contre 1 760 ppb actuellement.

● **La réduction des gaz à effet de serre est indispensable** pour stabiliser leurs effets sur le cli-

mat. Les scientifiques calculent que pour stabiliser les émissions de gaz carbonique à 450, 650, voire 1 000 ppm, il faudrait les réduire en-dessous des niveaux de 1990. Et cela pendant des décennies, voire même un siècle ou deux.

● **En fonction des paramètres actuels et des projections réalisées, la température de surface du globe devrait encore augmenter de 1,4 à 5,8 °C jusqu'en 2100.** Ce rythme d'augmentation est plus important que celui observé pendant le XX^e siècle et sans précédent depuis les dix derniers milliers d'années.

● **Le réchauffement sera plus important que la moyenne** dans certaines régions du globe, plus particulièrement celles situées aux hautes latitudes Nord pendant la saison froide. Le réchauffement devrait être plus élevé dans les régions Nord de l'Amérique du Nord, ainsi qu'au nord et au centre de l'Asie.

● **La quantité moyenne de vapeur d'eau atmosphérique et les précipitations augmente-**

Sud-Est asiatique ; réduction de la mortalité hivernale dans les latitudes moyennes et hautes ; réduction de la demande d'énergie pour le chauffage en hiver.

« Des adaptations pourront réduire l'impact négatif du réchauffement climatique et permettront de profiter de ses effets bénéfiques, notent les experts, mais elles seront coûteuses et ne pourront éviter tous les dommages. » Ils soulignent que les capacités d'adaptation des sociétés humaines sont plus importantes que celles des systèmes naturels, mais qu'elles ne sont pas les mêmes dans toutes les régions du globe. « Ceux qui disposent des ressources les plus réduites sont ceux dont les capacités d'adaptation sont les plus faibles, et qui sont donc les plus vulnérables », prédisent-ils sans surprise. Une façon un brin technocratique de désigner comme premières victimes du réchauffement les pays en voie de développement qui, quels que soient les scénarios considérés, devraient connaître de fortes pertes économiques. « Les pays en développement dépendent souvent d'une ressource naturelle unique ce qui amoindrit leur capacité d'adaptation », résume Michel Petit. Ces considérations générales ont conduit le groupe d'expert à dresser, continent par continent, un tableau des conséquences attendues du réchauffement climatique, à l'aune de leurs capacités d'adaptation et de leurs vulnérabilités.

Qu'attendre d'un tel rapport ? « Ce document est une sorte de bible de l'état des connaissances à un instant donné », indique Michel Petit, qui regrette que les négociations sur les émissions de gaz à effet de serre, engagées par le protocole de Kyoto en décembre 1997, soient au point mort – elles ne reprendront pas avant l'été, le temps pour l'administration américaine de George Bush de se mettre en ordre de bataille. Outre leur stérilité, ces tractations passent à côté de l'essentiel : « Kyoto ne concerne que les pays développés, or le vrai problème, c'est la façon dont l'Inde et la Chine vont se développer. » Les experts de l'IPCC, qui rendront leur rapport de synthèse en septembre à Londres, envisagent d'espacer leurs publications et d'approfondir la question de la « remédiation » à plus long terme des effets du réchauffement. « Lorsque les diplomates auront fini leur petit jeu autour du protocole de Kyoto, fustige l'expert français, et qu'ils devront penser à l'après 2010, peut-être seront-ils reconnaissants à l'IPCC d'avoir commencé à y réfléchir. »

ront au cours du XXI^e siècle. A l'aube de la seconde moitié du XXI^e siècle, elles devraient avoir augmenté en hiver sur les moyennes et hautes latitudes, ainsi qu'en Antarctique.

● **L'amplitude du phénomène climatique El Niño ne devrait pas subir de changement important lors des cent prochaines années.** Les modèles prévoient peu de changement ou une petite augmentation de cette amplitude. Mais le réchauffement climatique devrait pourtant accroître les effets d'El Niño dans différentes régions du globe.

● **Le niveau moyen des mers pourrait encore augmenter de 9 à 88 centimètres.** Cette grande fourchette dans les évaluations est due aux imprécisions concernant la fonte des glaciers et des calottes polaires.

● **La couverture neigeuse et la glace de mer, les glaciers et les calottes polaires devraient encore voir leur surface dimi-**

Christiane Galus

Des tensions au sein du pouvoir relancent les difficultés financières de la Turquie

Le gouvernement de Bülent Ecevit est fragilisé par la crise

L'animosité entre le président de la République, Ahmet Necdet Sezer, et le premier ministre, Bülent Ecevit, pèse sur la crédibilité du gouvernement, engagé dans un dif-

ficile processus de réformes. Elle met à mal le programme de stabilité financière engagé par Ankara avec l'aide du Fonds monétaire international.

ISTANBUL

de notre correspondant

La stabilité politique de la Turquie, fragilisée en novembre 2000 par une grave crise financière, est à nouveau menacée par un affrontement au sommet entre le président de la République, Ahmet Necdet Sezer, et son premier ministre, Bülent Ecevit. Cet affrontement a conduit M. Ecevit, lundi 19 février, à claquer spectaculairement la porte du Conseil national de sécurité, qui réunit chaque mois les dirigeants politiques et militaires du pays.

Connu pour son caractère emporté, le premier ministre, qui avait personnellement soutenu l'accession de M. Sezer à la tête de l'Etat il y a moins d'un an, s'est vu reproché par ce dernier de ne pas agir avec suffisamment de détermination dans sa lutte contre la corruption. « J'ai quitté la réunion parce que le président s'est permis de me sermonner d'une manière qui dépasse les règles de la politesse et les traditions de l'Etat », s'est-il expliqué. Les marchés financiers ont marqué le coup brutalement : alors que la Bourse chutait de 14 %, les banques se sont ruées sur le dollar, forçant la banque centrale à vendre près de 5 milliards de dollars (près de 5,5 milliards d'euros). L'escalade des taux d'intérêt qui s'en est suivi va vraisemblablement hausser le coût de l'emprunt que le Trésor avait prévu de lancer cette semaine.

L'animosité entre les deux dirigeants était perceptible depuis l'élection présidentielle. En choisissant comme candidat un ancien président de la Cour constitutionnelle sans expérience politique, les trois partis au sein de la coalition

pensaient qu'il serait un chef d'Etat malléable, peu susceptible d'intervenir dans les affaires de gouvernement. Mais M. Sezer, homme plutôt austère et attaché au respect des lois, a d'emblée démontré qu'il entendait maintenir ses principes. Peu après son arrivée à la présidence, il avait refusé de signer plusieurs décrets gouvernementaux, affirmant que les raccourcis du gouvernement étaient contraire au principe de la démocratie parlementaire, qui donne à l'Assemblée nationale le pouvoir de légiférer.

PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ

La dispute, désormais publique entre les deux hommes, a éclaté à un moment inopportun, alors que Stanley Fischer, le numéro deux du Fonds monétaire international, se trouvait à Ankara pour rencontrer les dirigeants turcs. Le gouvernement a, pour l'instant, maintenu le cap des promesses qu'il avait faites au FMI dans le cadre de l'accord stand-by d'une valeur de 4 milliards de dollars conclu en décembre 1999. Il a reçu un soutien supplémentaire de 7 milliards de dollars pour sortir de sa crise de liquidités de novembre. Mais l'impact du programme d'austérité se fait fortement sentir : le chômage est à la hausse, de nombreuses petites entreprises sont forcées de fermer, et les politiciens se sentent sous pression. La vente de Turk Telekom, qui devait être une étape importante du programme de privatisation, risque d'être retardée une fois de plus en raison du manque d'intérêt des investisseurs étrangers.

D'autres facteurs contribuent au malaise général. Le gouvernement

aurait dû annoncer en janvier un calendrier détaillé des réformes qu'il entend introduire dans le but d'adhérer à l'Union européenne ; mais le parti d'extrême droite Action nationaliste, membre de la coalition, s'oppose à plusieurs réformes politiques importantes, comme l'abolition de la peine de mort et la reconnaissance du droit des Kurdes à disposer d'une éducation et de programmes de radio et de télévision dans sa langue. Selon Mesut Yilmaz, vice-premier ministre responsable des affaires européennes, la finalisation de ce programme a été reportée à la mi-mars.

Une autre source d'incertitude est le procès en cours contre le Parti de la vertu (islamiste) devant la Cour constitutionnelle. L'ancien procureur général, Vural Savas, avait demandé la dissolution du parti, qu'il accuse de menacer le régime laïque, et l'expulsion du Parlement de ses 102 députés. Une telle décision, qui aurait des répercussions politiques importantes, forcerait la tenue d'élections dans un délai de trois mois pour occuper les sièges vacants.

Confrontés à ces difficultés, le pays a besoin d'un gouvernement qui a fermement les rênes en main. Le premier ministre, qui est âgé de soixante-quinze ans et paraît de plus en plus frêle, a tenté de rassurer les marchés financiers en affirmant que le gouvernement n'avait pas l'intention de démissionner. Mais ses déclarations n'ont pour l'instant pas eu l'effet escompté. D'autant que le président ne semble pas prêt à lui faire les excuses publiques qu'il exige.

Nicole Pope

L'OMS s'alarme de la consommation d'alcool chez les adolescents en Europe

L'Organisation mondiale de la santé dénonce les producteurs de boissons, pour qui les jeunes constituent une « cible privilégiée », alors que les adultes boivent de moins en moins dans de nombreux pays

STOCKHOLM

correspondance

« Consternant et tragique. » Dans son discours d'ouverture de la conférence ministérielle européenne de l'Organisation mondiale de la santé sur les jeunes et l'alcool, qui s'est ouverte lundi 19 février à Stockholm, Gro Harlem Brundtland, la directrice générale de l'OMS, n'a pas eu de mots assez forts pour dénoncer le fléau de l'alcoolisme chez les jeunes. Six ans après l'adoption à Paris, en 1995, de la charte européenne sur la consommation d'alcool, l'OMS observe que la situation ne s'améliore pas et dénonce les producteurs de boissons alcoolisées, pour qui les jeunes constituent désormais une « cible privilégiée ».

En Europe, l'OMS estime que l'abus d'alcool a entraîné, directement ou indirectement, la mort de 55 000 jeunes gens âgés de 15 à 29 ans en 1999. Pis, l'alcool est responsable de la mort d'un garçon sur quatre, et jusqu'à un sur trois dans certaines régions d'Europe centrale et orientale. Pour Gro Harlem Brundtland, l'émergence d'« une culture de suralcoolisation sporadique » menace la jeunesse, alors que les taux de consommation moyenne par adulte baissent dans de nombreux pays : « L'alcool prélève un lourd tribut sur le plan personnel et au niveau collectif : usagers de la route tués et blessés, incendies domestiques, noyades, suicides et crimes violents. »

« Dans la partie occidentale de la région européenne, note l'OMS, on est parvenu à réduire la consommation globale, mais la situation s'aggrave dans la partie orientale, surtout parmi les jeunes. » En Italie, au pays de Galles et en Grèce, plus d'un garçon de quinze ans sur deux affirme boire de la bière, du vin ou des spiritueux au moins une fois par semaine, contre un sur dix en Finlande ou en Norvège. Un constat d'autant plus alarmant que la consommation régulière d'alcool, qui n'est pas l'apanage des populations défavorisées, commence à un âge de plus en plus précoce, note l'OMS. Si le Luxembourg détient le triste record de la consommation moyenne d'alcool tous âges confondus, avec 13,3 litres par an et par personne, la Suède (4,9 litres) et l'Islande (4,3 litres), où la vente



d'alcool est théoriquement interdite aux moins de 20 ans, sont les bons élèves de la classe européenne. Dans la plupart des pays d'Europe, l'âge légal pour l'achat de boissons alcoolisées est fixé à 18 ou 16 ans, 15 ans au Danemark.

« IMAGES POSITIVES »

Pour freiner cette tendance, ni Gro Harlem Brundtland, pour qui la prohibition pure et simple a depuis longtemps fait les preuves de son inefficacité, ni l'OMS ne proposent de solutions miracles. « Il est manifeste que les mesures qui limitent les possibilités de se procurer de l'alcool réduisent efficacement la consommation, estime cependant M^{me} Brundtland. La fixation d'un âge légal minimum pour l'achat d'alcool, des restrictions concernant le nombre d'heures par jour ou de jours par semaine pendant lesquelles il est possible d'acheter de l'alcool et des politiques concernant les types d'établissements autorisés à vendre de l'alcool ont des effets sur la consommation totale d'alcool. »

A qui la faute ? Aux gouvernements, responsables des politiques nationales de santé et de l'application des conventions internationales, mais de plus en plus aux producteurs de boissons alcoolisées, qui assaillent les jeunes d'« images positives de l'alcool ». La charte européenne de l'OMS sur la consommation d'alcool, qui a été

adoptée en 1995, stipule que « tous les enfants et adolescents ont le droit de grandir (...) à l'abri des conséquences néfastes de la consommation d'alcool et, dans la mesure du possible, de la promotion de boissons alcoolisées, rappelle M^{me} Brundtland. Malheureusement, cela devient de plus en plus difficile. Au cours des dix à quinze dernières années, nous avons constaté que les jeunes sont devenus une cible privilégiée des actions de promotion des boissons alcoolisées. Lorsque des ressources importantes sont affectées à des campagnes visant à influencer sur le comportement des jeunes, il devient de plus en plus difficile de favoriser une conception équilibrée et saine de l'alcool. »

Des chercheurs ont ainsi récemment montré qu'une augmentation de cinq minutes par jour de la publicité pour des boissons alcoolisées à la télévision se traduit par une augmentation de la consommation quotidienne d'alcool de cinq grammes. La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé a promis de tout faire pour « battre en brèche ces influences négatives », et annoncé d'ores et déjà la tenue en 2001, à Valence, en Espagne, d'une réunion sur le thème de la promotion de l'alcool et la création au sein de l'OMS d'un comité consultatif stratégique sur l'alcool.

Boris Lévy

Le Japon cherche de nouveau un premier ministre

L'accident du sous-marin américain « Greenville » a été fatal pour M. Mori

TOKYO

de notre correspondant

Le sous-marin nucléaire américain *Greenville* qui, dans sa remontée en surface, a éperonné et fait couler, le 9 février au large de Hawaï, un chalutier-école japonais, entraînant la disparition de neuf personnes dont quatre étudiants, est en train de provoquer un autre naufrage – certes moins tragique : celui du premier ministre, Yoshiro Mori.

Bien que M. Mori ait rejeté, lundi 19 février, les appels à démissionner, le remplacement de l'impopulaire chef du gouvernement, dont le taux de soutien s'est effondré à 9 %, semble désormais une question de jours. « La démission de M. Mori est inévitable », écrit le quotidien *Asahi*. Il est peu probable que M. Mori – qui a désormais le taux de popularité le plus faible depuis la guerre après, en 1989, le premier ministre Noburu Takeshita, emporté par un scandale financier – célèbre l'anniversaire de son arrivée au pouvoir en avril 2000. Son remplaçant pourrait être désigné dès le 13 mars au cours de l'assemblée générale du Parti libéral-démocrate (PLD) dont il est le président, ou au plus tard à la fin mars. Mais l'annonce de sa démission pourrait intervenir plus rapidement : ce qui se discute aujourd'hui dans les couloirs du pouvoir, c'est la manière la plus « honorable » possible pour M. Mori de se retirer.

MÉCONTENTEMENT DE L'OPINION

Régulièrement épinglé pour ses « gaffes » à répétition, M. Mori a fait preuve d'une légèreté condamnée par la presse et l'opinion lorsqu'on lui a appris la collision entre le sous-marin américain et le bateau japonais en poursuivant sa partie de golf au lieu de rentrer immédiatement à Tokyo. Une attitude qui a suscité des critiques ouvertes des présidents des deux alliés du PLD dans la coalition gouvernementale, le Nouveau Komeito et le nouveau Parti conservateur, comme au sein même de sa propre formation, ainsi que parmi les membres du gouvernement. Pour noircir le tableau, la presse a révélé que la carte de membre du club de golf (qui comporte un

droit d'entrée de 40 millions de yens, soit 378 000 d'euros ou 2,5 millions de francs) où M. Mori jouait au moment de l'accident, lui avait été offerte par un homme d'affaires et que le premier ministre ne l'avait pas déclarée au fisc.

L'affaire s'ajoute aux scandales de ces derniers mois qui ont touché des membres du gouvernement et le ministère des affaires étrangères. Lundi, M. Mori a dû présenter ses excuses au Parlement pour son attitude dans la collision du sous-marin et sa « légèreté » au regard des impôts. Mais sa contrition n'a en rien atténué l'atmosphère de « fin de partie » dans laquelle baigne désormais son gouvernement.

Les prétendants à la succession

Plusieurs candidats se profilent pour succéder à Yoshiro Mori : Junichiro Koizumi (59 ans), qui dirige le clan Mori au sein du Parti libéral-démocrate (PLD) et a l'avantage, en vue des prochaines élections sénatoriales, d'avoir une image réformiste et d'être populaire auprès de l'électorat flottant des villes qui détient désormais la clef des scrutins ; Hiromu Nonaka, un homme de l'appareil, ancien secrétaire général du PLD, qui, en dépit de ses 75 ans et de son image de « cacique » de la vieille génération aux yeux de l'opinion, aurait la fermeté nécessaire pour reprendre en main le parti.

Autre candidat possible : Ryutaro Hashimoto, ancien premier ministre et actuel ministre de la réforme administrative, mais il a contre lui d'avoir essuyé une cuisante défaite aux sénatoriales de 1998, qui l'avait contraint à démissionner.

Depuis qu'il a survécu de justesse à une motion de censure il y a trois mois, le départ de M. Mori était attendu. La seule inconnue était le moment de son retrait : la question restait ouverte de savoir si les dirigeants du PLD, qui ne s'étaient pas entendus sur un successeur, le laisseraient ou non mener le parti aux élections sénatoriales de juillet.

De son côté, l'opposition hésitait à provoquer la chute d'un premier ministre dont l'impopularité servait ses intérêts. Ces tergiversations ne sont plus de mise. L'opposition comme la majorité doivent tenir compte du réel mécontentement de l'opinion : la première envisage une nouvelle motion de censure, tandis qu'au sein du PLD ont commencé des grandes manœuvres en vue de la succession, orchestrées par son principal clan, qui dirige l'ex-pre-

mier ministre Ryutaro Hashimoto, actuel ministre de la réforme administrative.

Le PLD apparaît en plein désarroi. Il n'y a plus dans ses rangs d'homme fort capable d'imposer un candidat et, alors qu'il a dominé la vie politique depuis près d'un demi-siècle sans réelle alternance, il est devenu désormais tributaire de ses partenaires dans la coalition gouvernementale pour disposer de la majorité au sénat.

DÉLIQUESCENCE POLITIQUE

La perspective des sénatoriales, dans lesquelles le PLD essuiera vraisemblablement une nouvelle défaite, et la dégradation de la situation

économique forment la toile de fond d'une situation de déliquescence politique qui ne relève plus seulement de la crise larvée mais bel et bien d'un blocage du processus décisionnel au sommet.

On peut se demander si le simple changement à la tête du gouvernement suffira à redresser la situation, s'interroge dans un éditorial l'*Asahi*. Le journal souligne les divergences d'intérêts entre les dirigeants du PLD en détresse qui cherchent à sauver ce qui peut l'être aux sénatoriales de juillet et l'opinion qui demande des changements. Le quotidien des milieux économiques, *Nihon Keizai*, est tout aussi pessimiste : « Un choix stérile encore une fois ? », s'interroge-t-il à propos du successeur de M. Mori.

Philippe Pons

Les jeunes Français fument de plus en plus de cannabis

LES ADOLESCENTS français front partie des jeunes Européens les plus consommateurs de substances psychoactives – alcool, tabac et drogues illicites. Les résultats de l'enquête Espad (European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs), coordonnée par la Suède, auprès de 95 000 adolescents de 16 ans dans 30 pays d'Europe, ont été rendus publics, mardi 20 février. En France, les jeunes « se trouvent en zone haute ou moyenne pour tous les indicateurs », révèle Marie Choquet, de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), qui a dirigé l'enquête en France.

Trois semaines après l'*Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel à la préparation à la défense* (Escapad), menée auprès des jeunes de 17-19 ans par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, se confirme tout d'abord la forte progression de la consommation de cannabis par les jeunes. En 1993, l'enquête sur les adolescents, de l'Inserm, évaluait à 17 % des garçons et 15 % des filles les adolescents de 16 ans ayant fumé du cannabis au moins une fois dans leur vie. Ces proportions ont doublé aujourd'hui (38 % des garçons, 32 % des filles). Même poussée pour la consommation régulière, c'est-à-dire répétée au moins dix fois dans l'année : elle concernait 5 % des garçons et 3 % des filles en 1993, contre respectivement 15 % et 9 % en 1999. « Comme pour tous les produits, un fort taux d'« expérimentateurs » conduit à un fort taux d'utilisateurs réguliers, souligne Marie Choquet. Avec la République tchèque et la Grande-Breta-

gne, nous faisons partie des trois premiers pays européens pour cette consommation de cannabis, qu'elle soit occasionnelle ou régulière. Dans l'esprit des jeunes est ancrée l'idée que le cannabis n'est pas dangereux. »

PROGRESSION DU TABAGISME

La consommation de tabac, qui a progressé depuis 1995 dans presque la moitié des trente pays étudiés, concerne deux jeunes Européens de 16 ans sur trois : 69 % ont déjà fumé au moins une cigarette. Encore une fois, la France se situe au-dessus de la moyenne, quoique plus légèrement, puisque 72 % des élèves de 16 ans ont déjà fumé, et surtout 31 % d'entre eux fument déjà quotidiennement. En 1993, on ne dénombrerait en France que 21 % de jeunes consommateurs réguliers. « Cette progression du tabagisme depuis 1993 nous a beaucoup surpris par son ampleur. Elle est largement occultée parce que l'attention se focalise sur le cannabis. Les deux sont liés d'ailleurs : un jeune commence rarement avec le cannabis seul. Il doit fumer d'abord », explique-t-on à l'Inserm.

Contrairement aux idées reçues, en revanche, les adolescents français consomment plutôt moins d'alcool que la moyenne de leurs congénères européens. Quelque 83 % des Européens de 16 ans ont bu de l'alcool au cours des douze derniers mois, contre 77 % des jeunes français. La France fait même bonne figure dans le domaine de l'ébriété. Quand la moitié des jeunes Européens (52 %) ont été ivres durant les douze derniers mois, seuls 36 % des Français ont été dans ce cas.

De même, pour les substances

illicites autres que le cannabis, les jeunes Français se maintiennent dans la moyenne (5 % ont essayé). « Par rapport à 1993, nous n'avons constaté de diminution de la consommation d'aucun produit, regrette Marie Choquet. Nous allons devoir nous interroger sur les performances d'autres pays, comme la Suède, qui ont une vraie politique d'éducation à la santé des adolescents. »

Pascal Krémer

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALICANTARA Stelner - Duvivier - Coulon - Sufrin etc...

5500 m² d'exposition LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe

• 50, avenue d'Italie Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7j/7

Hubert Védrine juge illégaux les bombardements américains et britanniques sur l'Irak

Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, se montre également circonspect

Les bombardements américains et britanniques sur l'Irak, vendredi 16 février, suscitent de nombreuses interrogations parmi les alliés euro-

peens de Washington. Alors que le *Wall Street Journal* du 20 février évoque une opération contre un nouveau système de défense installé en

coopération avec la Chine, la France demande à la nouvelle administration américaine une redéfinition de sa politique vis-à-vis de Bagdad.

LA PREMIÈRE initiative de la nouvelle administration américaine en Irak suscite en France des critiques de plus en plus vives. Quelques heures après les bombardements américains et britanniques effectués vendredi 16 février, la France s'était contentée d'indiquer qu'elle n'avait pas été prévenue de cette opération. Le lendemain, elle avait fait part de son « incompréhension » et de son « malaise ». Lundi, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, interrogé sur la chaîne d'information LCI, s'est montré plus virulent.

« Nous jugeons depuis longtemps qu'il n'y a pas de base en termes de légalité internationale pour ces types de bombardements », a-t-il assuré. « Ces actions, à ma connaissance, n'ont été quasiment approuvées par personne. Seuls le Canada et la Pologne l'ont fait, je ne sais pas pourquoi », a-t-il poursuivi. « Tous les

autres ont manifesté soit de la réprobation, soit de la critique, soit des interrogations et un malaise parce qu'on ne voit pas tellement le sens de cette action. »

Le ministre, qui attend de la part de la nouvelle administration américaine une « redéfinition » de la politique américaine vis-à-vis de l'Irak, a assuré que « nous sommes embarqués depuis des années dans une politique de sanctions qui a eu un sens tout à fait au début, et qui ensuite a été dévoyée et qui, en réalité, prend en otage la population irakienne. Cet embargo ne marche pas dans le bon sens : c'est la population qui en souffre et nous demandons qu'on en sorte. » Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, avait exprimé samedi sa « compassion » pour le peuple irakien.

Au-delà du tollé suscité dans la plupart des pays arabes, à part le Koweït et l'Arabie saoudite, et des

manifestations de solidarité dans les territoires palestiniens, l'initiative américaine soutenue par les Britanniques pose problème aux alliés de Washington, tant elle masque mal l'embarras de la nouvelle administration Bush devant le casse-tête irakien.

M. FISCHER À WASHINGTON

La France, qui a suspendu en 1998 sa participation aux opérations de survol des zones d'exclusion aérienne unilatéralement décrétées après la guerre du Golfe dans le nord et dans le sud du pays, s'est efforcée, à l'ONU, de parvenir à une formule permettant à la fois un allègement des sanctions internationales et la reprise du contrôle du désarmement stoppé depuis les bombardements américains et britanniques de l'opération « Renard du désert », en 1998. Ces propositions, soutenues par la Chine et la

Russie, ont été cependant repoussées par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, les interrogations ne se limitent plus à la France, souvent soupçonnée de visées mercantiles. Lundi, le chancelier allemand Gerhard Schröder s'est également montré très circonspect, ne condamnant pas les raids américains et britanniques, mais ne les soutenant pas non plus.

Assurant que son gouvernement n'était pas inquiet, mais qu'« il s'en émouvait », M. Schröder a indiqué : « Nous parlons avec nos amis américains mais pas sur eux en public. » Le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, devait rencontrer mardi à Washington le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, le vice-président, Richard Cheney, et la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice. — (AFP, Reuters.)

Les violences politiques continuent dans l'archipel tanzanien de Zanzibar

NAIROBI
correspondance

Trois semaines après la répression dans le sang de manifestations de l'opposition par la police tanzanienne, l'île de Pemba (au nord de Zanzibar) reste inaccessible à tout témoin extérieur. Rendu public lundi 19 février, le meurtre, au cours du week-end, de Rachid Saïd, un responsable dans l'île du parti Chama Cha Mapinduzi (CCM) au pouvoir dans la fédération tanzanienne, est cependant venu rappeler que la violence règne dans l'archipel semi-autonome de Zanzibar, et notamment sur Pemba, la plus petite des îles, depuis un scrutin à l'issue contestée en octobre 2000.

Fin janvier, c'est à Pemba, fief du Civic United Front (CUF), un parti d'opposition, que les forces tanzaniennes avaient mobilisé deux hélicoptères contre des émeutiers, selon un témoin digne de foi. C'est là aussi que la répression avait été la plus débridée, faisant 30 victimes selon le bilan officiel, 67 selon le CUF. Au nombre contesté des morts vient aujourd'hui s'ajouter le meurtre de Rachid Saïd. Les inconnus qui ont forcé la porte de son domicile pour l'assassi-

ner à coups de machette ont été accusés, par la famille de la victime, d'être des membres du CUF.

Malgré le bouclage de Pemba par la police tanzanienne, des bateaux transportant des habitants de l'île fuyant les violences ne cessent d'accoster sur la côte kényane voisine depuis le 28 janvier. Environ un millier de réfugiés - hommes, femmes et enfants - ont ainsi clandestinement rejoint Shimoni, ville de l'extrême sud de la côte kényane. Il s'agit surtout de militants du CUF, de leurs familles ou de proches de l'un des quinze députés du parti déjà arrivés au Kenya par la mer, dont le secrétaire général du CUF.

ÉLECTIONS CONTESTÉES

Sur Pemba, à en croire les réfugiés qui accostent nuit après nuit à Shimoni, la répression n'a jamais cessé. Les candidats au départ sur l'île se cachent à proximité des plages, évitant leur domicile, de peur d'y être raflés. Là, ils attendent la nuit pour attirer avec des lampes-torches les boutres kényans qui les emmènent de l'autre côté d'un bras de mer large seulement d'une cinquantaine de kilomètres. Les bateaux

sont habitués à accoster à Pemba pour y charger en contrebande les clous de girofle, trésor de l'île, que ses producteurs exportent ainsi pour échapper au prix d'achat fixe, très bas, imposé par l'État.

Depuis trois semaines, les contrebandiers kényans font passer à prix d'or leurs anciens fournisseurs, dont certains souffrent de blessures par balles qui n'ont pas été soignées depuis fin janvier. Des sources humanitaires confirment que la police tanzanienne traque des « suspects » jusque dans les trois hôpitaux de l'île. Les fugitifs, préférant l'exil à la prison et ses abus, s'entassent sur une plage kényane où ils reçoivent l'aide d'organismes internationaux, comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ou le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que des soutiens plus discrets d'organisations musulmanes kényanes. Le CUF continue de contester les élections d'octobre 2000 à Zanzibar, gravement entachées d'irrégularités, et exige l'organisation d'un nouveau scrutin.

J.-P. Ré.

Après la guerre et la sécheresse, le nord du Burundi est frappé par la disette

Les ONG tentent de venir en aide à près de 100 000 personnes dans la province de Karuzi

KARUZI

de notre envoyé spécial

Pour arriver à Karuzi, chef-lieu de la province du même nom, dans le nord du Burundi, et y constater

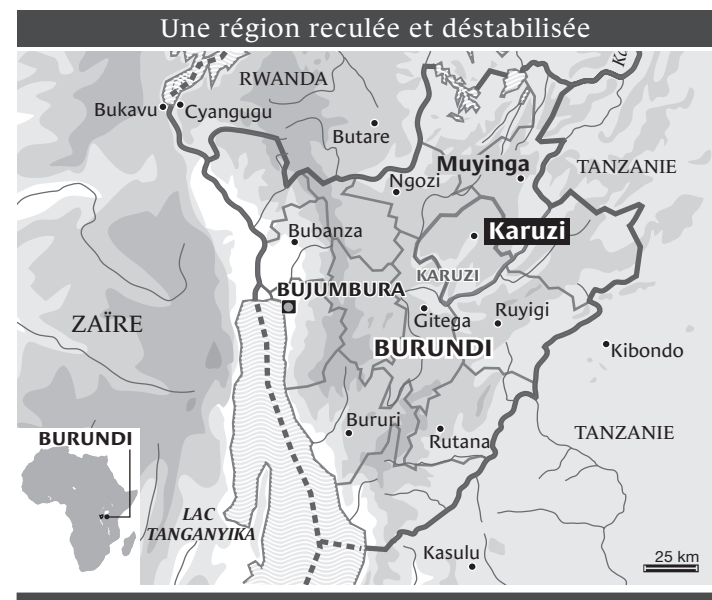
REPORTAGE

« Deux de mes enfants sont morts. Puis mon mari... Alors je suis partie »

les ravages de la sécheresse, il faut curieusement emprunter des pistes où la boue sèche à peine, passer à travers des champs verdoyants et serpenter entre des rivières en crue. Est-ce bien là le Burundi affamé par deux années sans pluie ?

A Karuzi, le mirage se dissipe vite. Dans le centre de nutrition de Médecins sans frontières (MSF) se trouve Nyonsaba, une petite fille. Malgré l'aiguille de la perfusion qui, depuis deux jours, ramène la vie dans son corps, une plainte presque inaudible sort de ses lèvres. Pas tout à fait un cri, ni même un gémissement, simplement l'expression de la souffrance d'une enfant de trois ans, exténuée, pesant moins de 5 kilos et dont les os tendent la peau. L'histoire de Nyonsaba, comme sa maigreur extrême, ressemble désormais à beaucoup d'autres.

Dans cette région, une sécheresse sévère, depuis 1999, a fini par entraîner une sous-alimentation qui touche désormais le quart des habitants, soit près de cent mille personnes. Assise sur un lit de camp dans l'un des centres où le Programme alimentaire mondial (PAM), une institution des Nations unies, tente de remplir des ventres creux de plus en plus nombreux, la mère de Nyonsaba serre contre son flanc sa fille aux membres grêles comme des brindilles et relate leur histoire : « Le soleil a tapé trop fort et les récoltes ont été mauvaises.



Nous n'avons plus rien à manger depuis longtemps. Deux de mes enfants sont morts. Puis mon mari est tombé malade et il est mort à son tour, il y a deux semaines. Alors je suis partie. »

Autour d'elle, dans les locaux agrandis à la hâte du centre géré par MSF, mille deux cents enfants faméliques, parfois squelettiques, viennent tous des mêmes collines de la faim. Cinquante sont morts ici en décembre, puis soixante autres en janvier. Peu d'entre eux, néanmoins, ont été directement emportés par les privations. Car cette disette n'est pas une famine, et les maladies qui prospèrent dans des organismes affaiblis tuent, en fait, plus sûrement que l'inanition.

Pour la province de Karuzi, MSF évalue cette mortalité dans les centres de nutrition à 12 %. Chiffre déjà périlleux, mais finalement peu d'importance dans l'immédiat, quand « la situation empire de jour en jour », selon l'organisation, qui a vu les admissions dans ses centres

— où s'entassent déjà dix neuf mille affamés, parfois à trois par lit — doubler en l'espace d'un mois. Le PAM, de son côté, évalue à près de 7 000 tonnes les apports en nourriture nécessaires pour stabiliser la situation.

ÉPIDÉMIE DE PALUDISME

Comment, alors même que le Nord vient d'être arrosé par les pluies, en est-on arrivé à cette dégradation ? D'abord, les violentes chutes d'eau, tombées à contretemps, ont lessivé les futures récoltes. De plus, Karuzi, province reculée sans routes ni richesses, située dans ce qu'on nomme le « tiers-monde » au Burundi, paie aussi le prix de maux accumulés. Une période de chaleurs inhabituelles, associée à de nouvelles cultures dans les marais, a entraîné une prolifération de moustiques, puis une épidémie de paludisme d'une violence inconnue. Dans certains centres nutritionnels, 90 % des enfants sont malades, comme trois millions

de personnes dans le reste du pays. Pis, aux ravages de la malaria s'ajoutent ceux du sida, puisque de 17 % à 20 % des habitants de la région sont séropositifs, selon une source des Nations unies, chiffre considérable, qui atteint 30 % pour les mères et les enfants sous-alimentés venus chercher refuge à l'hôpital de Muyinga, à une heure de piste de Karuzi.

Ce n'est pas tout. Si Karuzi, en effet, ne compte qu'un seul médecin pour ses trois cent soixante mille habitants, c'est que tous les autres ont été assassinés en 1993, et que nul ne les a remplacés depuis. Cette année-là, le meurtre par des militaires tutsis de Melchior Ndayaye, premier président élu, et premier Hutu à accéder au pouvoir, avait été suivi de vagues de tueries. Tutsis massacrés par des Hutus, d'abord, puis expéditions punitives des soldats tutsis contre les Hutus : une guerre civile particulièrement brutale pour les civils s'est alors installée dans le pays. Elle n'a jamais cessé depuis. A Karuzi, l'ensemble de la population des collines, uniquement composée de Hutus, a été placée de force par les soldats dans des camps dits de « regroupement » dans le but de couper la rébellion de ses bases d'approvisionnement.

« Il y a eu plusieurs années de jachère. Au retour, en 1998, les gens ont trouvé des maisons détruites, tous leurs biens pillés. Ils ne sont jamais parvenus à remonter la pente. Il y a d'ailleurs des centres de nutrition à Karuzi depuis cette période », témoigne un connaisseur de la région. La « sale guerre » du Burundi, qui a fait plus de deux cent mille morts en sept ans, est ainsi parvenue à plonger des régions entières dans une crise où la sécheresse, même relative, suffit alors à faire mourir des enfants.

Jean-Philippe Rémy

Bruxelles et Pékin discutent d'immigration clandestine

PÉKIN. Une délégation de hauts fonctionnaires de la Commission européenne a engagé, mardi 20 février, des entretiens à Pékin pour lutter contre l'immigration clandestine chinoise en Europe et faciliter les procédures de rapatriement. Pékin et Bruxelles procèdent à des discussions sur ces questions depuis la découverte de clandestins chinois asphyxiés dans un camion à Douvres en juin 2000. Aucun chiffre n'a été fourni sur le nombre d'immigrants clandestins chinois qui pénètrent chaque année dans l'UE, mais le nombre de demandeurs d'asile chinois a atteint 13 000 l'an dernier, ce qui les place au septième rang des demandeurs dans l'UE. — (AFP.)

Les Européens sont peu versés dans les langues étrangères

BRUXELLES. Près d'un Européen sur deux (47 %) s'exprime seulement dans sa langue maternelle, selon les résultats d'un sondage Eurobaromètre réalisé en décembre 2000 auprès de 16 000 personnes, publiés lundi 19 février par la Commission européenne. Cette moyenne recouvre toutefois de grandes disparités : les Luxembourgeois, les Suédois, les Néerlandais et les Danois sont les plus habiles à parler des langues étrangères, tandis que 66 % des Anglais, 56 % des Portugais, 53 % des Espagnols et 51 % des Français ne parlent que leur langue maternelle. L'anglais se situe en tête des langues étrangères parlées par les Européens. Ce sondage a été réalisé dans le cadre de l'Année européenne des langues. — (AFP.)

Plan d'action européen contre la fraude sur les cartes bancaires

BRUXELLES. La Commission européenne a lancé, lundi 19 février, un plan d'action de trois ans pour s'attaquer à la fraude sur les cartes bancaires qui, selon ses estimations, a augmenté de 50 % en 2000 pour atteindre quelque 600 millions d'euros. Le plan de la Commission, élaboré en concertation avec les banques, prévoit en particulier l'introduction d'un numéro de téléphone unique, opérationnel dans tous les Etats-membres, pour faciliter la notification par les consommateurs de la perte ou du vol de leurs cartes. — (AFP.)

Le Canada va réduire de moitié son armée de l'air

OTTAWA. Le Canada va mettre au rebut presque la moitié de sa flotte aérienne militaire en raison de contraintes budgétaires. Le Canada dispose actuellement de 500 avions et hélicoptères, mais ce nombre sera ramené à 280, a indiqué un porte-parole de l'armée de l'air. Plusieurs des appareils retirés sont de vieux avions d'entraînement qui seront remplacés par des appareils de location, a-t-il précisé. Le ministre de la défense, Art Eggleton, a nié que les compressions budgétaires allaient menacer la flotte d'avions *Aurora*, responsable de la surveillance maritime et des patrouilles contre la pêche illégale et l'immigration clandestine, qui restent des missions prioritaires, très sensibles au Canada. — (Reuters.)

Le TPIY dénonce le manque de coopération de Belgrade

BRUXELLES. Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla Del Ponte, a exprimé sa « vive préoccupation » devant l'« absence de volonté de coopérer » de Belgrade, lundi 19 février, à l'issue d'une rencontre avec le président de la Commission européenne, Romano Prodi. Carla Del Ponte a évoqué notamment le cas de Ratko Mladic, en indiquant qu'un « ministre yougoslave » lui avait confié avoir vu récemment l'ancien chef de l'armée des Serbes de Bosnie « dans un restaurant de Belgrade ». — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : l'organisation humanitaire Human Rights Watch a accusé, lundi 19 février, les talibans au pouvoir à Kaboul d'avoir massacré 300 hommes lors de la prise de Yakaoloang, un des fiefs de l'opposition chiite à l'ouest de Bamiyan, en janvier. L'ONU affirmait récemment avoir « des informations crédibles » sur un massacre mais citait le chiffre de 100 morts. — (Corresp.)

■ **ALLEMAGNE** : le parquet de Francfort a ouvert, lundi, une information judiciaire à l'encontre du ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, pour « faux témoignage » (*Le Monde* daté 18-19 février). Le ministre a pris l'avion lundi matin pour une visite de deux jours aux Etats-Unis. — (AFP.)

■ **BIRMANIE** : le général de division Tin Oo, numéro 4 de la junte de Rangoun, a été tué, lundi 19 février, dans un accident d'hélicoptère. Sur les vingt-sept personnes qui se trouvaient à bord d'un MI-17 de fabrication soviétique, quatorze ont été tuées ou sont portées disparues, dont plusieurs officiers. — (Corresp.)

■ **ESPAGNE** : près de deux cents immigrés clandestins, originaires du Maghreb mais aussi d'Afrique sub-saharienne, ont atteint, lundi 19 février, les côtes espagnoles à bord de quatre navires, a annoncé le gouvernement de Madrid. Ils ont accosté dans la province de Cadix. Environ 15 000 illégaux ont été arrêtés en 2000 à leur entrée en Espagne, un chiffre quatre fois plus élevé qu'en 1999. — (Reuters.)

■ **PALESTINE** : un membre de la branche militaire du mouvement intégriste palestinien Hamas a été tué, lundi 19 février, de trois balles dans la poitrine dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse. Les autorités palestiniennes n'étaient pas en mesure, lundi, de dire avec certitude d'où venaient les tirs. — (AFP.)

Un nouveau ministre des droits de l'homme en Tunisie

TUNIS. Le président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali a nommé, lundi 19 février, Slaheddine Maâoui ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des droits de l'homme, de la communication et des relations avec la Chambre des députés. M. Maâoui, 51 ans, journaliste de formation, est le troisième titulaire du poste depuis sa création en novembre 1999. Il remplace Afif Hendaoui. La nomination de M. Maâoui intervient alors que le frère de Taoufik Ben Brik, le journaliste Jalel Ben Brik Zoghلامي, entame ce mardi 20 février son 18^e jour de grève de la faim. — (AFP.)

MUNICIPALES Philippe Séguin a annoncé, lundi 19 février, sa décision de prendre la tête de sa liste dans le 18^e arrondissement, au lieu de la 4^e place qu'il avait choisi d'occuper. En dépit de ses déclara-

tions constantes depuis plusieurs semaines, le chef de file de la droite parisienne cède donc à la pression de ses colistiers ● L'ÉLYSÉE, qui jugeait « absurde » la stratégie de M. Séguin, est soulagé mais juge ce change-



ment d'attitude bien tardif. ● LES SONDAGES continuent, en effet, à indiquer que la gauche a le vent en poupe dans la capitale et profite largement des divisions de la droite et du manque de crédit du député des

Vosges. ● LE MODE DE SCRUTIN à Paris impose cependant la prudence : Bertrand Delanoë, pour l'emporter, doit compter sur le maintien de la mobilisation de l'ensemble de ses partisans.

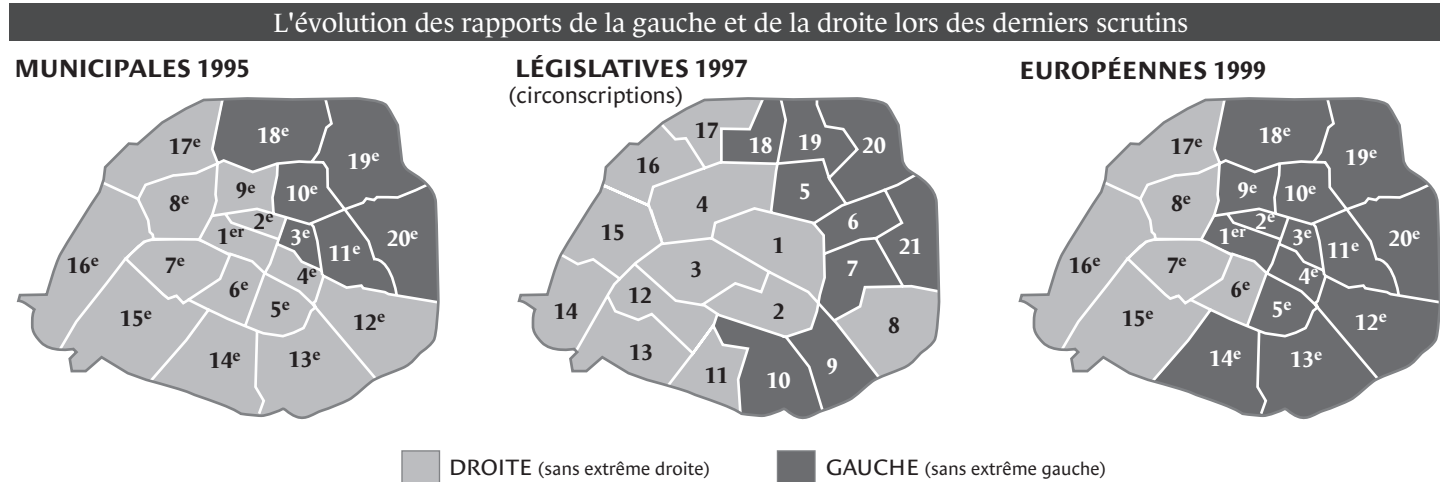
Philippe Séguin est contraint de changer de stratégie à Paris

Le chef de file de la droite dans la capitale a décidé de prendre la tête de sa liste dans le 18^e arrondissement, contrairement à son choix initial. Face à la victoire de la gauche pronostiquée par les sondages, il tente de rétablir in extremis une situation compromise

CHANGEMENT de pied et changement de place. Après un mois d'hésitation, le chef de file de la droite parisienne aux municipales, Philippe Séguin, a annoncé, lundi 19 février, qu'il prenait la tête de liste dans le 18^e arrondissement. Après en avoir informé ses chefs de file réunis, comme chaque lundi, à son local de campagne, le candidat a lu, devant la presse, le communiqué sec qu'il avait préparé. « Ma position (...) était un signe de désintéressement. Elle a été trop souvent caricaturée et présentée comme un signe de désintérêt », a déclaré M. Séguin. Les responsables RPR, UDF et DL du 18^e m'ont fait valoir, a-t-il poursuivi, que je n'avais pas le droit de continuer à laisser libre cours à des spéculations et à des manœuvres d'intoxication qui pouvaient être préjudiciables à l'ensemble des autres arrondissements parisiens. C'est donc, « en plein accord avec Roxane Decorte », désignée comme tête de liste dans le 18^e, début novembre 2000, que M. Séguin modifie la donne à trois semaines du premier tour de l'élection municipale. « Je serai ainsi présent en tout état de cause, pour assurer à la fois le respect de nos principes et le succès final », a-t-il ajouté, avant de s'éclipser.

DES PARTISANS SOULAGÉS

Un mois après avoir refusé de se plier à la demande quasi unanime de ses têtes de liste qui le pressaient de « clarifier » sa stratégie, M. Séguin a, finalement, obtempéré. La plupart de ses partisans, lundi, jugeaient trop « tardive » cette « reprise en main » tant attendue, mais tous exprimaient, néanmoins, leur soulagement. Fin octobre, le choix de M. Séguin d'occuper la quatrième place sur



Lors du deuxième tour de l'élection municipale de 1995, 6 arrondissements avaient basculé à gauche. Deux ans plus tard, 9 des 21 circonscriptions reviennent à la gauche, la droite n'obtenant au total que 37,1 % des suffrages exprimés, soit 10 points de moins qu'en 1993. La droite ne conserve que 12 des 21 circonscriptions alors que la gauche n'en détenait que 2. Enfin, aux Européennes de 1999, 14 arrondissements sur 20, parmi lesquels les 5 arrondissements du centre, sont gagnés par la gauche.

la liste du 18^e les avait pris de court. Ce « coup », préparé dans le plus grand secret, justifiait M. Séguin, allait obliger la droite parisienne à serrer les rangs autour de son chef de file. « La

politique implique de prendre des risques », déclarait-il alors. Notre succès n'aura de sens que si nous parvenons à reconquérir un ou plusieurs arrondissements. » Cette quatrième place que

M. Séguin allait traîner comme un boulet offrait un autre avantage, celui de permettre une sortie discrète en cas d'échec dans le 18^e. Dans cet arrondissement, la liste perdante n'envoie que trois élus (sur 14) au Conseil de Paris. Pas de problème, si M. Séguin ressortait victorieux de son duel face au ministre de l'intérieur et maire sortant du 18^e, Daniel Vaillant. En revanche, s'il était battu, il était hors jeu dès le deuxième tour, dans l'incapacité d'être candidat à la Mairie de Paris, mais libre comme l'air et disponible pour d'autres aventures loin du bourbier parisien.

L'électrochoc sur lequel avait spéculé M. Séguin ne s'est donc pas produit. Parasité par l'étonnante capacité de résistance du maire sortant, M. Tiberi, et de ses amis « dissidents », la campagne du can-

didat officiel a, au contraire, pâti de son positionnement ambigu. Enfin, l'incertitude sur l'avenir du candidat déclaré, au soir du premier tour, a relégitimé, au lieu de le faire taire, les velléités d'aventures personnelles des anciens rivaux de M. Séguin pour l'investiture, François de Panafieu et Edouard Balladur.

UNE TACTIQUE TORTUEUSE

Sur le terrain, les candidats de M. Séguin sur ses listes se sont épuisés à expliquer à des électeurs incrédules la stratégie tortueuse de leur chef de file. Et tous ont rapidement admis qu'il était très difficile de vendre du « panache » et une « tactique offensive » quand la motivation personnelle de se sauver, à défaut de sauver les meubles, était à ce point visible. La montée en puissance de la gauche dans les

sondages a achevé le travail, minant un peu plus l'hypothèse d'un sursaut et accréditant, chaque jour un peu plus, le scénario d'un « troisième tour », sans M. Séguin.

Début janvier, le député des Vosges était donné largement battu par M. Vaillant dans le 18^e, et ses partisans – M^{me} de Panafieu en tête – le pressaient de « reprendre en main sa campagne ». Il fallait, expliquaient-ils, donner un signe fort en reprenant la tête de liste dans le 18^e. Sans leur répondre, M. Séguin leur laissait entrevoir quelque espoir mais, alors que tout semblait calé, le 14 janvier, pour sa prestation au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », il leur faisait faux bond et annonçait... qu'il ne changerait rien. La tête de liste dans le 18^e, M^{me} Decorte, n'était pas prête au sacrifice. Sentant le danger, elle le faisait savoir et se répandait sur « l'effet Jupette pas très agréable » qu'aurait son éventuelle rétrogradation sur la liste. L'effet, désastreux, devait faire reculer le député des Vosges. « Vous imaginez, déclarait-il, quelques jours plus tard, sur Europe 1, alors que je fais un effort de rajeunissement et de féminisation (...) que je vais aller retirer la tête de liste à Roxane Decorte, née dans le 18^e arrondissement, qui a milité dans le 18^e, qui incarne cette volonté de renouveau. »

M^{me} Decorte, pourtant, va devoir lui céder la place. M. Séguin abat ainsi sa dernière carte et se trouve contraint d'assumer une position qu'il souhaitait, manifestement, éviter. Quoi qu'il arrive, il devra, à moins d'une nouvelle surprise, rester candidat jusqu'au bout et assumer, solidairement, le risque d'un échec avec la droite parisienne.

Christine Garin

Les chausse-trappes de l'arithmétique électorale dans la capitale

FRANÇOIS HOLLANDE ne manque pas une occasion de le rappeler, en dépit de l'optimisme qui gagne les socialistes parisiens : la victoire n'est pas acquise dans la capitale. Outre la plus élémentaire sagesse, cette prudence s'explique par l'arithmétique complexe dont dépend l'élection du maire de Paris. Les 11 et 18 mars, les électeurs parisiens ne voteront pas pour désigner directement leur maire, mais les élus de leur arrondissement. Une partie seulement de ceux-ci – 163 sur 517 – siège au Conseil de Paris et élit le maire, lors du « 3^e tour » qui doit être organisé le 23 ou le 25 mars. Pour sophistiquer un peu plus les projections, chaque arrondissement envoie à l'Hôtel de Ville un nombre variable de conseillers, en fonction de son poids démographique : de trois conseillers dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e et 8^e, jusqu'aux dix-sept conseillers dans le 15^e.

Pour espérer être élu, le candidat de gauche, Bertrand Delanoë, devrait donc réunir sur son nom la majorité des 163 conseillers de Paris, soit au minimum 82 d'entre eux. Or la gauche ne détient actuellement que 63 sièges, dont 46 élus des six arrondissements conquis en 1995 et 17 autres élus des arrondissements où elle était restée minoritaire. Son premier objectif est donc de ne perdre aucun de ces 63 sièges. Au vu des intentions de vote exprimées dans les sondages, cela ne semble plus faire de doute : l'ensemble de la gauche progresse fortement – de 8 à 23 points par rapport à 1995 – dans tous les arrondissements et particulièrement dans ceux dans lesquels elle l'avait emporté il y a six ans.

Le second objectif est de gagner au minimum 19 sièges de conseillers de Paris pour atteindre la majorité de 82 sièges. Compte tenu de ses résultats encourageants lors des scrutins législatifs et européens de 1997 et 1999, la gauche s'était

donc donné pour objectif de conquérir les 12^e, 13^e et 14^e arrondissements, ce qui lui rapporterait respectivement 6, 7 et 6 sièges supplémentaires à l'Hôtel de Ville, soit très exactement les 19 sièges dont elle a besoin. Les sondages de la Sofres, de CSA et de BVA indiquent que ces conquêtes sont à portée de main puisque les listes Delanoë sont créditées de 54 % à 58 % des intentions de vote au deuxième tour dans le 12^e, de 56 % à 60 % dans le 13^e et de 55 % à 58 % dans le 14^e.

De l'avis général, cependant, la victoire dans le 12^e arrondissement semble la moins assurée : non seulement les socialistes ont eu des difficultés à y constituer leur liste, mais le maire sortant, Jean-François Perin (UDF, liste Séguin), y est bien implanté et devrait être renforcé par le retrait de la candidature du député RPR Jean de Gaulle. Si la gauche restait minoritaire dans cet arrondissement, elle verrait donc s'envoler un pactole de six sièges de conseillers de Paris qu'il lui faudrait tenter de compenser ailleurs.

Le poids relatif de chaque arrondissement rendrait l'exercice plus difficile. Une victoire – que les sondages rendent désormais plausible – dans les 1^{er} et 4^e, voire dans les 2^e et 6^e arrondissements, apporterait à chaque fois un siège supplémentaire à la gauche au Conseil de Paris. Dans le 9^e, le gain serait de deux sièges et dans le 5^e, fief de Jean Tiberi, de trois sièges. Du fait de l'amélioration de ses scores dans les autres arrondissements, la gauche peut encore gagner un siège dans le 7^e, dans le 15^e et dans le 17^e, voire dans les trois gros arrondissements du nord (18^e, 19^e et 20^e) conquis en 1995. Les chances de M. Delanoë de succéder à M. Tiberi sont donc sérieuses. Elles ne relèvent pas encore de l'assurance tout risque.

G. C.

Assistance psychologique et calculs politiques à l'Elysée

LE PRÉSIDENT a appris la nouvelle dès la fin de la semaine dernière. Depuis plusieurs jours, déjà, il avait envoyé Bernardette Chirac et son conseiller spécial Jérôme Monod faire, comme on le dit à l'Elysée, « de l'assistance autant psychologique que politique » auprès de Philippe Séguin. M. Monod avait donc reçu un par un les dissidents pour les convaincre de retirer leur liste. M^{me} Chirac avait apporté son soutien très médiatique à « Philippe ». Et tous deux, maintes fois relayés par les quelques fidèles chiraquiens ayant encore accès à M. Séguin, n'ont jamais cessé d'explorer le candidat de changer au moins sa place sur la liste.

M. Chirac lui-même a vite fait savoir qu'il considérait une candidature en quatrième position dans le 18^e arrondissement de Paris comme « une absurdité ». Ses conseillers rappelaient d'ailleurs, dans un souvenir amer : « On se croirait dans la campagne de 1997. Les gens se

fichaient du programme de la droite. Ils ne demandaient qu'une chose : mais pourquoi Chirac a-t-il dissous ? Là, on recommence. Les gens n'écourent pas ce que Séguin et ses colistiers ont à dire. Ils demandent seulement : mais pourquoi est-il en quatrième ? »

Le président n'ignore pourtant pas, aujourd'hui, que c'est aussi parce qu'une partie de son équipe a continué de militer en faveur de François de Panafieu contre M. Séguin que ce dernier s'est ému qu'on veuille continuer la bataille de Paris sans lui. Ces dernières semaines, une partie des collaborateurs de M. Chirac, dont le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, Claude Chirac, des proches d'Alain Juppé – adversaire juré de M. Séguin –, ne cessaient plus d'élaborer des scénarios dans lesquels M^{me} de Panafieu remplaçait au pied levé un Séguin battu au soir du 11 mars. « Avec Séguin, on va évidemment vers l'échec, disait un de ces

conseillers. Il prône l'alternance dans son propre camp et c'est un exercice qui n'a jamais réussi. »

La presse s'étant fait l'écho de cette ambivalence au sein même de l'entourage présidentiel, M. Chirac a réclamé plus de discrétion à son équipe. Craignant que M. Séguin ne décide, en cas d'échec, de régler ses comptes avec l'Elysée, il a multiplié les signes de soutien. A la fois pour limiter les dégâts, au lendemain d'une éventuelle défaite. Et parce qu'une vieille expérience politique l'a toujours convaincu qu'on ne gagne jamais à délégitimer un candidat en cours de campagne, puis à le remplacer dans l'ultime ligne droite. Or, même si M. Chirac n'a jamais caché qu'un Philippe Séguin à l'Hôtel de Ville ne l'enchantait pas, il considère que c'est encore un moindre mal comparé au cataclysme que serait, pour la droite et pour lui, la perte de Paris.

Raphaëlle Bacqué

Les sondages convergent pour dessiner la victoire de la gauche

LA CAMPAGNE municipale dans la capitale ressemble, chaque jour un peu plus, à la chronique de la défaite annoncée de la droite. Pour beaucoup, la chute du fief parisien construit par Jacques Chirac depuis 1977 et reçu par Jean Tiberi en 1995 est désormais inévitable. Il est vrai que l'avalanche de sondages publiés depuis six semaines autorise quelques solides constats, même s'il n'est jamais inutile de rappeler que les intentions de vote ne sont pas le vote réel.

Tout d'abord, à l'évidence, la gauche a le vent en poupe. Il y a six mois, son ambition affichée était encore de conserver les six arrondissements conquis en 1995 (les 3^e, 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e) et de l'emporter dans trois arrondissements clefs (les 12^e, 13^e et 14^e) capables de lui assurer la majorité au Conseil de Paris (lire ci-contre). Aujourd'hui, les sondages de la Sofres et de CSA indiquent, de façon homogène, qu'elle serait en position de l'emporter non seulement dans ces neuf arrondissements, mais également d'en conquérir six autres (les 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 6^e et 9^e) et de progresser de façon significative dans les

derniers bastions de droite (les 7^e, 8^e, 15^e, 16^e et 17^e). Ces intentions de vote correspondent d'ailleurs à la géographie politique de la capitale redessinée lors des élections européennes de 1999 (voir infographie). Deuxième constat, cette poussée de la gauche réunit, pour l'essentiel, de l'attrait exercé par les listes se réclamant de Bertrand Delanoë. Sur la base des européennes – où ils avaient fait pratiquement jeu égal avec le PS en recueillant 17 % des suffrages contre 20,2 % à François Hollande (PS) –, les Verts avaient décidé de se compter dans la capitale. Cette stratégie ne semble pas payante : par rapport à 1999, la gauche socialiste, communiste, radicale de gauche et chevémentiste double pratiquement, en intentions de vote, les scores des listes Hollande et Hue. Dans le même temps, le reflux des Verts, privés de l'effet Cohn Bendit, est spectaculaire : ils perdraient de 3 à 12 points, selon les arrondissements. Victimes du vote « utile » à gauche, les Verts ne paraissent plus guère en mesure de fixer leurs conditions pour assurer la victoire de M. Delanoë.

Le troisième enseignement est évidemment l'impuissance de Philippe Séguin à incarner un renouveau convaincant à droite. Les indications des sondages sont toutes déprimantes pour le candidat du RPR, de l'UDF et de DL. En octobre 2000 encore, sa popularité auprès de l'ensemble des Parisiens était de 58 %, selon la Sofres. Depuis janvier, elle est fortement négative dans tous les arrondissements sondés jusqu'à présent par le même institut, à l'exception du 8^e et du 12^e. Dans quatre arrondissements dans lesquels on dispose d'éléments de comparaison (les 10^e, 12^e, 14^e et 5^e), la popularité du député des Vosges chute respectivement de 10, 9, 17 et 18 points entre juin 2000 et janvier.

CAPACITÉ DE NUISANCE DE M. TIBERI De même, selon Ipsos (Libération du 9 février), 33 % seulement des Parisiens (contre 57 % d'avis contraire) jugent qu'il ferait « un bon maire de Paris », soit 20 points de moins que M. Delanoë et 4 de plus seulement que M. Tiberi. Quant aux intentions de vote en faveur des listes Séguin, elles ne dépassent 30 % que dans les quar-

tières les plus bourgeois (7^e, 8^e, 16^e et 17^e). Dans le 18^e arrondissement, dans lequel il se présente, M. Séguin plafonne entre 23 % et 26 % selon les enquêtes de l'Ipsos, BVA, Ipsos ou CSA.

Quant à M. Tiberi, il est, plus que jamais, dos au mur. Ses listes, selon les sondages, ne franchiraient pas la barre de 10 % des suffrages exprimés dans la moitié des arrondissements (les 2^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e) ; elles ne sauvent les meubles – avec 15 % à 20 % des intentions de vote – que dans le 1^{er}, le 4^e et le 9^e ; dans son fief même, M. Tiberi paraît assuré d'emporter la primaire à droite mais plafonne désormais autour de 30 % et serait battu au second tour. Il conserve cependant un pouvoir redoutable : le maintien de ses listes au second tour pourrait faire perdre à la droite les 1^{er}, 4^e, 6^e et 9^e arrondissements ; leur retrait n'effacerait pas une division qui se traduit, dans les sondages, par des reports de voix désastreux entre listes de droite concurrentes.

Gérard Courtois

Peu d'Européens installés en France se sont inscrits sur les listes électorales

Les associations critiquent une campagne d'information trop timide

Les citoyens ressortissants des pays de l'Union européenne installés en France ont, pour la première fois aux élections municipales, le droit de

voter et d'éligibilité les 11 et 18 mars. Pour pouvoir voter, ils doivent s'être inscrits sur des listes électorales complémentaires. Le ministre de l'in-

térieur ne dispose pas encore des chiffres officiels, mais seuls 8 % à 9 % des Européens concernés auraient fait la démarche.

LE SLOGAN officiel n'avait rien de percutant, mais il avait au moins le mérite d'être explicite : « Citoyens européens, vous avez le droit de voter en France ». Les 11 et 18 mars, pour la première fois en France, les ressortissants de l'Union européenne auront le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales. Mais la campagne d'information du gouvernement visant à les inciter à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires n'a pas eu les effets escomptés. Selon nos évaluations - le ministère de l'intérieur n'étant pas encore en mesure de publier de données nationales - à peine 8 % à 9 % des Européens présents en France se sont inscrits.

Lors du lancement de la campagne, le 15 novembre 2000, Daniel Vaillant et Pierre Moscovici avaient vanté l'importance de l'enjeu. Louant ce « progrès de la citoyenneté européenne » issu du traité de Maastricht, le ministre de l'intérieur et son collègue chargé des affaires européennes avaient annoncé la distribution, dans les préfectures et les mairies, de 1,5 million de dépliants et de 45 000 affiches expliquant la démarche d'inscription à ces nouveaux électeurs.

Selon le dernier recensement de l'Insee, 1,6 million d'Européens résident en France. Cette présence est certes en baisse constante depuis quelques années, mais cette diminution n'explique pas le faible nombre d'inscrits. Alors que, pour les élections européennes de 1994, 4 %

des résidents communautaires avaient exercé leur droit, ce chiffre était passé à 7 % pour le scrutin européen de 1999. La participation de 2001 n'augmente pas significativement alors qu'il s'agit d'un scrutin local, censé être plus proche des préoccupations quotidiennes des électeurs.

Ainsi, si, à Strasbourg, 30 % des citoyens de l'Union se sont inscrits, ils n'ont été que 10 % à faire la démarche à Toulouse, 9 % à Nice, 7 % à Lyon, 6,5 % à Bordeaux et seulement 4,5 % à Marseille. Quant à Paris, qui compte le plus gros des contingents d'Européens (82 400), le pourcentage d'inscrits y atteint 11 %. « La campagne d'information institutionnelle a été largement insuffisante », assure Bertrand Delmotte, directeur de La Lettre de la citoyenneté. « Sauf à Strasbourg où, avec le comité consultatif des étrangers, la municipalité s'est réellement engagée dans une campagne de sensibilisation », remarque Paul Oriol, responsable du Collectif pour une véritable citoyenneté européenne. Ailleurs, les préfetures et les mairies se sont contentées de laisser les prospectus de la campagne sur les présentoirs. Or, pour les Européens comme pour les Français, les occasions de se rendre dans ces édifices ne sont pas légion.

Le constat est largement partagé par les représentants des principales communautés présentes en France. « La campagne officielle a été extrêmement tardive et n'a eu aucun écho parmi nos ressortissants », note Gabriel Gaso, direc-

teur de la Fédération d'associations et centres d'Espagnols émigrés en France (Faceef). « L'information a été réduite au strict minimum et la campagne a été totalement insipide. Cela conforte notre impression que la France avance à reculons sur le terrain de la citoyenneté européenne », souligne Carlos Semedo, vice-président de la Coordination des collectivités portugaises en France

Le cabinet de M. Moscovici souligne que les résidents communautaires préfèrent voter dans leur pays

(CCPF). Les associations critiquent en particulier l'absence de spots télévisés ou radiodiffusés.

En l'absence d'une forte incitation, il n'y a pas encore de réflexe citoyen, fait-on remarquer au Consulat d'Italie. « Les Italiens ne sont pas habitués à faire une démarche volontaire pour les élections : ils reçoivent leur certificat électoral dès dix-huit ans sur leur lieu de résidence », explique ainsi Michele Canonica, directeur de la communication à la Chambre de commerce italienne et animateur d'une émission de radio

sur Aliège FM. Le consulat italien a pourtant envoyé un courrier à tous ses ressortissants. Les Italiens sont, de fait, les plus nombreux à avoir fait les démarches d'inscriptions. Le CCPF a lui aussi tenté de mobiliser ses concitoyens portugais en multipliant les tracts bilingues et les débats au sein de ses associations locales. « Mais, contrairement aux Italiens, qui sont très politisés, ce n'est pas une tradition de voter chez nous. Ce n'est qu'en janvier 2001 que nos ressortissants qui, dans leur grande majorité, n'ont connu que la dictature quand ils étaient au pays, ont eu droit de voter pour la première fois pour une élection nationale au Portugal », justifie M. Semedo.

Le cabinet de M. Moscovici reconnaît aujourd'hui qu'« il y a relativement peu d'inscrits ». On souligne cependant que de nombreux Européens ont acquis la nationalité française et que les résidents communautaires préfèrent voter dans leur pays. Au Service d'informations gouvernementales, coauteur de la campagne, on se défend de toute timidité et on explique que « cela n'aurait pas eu grand sens de faire des spots télé, les publics visés n'étant pas assez nombreux ». L'absence de motivation des partis politiques est également soulignée. « Ils n'ont fait aucun effort pour recruter des militants parmi les communautés européennes », remarque aussi M. Semedo. Pourtant, ce sont eux qui peuvent ensuite mobiliser dans la communauté... »

Sylvia Zappi

Vache folle : M. Hollande accuse M. Chirac de « céder à l'air du temps »

Le chef de l'Etat a décoré Luc Guyau

LES DÉCLARATIONS très critiques du président de la République à l'encontre de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), faites dimanche 18 février lors de l'inauguration du Salon international de l'agriculture (Le Monde du 20 février), compliquent la tâche du gouvernement dans sa gestion du dossier de la vache folle. François Hollande, premier secrétaire du PS, a, lundi 19 février, reproché à Jacques Chirac de « céder à une nouvelle fois à l'air du temps ». « C'est le gouvernement qui a demandé aux scientifiques de l'Afssa de donner leur avis sur ce sujet, un avis qu'ils ont tenu de publier », a rappelé M. Hollande. « Ils sont dans leur rôle », a-t-il ajouté, tout en regrettant « une rédaction de l'avis peut-être ambiguë ».

Le gouvernement suivra-t-il l'avis de l'Afssa préconisant d'interdire la consommation des intestins d'ovins et de caprins, tissus devant désormais être considérés

Un nouveau test sur l'alimentation des animaux

Selon le quotidien *El País* (du 20 février), une équipe scientifique espagnole a mis au point une méthode de dépistage permettant d'identifier, parmi les animaux destinés à la consommation humaine, ceux qui ont été nourris avec des farines carnées. Développée par des chercheurs travaillant au sein du Conseil supérieur des investigations scientifiques, cette technique est basée sur des méthodes déjà utilisées en archéologie et en paléontologie. Elle consiste, schématiquement, à établir, à partir d'échantillons biologiques prélevés sur l'animal, un profil de différents isotopes de l'azote, profil qui varie selon que l'alimentation a été exclusivement végétale ou, au contraire, qu'on a associé des éléments d'origine carnée aux rations alimentaires. Les autorités gouvernementales de Madrid sont aujourd'hui en possession des premiers résultats expérimentaux obtenus sur des vaches espagnoles et d'autres provenant de différents pays européens.

comme pouvant être potentiellement contaminés par l'agent de la vache folle ? Se rangera-t-il, au contraire, à l'opinion émise par le chef de l'Etat ? « Nous devons nous appuyer sur les scientifiques pour prendre des décisions », a souligné M. Hollande. « C'est à nous de dire que le risque est très faible aujourd'hui, que la consommation est sans risque et qu'il n'y a pas de raison de prendre de mesures d'urgence supplémentaires. »

Pour l'heure, et dans l'attente de nouveaux arbitrages interministériels, voire de « nouveaux éléments » apportés par l'Afssa, le gouvernement semble pencher en faveur du maintien des interdictions actuellement en vigueur. Il peut s'appuyer sur les conclusions du récent comité scientifique directeur de la Commission européenne qui, tout en ne cachant pas ses inquiétudes quant au risque de contamination des cheptels ovins et caprins, ne va pas jusqu'à en tirer les conclusions du comité interministériel français présidé par le professeur Dominique Dormont. L'attaque de M. Chirac contre l'Afssa « nous ramène à des pratiques qui devraient être révolues », estime, pour sa part, l'association des victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Pour M. Hollande, M. Chirac « a donné une nouvelle preuve de ses contradictions ». « N'est-ce pas le président de la République lui-même qui, il y a deux mois à la télévision, nous a demandé, et avec quelle force, d'interdire les farines animales et de généraliser les tests avant même que les scientifiques n'aient fait connaître leur avis ? », a-t-il rappelé tout en soulignant que ce serait une « erreur majeure » que d'opposer les agriculteurs aux scientifiques.

Dans l'attente de la visite de Lionel Jospin au salon de l'agriculture, jeudi 22 février, M. Chirac a remis, lundi, les insignes de chevalier de la légion d'honneur à Luc Guyau, président de la FNSEA. Il a rendu hommage, à cette occasion, à « l'une des figures les plus respectées et les plus écoutées du monde agricole ». Le chef de l'Etat a donné en exemple l'action menée par M. Guyau « pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et le maintien de nos équilibres territoriaux ».

Jean-Yves Nau

Le fantôme d'Yvan Colonna, candidat à Cargèse

CARGÈSE (Corse-du-Sud) de notre envoyée spéciale

En face du Chantilly, le café de la place de Cargèse, gros village de mille habitants qui surplombe la mer entre Ajaccio à Calvi, les panneaux affichent, depuis lundi 18 février, les trois listes en lice pour les élections municipales. Et, comme à chaque scrutin depuis 1983, le village aura sa liste nationaliste. Pour la première fois, pourtant, cette dernière sera complète, avec quinze noms. Non que les nationalistes aient le vent en poupe : le mauvais score de Paul Quastana, l'un des négociateurs des accords de Matignon, en octobre 2000, lors de la municipale partielle d'Ajaccio, n'a échappé à personne. Mais, à Cargèse, on a voulu dire à Yvan Colonna, soupçonné d'être l'assassin du préfet Claude Erignac, aujourd'hui en cavale, qu'on ne l'oublie pas.

D'ordinaire, à Cargèse, c'était toujours « Yvan » qui, sur des listes panachées, raflait sur son nom le plus gros score nationaliste : 10 % des voix, au premier tour, en 1995, dans un village acquis à la droite mais où, comme partout dans cette île si passionnée, à peine 5 % des personnes s'abstiennent de voter. Cette fois, c'est l'associé de sa bergerie, Lisandru Alessandri, qui conduira la liste de « sympathisants », rangés par ordre alphabétique. « Au second tour, on s'abstiendra. Mais on voulait

montrer qu'on ne se terre pas dans notre coin, qu'on sera nationalistes jusqu'au dernier jour », explique son frère, Stéphane Colonna, cinquième sur la liste « Sempres qui » - « Toujours là ». Un temps, ils avaient pensé confier la tête de liste à un prisonnier politique, pour le symbole : Pierre Alessandri, en détention provisoire depuis mai 1999 dans le cadre de l'affaire Erignac, parfumeur à Cargèse. A Ajaccio, sur la liste de M. Quastana, on trouve, symboliquement, la sœur d'Alain Ferrandi - le chef présumé du commando du Sud qui a assassiné le préfet -, tandis que, à Bastia, Jean-Guy Talamoni a pris sur la sienne la nièce de ce dernier.

DRAPEAU EN BERNE

Finalement, les nationalistes de Cargèse ont préféré offrir la quinzième place à un anonyme, « Patriottu ». « Un militant décédé, recherché ou emprisonné, ayant payé d'une manière ou d'une autre de sa vie ou de sa liberté », explique Stéphane Colonna, comme s'il dessinait en creux une sorte de soldat inconnu de la cause nationaliste corse.

« C'est Yvan ! », s'indigne le maire de Cargèse, Marc Frimigacci, depuis qu'il a découvert « Patriottu », lundi, sur les murs de son village. Membre, avec son inséparable adjoint, Antoine Rocca (RPR), de la Corse française et républicaine (CFR), association antinationaliste

composée de nombreux anciens militaires qui connut son heure de gloire dans les années 80, il ne goûte pas le symbole. Les deux hommes espèrent « en Chirac », détestent la « goche », fustigent ces élus de l'Assemblée de Corse « qui taillent des pipes aux séparatistes » et au « Talamoni, gentil garçon à la bouche tordue ». Ils n'ont rien, assurent-ils, contre les amis d'Yvan Colonna : « S'ils veulent descendre à Ajaccio avec le bourricot ou battre leur femme parce qu'elle aime ça, ils ont le droit. Mais qu'ils ne posent pas de bombes. »

Le 6 février 1998, alors que la Corse apprenait l'assassinat de Claude Erignac, le maire mettait le drapeau de l'hôtel de ville en berne, et, à 22 h 45, faxait une lettre à la préfecture, au nom du conseil municipal de Cargèse : « L'Etat, c'est nous, et c'est nous qu'avec lui on assassine. Honte à nous. » Comme si c'était hier, il montre, dans le tiroir de son bureau, la cravate noire qu'il portait ce soir-là.

Stéphane Colonna finit une partie de cartes au Chantilly. « Il faudrait s'interroger pour savoir comment des gens bien insérés, quels qu'ils soient, en sont venus à commettre cet acte. » Comme dans une évidence, il souffle : « Bien sûr, la liste soutient le commando Erignac. »

Ariane Chemin

Raymond Barre : « Bravo, la quille est arrivée ! »

Lundi 19 février, le maire de Lyon présidait son dernier conseil municipal

LYON

de notre correspondant

Décidément, Raymond Barre ne sera jamais « tendance ». Pour le dernier conseil municipal de son mandat, lundi 19 février, le maire de Lyon, qui ne se représente pas, n'a essuyé aucune larme et n'a manifesté aucun regret public. A la nuée de photographes et de caméramen venus immortaliser l'instant, le président de séance n'a pas caché son agacement : « Huissier,

nettoyez-moi ça ! On travaille. Nous n'allons quand même pas passer notre temps à savoir si on est bien photographié. Les candidats aux élections sont assez saturés de ce genre d'exercice ! » Tout juste M. Barre a-t-il laissé échapper la satisfaction du devoir accompli. « Bravo, la quille est arrivée ! » a-t-il conclu en quittant ses adjoints.

Pourtant, le monde politique lyonnais y avait mis du sien. Sans doute un peu trop pour qu'il ne pèse sur cette dernière séance un parfum prononcé de campagne électorale. Tout au long d'un conseil particulièrement chargé, les chefs de file de gauche et de droite se sont succédé pour louer les qualités de leur édile.

Le premier à ouvrir le bal des politesses fut... le socialiste Gérard Collomb. « Je tiens à vous dire que nous avons apprécié la façon dont vous vous êtes élevé au-dessus de la politique politicienne, c'est une leçon », s'est lancé le maire du 9^e arrondissement et candidat à la mairie, entre l'examen de deux sub-

ventions. Surpris, le député RPR Jean-Michel Dubernard, candidat sur la liste du sénateur centriste Michel Mercier, a immédiatement enchaîné pour vanter sa « grande chance d'avoir côtoyé une intelligence aussi pure », n'oubliant pas de rappeler à M. Collomb que son groupe n'avait jamais voté aucun budget. Puis vint le tour du premier adjoint Christian Philip (UDF), également candidat sur la liste de M. Mercier, qui a dit sa « fierté » d'avoir travaillé à ses côtés, avant de remettre à l'ancien premier ministre, au nom du conseil, un tableau du peintre lyonnais Jean Couty, cédé par la veuve et le fils de l'artiste sur leur collection personnelle.

RENDEZ-VOUS À ROME

« Les choses ont une fin, soit par décision individuelle, soit par intervention extérieure », s'est félicité M. Barre. Exposant le « plaisir » qu'il avait éprouvé à exercer ses fonctions à une période charnière, entre deux siècles et à « assurer la transition », rappelant les « efforts

réalisés » et ceux à accomplir pour Lyon, le député du Rhône s'est plu à souligner qu'il termine son mandat « avec des affaires en ordre ». « Nous avons un budget. Nous, nous laissons le terrain bien préparé à notre successeur ! » Aux journalistes, « les écrivassiers », comme il les appelle, qui s'étonnaient de si peu d'émotion, l'ancien premier ministre a répondu : « Pourquoi voulez-vous des larmes ? Pour que nous soyons ridicules ? »

Grands absents de cette séance d'adieux, puisqu'ils ne siègent pas encore au conseil municipal, Charles Millon, le candidat de la Droite libérale et chrétienne, et Michel Mercier, candidat de la droite républicaine, devaient retrouver Raymond Barre mercredi 21 février... à Rome. Tous les candidats à la mairie se rendent en effet au Vatican, pour la tenue du Consistoire au cours duquel l'archevêque de Lyon, M^{gr} Jean-Marie Billé, devait être élevé au rang de cardinal. Une belle photo en perspective !

Sophie Landrin

BACCALAUREAT

Stages intensifs

Pour terminales S, ES et L, pré-rentree, Noël, février, Pâques.

Stages de Première (français et maths)

Terminales ES « pilotes »

Orientées HEC ou orientées Sciences Po

100% d'admis au bac

de 56 à 82% de mentions

PREPASUP

38, rue des Blancs Manteaux

75004 Paris 01 42 77 27 26

Enseignement secondaire privé www.pesup.fr

IMMIGRATION Les premières déclarations des membres du gouvernement de Lionel Jospin sont apparues décalées par rapport à l'émotion suscitée par l'arrivée mas-

sive de 900 Kurdes irakiens sur la côte varoise, samedi 17 février. Plusieurs voix se sont élevées au sein du gouvernement et de la gauche plurielle pour réclamer une solution

humanitaire. ● **PLACÉS** depuis samedi en zone d'attente, les 430 adultes du groupe devaient être présentés, mercredi 21 février, aux magistrats du tribunal de grande instance de

Draguignan (Var). ● **L'INCERTITUDE** demeure sur le sort que vont leur réserver les autorités françaises. Celles-ci devraient solliciter des juges leur maintien de huit jours sup-

plémentaires en zone d'attente pour décider ensuite de leur accorder le statut de demandeur d'asile ou de les renvoyer vers le pays de départ de l'East-Sea, la Turquie.

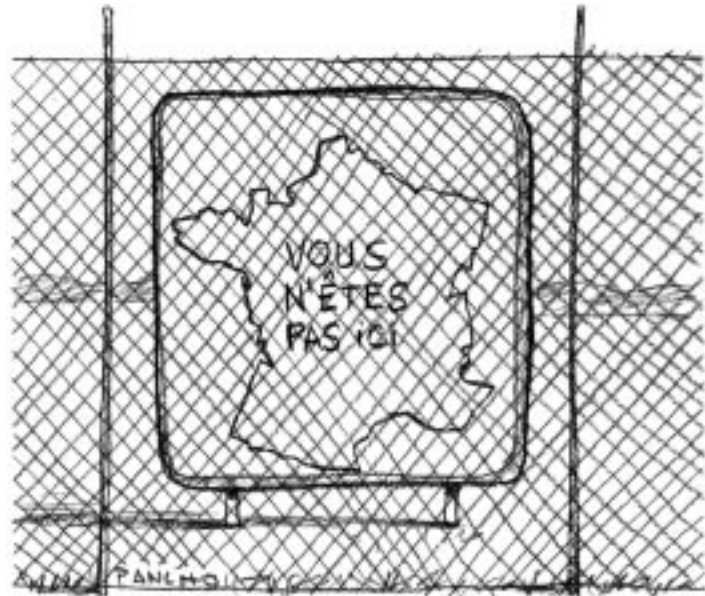
L'accueil réservé aux boat-people kurdes embarrasse la majorité

En expliquant que le « choix premier » est celui de « l'humanitaire », Lionel Jospin a tenté de corriger, mardi 20 février, l'impression de décalage par rapport à l'émotion populaire laissée par les premières déclarations de François Hollande et de membres du gouvernement

BIS REPETITA ? Pour la première fois depuis la dernière grève de la faim du troisième collectif de sans-papiers chinois – qui étaient à peine deux cents, mais qui disaient être sur le sol français depuis longtemps –, le gouvernement de Lionel Jospin se trouve confronté à une demande collective d'asile politique. L'arrivée, dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 février, sur la Côte d'Azur, de quelque 900 Kurdes embarqués sur un cargo volontairement échoué, a obligé le gouvernement à s'exprimer à nouveau sur la délicate question de l'accueil de réfugiés aux frontières. Avec une donne un peu particulière : l'arrivée en groupe et en nombre, d'abord, qui risque de rendre plus difficiles les explications du gouvernement, soucieux, depuis quatre ans, de raisonner « individuellement ».

L'origine des passagers qui ont voyagé dans la cale de l'East-Sea, ensuite : alors qu'il était ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement avait toujours insisté pour que l'on examine avec une particulière mansuétude le cas des réfugiés kurdes, dont il liait le sort à l'embargo sur l'Irak. Le tout à quelques semaines des élections municipales, pour lesquelles le Parti socialiste et le gouvernement ont décidé de faire de la sécurité dans les villes un des premiers thèmes de campagne.

Après François Hollande qui, dès le 18 février, dans un entretien au *Journal du dimanche*, expliquait qu'il « ne fallait pas inciter à un trafic de main-d'œu-



vre » et ne pas donner aux réfugiés « l'illusion et l'espoir d'une intégration dans notre pays, car ce serait une formidable incitation à tous les trafics » (*Le Monde* du 20 février), et tandis que le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, refusait, dimanche, sur France 3, de « préjuger » de leur statut de réfugiés politiques, le premier ministre s'est exprimé, lundi, à Matignon. Lionel Jospin a expliqué que le « choix premier » du gouvernement en faveur des réfugiés kurdes était « celui de l'humanitaire », en ajoutant qu'il fallait « traiter ce genre de question (...) à la fois au plan français et dans le cadre européen, de façon à ne pas donner une sorte de prime à ces entreprises criminelles de trans-

port ». Le chef du gouvernement a ensuite rappelé, mais de manière moins ferme que M. Hollande, sa règle du traitement au cas par cas : « Les accueillant, les réconfortant, nous allons devoir regarder avec chacun d'entre eux, avec chaque famille, avec chaque individu, à la fois quel est son choix, les motifs de son arrivée en France ».

PLUSIEURS PETITES MUSIQUES

Depuis, au sein du gouvernement, Marie-George Buffet et Dominique Voynet ont fait entendre leur petite musique. La ministre communiste de la jeunesse et des sports a confié au *Monde* son « indignation qu'on puisse encore traiter ainsi des hommes, en 2001, à fond de cale », en estimant qu'il

faut « penser aussi à des solutions au problème de la minorité kurde, car ces gens ont été poussés par la misère, la non-reconnaissance ». M^{me} Buffet « pense profondément que le gouvernement essaie de trouver pour chaque cas et chaque famille une solution humaine », mais, ajoute-t-elle, « j'imagine mal leur retour, ou alors il faut des garanties ». De même, Dominique Voynet, de Dole, a indiqué au *Monde*, mardi, que « ce n'est pas un problème d'immigration classique, même si cette arrivée est collective, c'est un problème d'asile politique. Ces gens viennent d'Irak, ajoute la ministre verte de l'environnement, où subsistent persécutions et conséquences lointaines de la guerre du Golfe. La question n'est donc pas une question d'intégration ».

Lundi, Vincent Peillon, porte-parole du PS, a profité de son point de presse hebdomadaire pour détailler la position des socialistes. Les naufragés kurdes doivent être traités, a-t-il indiqué, « avec respect et dignité » et les demandes d'asile doivent être examinées conformément à la loi Chevènement et à la convention de Genève. Mais, a prévenu le député de la Somme, « si l'émotion, aussi légitime que l'indignation et la colère suscitées par cette affaire, conduisaient à agir précipitamment et à contourner les propres lois que nous avons instituées, nous créerions un précédent fâcheux, dont personne ne maîtriserait les effets », avec, comme première conséquence, un encouragement au « trafic des personnes ».

Malgré ces précautions, le débat risquait de rebondir, mardi soir, au bureau national du PS. Pour Henri Emmanuelli, interrogé par *Le Monde*, les réfugiés kurdes « doivent être traités comme des victimes, des victimes de la misère et du contexte politique qu'on a créé au Moyen-Orient ». « Ils ressemblent bigrement aux damnés de la terre que la gauche a chantés pendant cent ans », observe-t-il. S'il « comprend qu'au nom

ni vastitas » pour les faire entrer.

De même, Marie-Noëlle Liemann, pour la Gauche socialiste, « n'imagine pas que la France des droits de l'homme les renvoie avec tout ce qu'ils ont subi ». « La France s'honorait en manifestant un grand mouvement d'humanité », a déclaré au *Monde* la députée européenne. Entre la droite qui fait parler son cœur et les « Français », comme dit M. Vaillant, qui s'interrogent, la voie est étroite

Daniel Cohn-Bendit chahuté à Lyon

Venu à Lyon, lundi 19 février, pour soutenir le candidat de la gauche plurielle, Gérard Collomb, et débattre de la culture, Daniel Cohn-Bendit s'est fait vivement chahuter par des militants de la cause des sans-papiers, choqués par les déclarations de François Hollande sur le sort des Kurdes échoués sur les côtes françaises. « Je n'aurais jamais fait ces déclarations, je suis pour qu'ils obtiennent le droit d'asile », a déclaré l'ancien adjoint au maire de Francfort. Devant l'insistance des militants, qui brandissaient des banderoles demandant la régularisation de tous les sans-papiers, Daniel Cohn-Bendit s'est énervé : « Vous instrumentalisez les Kurdes, mais vous n'en avez rien à cirer. Moi, à la mairie, en favorisant l'expression culturelle divergente, j'ai aidé à la reconnaissance des minorités comme les Kurdes. » – (Corresp.)

de la responsabilité, on ne puisse encourager toutes celles et tous ceux qui voudraient venir chez nous à le faire sans réserves », le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale demande un supplément d'humanité. « On serait mieux armé, assurément, si on avait une véritable politique de l'immigration », organisant les conditions et les durées de séjour tout en combattant les trafics de main-d'œuvre, alors que, sinon, ils risquent d'être « renvoyés car il n'y aura ni porte

pour le gouvernement. « Moi, j'essaie de me frayer un chemin, en gros, entre ce que dit M. Pasqua, qui ne m'apparaît pas très humain – "Renvoyez-les" – et puis M. Séguin ou M. Devedjian qui disent : "Accueillons-les, accueillons-les" », a curieusement glissé, dans l'émission « France Europe Express », le ministre de l'intérieur, M. Vaillant.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Une information judiciaire a été ouverte pour « mise en danger d'autrui »

Le parquet de Draguignan a ouvert, lundi 19 février, une information judiciaire contre X pour plusieurs chefs, dont « aide à l'entrée ou au séjour irrégulier en bande organisée », « mise en danger d'autrui » et « soumission de plusieurs personnes vulnérables à des conditions d'hébergement indignes », après l'arrivée des 908 Kurdes sur les côtes varoises. La « mise en danger d'autrui par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence » vise la non-organisation du sauvetage et l'abandon du navire. L'information, qui a pour objectif d'« identifier les auteurs et les commanditaires », a été confiée au juge Michel Dautun, de Draguignan.

L'examen du bâtiment risque de poser problème dans la mesure où le vraquier – un cargo de 880 tonnes fait pour transporter des marchandises en vrac –, remorqué samedi dans l'après-midi par la marine nationale, a sombré dans la nuit à une dizaine de kilomètres au sud des îles de Lerins, par 1 000 m de fond. Une première voie d'eau, signalée samedi à l'aube, avait été colmatée avant le remorquage de l'East Sea.

A Fréjus, les secouristes tentent d'améliorer les conditions d'hébergement des réfugiés

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

Baptisés « zone d'attente » par prurit juridique, les locaux du 21^e RIMA de Fréjus sont-ils autre chose qu'un camp de réfugiés ? La différence n'est pas seulement sémantique. La Croix-Rouge, qui a dû bricoler en quelques heures l'accueil de plus de 900 naufragés kurdes, samedi 17 février, en sait quelque chose. Ses 200 secouristes n'ont pas économisé leur peine pour rendre fonctionnels les grands bâtiments désaffectés de cette caserne où l'intendance de l'armée entreposait ses « subsistances ». Mais on ne règle pas en 48 heures la vie quotidienne d'un tel village-champignon. Lundi 19 février, plusieurs dizaines de résidents se sont réveillés de méchante humeur, et l'ont fait savoir.

La nuit avait été froide. Dans les trois grands dortoirs aux portes mal fermées, le système de chauffage avait eu le souffle court. Les couvertures aussi manquaient : « Les hommes ont laissé la leur à leurs

enfants, explique un témoin. Du coup, ils n'ont pas dormi ou très peu. » Au petit matin, la grogne s'est répandue aux quatre coins du camp, avant de revenir, dédoublée, devant les grilles d'entrée. Première manifestation au village : plus de 150 Kurdes – hommes, femmes et enfants – se sont rassemblés pour un sit-in de quelques minutes. Le froid, certes, était au centre des reproches, mais aussi les interminables files d'attente, la qualité des rations de nourriture, le nombre insuffisant des douches, le manque d'eau chaude, l'absence d'un médecin le soir à l'infirmerie, etc.

Message reçu : le reste de la journée a été consacré à combler ces lacunes. A midi, les réfugiés ont savouré leur premier repas chaud depuis leur arrivée sur la plage de Boulouris. La représentante de la Croix-Rouge, Martine Fiorello-Wassely, pouvait alors sortir au-devant de la presse : « La tension est terminée. » Dans l'après-midi, plusieurs semi-remorques ont pénétré dans l'enceinte :

tiens, un groupe électrogène ; tiens, cinq centrales de chauffage. Quelques camionnettes plus tard, le confort du camp de Fréjus avait gagné une petite étoile. A la nuit tombée, sur les lieux mêmes du sit-in, le préfet du Var, Daniel Canepa, se félicitait qu'on ait « apporté toutes les réponses aux questions concernant les conditions d'hébergement ». De plus, a-t-il précisé, « nous avons doublé le nombre des médecins, triplé celui des infirmières ».

« INQUIETS DU LENDEMAIN »

Si l'avis du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) vaut label en matière de camps de réfugiés, la visite de Manuel Jordao, représentant du HCR à Paris, a eu de quoi rassurer : « très bien, bon niveau », a sobrement commenté le fonctionnaire des Nations unies, après avoir passé plusieurs heures à l'intérieur. Le délégué du Croissant-Rouge du Kurdistan à Paris était plus nuancé sur la situation de ses compatriotes : « Ils ont besoin de beaucoup de choses, surtout des vêtements. Encore choqués par

ce qu'ils ont vécu, ils sont aussi inquiets du lendemain », a affirmé Aslan Husamettin, qui a assuré la Croix-Rouge française de l'entière collaboration de son organisation.

En l'espace de deux jours, Fréjus a fait des progrès dans son rôle de « camp de réfugiés ». Dans celui de « zone d'attente », il bat des records : plus de quarante fonctionnaires ont été réquisitionnés dans les préfectures du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône pour épauler la police des frontières dans l'établissement des dossiers administratifs. Les cadences sont infernales afin de respecter les délais légaux : en deux jours, les deux tiers des dossiers ont été remplis, puis transmis par fax au ministère de l'intérieur, qui a établi une navette avec celui des affaires étrangères. « Nous travaillons à flux tendus », dit le préfet. Il ajoute dans un soupir : « On espère en outre qu'il n'y aura pas de vices de forme. »

Jean-Jacques Bozonnet

Les avocats des associations comptent soulever de multiples nullités devant les juges de Draguignan

L'INCERTITUDE demeure sur le sort des 908 Kurdes de l'East-Sea. Placés depuis samedi 17 février en « zone d'attente », le temps pour les autorités de décider si elles leur accordent le statut de demandeurs d'asile ou de les renvoyer dans le pays d'où ils sont partis. En l'occurrence la Turquie, une solution qui n'est nullement exclue par le ministère de l'intérieur.

Mercredi matin, plusieurs dizaines de cars devaient acheminer les Kurdes au tribunal. Répartis par groupes de 43, ils devraient être présentés aux magistrats, qui tiendront, par roulement et toute la journée, dix audiences en même temps. Les

juges, saisis dans le cadre de la procédure « 35-quater » de l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers, devront dire s'il y a lieu de prolonger le placement en zone d'attente et apprécieront la validité des procédures.

Chaque décision étant rendue sur le champ, la journée de mercredi sera décisive. En effet, si les magistrats estimaient que les procédures sont entachées de nullités, comme le soutiennent plusieurs associations humanitaires, ils pourraient décider d'accorder le droit d'entrée sur le territoire français aux naufragés kurdes (*Le Monde* du 20 février). Dans le cas contraire, les magistrats autorisent le maintien en zone d'attente. Toute la difficulté réside dans la concomitance des audiences : il n'est pas impossible, en effet, que les décisions des magistrats soient contradictoires, et que certains réfugiés ressortent libres du tribunal tandis que d'autres soient ramenés au camp.

Les avocats des associations – des volontaires venus de Paris, de Lyon et de Toulouse – entendent soulever un nombre important de nullités. L'arrêté du préfet du Var d'abord, qui a créé une zone d'attente sur

mesure, leur paraît juridiquement bancal. « Considérant la nécessité d'accueillir temporairement les passagers du cargo East Sea échoué le 17 février sur les côtes de la commune de Saint-Raphaël », « une zone d'attente est créée » depuis « les zones de débarquement jusqu'aux lieux d'hébergement », indique le texte. Le préfet, Daniel Canepa, ne donne pas l'heure de la création de la zone, mais il est patent que des Kurdes avaient déjà mis le pied sur le sol français, ce qui aurait dû empêcher de les placer ensuite en zone d'attente.

COMPÉTENCE CONTESTÉE

Une analyse que réfute le ministère de l'intérieur, qui fait valoir que « dès qu'un étranger descend d'un avion, par exemple, il pose le pied sur le sol français. Ce n'est qu'ensuite, quand il demande l'asile, qu'on le transfère en zone d'attente ». Autre difficulté, « pour être opérationnel, un arrêté doit être publié, explique M^e Gérard Tcholakian, et ne prend effet que le lendemain. Pendant au moins toute la journée de samedi, la zone d'attente n'existait pas. » L'avocat fait également valoir que les exilés ont été conduits à une première caserne, puis à

une seconde, qu'« ils ont ainsi été privés de la liberté d'aller et venir », et que « ces transferts de force ne sont pas légaux ». Le Gisti (groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) et la Cimade ont, de toute façon, obtenu une douzaine de pouvoirs de Kurdes pour déposer des référés devant le tribunal administratif de Nice, afin de contester l'existence de la zone d'attente.

Les avocats estiment aussi que la préfecture du Var a accumulé les irrégularités. La police, selon une jurisprudence constante, doit notifier immédiatement à l'intéressé son placement en zone d'attente, ce qui lui ouvre quelques droits, notamment de consulter un médecin. Or, « beaucoup de Kurdes que j'ai pu interroger n'ont pas reçu tout de suite un papier, explique Elisabeth Grimani, de la Cimade, l'une des trois personnes qui a pu entrer dans le camp. Les uns ont des notifications du 17, d'autres du 18 ou du 19 février, c'est un travail impossible que les préfectures se sont mis sur le dos ».

Enfin, les associations contestent la compétence de la cinquantaine de fonctionnaires des préfectures, appelés en renfort pour entendre les nau-

fragés. Ils font valoir que les audiences doivent être réalisées par des fonctionnaires des affaires étrangères, habituellement de la Daf (division asile frontières). Tous les dossiers examinés samedi et dimanche risquent ainsi de poser problème. Ce n'est que lundi que six membres de l'Ofpra, qui dépend bien des affaires étrangères, sont arrivés sur place pour ces audiences.

Si tout ou partie des procédures étaient validées par les juges judiciaires, les autorités françaises auront un nouveau délai de réflexion. Le ministère de l'intérieur devra alors trancher, « au cas par cas ». Plusieurs dossiers sont déjà sur le bureau des ministres concernés. Mais si rien n'est encore décidé, les autorités françaises ne se ferment nullement la possibilité de renvoyer les Kurdes. Dans ce cas, ce n'est pas le pays dont ils sont originaires qui serait sollicité (l'Irak) mais le pays d'où ils sont partis, la Turquie. « Les Kurdes irakiens ne sont pas maltraités en Turquie », fait-on valoir au ministère de l'intérieur.

Franck Johannès et Cécile Prieur

Formation linguistique

L'anglais à Oxford Bristol Cambridge
Londres Dublin Boston Sydney
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. OISE offre des écoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.

Informations et inscriptions
0825 00 10 70 www.oise.net

OISE

Des rencontres secrètes entre M. Mitterrand et M. Pasqua ont été organisées, entre 1991 et 1993, par Alfred Sirven

Ces entrevues avaient lieu dans une propriété des Yvelines appartenant au groupe Elf

Pendant deux ans, Alfred Sirven, le personnage central de l'affaire Elf, a organisé des rencontres secrètes entre le président François Mitterrand

et Charles Pasqua. Une vaste propriété des Yvelines, rachetée par le groupe pétrolier à Laurent Raillard, un proche de l'ancien président, ont

abrité ces entrevues. M. Pasqua, interrogé par *Le Monde*, a précisé que ces entretiens avaient toujours lieu « en tête-à-tête ».

LA CONFIDENCE remonte au 16 octobre 2000, et semble avoir été livrée par hasard. Recueillie par les policiers de la brigade financière plusieurs mois avant l'interpellation d'Alfred Sirven aux Philippines, elle éclaire le rôle que jouait, au temps de sa splendeur, le directeur chargé des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine, aux confins du pouvoir, de l'influence et des affaires. Selon le témoignage du docteur Laurent Raillard, qui fut l'un des familiers de François Mitterrand et l'un des membres actifs du « réseau » constitué par M. Sirven, ce dernier organisa, entre 1991 et 1993, plusieurs rencontres secrètes entre le président de la République d'alors et Charles Pasqua.

Ces entrevues – dont M. Pasqua a confirmé au *Monde* l'existence – ont eu lieu dans une vaste propriété de Louveciennes (Yvelines), commune résidentielle située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Paris. Entourée d'un parc de trois hectares, la résidence, qui incluait une vaste demeure de deux étages et un pavillon de gardien, avait été acquise par le groupe Elf dans des conditions qui ont attiré l'attention dès 1996, alors que l'enquête sur les détournements au préjudice du groupe pétrolier n'en était qu'à ses débuts. Lui-même ancien propriétaire du domaine, M. Raillard avait dû reconnaître qu'il l'avait vendue à la compagnie pétrolière – au prix de 18 millions de francs – alors qu'il continuait d'en disposer librement, Elf prenant en charge l'ensemble des frais d'entretien et des factures de la propriété.

La découverte de ce curieux investissement avait entraîné la mise en examen de M. Raillard, le 31 mai 1996, pour « recel d'abus de confiance ». Le radiologue en retraite, partenaire de golf attiré de François Mitterrand, expliquait alors que les dirigeants d'Elf lui avaient proposé de racheter sa résidence afin d'y organiser « des réceptions discrètes ». Mais il n'évoquait encore que des visites de

« dirigeants étrangers ». Entre septembre 1991 et septembre 1993, assurait-il devant le juge Eva Joly, la fréquence de ces réceptions confidentielles avait augmenté jusqu'à atteindre « une moyenne de quatre réceptions par mois ». Assurant avoir « vu à plusieurs reprises des Africains ou des représentants de pays arabes ou des pays de l'Est », il désuait alors que « ces réunions étaient plutôt tournées vers le pétrole ». Ses dernières déclarations semblent attester que d'autres visi-

qu'aucun « sujet africain » ni « aucune affaire économique ou industrielle » n'avaient été abordés durant leurs conversations. En tout état de cause, M. Pasqua affirme avoir ignoré qu'Alfred Sirven était l'organisateur de ces rencontres et que celles-ci avaient lieu dans une propriété du groupe Elf. L'ancien ministre n'y était accompagné que de son homme de confiance, l'ancien policier Daniel Léandri.

Les entretiens, dit-il, « se sont tou-

Des salaires occultes versés en Suisse

De juin 1990 à avril 1993, Laurent Raillard fut rémunéré, sur un compte suisse, par Elf-Aquitaine International (EAI), à hauteur de 50 000 francs mensuels. D'autres proches de François Mitterrand, dont le publicitaire André Magnus ou les dirigeants du magazine *Globe-Hebdo* ont bénéficié, à la même période, de semblables faveurs dispensées sur l'ordre d'Alfred Sirven. La liste des « consultants » incluait aussi plusieurs proches de Charles Pasqua : les anciens policiers François Antona et Daniel Léandri, le conseiller général (RPR) de l'Aisne Antoine Pagni, l'ex-épouse du dirigeant du député européen (RPF) William Abitbol, ou l'épouse de l'actuel directeur de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine, Jean-Marie de Morant. Mis en examen, tous ont assuré avoir effectivement travaillé pour le groupe Elf.

teurs furent reçus à Louveciennes.

« Le président de la République souhaitait s'entretenir avec moi de différents sujets, a indiqué au *Monde* Charles Pasqua. Il me faisait de longs exposés de géopolitique et me disait à l'occasion tout le mal qu'il pensait de ses propres amis... Je l'approuvais, bien sûr ! » Ministre de l'intérieur dans le gouvernement de Jacques Chirac sous la première cohabitation (1986-1988), M. Pasqua assure avoir entretenu, depuis, « des relations particulières avec François Mitterrand ». Il indique que ses entretiens avec l'ancien chef de l'Etat – décédé en 1996 – avaient suivi l'envoi d'une « note manuscrite personnelle » adressée à M. Mitterrand, dans laquelle il lui rapportait « des informations sur d'éventuelles menaces terroristes ». « Il m'avait répondu de la même façon et c'est dans ce contexte que nous nous sommes rencontrés », a précisé l'ancien ministre, indiquant

jours tenus en tête-à-tête », estimant leur nombre à « deux ou trois ». Certains témoins – proches de M. Pasqua et de M. Mitterrand – font état d'entrevues furent plus nombreuses. Interrogé par *Le Monde*, M. Raillard évoque, pour sa part, « une série de rendez-vous secrets » dont le nombre fut « sans doute supérieur à trois fois ». « Je n'assistais pas à ces conversations, indique M. Raillard, aujourd'hui âgé de 75 ans. Les choses se passaient entre M. Sirven et ces gens-là. Moi, je m'occupais uniquement du repas, du vin et de l'accueil. Je n'avais pas d'autre rôle. »

Bien avant l'évocation des rendez-vous de Louveciennes, l'enquête avait dévoilé qu'à l'instar de l'autre témoin muet de ces rencontres, M. Léandri, l'ancien radiologue avait compté parmi les salariés occultes d'Elf-Aquitaine International (EAI), filiale genevoise alors présidée par Alfred Sirven et utilisée

par lui pour entretenir ses réseaux d'influence personnels.

Indiquant avoir connu M. Sirven en 1985, soit quatre ans avant son arrivée à Elf, M. Pasqua le décrit comme « un homme qui aimait maintenir des contacts et qui se donnait volontiers de l'importance ». Au cours d'un interrogatoire du 16 juillet 1997, l'ancien PDG du groupe pétrolier, Loïk Le Floch-Prigent avait, quant à lui, déclaré : « J'imaginai bien que M. Sirven faisait du lobbying politique. Cela ne m'étonne pas. Dans tous les grands groupes, ce lobbying existe. » D'autres personnalités politiques ont-elles été reçues sur son ordre par M. Raillard ? « Je ne peux pas violer les secrets de ces gens, répond ce dernier. Ce serait indiscret. »

La discrétion, de fait, fut la règle à Louveciennes, à partir du rachat par Elf de la propriété. D'importants travaux furent entrepris dès l'été 1991. Le mur d'enceinte, long de 270 mètres, fut surélevé afin de préserver les visiteurs des regards extérieurs. La facture – 2,1 millions de francs – fut acquittée par Elf. Les portails des deux entrées du domaine furent restaurés et « sécurisés » par des spécialistes. L'un d'eux avait relaté, dès 1996, les conditions étranges dans lesquelles il avait été sollicité. Conduit sur place en voiture sans que le lieu des travaux lui ait été précisé à l'avance, ce dirigeant d'une société de sécurité parisienne avait relaté avoir aperçu des policiers dans le parc, et s'être entendu dire « qu'il s'agissait d'une mission très confidentielle car le propriétaire de la maison était un ami intime de M. Mitterrand ». « Il m'avait été indiqué ensuite, poursuivait-il, que M. Mitterrand venait souvent le week-end dans cette propriété [...] pour savoir quel type de protection je devais prévoir. » Ce témoignage, recueilli durant les premiers mois de ce qui allait devenir « l'affaire Elf », avait été oublié depuis lors. Il fait désormais partie des nombreux sujets sur lesquels M. Sirven pourrait être questionné par les juges.

Hervé Gattegno

Le comité national d'évaluation s'alarme du manque de candidats dans les IUFM

La politique de recrutement des enseignants critiquée

DISCRET pourvoyeur de rapports sur les établissements d'enseignement supérieur depuis une quinzaine d'années, le comité national d'évaluation (CNE) est sorti de sa réserve, lundi 19 février, pour alimenter la réflexion sur l'évolution des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Les annonces du ministre de l'éducation, Jack Lang sont toujours attendues sur le sujet dans les jours prochains.

S'il reconnaît que « les IUFM ont rempli les missions pour lesquelles ils ont été créés », le CNE alerte les responsables politiques sur les risques qu'encourt désormais la formation des maîtres. Jusqu'en 1996, les IUFM ont attiré de nombreux candidats, permettant une sélection de qualité. « La situation aujourd'hui est tendue », prévient Gilles Bertrand, le président du CNE. Les disciplines professionnelles et technologiques sont touchées par un « tarissement dramatique » de candidats, les disciplines scientifiques (physique et mathématiques) connaissent un « ralentissement très net » ; cette situation pourrait se révéler « inquiétante pour le devenir du système éducatif ». Elle intervient en effet alors que l'éducation nationale doit recruter 185000 enseignants d'ici à 2006.

PÉNURIE POUR REPRISE

Reprise économique qui précipite les jeunes diplômés dans le secteur privé ; rejet massif du métier enseignant, réputé difficile, chez les étudiants ; baisse des effectifs dans les filières scientifiques depuis plusieurs années : les raisons de la pénurie sont connues. Les solutions pour y remédier aussi. Le CNE préconise un recours à la validation des acquis professionnels pour permettre à des salariés d'intégrer les lycées professionnels, les plus « en péril », selon lui. Il propose aussi de puiser dans le vivier des titulaires de licences professionnelles et demande le rétablissement des allocations d'études destinées à attirer des étudiants et progressivement aban-

données à partir du milieu des années 90 devant la pléthore de candidats. Le comité réclame enfin, de la part du gouvernement, « un message fort sur le métier d'enseignant ». Le pilote doit lui redonner un sens, à l'heure où ce métier est confronté à une mer forte et agitée », plaide M. Bertrand.

Condamnant explicitement la politique de recrutement du ministère, le CNE regrette que le passage par l'IUFM ne soit plus la seule voie d'entrée dans le métier : « Il faut cesser de recruter en catastrophe à chaque rentrée en recourant aux contractuels dans le second degré et aux étudiants reçus sur les listes complémentaires dans le premier degré ». Au mieux, ces enseignants n'accèdent à la formation qu'après avoir passé une année entière devant une classe.

Mais les experts du CNE ne s'inquiètent pas seulement de la reconstitution d'un vivier de qualité. Ils confirment quelques unes des hypothèses évoquées ces dernières années pour améliorer la formation des maîtres ; propositions sur lesquelles M. Lang est particulièrement attendu. Ainsi, sur les concours de recrutement, M. Bertrand estime qu'« ils devraient accentuer leur visée professionnelle ». Par la suite, la formation devrait distiller « une pédagogie plus proche des pratiques de la formation des adultes ». Les formateurs de terrain devraient donc être considérés comme des acteurs à part entière de la formation et non plus comme des « prestataires » de services. Un « accompagnement » sur les trois premières années d'exercice devrait compléter le dispositif.

Si la plupart des recommandations du CNE s'apparentent à des positions de principe, cette dernière proposition est l'une des plus coûteuses. Le CNE demande donc aux pouvoirs publics « de prendre la mesure des enjeux en dégageant les moyens organisationnels adaptés à la situation ». Réponse dans quelques jours.

Stéphanie Le Bars

L'augmentation de l'espérance de vie marque le pas

LA HAUSSE CONTINUE de l'espérance de vie, c'est fini ! Ou presque, comme le montrent des chercheurs en santé publique de Chicago et de Paris, dans un article publié, vendredi 23 février, par l'hebdomadaire scientifique américain *Science*. « A moins d'agir sur les processus de vieillissement eux-mêmes, on ne peut espérer voir augmenter la longévité au XXI^e siècle comme cela a été le cas au cours du XX^e siècle dans les pays développés », insiste Aline Désesquelles, de l'Institut national des études démographiques, signataire de l'article.

Ce pessimisme – ou optimisme, selon que le grand âge effraie ou non – est lié au fait que l'espérance de vie à la naissance est un chiffre théorique moyen, qui se déduit de l'intégration de la mortalité à chaque âge. Le plus grand bond en avant en la matière a été permis par la réduction de la mortalité infantile, les progrès de l'hygiène privée et publique et la lutte contre les infections : l'espérance de vie est passée de 48,9 ans en 1900 aux Etats-Unis à 79 ans en 1995. « Depuis les années 1970, l'accroissement de la

longévité chez les femmes en France est plus lent et est lié essentiellement à l'augmentation de la survie après soixante ans », poursuit la chercheuse.

Mais les résultats du passé ne peuvent permettre de prédire avec précision quelle sera la longévité dans les années à venir. En effet, il suffisait, au début du siècle, de baisser la mortalité de 4,1 % à chaque âge pour augmenter d'une année l'espérance de vie. Aujourd'hui, c'est de 9,1 % qu'il faut réduire la mortalité à chaque âge pour augmenter la longévité de 80 à 81 ans.

LA QUALITÉ, PLUS QUE LA DURÉE

La durée de vie continue cependant à augmenter, mais plus doucement. Prenant en compte la vitesse du déclin de la mortalité à chaque âge et son ralentissement, les démographes calculent que « les femmes devraient atteindre, pour 50 % d'entre elles, l'âge de 85 ans en 2033 en France, en 2035 au Japon et en 2182 aux Etats-Unis ». Atteindre 100 ans d'espérance de vie moyenne supposerait de réduire à zéro la

mortalité à tous les âges avant 85 ans, ce qui est totalement irréaliste.

A l'époque où les progrès médicaux sont médiatisés à l'extrême, les chercheurs verraient d'un mauvais œil l'espérance de vie diminuer du fait de la résurgence des maladies infectieuses, de troubles politiques et sociaux ou de catastrophes naturelles. C'est pourtant un risque important. Le changement de style de vie, les progrès chirurgicaux, les retombées du génie génétique ne peuvent augmenter la survie que très progressivement, de quelques jours ou semaines chaque année. Le seul moyen d'augmenter de vingt ou trente ans la durée de vie ne pourrait provenir que d'une action directe sur les processus du vieillissement. C'est possible, mais les résultats actuels des recherches ne permettent pas d'avancer le moindre pronostic. Les auteurs concluent qu'il est plus sûr d'investir dans une amélioration de la qualité de la vie que de sa durée...

Elisabeth Bursaux

L'Eglise catholique dévoile ses difficultés financières

L'ÉGLISE n'est jamais très loquace sur ses comptes financiers. A l'occasion du lancement annuel du Denier de l'Eglise, mercredi 14 février, elle a levé un coin du voile devant la presse. Si la situation financière des 95 diocèses de France n'est pas catastrophique, l'Eglise catholique peine de plus en plus à ajuster ses ressources à ses nouveaux besoins, par exemple en matière de communication ou d'animation pastorale. Ainsi recrute-t-elle de plus en plus souvent de permanents laïcs rémunérés pour assurer la catéchèse des enfants, les aumôneries de lycées, d'hôpitaux, de prisons, les célébrations d'obsèques religieuses, etc.

Elle entend d'abord rectifier les idées fausses : « Nous ne touchons aucun argent de l'Etat, ni du Vatican », plaide Mgr Hubert Barbier, archevêque de Bourges et président du comité financier de la Conférence des évêques de France,

la seule exception valant pour les diocèses concordataires (Moselle, Alsace) et pour la Guyane. L'Eglise dispose d'un riche patrimoine immobilier ? « Pure illusion », répond son grand argentier. Les diocèses ne peuvent avoir d'immenses de rapport, et leur parc immobilier est « source de dépenses considérables d'entretien, de réfection, d'imposition ». Rappelons que les églises et les bâtiments qui existaient avant la loi de séparation de 1905 sont la propriété de la commune ou de l'Etat (cathédrales) et que tout ce qui a été construit depuis cette date est à la charge des paroisses et des diocèses.

1,13 MILLIARD DE FRANCS COLLECTÉS

Pour couvrir ses frais, puis les traitements, salaires et charges de prêtres et de laïcs permanents, l'Eglise en France ne peut donc compter que sur la générosité de ses fidèles. La collecte annuelle du

Denier de l'Eglise a rapporté 1,13 milliard de francs en 1999, soit une baisse en francs constants de 1 % par an depuis dix ans. La même année, le nombre des donateurs était de 1 750 000, contre 1 800 000 en 1995. La somme versée par le cotisant était en 1999 de 650 francs. La tendance est également à la baisse pour les honoraires de messe, qui ont rapporté 391 millions de francs en 1999, contre 404 millions en 1995.

Pourtant, les frais de collecte sont calculés au plus juste : 3 %, compte tenu de l'important bénévolat d'Eglise. Et les traitements sont plus chiches encore. S'ils sont logés, les prêtres et les évêques disposent de revenus s'établissant entre 4 800 et 6 000 francs par mois. La France comptait, en l'an 2000, 19 000 prêtres diocésains, contre 22 000 en 1995. Elle compte aussi 2 500 animateurs rémunérés, dont les salaires varient entre

un demi-SMIC et 8 750 francs brut par mois.

Grâce à la solidarité entre diocèses riches et diocèses pauvres, l'Eglise catholique boucle son budget, mais la plupart des indices ne l'inclinent guère à l'optimisme. Dans la tranche des 30-40 ans, les donateurs sont très peu nombreux. L'éclatement des familles est un facteur aggravant. L'Eglise n'est guère tentée par des opérations grand public, dont le résultat dans le passé n'a pas été convaincant. Elle persiste aussi à ne pas vouloir facturer les services qu'elle rend, se contentant seulement de la vérité sur les coûts. Grâce au travail de proximité des collecteurs, les diocèses arrivent à joindre les deux bouts, mais le manque d'audace et les budgets toujours serrés risquent de conforter l'image d'une Eglise vieillissante et peu en phase avec la société.

Henri Tincq

APPEL D'OFFRE JUDICIAIRE

UN IMMEUBLE

entièrement rénové, à usage de

BUREAUX (partiellement loué) sis 93, Rue Royale à Bruxelles (Belgique)

RC + 8 + 2 sous-sols

Surface utile 3693 m²

Archives 175 m²

Nombre de parkings 36

Les offres qui pourront porter soit sur l'immeuble lui-même, soit sur la société qui le possède (la SA RUE ROYALE) doivent être remises au plus tard

Le Mercredi 14 Mars 2001 à 17 heures,

entre les mains de la SCP BEGO, VAN, KEMMEL, Huissiers audienciers du Tribunal de Commerce de Paris, 1, Quai de Corse - 75004 Paris

Les conditions de remises des offres et de visites peuvent être obtenues sur demande adressée au plus tard le **9 Mars 2001 à Maîtres Jean-Claude PIERRE et Didier COURTOUX, 211 Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris**

DISPARITIONS

William Masters

Un physiologiste de la sexualité humaine

LE SEXOLOGUE et gynécologue obstétricien américain William Masters est mort vendredi 16 février dans un hôpital de l'Arizona à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Selon le porte-parole du centre médical de Tucson, il était en « phase terminale » de la maladie de Parkinson. Avec Virginia Johnson, qu'il avait épousée en 1971, il avait été à l'origine de travaux originaux et controversés qui, à partir de la fin des années 60, devaient bouleverser la compréhension de la physiologie, normale et pathologique, des relations sexuelles dans l'espèce humaine. Il restera à ce titre l'une des figures marquantes de l'histoire de cette discipline toujours en marge de l'institution médicale qu'est la sexologie.

Né le 27 décembre 1915 à Cleveland (Ohio), Williams Masters avait fait ses études médicales à l'université de Rochester (New York) avant de s'établir à l'université de Saint-Louis (Missouri), où il fit la connaissance de Virginia Johnson. C'est là qu'il créa un institut qui devait acquérir une réputation internationale en matière de sexologie. A partir des années 50, Masters et Johnson devaient mettre au point, avec un courage certain compte tenu du caractère puritain des Etats-Unis d'alors, des travaux visant à définir l'ensemble des mécanismes physiologiques impliqués dans les rapports sexuels. « Grâce à une extraordinaire audace de laboratoire, à l'aide d'une monitarisation de l'activité cérébrale, de l'activité myotonique pelvienne, des modulations sécrétoires génitales, des modifications tinctoriales des muqueuses, grâce à la loupe du coloscope (...), Masters et Johnson obtinrent des documents révolutionnaires », écrivait, en 1972, le docteur Pierre Simon dans son célèbre Rapport sur le comportement sexuel des Français (Éditions René Julliard et Pierre Charron).

Après onze ans de recherches menées grâce à des couples volontaires, les résultats des deux sexologues américains devaient notamment conduire à une remise en cause magistrale des conceptions en vigueur,

pour partie inspirées des théories freudiennes. Leur description clinique, pour la première fois pendant l'acte sexuel, du clitoris, du vagin, de l'utérus, de l'appareil extra-génital féminin mais aussi celle des organes masculins tout comme les réponses sexuelles pendant la grossesse et le troisième âge avaient ouvert des chapitres nouveaux à la connaissance de la sexualité. Ces travaux avaient eu entre autres conséquences de détruire le mythe du clitoris homologue du pénis masculin et de décrire l'orgasme féminin comme la résultante de trois zones d'influence : physiologique, psychologique et sociologique.

Résumant leurs travaux et quoique très technique, leur premier ouvrage, *Human Sexual Response* (Les Réactions sexuelles, 1966), connut un succès considérable et leur conféra un renommée internationale. Ils mirent alors au point une méthode à la fois originale, efficace et coûteuse de thérapie sexuelle fondée sur la prise en charge conjointe et multidisciplinaire des deux membres du couple pendant une quinzaine de jours. Le Masters and Johnson Institute vint ainsi en aide durant de longues années à de nombreux patients. Les deux sexologues publièrent par la suite d'autres ouvrages de thérapie sexuelle. En 1988, ils furent à l'origine d'une vive controverse lorsqu'ils conclurent, à partir d'une étude menée sur 800 personnes, que près de trois millions d'Américains étaient, selon toute vraisemblance, contaminés par le virus du sida (Le Monde des 9 et 10 mars 1988).

« L'introduction des découvertes de ces deux sexologues et leur application dans la médecine française laissent entrevoir une fois encore la nécessité de former des médecins aux problèmes de la relation médecin-malade, les thérapeutes devant être susceptibles de ne pas projeter leurs propres problèmes sur leurs malades », écrivait, en 1972, le docteur Simon. Près de vingt années plus tard, le diagnostic n'a rien perdu de son acuité.

Jean-Yves Nau

Stanley Kramer

Producteur puis réalisateur

STANLEY KRAMER est mort lundi 19 février. Il fut l'un des producteurs américains les plus en vue dans les années 1950 avant de passer à la réalisation, où il devint le spécialiste des sujets de société traités à la mode hollywoodienne. Emphatiques et didactiques, ses films s'inscrivent désormais davantage dans une histoire des mœurs américaines que dans l'histoire du cinéma.

Né en 1913 à New York, Kramer avait été embauché en 1933 par la MGM pour y travailler comme monteur. Il devint producteur en 1942 sur *The Moon and Six Pence*, d'Albert Lewin avant d'enchaîner sur *The Men* (1950), de Fred Zinneman, *Cyrano de Bergerac* (1950), de Michael Gordon et *Le Train sifflera trois fois* (1952), une allégorie du maccarthysme transposée dans l'Ouest américain signée Fred Zinneman, avec Gary Cooper. Kramer produira une quinzaine de films sur une période de treize ans, dont la plupart, à l'exception d'*Ouragan sur le Caine* (1954), d'Edward Dmytryk, avec Humphrey Bogart, échouèrent au box-office. La décision de la Columbia de rompre son contrat avec Kramer poussa sans doute ce dernier à passer à la réalisation. *La Chaîne* (1958) avait le mérite de traiter un tabou racial entre un prisonnier noir et un prisonnier blanc contraints de s'enfuir et de rester ensemble. *Le Dernier Rivage* (1961) montrait une ville déserte défigurée par une explosion atomique. *Jugement à Nuremberg* (1961) traitait de l'interprétation remarquable de Spencer Tracy et de Marlène Dietrich mais se perdait dans une vision démonstrative des criminels de guerre nazis. *Devine qui vient dîner ce soir* (1967), le film le plus célèbre de Kramer, avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn et Sidney Poitier, s'attaque à la question d'un mariage mixte entre une Blanche et un Noir. Destiné lui aussi à briser des tabous, manifestement inscrit dans l'esprit du mouvement des droits civiques, *Devine qui vient dîner ce*

soir était l'une des premières grandes productions hollywoodiennes à donner une place importante à l'homme, longtemps invisible : le Noir américain. Pourtant, en montrant un cadre noir américain affable, intelligent, parfaitement éduqué, fin, drôle, séduisant, Kramer mettait davantage en scène un superman, un homme blanc idéal, et donc improbable, dont le seul signe particulier aurait été la couleur de peau. La fin de carrière de Kramer est marquée par des films encore plus improbables, comme *R. P. M.* (1970) sur les révoltes étudiantes ou *La Théorie des dominos* (1977), un thriller politique peu crédible où Gene Hackmann était recruté par une organisation spécialisée dans les assassinats politiques. Seul *C'est un monde fou, fou, fou* (1963), une comédie très réussie sur un groupe d'individus partis à la recherche d'un improbable trésor, a gardé toute sa force grâce à une direction d'acteurs impeccable et une maîtrise réelle d'une histoire délirante sur la cupidité et le cynisme.

Samuel Blumenfeld

■ HELEN VITA, chanteuse et comédienne allemande, est morte vendredi 17 février dans un hôpital berlinois à l'âge de soixante-douze ans. Spécialisée dans la chanson insolente, elle avait aussi joué dans quelque soixante films, pour le cinéma ou la télévision, dont *Lili Marleen* (1981) et *Berlin Alexander Platz* (1980) de Rainer Werner Fassbinder. Née à Munich le 7 août 1928, Helen Vita a vécu les premières années de sa vie en Bavière et en Suisse, dans une famille musicienne, entourée de son père, violoniste, et de sa mère, violoncelliste. En 1942, elle entre au conservatoire de Genève. Après la seconde guerre mondiale, Helen Vita s'installe pour quelques années à Paris, où elle fait ses débuts au théâtre et ses premières apparitions au cinéma. Elle se rend ensuite successivement à Zurich, Munich et Berlin, où elle poursuit sa carrière théâtrale tout en se lançant dans la chanson de cabaret. Dans les années 1960, elle sort ses premiers disques, dont, en 1966, « Les Chansons les plus insolentes de la vieille France », qui lui valent un gros succès et le prix de la critique allemande. Helen Vita était également connue pour son interprétation de chansons des années 1920 et 1930, notamment des textes de l'écrivain allemand Kurt Tucholsky et de l'auteur dramatique Bertolt Brecht.

■ FRANK GILBRETH qui avait écrit avec sa sœur Ernestine *Treize à la douzaine* (Gallimard Jeunesse, « Folio Junior »), un best-seller dans les années 1950 mais toujours réédité depuis, est mort le 19 février à Charleston (Caroline du Sud), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était l'auteur de nombreux autres romans et avait fait carrière comme éditorialiste au journal *The Post and Courier*, de Charleston, dont il était aussi l'un des vice-présidents. *Treize à la douzaine*, dont fut tiré un film avec Mirna Loy et Clifton Web, racontait l'enfance de l'auteur, le cinquième d'une famille de douze, six filles et six garçons, tous roux et menés à la baguette dans un joyeux chaos par des parents particulièrement organisés et efficaces, appliquant à leur famille les règles observées dans leur profession : le père et la mère étaient ingénieurs et dirigeaient une entreprise familiale de construction.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 18 février sont publiés :

● **Épargne** : une loi sur l'épargne salariale.

● **Réchauffement climatique** : une loi tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique la qualité de priorité nationale et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

● **Financement politiques** : deux décisions de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques portant agrément d'association de financement d'un parti ou d'une organisation politique.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– En attendant que tes hauts faits te portent en première page...

Très bon dix-huitième anniversaire,

Alexandre.

Papa, maman, Jean-Patrice, Dan, PIUS PP. 13, Jean-Philippe.

Céline

à vingt ans,

Le Monde salue l'événement, ses parents le fêtent.

Heureux anniversaire à notre fille chérie.

Evelyne et Jean-Claude.

– Hallo,

Elsa,

aus Madrid,

mein kleines Nilpferdchen, zu deinem Geburtstag wünsche ich dir alles Liebe und Gute.

Viele Grüsse und Küsse von deinem alten « Naorn ».

Wolfgang.

Décès

– Charles Abitbol,

son époux,

Irene Abitbol-Psamaras,

Tassos Psamaras,

Sarah-Antigone,

Michèle Abitbol-Lasry,

François Lasry,

Alice, Raphaël, Maxime,

Judith Abitbol,

ses enfants et petits-enfants,

Gilbert Guez,

André et Sylvia Guez,

Max et Colette Guez,

et leurs enfants,

ses frères, belles-sœurs et neveux,

Léonara de Guzman,

qui l'a accompagnée jusqu'à la fin,

Les familles parentes et alliées,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Esther Liliane ABITBOL,

née GUEZ,

survenu le 17 février 2001.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 février 2001, à 16 heures.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

La famille tient à remercier le docteur Jean-François Bessac, ainsi que toute l'équipe de l'HAD de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne, pour leur admirable soutien.

19, rue de Rémusat,

75016 Paris.

– M^{me} Danièle Darrouzet,

son épouse,

Les familles Courties, d'Avout, Soulié,

Watin, Balan, Delbende,

Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Bernard DARROUZET,

ancien élève de l'ENS,

agréé de lettres,

ancien professeur au lycée Louis-le-Grand,

survenu, à l'âge de quatre-vingts ans, le 18 février 2001.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 21 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Guénolé, à Concarneau.

29, rue Malakoff,

29900 Concarneau.

– Anne-Marie et Francis Imbert,

Sanda et Pierre-Henri Imbert,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Henri-François IMBERT,

professeur des Universités,

survenu le 15 février 2001, à Montfermeil, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 22 février, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil, à 14 h 30, suivies de l'inhumation le même jour, à 15 h 30, au cimetière nouveau de Montfermeil.

1, allée des Maisonnettes-Prolongée,

93220 Gagny.

1, place Brant,

67000 Strasbourg.

– M. et M^{me} Daniel Froment,M^{me} Corinne Froment,

M. Sébastien Froment,

M^{lles} Anne et Hélène Marquant,M^{me} Luce Laot,M. et M^{me} Patrick Thurninger,M. et M^{me} Paul Berche,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert MARQUANT,

chevalier de la Légion d'honneur,

médaillé de la Résistance,

officier dans l'ordre du Mérite

de la République fédérale allemande,

survenu le 14 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Fontenay-le-Fleury, le 19 février.

16, place des Quinconces,

78960 Voisins-le-Bretonneux.

– M^{me} Anne-Marie Finkelstein,

son épouse,

M. Cyril Rojinsky,

son fils,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Anatole ROJINSKY,

commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 février 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 février, à 10 heures, en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexis-Newsky, 12, rue Daru, Paris-8^e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux.

82, rue Notre-Dame-des-Champs,

75006 Paris.

– Les familles Titah, Zerizer et Messadi,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Khira TITAH,

née BENTOUMI,

d'Aubervilliers,

épouse, mère, sœur et belle-mère.

La levée du corps aura lieu le mercredi 21 février 2001, à 14 heures, à l'hôpital Jean-Verdier, Bondy (Seine-Saint-Denis).

– Le directeur

Et les personnels

du Laboratoire d'étude des transferts

en hydrologie et environnement de

Grenoble,

ont la grande tristesse de faire part du

décès de leur collègue,

Jean-Louis THONY,

enseignant à l'Université Joseph-Fourier,

chercheur au Laboratoire,

survenu le 16 février 2001,

et s'associent à la douleur de sa famille.

– Hélène Wilf,

son épouse,

Richard et Marina,

Irmine et Serge,

ses enfants,

Ginette Isbitsky,

sa sœur,

David, Jonathan, Ilan et Mickaël,

ses petits-enfants,

Ses belles-sœurs et beaux-frères Kopf

et Distel,

annoncent le décès de

Max WILF.

Nous nous retrouverons jeudi 22 février 2001, à 11 heures, au cimetière de Bagneux (porte principale).

Remerciements

– Clairette Boulongne,

et sa famille,

remercient tous ceux qui ont manifesté

leur sympathie à l'occasion du décès de

Yves-Pierre BOULONGNE,

survenu le 25 janvier 2001.

Anniversaires de décès

– In memoriam.

Roland CAHEN,

15 mars 1914 - 20 février 1998.

« J'étais assis chantant au pied de Michaël. »

G. de Nerval.

Voici neuf ans, le 21 février 1992, prenait son envol la grande âme socratique de

Jean RICHER,

professeur émérite de l'université de Nice.

L'œuvre fondatrice inspirée convoque ses plus fervents continuateurs.

Soutenances de thèse

– Carole Riegel a soutenu avec succès, le mardi 13 février 2001, à l'université de Paris-IV - Sorbonne, une thèse de doctorat en géographie humaine intitulée : « Développement et navigation traditionnelle en Indonésie : navires et réseaux Bugis ».

Le jury, composé de MM. les professeurs Jean-Claude Maillard (Michel-de-Montaigne - Bordeaux-III, président du jury), François Doumenge (directeur du Musée océanographique de Monaco), Christian Huetz de Lemps (Sorbonne-Paris-IV) et Olivier Sevin (Sorbonne-Paris-IV), lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations à l'unanimité.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 22 février, à 20 h 30 : « Débat sur le militantisme », avec M. Casadessus et J.-M. Rosenfeld, auteur de *Je poursuis le chemin* (Ed. de l'Amandier). Tél. : 01-42-71-68-19.– CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS. Ouverture de sa nouvelle salle multimédia : stages d'initiation à l'informatique et à Internet, atelier sur Internet, cybercafé. Programme détaillé : 01-53-20-52-52. 119, rue La Fayette, Paris-10^e.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

Les désordres de la planète

Nouveau siècle, nouveaux conflits, par **Ignacio Ramonet**. ■ Le bouclier antimissile de Washington, par **Paul-Marie de La Gorce**. ■ L'armée russe au pied du mur, par **Vicken Cheterian**. ■ Grandeur et déclin du tiers-monde, par **Immanuel Wallerstein**. ■ Ce que la France doit faire dans le monde, par **Hubert Védrine**. ■ Révolution à Belgrade, par **Paul-Marie de La Gorce**. ■ Au Kosovo, la revanche des modérés, par **Jean-Arnault Dérens**. ■ Tchétchénie, miroir de la société russe, par **Silvia Serrano** et **Anne Le Huérou**. ■ Difficile rapprochement entre Athènes et Ankara, par **Niels Kadritzke**. ■ La fuite en avant des ultranationalistes basques, par **Cédric Gouverneur**. ■ Quand les deux Corées se rapprochent, par **Selig S. Harrison**. ■ Lourdes séquelles au Timor-Oriental, par **Roland-Pierre Paringaux**. ■ Le Proche-Orient à l'heure de la « paix armée », par **Geoffrey Aronson**. ■ Leçons d'une Intifada, par **Dominique Vidal**. ■ Pogroms antiarabes en Israël, par **Joseph Alagzy**. ■ Irrésistible ascension du Hezbollah, par **Marina Da Silva** et **Walid Charara**. ■ Comment les Etats-Unis ébranlent l'Irak, par **Alain Gresh**. ■ Mémoire meurtrie de la société algérienne, par **Ghania Mouffok**. ■ Au Rwanda, vivre avec le génocide, par **Anne-Cécile Robert**. ■ Reconstruction de la Somalie, par **Gérard Prunier**. ■ Paix fragile entre Ethiopie et Erythrée, par **Jean-Louis Péninou**. ■ Les guérilleros de Colombie, par **Maurice Lemoine**. ■ Nouvelle donne entre Washington et La Havane, par **Janette Habel**.

Analyses, cartes, sites Internet, bibliographie, glossaire, etc.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €



MUNICIPALES

NANCY

de notre correspondant

Quand on dit Nancy, on songe immédiatement à la place Stanislas, sa vitrine dorée à la feuille, et à l'école du même nom qui fit le renom de la cité à la fin du XIX^e siècle, grâce au verrier Emile Gallé, aux frères Daum et à Louis Majorelle pour les ferronneries et l'ébénisterie... En 1999, la ville les a célébrés avec faste. Ce qui en a irrité quelques-uns, comme la Mère François et Catherine de Rosa, réunis sous le pseudonyme « Les Démangeurs » et qui, en réaction, ont proposé une exposition clés en main à la mairie : « Elle s'appelait "Regain", ressemblait cinquante artistes nancéiens, confie Catherine de Rosa. C'était aussi un échange de bons procédés entre la ville et nous qui cherchions des lieux pour exposer. » A Nancy, l'art vivant se sent négligé. Rémi Malingrey, dessinateur, qui vit et travaille ici parce qu'il a « une belle maison et des potes », le dit sans détour : « Je n'ai pas senti ces vingt dernières années une véritable envie municipale de promouvoir une émulation artistique. » Il prend même de la distance avec certaines initiatives, considérant que ce serait « donner quelque chose de tout cuit à cette ville qui ne le mérite pas ».

Pourtant Nancy revendique une carte de visite culturelle, via aussi ses grandes institutions comme l'Opéra, le Ballet, le Centre dramatique national, pour effacer la réputation d'une ville froide et grise aux marches de l'Est où l'on ne vient qu'à reculons. Depuis quelques années, la culture vivante ou institutionnelle (20 % du budget communal) et le patrimoine ont été érigés au rang d'atouts et de vecteurs d'attractivité.

Une façon de compenser le déficit d'image dont la ville ne peut se défaire en dépit d'un réel dynamis-

me universitaire, également hérité du passé, avec deux universités et l'Institut national polytechnique de Lorraine, qui regroupe dix écoles d'ingénieurs. Peut-être aussi le moyen de finir de convaincre les investisseurs que le Nancy économique ne se résumait plus à la sidérurgie et à sa sous-traitance. La ville, depuis vingt ans, mise sur des compétences en informatique, le génie biomédical et l'agrobio-industrie sur le pôle technologique de Brabois et, dans les nouvelles technologies, le MédiaParc, sur le secteur de Stanislas-Meurthe.

Il reste que la ville s'identifie encore à son passé artistique. La célébration du centenaire de l'école de Nancy, au printemps-été 1999, a été l'occasion pour les habitants de redécouvrir leur ville, de se réapproprier un espace et une histoire, une fierté retrouvée. Un moment de grâce d'autant plus notable qu'il s'est accompagné d'une fréquentation touristique, et donc de retombées économiques, dépassant toutes les espérances, avec plus de 700 000 visiteurs.

Dans une ville prompt à l'auto-flagellation, toujours encline à penser qu'à Metz, la voisine, l'éternelle rivale, c'est mieux, l'effet école de Nancy a joué à plein. Mais, passé l'événement, auquel André Rossinot, le maire, s'était passionnément identifié, que reste-t-il de cette année, vue comme « un coup » par l'opposition ? Un pôle verrier de formation et création, en voie de constitution dans le quartier, en expansion, de Meurthe-et-Canal, l'inscription de la ville dans un réseau européen des villes Art nouveau, et, suivant la même recette, un autre projet, tout aussi ambitieux. Il s'agira en 2005 de célébrer le patrimoine architectural du XVIII^e siècle qui rythme la ville. Une idée que raille Françoise Hervé, conseillère municipale (sans éti-

quette) et candidate à la mairie : « Mais ça devrait être la fête du XVIII^e tout le temps ! C'est comme si l'on faisait une année Versailles à Versailles ! »

Ici le poids du passé pèse lourdement. « La ville (...) méconnaît les ressources de l'art contemporain. L'extension du Musée des beaux-arts, c'est bien, mais elle a raté l'occasion d'y installer un département art contemporain », estime Hervé Bize, un galeriste privé qui soutient de jeunes artistes. Et ce n'est pas un hasard si le maire sortant et son opposant, le socialiste Jean-Yves Le Déaut, proposent tous les deux d'injecter une dose d'art contemporain dans les célébrations populaires, tel-

« La politique culturelle de la ville, c'est comme un décor de cinéma. Pour les grosses machines culturelles on met le paquet, et des subsides pour les autres. Dix ans qu'on résiste et on n'a toujours pas de lieu pour travailler ! »

le, par exemple, la Saint-Nicolas, en donnant carte blanche aux jeunes artistes locaux.

Mais résumer la donne culturelle à une opposition entre les institutions, qui remplissent une mission de service public, et les autres, représentant la culture vivante alternative, serait simpliste. Le meilleur exemple d'institutions qui trouvent leur public est celui de Nancy Jazz Pulsations, qui fait trembler à coups de décibels, chaque automne, les grands arbres du parc de la Pépinière et se décentralise dans les quartiers pour utiliser la culture comme vecteur d'intégration sociale.

Sous un vaste chapiteau, la ville se mélange et vient écouter Aldo Romano, Saint Germain, Helen Merrill, grimpe sur les chaises pour les musiques cubaines et puis va s'accrocher au bar en buvant de la bière. Mais il y a aussi le Théâtre de la Manufacture (CDN) avec le festival Passages, qui, en mai, invite des troupes « résistant » à l'est de l'Europe, ressuscite le rite du théâtre mongol Tsam, travaille avec des exclus sur l'écriture de leur vie. « C'est bien, il y a de la création, mais leur saison est un peu trop intellectuelle cette année », confie Vincent, un assidu de la « Manu » qui court aussi les concerts rock et les expos.

« Nancy est une ville bourgeoise,

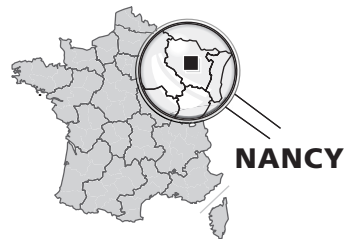
qu'on résiste et on n'a toujours pas de lieu pour travailler ! »

En ce moment il répète dans une usine désaffectée, sans chauffage, et se demande pourquoi il s'accroche à Nancy. Son dernier espoir a fondu il y a quelques jours, lorsqu'il a appris que la friche industrielle et les bâtiments que les troupes locales convoitaient sur Stanislas-Meurthe allaient être convertis en terrain de boules.

Une lassitude qui trouve également sa traduction dans la création d'un collectif d'une quinzaine de troupes de théâtre amateur, réclamant elles aussi un lieu de diffusion, de répétition, de stockage de matériel. Ici flotte, toujours vivace, le souvenir nostalgique de la grande époque du Festival mondial de théâtre, créé par Jack Lang dans les années 1970, qui voyait Bob Wilson monter *Les Aviateurs* ou Tadeus Kantor donner *La Classe morte*.

Les musiques nouvelles ont eu plus de chance. Les rockeurs et rappeurs, réclamant eux aussi un lieu de diffusion, ont sans doute été plus bruyants lorsqu'ils avaient essayé d'investir, il y a deux ans, la tente du Livre sur la place, le grand événement culturel de la rentrée, organisé avec les nombreux libraires locaux. A la rentrée 2000 s'est ouvert sur Meurthe-et-Canal l'Austrasique, lieu d'écoute, de répétition, de formation des groupes de musique actuelle qui ébouriffe et décloisonne les genres en invitant un plasticien ou un peintre à s'emparer du décor pendant deux mois. En ce moment, Jean-Christophe Massinon, invité par la remuante association des Démangeurs, y a reconstitué sa « disko-teka », et c'est à la lampe de poche qu'il fera son vernissage. Pour l'ambiance.

Monique Raux



NANCY

Population totale
103 552 hab.

(Communauté urbaine
264 657 hab.)

Evol. démographique + 4 254
(1990-1999)

Population étrangère 6 133
→ Europe 1 948
→ Hors Europe 4 185

Parc de logement social 18,0 %

Taux de chômage 10,1 %
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale
• Taxe d'habitation 11,56 %
• Taxe professionnelle 14,99 %

Revenu moyen/hab./an 49 716 F
(d'après les revenus imposables
de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee



André Rossinot (UDF) tente de prolonger ses dix-huit ans de mandat

NANCY

de notre envoyé spécial

Son principal adversaire, c'est lui-même. Après dix-huit années passées à la tête de Nancy, une ville traditionnellement acquise à la droite, André Rossinot (UDF), soixante et un ans, craint moins la gauche que la lassitude de ses électeurs, devant lesquels il se présente pour la quatrième fois aux élections municipales. « La durée en politique est encore une denrée neuve à Nancy », répond-il à ses opposants, conforté par un sondage Ipsos pour *Le Figaro*, publié le mardi 20 février. Réalisé auprès d'un échantillon de 503 personnes, il crédite le maire sortant de 52 % d'intentions de vote au second tour.

Mais l'ancien président du Parti radical se souvient aussi qu'il a été battu dans son fief aux élections législatives de 1997, un an avant que le département bascule à gauche.

De cet échec, le « maire philosophe » a su « tirer les leçons » : il entend aujourd'hui retrouver « les chemins de la passion ». Il ne ménage plus ses déclarations d'amour à cette ville qui lui a procuré « dix-huit ans de bonheur » et qu'il veut séduire à nouveau après

trois ans de « purgatoire ». Pour cela, il compte d'abord sur sa liste, renouvelée aux deux tiers et dont il fait de la moyenne d'âge, quarante et un ans, l'un de ses principaux arguments de campagne. « Mon ambition est de garantir une équipe dotée d'intelligences et de forces suffisantes pour gérer cette ville quoi qu'il arrive », résume le maire, qui a su, non sans mal, rassembler derrière lui toutes les composantes de la droite républicaine.

DIFFICILE UNION À GAUCHE

Après un faux départ en solo, François Werner, qui se qualifie de « jeune loup » du RPR, s'est ainsi rallié à la liste d'union de la droite, au sein de laquelle cet énarque de trente-sept ans entend poursuivre sa croisade contre la fiscalité locale, qu'il dénonçait, il y a encore peu de temps, comme l'une des plus élevées de France.

L'union de l'opposition ne fut guère plus facile, moins en raison de divergences entre les partenaires de la gauche plurielle, rassemblés derrière le député socialiste de Pont-à-Mousson, Jean-Yves Le Déaut, qu'entre celles des frères ennemis du PS local. Fort de sa vic-

toire-surprise aux législatives, acquise en 1997 par 127 voix d'avance sur M. Rossinot, Jean-Jacques Denis, un médecin inconnu avant les élections, s'est ainsi considéré pendant quelques mois comme le mieux placé pour incarner le souffle du « changement » politique à Nancy.

Il aura fallu l'arbitrage du premier secrétaire du PS, François Hollande, pour le convaincre d'accepter la deuxième place derrière M. Le Déaut, qui se présente à Nancy après avoir échoué à conserver à gauche la mairie de

Avis à la population

Un amas de sacs poubelles déposés au pied d'un arbre, un cycliste bloqué dans les embouteillages, un fauteuil roulant coincé au bord d'un trottoir trop haut... « Nancy mérite mieux ! », clame Jean-Yves Le Déaut, tête de liste de la gauche plurielle, en couverture d'une brochure électorale illustrée de photos choc sur le cadre de vie nancéen. « Il n'y manque que les crottes de chien », commente le maire (UDF, radical), André Rossinot, qui fustige le « populisme » de son rival. Sous le titre « Nancy gagnante », la plaquette du maire sortant préfère vanter « l'esprit d'équipe », tout en bannissant les « promesses sans âme, assénées au rythme des visites ministérielles socialistes et communistes ». En couverture, le tramway flambant neuf de la ville figure en bonne place sous le portrait du maire, qui « se camoufle derrière son équipe », analyse M. Le Déaut, qui a beau jeu de s'attarder sur les nombreux ratés enregistrés lors de la mise en service du tram.

Pont-à-Mousson en 1995. Cachant mal son amertume, M. Denis, qui se déclare contre le « mandat unique », se console en songeant à la présidence de la communauté urbaine du Grand Nancy (265 000 habitants sur vingt communes), qui lui aurait été promise en cas de victoire.

RALLIEMENT À DROITE

Le climat, à gauche, s'est encore alourdi avec le ralliement à droite de l'ancienne tête de liste PS aux municipales de 1995, Jean-Louis Thiébert. Après douze années pas-

sées à la tête de l'opposition, M. Thiébert, désormais qualifié d'« épiphénomène » au PS, a rejoint la liste de M. Rossinot pour n'avoir pu obtenir une place parmi les dix premiers de la liste de gauche. Plus grave encore est le retrait du président de la prestigieuse université Nancy-II, Pierre Bardelli, qui a abandonné la campagne, le 14 janvier, en fustigeant « l'absence d'un véritable projet alternatif » à gauche.

Dans ce contexte, la surprise pourrait venir du score réalisé par Françoise Hervé, inspectrice régionale des sites, qui se présente pour la troisième fois aux élections municipales sur une liste sans étiquette. Considérée, au sein même de la gauche, comme la plus ancienne et la plus farouche opposante à M. Rossinot, rendue célèbre par ses batailles contre les projets urbanistiques de la municipalité. Elle avait recueilli 28 % des suffrages au second tour des élections de 1995, devant le Parti socialiste.

Alexandre Garcia

Demain
TOULOUSE

Mo. R.

BIEN sûr, il y a aussi le coco de Paimpol, le piment d'Espelette, le vacherin du Haut-Doubs ou le foin de la Crau... Sans oublier, évidemment, tous les vins, plus ou moins renommés, également détenteurs de la précieuse « Appellation d'origine contrôlée » (AOC). Mais s'il est un produit des terroirs de France qui peut, davantage que les autres, remercier quelques visionnaires d'avoir autrefois lutté pour obtenir l'AOC, c'est bien la volaille de Bresse. En pleine crise de la vache folle, ce simple sigle, réclamé à partir de 1936 et officialisé par une loi de 1957, signée de la main du président René Coty, fait bien des envieux au Salon de l'Agriculture. La volaille de Bresse, seule viande, avec le taureau de Camargue, à bénéficier d'un tel privilège, n'a jamais connu tant de succès qu'en ces temps de doutes alimentaires. Ces trois lettres, et les critères de qualité qu'elles impliquent, valent toutes les campagnes publicitaires. Grâce à elles, la confiance règne, le consommateur consomme, les commandes affluent, les éleveurs se disent « enfin récompensés » de leurs efforts.

Le temps paraît bien loin où l'aviculture était considérée dans la région comme une activité secondaire, confiée aux femmes pour financer leurs dépenses annexes (café, blouses neuves...); les hommes se réservant, eux, la noble charge des bovins. Bien que le nombre d'éleveurs de volaille ait presque diminué de moitié depuis 1989 (de six cent seize à trois cent vingt et un), la Bresse commence à tirer bénéfice de son patrimoine avicole.

Il est vrai que la suspicion ambiante sur le bœuf, qui touche de nombreux agriculteurs bressans, profite pleinement à la volaille, tout au moins en termes d'image. Car les ventes, ici, ne sont pas extensibles. Avec un million et demi de poulets, poulardes, chapons et autres dindes produits à l'année, la région, nettement en deçà de son potentiel commercial, ne suffit pas à la demande. Le prix du poulet – 24 francs le kilo au départ de l'élevage, au moins 60 francs de plus dans le commerce, après intervention de divers intermédiaires –, ne dissuade pas les amateurs...

A l'approche des fêtes de fin d'année, alors que la polémique sur les farines animales secouait le monde agricole, l'engouement pour ces produits haut de gamme a même débordé les professionnels. « C'était catastrophique, on a été un peu ridiculisé ! Il y a eu beaucoup trop de demandes. D'une certaine manière, c'était aussi une situation de crise », admet Marie-Paule Meunier, porte-parole du Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse (CIVB), un organisme présidé par Georges Blanc, le célèbre restaurateur de Vonnas (Ain). « J'ai vécu l'enfer, je me faisais engueuler de partout », confirme Jean Verne, le patron du Chapon bressan, une importante entreprise d'abattage et de commercialisation, aussi bien en France qu'à l'étranger. « Comme je ne pouvais satisfaire toutes les demandes, poursuit-il, j'ai dû trancher et effectuer des choix, au risque de faire des mécontents. Nous avons servi en priorité les restaurants, parce qu'ils ne peuvent modifier leurs cartes et font office de vitrines. Compte tenu du contexte actuel, je ne vais pas me plaindre, mais il n'est jamais agréable de refuser des marchés, car on a toujours peur de perdre les clients pour longtemps... »

Pourquoi, dès lors, ne pas aller au-delà du million et demi d'unités ? Ni la relative exigüité de la zone de production – 3 536 km², à cheval sur l'Ain, le Jura et la Saône-et-Loire –, ni le nombre limité d'éleveurs (trois cent vingt et un en 2000, dûment sélectionnés) ne suffisent à expliquer cette réticence à profiter de la situation. Le débat, car débat il y a, au sein de la filière, porte davantage sur le juste équilibre entre qualité et profit. La Bresse, autoproduite « basse-cour du monde », entend résister à la tentation productiviste et refuse de se laisser entraîner vers ce qu'on appelle ici la volaille « indus », autrement dit « industrielle ».

Les hommes d'expérience se souviennent avoir déjà connu pareilles querelles dans les années 1970. « A l'époque, rappelle M. Verne, les assemblées générales étaient houleuses entre les traditionalistes, comme moi, et les progressistes, prêts à éle-



J.-P. BAJARD/EDITING

1 LA FILIÈRE DU BIEN-MANGER

Le pari gagné des glorieuses de Bresse

La crise ne fait pas que des victimes. D'un bout à l'autre de la filière, les vertueux qui ont joué la qualité et ainsi gagné la confiance des consommateurs sont débordés par la demande. Pendant trois jours, « Le Monde » explore l'univers de l'élevage de tradition, telle la volaille de Bresse, qui bénéficie de la précieuse « appellation d'origine contrôlée »

ver les poulets de manière beaucoup plus intensive. Dieu merci, le bon sens l'a emporté ! Moi-même, je suis longtemps passé pour un ringard avec ma volonté de rester fidèle aux méthodes habituelles, mais j'ai tenu bon, malgré quelques moments de découragement. Aujourd'hui, on peut vraiment remercier les anciens de nous avoir montré la voie en se battant pour obtenir l'Appellation d'origine contrôlée... »

L'AOC, toujours l'AOC. Où que l'on aille, dans cette zone délimitée au mètre près par la loi de 1957, les trois lettres ont valeur de dogme. De Louhans à Montreuil, de Bourg à Pont-de-Vaux, elles sont au centre de tout, obligeant les intervenants de la filière à une rigueur de tous les instants. Pour le consommateur, les signes extérieurs de cette exigence sont connus : une volaille de Bresse digne de ce nom (plumage blanc, pattes bleues, crête rouge), doit porter une bague d'identification à la patte gauche, une étiquette du Comité interprofessionnel (CIVB) sur le dos et un scellé tricolore, mentionnant le nom de l'expéditeur, à la base du cou. Ces éléments facilitent une « traçabilité » que les professionnels veulent « irréprochable ». « A l'heure où certaines productions animales suscitent quelques réserves, la Bresse est fière de proposer un produit d'excellence », assurait récemment le programme des « Glorieu-

ses de Bresse », une manifestation annuelle donnant lieu à de multiples concours.

Cette « excellence » obéit à un dispositif de contrôle dont les clients n'ont sans doute pas conscience. D'un bout à l'autre de la chaîne, autrement dit de l'œuf à l'assiette, le moindre poulet bénéficiant du label AOC est soumis à une surveillance tatillonne. Les poussins font l'objet d'un fichage et d'un tri dès leur venue au monde. Seuls ceux répondant aux critères de la race sont retenus ; les autres – les bossus, les chétifs, les estropiés – sont écartés du circuit et tués. Ensuite, la bague métallique – réputée inviolable, modèle déposé – permet un suivi individuel des rescapés.

EN partant des références inscrites sur cette bague, un client mécontent pourrait obtenir, s'il le désirait, le nom de l'expéditeur, celui de l'éleveur, le numéro du lot d'élevage, la date de naissance de l'animal, ses vaccinations, les éventuels problèmes sanitaires rencontrés par ses compagnons de couvée... En poussant plus avant les investigations, il serait même possible d'identifier ses parents, ses grands-parents et de retrouver la composition exacte des 4 kilos d'aliments ingurgités entre la naissance et l'abattage ; des aliments (maïs, blé, lait, sans

OGM ni antibiotiques), obligatoirement produits dans la région, donc identifiables jusqu'au dernier grain de maïs...

Outre les services vétérinaires et ceux de la répression des fraudes, cette surveillance incombe au Comité interprofessionnel, le CIVB, et surtout à l'Institut national des appellations d'origine, l'INAO, le gendarme des AOC. Depuis 1992, Sabine Edelli, technicienne supérieure à l'INAO, inspecte les fermes pour s'assurer de la conformité des conditions de production.

« Les éleveurs comprennent la nécessité de ces contrôles, ils sont même demandeurs, précise-t-elle. Ils veulent préserver la confiance des consommateurs. Les contrevenants s'exposent à des sanctions. Il arrive ainsi que des lots entiers n'obtiennent pas l'AOC et soient déclassés, ce qui entraîne une perte financière importante, car les tarifs ne sont évidemment pas les mêmes : on passe de 26 francs le kilo pour un poulet AOC à moins de 10 francs pour un poulet déclassé. Les infractions constatées par les services vétérinaires ou les fraudes peuvent déboucher sur des poursuites pénales. Mais, dans l'ensemble, la plupart des éleveurs respectent la règle du jeu. »

Une « règle » qui repose notamment sur une évidence que bien des « indus » de l'aviculture ont oublié, à force d'élever les volailles

en batteries : un poulet, pour prétendre à la qualité, doit vivre au grand air et se promener comme bon lui semble. En Bresse, où cette période de liberté dure au moins trois mois, la loi lui garantit même un espace vital minimum : 10 m² de parcours herbeux par individu ! Les consommateurs, de plus en plus nombreux à s'informer auprès du CIVB, sont presque surpris d'apprendre qu'il existe encore des poulets « coureurs », élevés pour ainsi dire à l'ancienne. De leur côté, les éleveurs affichent leur différence, se plient à tous les contrôles pour préserver cette confiance.

Dans les environs de Louhans, les élevages se reconnaissent d'abord à l'étendue de leurs installations. Ça et là, séparées par des clôtures, des maisonnettes de taille identique accueillent les lots de cinq cents poulets, répartis par tranches d'âge. Autour de ces maisonnettes, accessibles par des trappes, ils disposent de vastes espaces de promenade. Le sol, pauvre en calcaire, est riche en vers, mollusques et insectes indispensables à leur équilibre. Le reste, pour l'éleveur, est affaire de patience et de vigilance. Il doit à la fois veiller au chauffage, à l'alimentation, aux prédateurs (renards, buses...), et même au stress, puisqu'il est acquis que les poulets, et plus encore les dindes, sont sujets aux angoisses.

Jean-Claude Marquis, éleveur de volailles de Bresse depuis 1983, voit son travail enfin récompensé.

« Pour eux, je suis une vraie mère-poule, résume Jean-Claude Marquis, éleveur à Varennes, ils me connaissent et ont besoin de ma présence. Je dois, par exemple, faire attention à être toujours habillé de la même manière. S'ils ont l'habitude de me voir en vert et que j'arrive vêtu d'une veste rouge, ils vont s'affoler, ce qui n'est jamais bon. » Cette parfaite connaissance des animaux permet à M. Marquis de déceler la moindre anomalie : « Si je siffle, ils se taisent, et je peux alors savoir si l'un d'eux est malade, car je l'entends tousser. »

VAINQUEUR de plusieurs concours régionaux ces dernières années, M. Marquis a succédé à ses parents à la tête de l'exploitation familiale (70 hectares, treize mille volailles par an) en 1983, soit bien avant le succès bressan. A l'époque, il avait pris un risque en renonçant aux bovins pour se concentrer uniquement sur l'aviculture. « Il y a encore dix ans, s'amuse-t-il, les gens me disaient : "Ça existe encore la volaille de Bresse ? Ça ne va pas tenir ce genre de truc !" C'était l'époque où l'on pensait qu'il fallait tout moderniser et nourrir le poulet au soja. Au début, je vous avoue que j'avais des doutes, je n'étais pas sûr de réussir. Mais les événements m'ont donné raison.

« Je ne fais pas le même métier que les industriels, et croyez-moi, je suis bien dans mes baskets ! »
Jean-Claude Marquis,
éleveur à Varennes

Avec tout ce qui se passe, on nous montre en exemple ! La course à la rentabilité a ses limites. Ma richesse est là, dans la vie que j'ai choisie. Je ne fais pas le même métier que les industriels et, croyez-moi, je suis bien dans mes baskets ! Il y a des jours où l'on en a bavé, mais il y a aussi des jours où il fait beau... »

L'extrême planification de ce type d'aviculture pourrait pourtant paraître contraignante. Les délais d'élevage étant incompressibles (environ quatre mois pour un poulet de Bresse, contre trente-cinq jours pour un poulet standard), les éleveurs ne peuvent répondre rapidement à une demande soudaine du marché. D'où des périodes de tension, voire de pénurie, telle que celle vécue récemment. « Il faut plusieurs mois pour réagir aux évolutions du marché, tout est planifié longtemps à l'avance », rappelle Pierre Bernard, un jeune éleveur installé, avec son frère, à Etrez.

L'expérience de l'automne n'a pas pour autant incité M. Bernard à renoncer aux produits AOC. Il n'envisage pas de se lancer dans des labels moins prestigieux, tel que le label rouge, plus rentable à court terme et moins contraignant en termes de délais. M. Bernard entend au contraire aller plus loin dans l'excellence étiquetée AOC. En association avec des confrères des environs, il a élaboré une charte de bonne conduite édictant des règles propres aux éleveurs du secteur. Ces règles, très pointues, viennent en quelque sorte compléter le cadre légal de l'Appellation d'origine contrôlée et visent à préserver la confiance des consommateurs. Ainsi, alors que la loi impose 10 m² de parcours herbeux par volaille, le groupement a décidé d'élever la barre à 25 m². De la même manière, les durées d'élevage sont prolongées et les critères alimentaires renforcés. « Nous n'arriverons jamais à rivaliser avec le grand Ouest en termes de productivité et de prix, conclut M. Bernard. Il faut donc faire la différence d'une autre manière, c'est-à-dire sur la qualité. Grâce à l'AOC, la Bresse a une longueur d'avance depuis longtemps, mais il faut garder cet avantage ; c'est l'enjeu des années à venir. »

Philippe Broussard

DEMAIN
Valeureux boucher de Charolles

A vot' bunker !

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

CE N'EST PAS encore la guerre, entre nantis et miséreux de la planète, mais déjà pointe un des réflexes de la guerre : l'illusion qu'on échappera au pire chacun pour soi.

Les réfugiés clandestins, la France s'était faite à l'idée que ses cousins des confins s'en arrangeaient, du côté de Smyrne, Split, Bari ou Tanger. Veinarde parmi les veinards du Vieux Continent cosmé, elle était aux premières loges question marées noires, mais elle semblait préservée des déferlements de guenilles. L'échouage de l'*East-Sea* dans le Var a tout changé. Notre relatif éloignement géographique a cessé de nous protéger. Notre réputation de patrie des droits de l'homme va se jouer en vraie grandeur, au grand jour... sur des formalités de douane !

Les signes avant-coureurs de cet instant de vérité ne manquaient pas. Sur les plages, des grands Noirs insouffrants promenaient leurs breloques. A l'entrée des bureaux de poste, des affamés nous coupaient l'appétit. Sur les grilles de métro, devant les halls en marbre de nos banques, les amas d'emballages laissaient voir des chevilles rougies et des litrons brisés, par où s'insinuent les mauvaises consciences.

Il y a vingt ans, le romancier Jean Raspail avait prophétisé le débarquement kurde de Boulouris comme si nous y étions (*Le Camp des saints*). Deux guerres coloniales nous

avaient mis au contact de la mouise et de ses sursauts, avec leurs lots de morts rajoutés sur nos monuments de villages. Des photos d'enfants aux ventres bombés et couverts de mouches nous rappelaient que, peut-être, il y avait un problème, pas très loin ; sans parler des guérillas tribales, ces maladies de pauvres.

Malgré l'évidence qu'une neutralité à la suisse n'était plus imaginable, nous continuions à vaquer à notre train-train : le passage à l'euro, nos retraites, l'insécurité des banlieues, l'effronterie des anglicismes, notre génie éternel, notre chère décadence si flatteuse pour la prose. Qu'on nous laisse battre des records de nuitées au ski et de pôle Sud à la voile ! Que *The Race* achève son tour du monde dans des assauts de champagne secoué, sans se cogner dans quelque cargo de paumés, tous feux éteints ! Nous ne les avons pas volés, nos confort à crédit. Ce répit est un droit.

Et voilà qu'une épave rouillée – déjà coulée, comme disparaissent les preuves des crimes et les papiers de famille embarrassants – dépose un lambeau de tiers-monde sur nos rivages à parasols et lance ce signal : il ne sera plus dit que Buchenwald et Dachau ne gênaient pas les visites à Weimar et à Munich, ni que les palais de Tanger peuvent ignorer, sous leurs balustrades, les clandestins en partance pour les camps d'Algésiras, ni que la civilisation s'accommo-

dera, encore un coup, des hardes et des gibets.

Pour comble, l'électrochoc nous cueille en pleine démagogie électorale. On va tout entendre. « *Ces gens-là* », comme nous recommençons à dire chaque fois que l'Autre porte trop de baluchons douteux, de gosses en larmes, de consonnes à son nom : qu'en faire ? Qu'ont-elles besoin, ces femmes en couches, d'enfanter à tout bout de champ ? Pour nous serrer le cœur un peu plus ? Les renvoyer ? Tous ? Certains ? Où ça ? Qu'en pensent la Bourse, la mafia, les évêques ? Qu'attendent l'Europe et sa vue imprenable pour se barricader comme une résidence secondaire de PDG, avec une plaque « A vot' bon cœur », « A vot' bunker » ?

Accueillir toute la misère de la planète, au risque de dissoudre notre cher être ? Avec quels impôts ? Comment distinguer le réfugié politique du chômeur, ou de l'« ethnique » épuré en douce ? La faute à qui, d'abord, si des Etats alliés persécutent leurs minorités ; s'il existe de par le monde plus de nations que de terres ?... Du débat en perspective, du cliquetis de concepts comme la France les affectionne, avec plein d'experts qu'on « remercie d'être avec nous ce soir sur ce plateau ».

Et pendant ce temps, couchée à même les gymnases désaffectés où se joue désormais le sort des innocents, l'Histoire, croit-on, attendra.

L'euro et l'indiscipline de l'Irlande

Suite de la première page

Or la BCE n'est pas pressée. Elle estime que la croissance européenne ne reste « soutenue » et qu'« il subsiste des facteurs de risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix qui nécessitent une surveillance attentive ». Elle ne transigera pas avec l'inflation, trop élevée à ses yeux en Irlande, mais aussi en Espagne ou aux Pays-Bas. La Banque peut arguer, à juste raison, qu'une baisse des taux va souffler sur la flambée de leurs prix et, partant, menacer la cohésion d'ensemble. Dans ce contexte, on comprend que les onze partenaires de l'Irlande veulent absolument éviter de lui donner le moindre motif pour attendre encore. Les Onze n'ont aucune envie de « payer » pour l'Irlande.

Dublin a pourtant de sérieux arguments à faire valoir. « *L'économie irlandaise a accompli de remarquables performances* » depuis 1994, souligne l'OCDE dans son dernier rapport concernant ce pays, datant de mai 1999. La croissance a dépassé 9 % en moyenne depuis sept ans. Hier pauvres, les 4 millions d'Irlandais ont aujourd'hui un pouvoir d'achat au-dessus de la moyenne européenne. Le taux de chômage, qui était de 17 % dans les années 1990, est tombé à 4 %. La situation des finances publiques s'est assainie avec un budget en excédent de 4 % du PIB et une dette ramenée de 118 % à 39 % du même PIB, conformément aux orthodoxes préceptes de Maastricht.

RECTIFICATIFS

MICHEL DEUTSCH

Le dramaturge Michel Deutsch nous prie d'indiquer que, contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 11 janvier), il n'appartient pas au collectif « Les écrivains associés du théâtre ».

CAPC

Nos informations relatives à la nomination du nouveau directeur du Centre d'arts plastiques contemporains (CAPC de Bordeaux) comportaient une erreur, nous indique Joëlle Pijaudier-Cabot, conservatrice du musée de Lille métropole-Villeneuve d'Ascq (*Le Monde* du 10 février) : « *Même s'il est vrai qu'Henry-Claude Cousseau avait suggéré mon nom pour le remplacer à la direction des musées de Bordeaux et du CAPC, je n'ai jamais fait acte de candidature officielle auprès de la mairie de Bordeaux* ».

ANDRÉ GIDE

Dans la page consacrée à l'anniversaire de la mort d'André Gide (*Le Monde* daté 18-19 février), nous avons indiqué une adresse Internet fautive. La bonne adresse est la suivante : <http://www.gidiana.net>

Le « tigre celté » a énormément profité de l'Union européenne. Depuis 1973, l'Irlande a reçu de Bruxelles 30 milliards d'euros de subventions agricoles et de fonds d'aides dits « structurels ». Attrayante pour sa main-d'œuvre abondante, au prix compétitif et de qualité, pour sa langue anglaise, et pour sa fiscalité très favorable, l'Irlande est le cinquième pays d'accueil des investissements américains. Devenue un « porteur » des entreprises américaines en Europe, l'Irlande irrite maintenant ses partenaires parce que cette fiscalité si attirante n'est possible que grâce aux aides bruxelloises. Mais surtout parce que la surchauffe est réelle.

Dès 1999, l'OCDE craignait « un dérapage des salaires ». Le gouvernement ne le nie pas. Mais il estime que sa politique budgétaire, loin d'être « procyclique », comme le lui reproche l'Ecofin, a l'objectif inverse. L'accroissement des dépenses de l'Etat vise à attirer de nouvelles catégories sur le marché du travail et à améliorer les infrastructures... comme le lui demandait l'OCDE. Les baisses d'impôts vont permettre d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages et d'éviter les surenchères sur les salaires. L'inflation n'a-t-elle pas déjà reculé de 6 % en novembre à 3,9 % en janvier ?

Des arguments pas tous recevables mais qui méritaient examen.

Peine perdue. Sans débattre, les ministres des finances ont fait feu de l'arme que leur ont donnée les traités, la seule, la réprimande publique. Ils souhaitent concrètement que l'Irlande révise son budget pour le réduire de 0,5 point de PIB. Le ministre des finances de Dublin, Charlie McCreevy, est allé immédiatement devant son Parlement pour dire qu'il n'obéirait pas. Première réprimande, donc, et premier conflit.

UNE « POLICY-MIX » GLOBALE

Sans doute, M. McCreevy aurait-il dû s'expliquer plus à l'avance auprès de ses collègues. Sans doute, le principal parti de la coalition au pouvoir (Fianna Fail) souffre-t-il d'un manque total de soutien politique dans les autres pays. Mais il fallait éviter un précédent à un moment où la croissance flanche et où Francfort est intraitable.

Les Irlandais ne comprennent pas pourquoi leur pays, bon élève, est accusé. Sur l'île verte, la cause européenne, hier si vaillante, a brutalement reculé. Les Douze ont accepté de céder une partie de leur souveraineté économique avec l'euro. Mais encore faut-il que ce soit pour des causes transparentes et sans arbitraire. Or l'Irlande, petit pays et pays redevable à l'Union, est punie en définitive autant de son indiscipline budgétaire inflationniste que du manque de

coordination européenne. Que l'inflation menace, ici ou là, serait un souci moindre s'il existait une politique et monétaire, une « policy-mix » globale, définie par un *gentleman agreement* entre la BCE et les gouvernements de l'Euroland ; si les baisses d'impôts n'étaient pas décidées par chacun dans le désordre le plus total ; si les réformes structurelles étaient discutées en commun et en amont ; si l'Ecofin disparaît d'un réel pouvoir de discipline, que feront les ministres lorsqu'un « grand » pays décidera de leur tenir la tête, et chacun songe à l'Italie si Silvio Berlusconi l'emporte au printemps ?

Lundi 12 février, après avoir tancé l'Irlande, les Douze devaient se prononcer sur une proposition de la Commission d'établir une charte des règles budgétaires qui guiderait les pays membres dans leurs dépenses publiques. L'économiste français Jean Pisani-Ferry en soulignait, dans une note conjointe, « l'urgence ». Les ministres des finances ont repoussé la proposition de la Commission. Ils l'estiment trop contraignante et veulent concentrer le pouvoir entre leurs mains au sein de l'Euroland. Le précédent irlandais en démontre pourtant la grande insuffisance et le risque de voir se répandre l'incompréhension et l'euro-scepticisme.

Eric Le Boucher

Gens de Moscou par Ahmet Sel



Leonid Talitchkin. Grand collectionneur d'art contemporain et ami des peintres. Leonid vit dans un studio à Moscou avec sa retraite de gardien de nuit (240 francs par mois).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Pékin et les JO

LA Charte du mouvement olympique est claire : « *Le but de l'olympisme, peut-on y lire, est d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.* » Elle a, malheureusement, subi nombre d'outrages. Petits et grands. Des Jeux de Berlin en 1936, en plein nazisme, en passant par ceux de Mexico en 1968, au lendemain du massacre de dizaines d'étudiants place des Trois-Cultures, au cœur de la capitale mexicaine, sans oublier ceux de Moscou, en 1980, organisés au moment de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, on ne compte plus les exemples montrant que le souci de « préserver la dignité humaine » a rarement figuré parmi les préoccupations prioritaires du Comité international olympique (CIO). Du moins dans ses choix quant à la désignation du pays hôte des Jeux. Son président, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch – ancien hiérarque franquiste dont la carrière sportive se limita à la pratique du hockey sur patins à roulettes, qui n'est pas une discipline olympique –, le reconnaît d'ailleurs avec un étonnant cynisme. Dans une déclaration faite à Dakar le 7 février, rapportée en substance par l'AFP, M. Samaranch explique ainsi que les droits de l'homme ne doivent pas être un critère essentiel dans le choix du pays qui accueillera les JO de 2008.

Voilà qui réjouira les dirigeants chinois. Grand pays, la Chine est légitimement candidate à accueillir ces Jeux. Pareille manifestation lui profiterait largement. Elle l'intégrerait un peu

plus dans le concert des nations. Elle répondrait à la soif de contacts de la population avec l'étranger. Il ne s'agit donc pas ici de préjuger de sa candidature – d'autant moins que Paris, parmi d'autres villes, est sur les rangs. Il s'agit de dire aux membres du CIO, qui s'apprêtent à faire une visite d'évaluation à Pékin, qu'ils ne peuvent pas ne pas profiter de l'occasion pour faire pression sur les dirigeants chinois. Déjà, nombre d'associations de défense des droits de l'homme font valoir que le gouvernement chinois dispose d'un arsenal réglementaire lui permettant de déporter dans des camps sordides toutes les populations – dissidents, miséreux, handicapés, chômeurs, sans abri, disciples de la secte Fa Lun Gong – qui pourraient « gâcher » la fête. D'autres citent la répression et l'occupation au Tibet ; d'autres encore rappellent l'existence du Goulag chinois, le Laogai.

Ces associations ne rejettent pas la candidature de la Chine. Elles font valoir que celle-ci, sorte de normalisation internationale post-Tiananmen pour Pékin, suppose que le régime « normalise » aussi ses pratiques en matière de droits de l'homme. Les dirigeants chinois tiennent à ces Jeux : c'est un gage d'efficacité de la pression qu'on exercera sur eux. Et, précisément pour cela, il faut que les droits de l'homme – le souci de la « dignité humaine » – soient un critère essentiel dans l'attribution éventuelle à Pékin de l'honneur d'accueillir les Jeux. Tant pis pour M. Samaranch.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarsau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort d'André Gide

LE VOICI à son dernier havre, amarré pour l'éternité, ce capitaine caboteur qui depuis son adolescence a visité tant de ports. André Gide disparaît à l'âge de quatre-vingt-deux ans ; et voilà soixante ans que ses premiers écrits, *Les Cahiers* et les *Poésies d'André Walter*, avaient révélé cette âme adolescente, à jamais adolescente, partie à la « quête » d'un Graal de vérité, sur lequel il n'a jamais serré les doigts. Et ils sont immobiles, ces doigts de pianiste qui ont tourné et retourné le roseau du scribe ; elles ont le froid du marbre, ces belles mains caressantes, ces mains amies des livres, ces mains impures.

Après lui le « gidisme » va sans doute se dissoudre en menues hérésies ; les uns choisissant le Gide des *Nourritures terrestres*, panthéiste et païen, tendu vers les fruits des branches, dressé vers la lumière,

avide de jouir. Les autres se souviendront qu'il a dit : « *Jette ce livre, Nathanaël* », et se croiront plus fidèles s'ils partagent l'amour intermittent de Gide pour le Christ, et reliront l'opuscule de *Num quid et tu*, qui fut l'un des aspects de ce Protée, plus changeant et plus vif à fuir que l'Ancien.

Ceux qui recueilleront les suprêmes leçons nieront Dieu, et n'attendront que le néant de toute chose, en soupirant que l'art seul survit à l'homme. Il y a dans Gide de quoi faire des voluptueux forcenés, des dilettantes et des apôtres. Il faut le prendre tout entier, avec ses erreurs, avec sa crise politique et avec *Corydon* ; avec ses amers et ses poisons. Aucune restriction, aucun blâme, ne réussiront à le rendre « petit ».

Robert Kemp

(21 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Ratifier Nice et vite inventer la nouvelle Europe

par Nicole Fontaine

Le traité qui sera signé à Nice le 26 février laisse un arrière-goût d'insatisfaction. On ne peut nier l'évidence. Le sommet européen qui l'a conclu en décembre a levé les obstacles institutionnels à l'élargissement de l'Union. Il restera aussi celui de la proclamation de la charte des droits fondamentaux et celui d'avancées significatives en matière d'harmonisation sociale, de défense au service de la paix, d'espace judiciaire commun, de protection de l'environnement et des transports maritimes, de sécurité alimentaire, de coopérations pilotes entre les Etats membres les plus motivés.

Mais la déception est venue d'un constat. Une image négative s'est imposée : le nouveau partage des voix et des sièges au Conseil, à la Commission et au Parlement européen, dont la nécessité s'imposait pour faire place à douze futurs invités, ne s'est pas opéré dans un esprit communautaire, mais à travers des marchandages peu glorieux, chaque Etat se contentant de tirer au maximum la couverture à soi. La prise de décision qui devait être facilitée dans le contexte futur d'une Europe à 27 s'en est trouvée paradoxalement alourdie.

Je ne suis pas sûre qu'on aurait pu faire mieux. Les blocages d'Amsterdam se sont retrouvés à Nice et ils y sont restés prégnants, car, entre-temps, aucune vision sur le devenir de l'Europe n'avait été ébauchée. On gérait à vue le quotidien. Face à ce constat, certains préconisent de ne pas ratifier le traité de Nice. Son rejet par le Parlement d'un grand pays fondateur de la Communauté européenne aurait, selon eux, un effet électrochoc.

Le Parlement européen n'ayant pas encore rendu son avis sur le traité de Nice, c'est à titre personnel que je ne partage pas cette opi-

nion. Qu'on imagine un seul instant les effets dévastateurs du signal négatif qui serait donné aux pays candidats, qui attendent avec tant d'impatience, depuis plus de dix ans, d'être pleinement réintégrés dans la grande famille de l'Europe unie ! L'Europe serait bloquée pour longtemps, et l'élargissement se ferait d'autre manière, c'est-à-dire biaisée et sauvage.

En dépit de ses faiblesses, le sommet de Nice a ouvert l'avenir. Une nouvelle conférence est programmée pour 2004. Dégagée des compétitions subalternes, elle aura l'incontournable responsabilité d'apporter une réponse à la fois visionnaire et réaliste à la grande question que soulève l'élargissement : vers quelle Europe allons-nous et voulons-nous aller ? En décembre prochain, le sommet européen de Laeken devrait définir les contours, la méthode et les objectifs de ce nouveau rendez-vous sur le dessin de l'Europe. Il n'est pas trop tôt pour formuler les réflexions préparatoires qu'il inspire.

Réussir ce nouveau rendez-vous européen requiert à la fois une méthode et une ambition. S'agissant de la méthode, le vice fondamental de la conférence qui, pendant plus d'un an, a laborieusement préparé le traité de Nice, est d'avoir été exclusivement de nature intergouvernementale. Elle ne pouvait simultanément assumer deux ambitions antinomiques : celle de négocier les compromis qui s'imposaient dans l'immédiat, et celle de porter un regard prospectif sur l'avenir qualitatif de l'Union. On ne peut à la fois être négociateur et prophète. Le Parlement européen l'avait souligné dès le départ, et même s'il a été associé au suivi des travaux, il n'a pas été écouté sur le choix de cette méthode qui a favorisé la renationalisation des esprits.

Par contraste, beaucoup plus appropriée a été la méthode choisie par le Conseil européen lui-même pour l'élaboration de la charte des droits fondamentaux. Elle s'est effectuée dans le cadre d'une Convention qui, sous la présidence d'un ancien chef d'Etat, celui de la République d'Allemagne, a associé

résulté, même s'il est perfectible, n'a rien ôté au pouvoir final de décision qui revenait aux chefs d'Etat et de gouvernement, tant en ce qui concerne le contenu de cette charte que la portée juridique qui, demain, lui sera donnée.

On ne peut plus continuer à construire l'Europe en cercles fermés, si

luer les Etats et qui, d'autre part, permet à l'Europe de peser sur la scène mondiale, face aux pressions des autres grandes régions du monde. Et ils veulent désormais être entendus et écoutés.

C'est la raison pour laquelle le Parlement européen a d'ores et déjà invité fortement les chefs d'Etat et de gouvernement à tirer les conséquences de la malheureuse expérience de Nice. La réponse qui sera donnée comptera dans l'appréciation globale de la dynamique dont le futur traité lui paraîtra porteur ou non. Les travaux qui devront notamment conduire à un projet de Constitution pour l'Europe, enfin lisible par les citoyens, devraient se préparer au sein d'une enceinte représentative de la double légitimité démocratique Parlement européen/ Commission, Parlements nationaux/ gouvernements.

En ce qui concerne l'ambition, celle-ci ne pourra se réduire à de simples ajustements institutionnels. Ce dont il s'agira, c'est rien moins qu'inventer la nouvelle Europe qui résultera inéluctablement

du doublement au moins du nombre des Etats membres d'une Union qui sera alors appelée à rassembler plus d'un demi-milliard d'hommes et de femmes. Le double mouvement antinomique de la mondialisation des échanges et de l'aspiration en sens contraire des peuples au renforcement des pouvoirs de proximité obligera à redéfi-

nir les compétences entre le niveau européen, celui des Etats, celui des collectivités territoriales, et notamment à clarifier le rôle des Parlements nationaux, premiers dépositaires des souverainetés nationales, sans se borner à se référer à un principe de subsidiarité qui, aujourd'hui, reste largement vide de contenu.

Une telle ambition requiert une grande liberté d'esprit pour anticiper l'avenir de la future grande Europe dans toutes ses dimensions, notamment qualitatives, avant de débattre prématurément des conclusions institutionnelles qu'il faut en tirer. C'est la raison pour laquelle il faut séparer le temps de la réflexion ouverte et de la proposition, qui recommande une enceinte très à l'écoute des évolutions contemporaines de la société, et celui de la décision, dont chacun sait bien qu'il sera soumis à des contraintes et à des équilibres entre lesquels il appartiendra aux gouvernements des Etats de se situer *in fine*.

Le délai qui nous sépare du nouveau rendez-vous européen de 2004 laisse le temps de concilier ces deux exigences complémentaires. A condition d'en reconnaître la nécessité, de le vouloir et de le décider.

Nicole Fontaine est présidente du Parlement européen.

Le double mouvement antinomique de la mondialisation des échanges et de l'aspiration en sens contraire des peuples au renforcement des pouvoirs de proximité obligera à redéfinir les compétences entre le niveau européen, celui des Etats, celui des collectivités territoriales, et notamment à clarifier le rôle des Parlements nationaux

des représentants personnels des Etats, des représentants de la Commission et du Parlement européen, des représentants des Parlements nationaux, ainsi que de la Cour de justice. Et surtout, ses travaux ont fait une place extrêmement ouverte à l'écoute des organisations de la société civile.

Le travail remarquable qui en a

compétents et investis de légitimité soient-ils, sans prendre en compte l'évolution des esprits. En quelques années, les citoyens de toute l'Europe ont pris conscience que leurs grandes préoccupations contemporaines ne peuvent trouver de solution adéquate qu'au niveau européen, c'est-à-dire à l'échelle supranationale qui, d'une part, fait évo-

La France est plurielle !

par Claude Torracinta

COMMENT les amis de la France ne se désoleraient-ils pas de la manière dont se déroule le débat à propos de la Corse ! Comment l'idée d'une particularité corse au sein de la communauté nationale peut-elle susciter autant de passions et de polémiques, comme si la République était en danger de mort et la France prête à disparaître dans les oubliettes de l'Histoire !

Permettez à un citoyen suisse d'origine corse de dire qu'à lire certains propos enflammés on a du mal à croire qu'on est au début du XXI^e siècle. Entendre des opposants affirmer que le projet gouvernemental « s'attaque au cœur même de l'identité nationale » et menace la République nous ramène cent ans en arrière, comme si la région n'était pas une idée moderne à l'ère de la mondialisation. C'est refuser de voir que des millions d'Européens la vivent sans problème.

Les Corses seront d'autant plus français qu'on reconnaîtra leur originalité

Ce qui menace aujourd'hui la France, c'est beaucoup plus sa difficulté à organiser sa diversité que la mise en œuvre des accords de Matignon. C'est son refus de reconnaître son caractère pluriel et qu'on peut être à la fois français et corse, alsacien ou breton, comme je suis genevois et suisse. L'égalité devant la loi ne doit pas être la négation des identités, qui sont multiples, en France comme ailleurs. L'une n'est pas la négation de l'autre. Bien au contraire ! Je suis suisse parce que je suis genevois, et cette double identité est une richesse.

Le jacobinisme a imposé la vision d'une République une et indivisible, hors de laquelle il n'était point de salut. Ce fut la force de la France. C'est aujourd'hui sa faiblesse, car ce qui pouvait se justifier hier ne l'est plus dans un monde qui a changé. Vivre en Suisse, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, pour ne citer

que ces exemples, c'est constater que l'autonomie régionale n'est ni le séparatisme ni l'indépendance. Rares sont les Français - même en Corse - qui souhaitent se séparer d'une communauté nationale qui ne risquerait nullement de se décomposer si elle délèguait de modestes pouvoirs législatifs aux régions. Les Corses seront d'autant plus français qu'on reconnaîtra leur originalité.

En fait, ce qui va se jouer ces prochaines semaines à propos de la Corse est moins le destin de ses habitants que la capacité de la France à devenir plurielle. C'est de savoir comment elle va desserrer le carcan centralisateur qui l'étouffe et dont la rigidité frappe les observateurs étrangers. C'est de savoir comment elle va répondre à l'aspiration de nombreuses régions, et pas seulement la Corse, à la reconnaissance de leur originalité dans le cadre national.

Dire cela, ce n'est pas exonérer les plus radicaux des nationalistes de leur violence et faire l'impasse sur une Corse clanique où le clientélisme le dispute à l'affairisme et au mépris de l'Etat de droit. Ce n'est pas ignorer que le nationalisme peut être synonyme de repli sur soi et d'exclusion des autres. C'est simplement reconnaître la complexité d'une île dont la spécificité historique et géographique va bien au-delà d'un simple particularisme culturel et impose un statut original. C'est prendre en compte le caractère pluriel de la France et admettre, dans le cadre républicain, la légitimité des revendications régionales qui s'expriment dans tout le pays.

Le mérite de Lionel Jospin est de l'avoir compris et d'avoir eu le courage de mettre en cause le jacobinisme d'hier, en sachant que ce n'est pas parce que le corse sera enseigné à l'école primaire que la République sera démantelée et la démocratie menacée. La France et l'Europe - dont la plupart des Etats ont une vieille expérience en matière de reconnaissance des particularités régionales - ont tout à y gagner.

Claude Torracinta est ancien directeur de l'information de la Télévision suisse romande.



L'enfant : un bien commun, un nom commun

par François de Singly

Le projet de loi sur le nom de famille est, selon la formule établie, une mauvaise réponse à une bonne question. Se demander s'il n'est pas utile de changer les règles de désignation du nom des enfants est totalement légitime. La vie privée connaît depuis trois décennies des transformations continues que le droit n'a pas encore prises en compte. La question du nom a été posée pour les femmes sans entraîner de grands bouleversements en France ; bon nombre de femmes prennent encore le nom de leur mari lorsqu'elles se marient. Selon une enquête sur des femmes ayant au moins le baccalauréat et vivant en couple, 80 % de celles qui se sont mariées n'ont pas conservé leur nom, 19 % l'ont gardé et 1 % ont accolé leur nom et celui de leur mari (enquête 2000, Cerlis).

Cette résistance à garder son nom (propre, celui de naissance) vient pour une grande part du fait que l'enfant porte jusqu'à aujourd'hui le nom de son père. Or l'enfant est commun. La femme préfère prendre le nom de son mari puisque c'est le nom du père. Elle s'aligne pour que son enfant – au même titre que pour son mari – porte le même nom qu'elle. La boucle est fermée, la femme est prise au piège de la déperdition de son nom propre pour que socialement, par exemple à la

crèche, à l'école, son enfant soit repérable.

Une des attractions du mariage – les chiffres de l'Insee viennent de nous rappeler qu'il conserve cette qualité, surtout lorsque l'enfant paraît – est de créer une forme de communauté autour de l'enfant. Les membres d'un même groupe apprécient de porter le même nom. Le nom du père devient par la magie de la domination masculine le nom de famille.

Lorsque l'enfant est élevé par deux parents, il doit prendre le nom des deux.

Pas de conflit de préséance, pas d'embarras : il est enfant de son père « et » de sa mère.

Le maintien dans la loi d'un « ou » est un mauvais compromis avec l'Histoire

Remettre en question ce tour de passe-passe paraît normal. Mais la loi, qui se veut libérale, ouvre le champ des possibles : l'enfant pourrait avoir le nom de son père, le nom de sa mère, le nom de ses deux parents. Au choix. C'est justement la question du choix qui me semble contestable. Non, lorsqu'un enfant a été

reconnu par ses deux parents, pourquoi un tel choix ? Un enfant reconnu par ses deux parents devrait porter le nom de ses deux parents. Ainsi serait marquée publiquement sa double appartenance. Pour comprendre cette proposition, revenons quelques décennies en arrière.

Dans la famille, il y avait un chef. C'était l'homme qui avait l'autorité. Le mouvement des femmes, leur émancipation a contri-

de l'autorité parentale. Non, sous une majorité conservatrice (soulignons-le), le père a été dépossédé de son autorité, et la mère a accédé à une reconnaissance de sa participation – au même titre que le père, ce qui ne revient pas à nier les différences – à l'éducation des enfants.

Pour le nom, cela doit être pareil. Lorsque l'enfant est élevé par deux parents, il doit prendre le nom des deux. Pas de conflit de préséance, pas d'embarras : il est enfant de son père « et » de sa mère. Le maintien dans la loi d'un « ou » est un mauvais compromis avec l'Histoire, pourquoi conserver les signes de la suprématie paternelle, pourquoi réserver l'enfant à sa mère ? L'enfant n'appartient à personne. Mais il doit savoir et faire savoir ses origines (comme le demandent les partisans de la suppression de l'accouchement sous X). Porter les noms de son père et de sa mère (quelle que soit leur histoire conjugale) devrait être un droit pour l'enfant. La fin du nom exclusif du père est non seulement positive du point de vue de l'égalité entre les sexes ; elle constitue aussi un progrès du point de vue de l'enfant.

François de Singly est directeur du Centre de recherches sur les liens sociaux (CNRS-Paris V).

Tchéchénie : un silence complice et criminel

par Patrick Baudouin, Anne Le Huérou et Silvia Serrano

DANS ces colonnes, Lord Russell Johnston (*Le Monde* du 6 février 2000) justifiait la décision prise le 26 janvier par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dont il est le président, de restaurer tous ses droits à la délégation russe, malgré la poursuite de la « sale guerre » en Tchétchénie. Son raisonnement laisse pantois, tant il est difficile d'y faire la part de la naïveté et de la mauvaise foi.

Il repose sur deux arguments récurrents depuis le début de la guerre dans la bouche de tous ceux qui considèrent qu'il est urgent de ne rien faire : les sanctions seraient inutiles dans la mesure où les recommandations au comité des ministres ne sont pas suivies d'effet ; il n'y a pas lieu de sanctionner les députés russes pour les errements de l'exécutif.

Invoker la lâcheté des Etats ne suffit pas à justifier son propre manque de courage. Certes, les décisions de l'Assemblée parlementaire, dont la raison d'être est la défense et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, n'ont qu'une portée symbolique, c'est la raison pour laquelle les députés avaient eu l'audace de supprimer le droit de vote de la délégation russe en avril.

La levée des seules sanctions jamais prises contre la Russie depuis le début de la guerre n'en est que plus regrettable. Pour les Tchétchènes, elle est perçue, après le retrait des organisations humanitaires consécutif à l'enlèvement de Ken Gluck, comme le coup de grâce et la preuve définitive qu'ils sont sacrifiés au nom des intérêts étatiques. Non qu'ils aient jamais espéré que cette décision apporterait de véritables améliorations, mais cette sanction symbolique faisait au moins exister la Tchétchénie sur la scène internationale. La décision du 25 janvier les renvoie donc à leur isolement total. Plus d'ONG, plus de journalistes, plus d'observateurs, et bénédiction de la communauté

Plus d'ONG, plus de journalistes, plus d'observateurs, et bénédiction de la communauté internationale : le massacre peut se perpétuer en silence

internationale : le massacre peut se perpétuer en silence. La presse russe ne s'y est pas trompée, qui se réjouissait du recul des Européens.

Si les députés avaient vraiment voulu marquer leur insatisfaction vis-à-vis de l'exécutif du Conseil de l'Europe, ils auraient pu condamner le comité des ministres pour n'avoir pas donné suite à ce qu'ils leur demandaient depuis avril : entamer une procédure de suspension de la Russie et engager les Etats membres à déposer une plainte interétatique contre la Russie. Il n'en a rien été : la résolution du 25 janvier est d'une complaisance indigne.

Que dire de l'aveuglement ou de l'hypocrisie au prix duquel les parlementaires du Conseil de l'Europe croient à une indépendance des députés russes par rapport à l'exécutif ? Ils n'ont assorti leur décision d'aucune condition ni d'un calendrier précis pour vérifier la bonne volonté des députés russes, dont ils ne peuvent ignorer que l'immense majorité soutient la politique menée en Tchétchénie par le pouvoir exécutif.

Selon Lord Russell Johnston, l'APCE s'est laissé convaincre par quelques membres de la Douma « crédibles » que la levée des sanctions contre la délégation russe « aiderait (...) à apaiser plus rapidement la région ». Pourquoi omet-il alors de préciser que ce n'était pourtant pas là l'avis du député Sergueï Kovaliev dont il est vrai qu'il n'a pas été autorisé à prendre la parole ? Ni des 250 organisations de défense des droits de l'homme de toute la Russie, qui, réunies en congrès à

Moscou la semaine précédente, avaient exhorté les députés de Strasbourg à maintenir la sanction.

Les inquiétudes de ceux qui, mieux que quiconque, voient la Russie évoluer vers un renforcement du pouvoir des services spéciaux et une restriction des libertés auront été balayées d'un revers de main par les députés au profit d'une défense corporatiste. Ceux-ci ont préféré prêter l'oreille non aux défenseurs des droits de l'homme, mais à la tranche de la société qui élit gouverneur d'Oulianovsk le général Chamanov, qui devrait être jugé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Ils ont cru pouvoir se réjouir des « progrès de la justice » en Tchétchénie : le procès du colonel Boudanov, seul militaire à ce jour à avoir fait l'objet de poursuites pour le viol et le meurtre d'une jeune fille tchéchène, tourne à la farce tragique quand la presse russe salue le héros qui obéit aux « lois de la guerre civile plutôt qu'à celles de la convention de Genève ».

Après le rappel lancinant des atrocités commises depuis dix-huit mois, l'indifférence avec laquelle les députés ont abordé le vote confine au cynisme : la délégation française s'est ainsi illustrée par l'absence de 12 de ses membres sur 16, montrant quelle importance les parlementaires français de Strasbourg accordent à la question de la Tchétchénie ! L'Assemblée parlementaire est ainsi apparue pour ce qu'elle était : une assemblée de dupes, immédiatement ridiculisée par les membres de la Douma et les autorités russes, et tragiquement désavouée par la réalité.

Pendant que les députés européens discutaient dans les commissions et les groupes politiques d'un vote dont l'issue était planifiée à l'avance, les forces russes menaient une opération de nettoyage particulièrement brutale dans la ville d'Argoun. Dès le lendemain du vote, et dans les jours suivants, la plupart des hauts responsables ont renchéri pour expliquer que le « retrait » ne serait que « partiel » qu'il n'en serait question que lorsque « les bandes armées auront été liquidées », etc.

Tout indique aujourd'hui que la situation va empirer : maintien *sine die* des troupes de la défense et de l'intérieur déjà en place, qui se livrent de plus belle et à huis clos, à des « nettoyages » massifs, dont les plus jeunes sont souvent la cible – qui s'est indigné du massacre des étudiants de Grozny le 20 décembre 2000 ? –, présence renforcée du FSB, notamment pour des « opérations spéciales », arrestations et meurtres « ciblés ».

Cela n'est pas pour inquiéter nos représentants. Pourtant Lord Russell Johnston menace : « la prochaine fois, ce n'est pas uniquement son droit de vote que [la délégation russe] perdra ». On imagine Rogozine, le chef de la délégation russe, et ses comparses trembler de peur... L'Assemblée de Strasbourg, elle, avec son honneur, a déjà perdu sa raison d'être.

Elle n'est malheureusement pas la seule à avoir choisi l'inaction. L'OSCE se contente de regretter de ne pouvoir retourner en Tchétchénie, l'ONU ne s'est jamais sérieusement saisie du problème. Les gouvernements occidentaux, surtout, portent une lourde responsabilité dans l'impasse actuelle. Leur indifférence confine à la complicité. Pourtant, importante pour la Russie, l'Europe est écoutée par les dirigeants russes, qui n'entendent aujourd'hui que son silence. Les dirigeants européens pourraient contraindre Moscou à accepter un cessez-le-feu et des négociations politiques avec les autorités tchéchènes. Ne pas au moins le tenter est criminel.

Patrick Baudouin est président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

Anne Le Huérou est chargée de mission auprès de la FIDH et membre du comité Tchétchénie.

Silvia Serrano est spécialiste du Caucase, membre du comité Tchétchénie.

du futur.

Réinventons les règles

Pour vous permettre d'ouvrir votre réseau UMTS à temps, Nokia vous offre simultanément les services, les réseaux et les applications dont vous avez besoin. Le meilleur moyen pour vous de respecter vos engagements en évitant tout retard !

Nous pouvons ainsi vous aider à créer rapidement un réseau compatible 3GPP en vous proposant de nombreuses applications riches en contenus. Avec nous, vous êtes prêts, dès aujourd'hui, à générer les revenus de demain.

Grâce à notre expérience en GPRS et notre parfaite connaissance des attentes des utilisateurs mobiles, vous développerez les services les mieux adaptés à vos segments de marché.

Avec Nokia, vous allez non seulement commercialiser l'UMTS avant tout le monde, mais vous allez être également les premiers à en tirer vraiment profit !

Devenez un acteur performant de l'UMTS, au cœur de la Société de l'Information Mobile. Premier en GSM et en GPRS, Nokia vous propose d'être, à votre tour, le premier en UMTS. Rejoignez-nous sur www.nokia.com et réinventons les règles ensemble.

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

FINANCE Un nombre croissant d'entreprises quittent la Bourse, soit parce qu'elles le souhaitent, soit parce qu'elles sont radiées de la cote. ● AUX ÉTATS-UNIS, le phénomène

est courant. Près de 150 sociétés auraient ainsi quitté les marchés boursiers en 2000. Mais l'Europe est à son tour concernée et notamment la France, où l'on recense des

départs importants : Fives-Lille, De Dietrich, etc. ● LES CAUSES de ces retraits sont multiples. Le krach des valeurs technologiques et le désintérêt des analystes y sont souvent

pour beaucoup. Parfois, il en va seulement d'une question de mode. ● LA SOCIÉTÉ Pochet, spécialisée dans la fabrication des flacons de parfum, est un symbole de cette nou-

velle tendance. Alors qu'elle est en excellente santé, elle n'intéressait qu'un seul analyste financier et donc très peu d'investisseurs. Elle a choisi de sortir de la Bourse.

Un nombre croissant d'entreprises quittent la Bourse

Plus de 150 sociétés américaines, délaissées par les analystes ou par les investisseurs, se sont retirées volontairement de la cote, en 2000. Après le krach des valeurs technologiques, la tentation du retrait gagne maintenant la France et devrait prendre de l'ampleur dans les prochains mois

KRACH INTERNET au printemps 2000, krach technologique depuis l'automne : pour les investisseurs, habitués de la Bourse, les saisons se suivent et se ressemblent : moroses ! Et cette désillusion, dont on parle beaucoup, a une conséquence, dont on parle moins mais qui est de plus en plus sensible, aux États-Unis mais aussi en Europe : un nombre croissant d'entreprises se demandent pourquoi elles restent cotées en Bourse.

En 2000, près de 150 sociétés américaines auraient quitté les marchés boursiers, selon Hunter Wise, une société de conseil financier californienne. Sans compter les radiations forcées (*lire ci-dessous*). 44 sociétés britanniques ont fait de même. Dans le monde anglo-saxon, l'année 2000 a été marquée par un doublement des opérations dites de « P2P », le « public to private », dans lequel « public » veut dire coté en Bourse et « private » propriété privée. Traduction moins littérale : c'est le retour aux actionnaires familiaux et professionnels, la fin de la pression induite par la publication des résultats trimestriels...

En Europe continentale, moins de trente opérations de sortie de la Bourse ont été enregistrées en 2000, selon le *Center for Management Buy-Out Research* (CMBOR), un organisme universitaire de recherche britannique. Mais ces chiffres n'incluent que des opérations financées par des professionnels du capital-risque, et pas le rachat d'une entreprise familiale par ses fondateurs, par exemple. Une flopée de sociétés industrielles de taille moyenne se sont ainsi laissées séduire, en France, par la sortie de la Bourse : Ateliers Fonderies de l'Est (AFE), Rep (numéro un français des machines à injecter le caoutchouc), Fives-Lille, Emin Leydier, De Dietrich ou encore Pochet (*lire ci-dessous*). Ce n'est qu'un début si l'on en

juge par l'appétit de certains financiers, professionnels du capital-investissement et des fusions-acquisitions, pour ce type d'opération. « Quand on voit que certaines sociétés cotées valent moins chers que des sociétés non cotées comparables, on a envie de se ruer dessus pour les racheter », s'enthousiasme Olivier Douset, associé chez Dôme Close Brothers, cabinet de conseil en fusions et acquisitions. « Tout le monde pense à retirer certaines sociétés de la Bourse pour les y réintroduire un jour, plus tard et plus cher, quand ce sera le bon moment », confirme Clément Cordier, un responsable du groupe financier britannique 3i Group.

SECTEURS « DÉMODÉS »

En moins d'un an, Hervé Clauquin, président de la société d'investissement ABN Amro Capital France, a ainsi bouclé trois opérations : Ateliers fonderies de l'Est (AFE), Rep et la holding industrielle De Dietrich. « Ce sont souvent des sociétés industrielles dans des secteurs (industrie lourde, machine-outil...) qui ne plaisent pas beaucoup au marché, avec des titres qui avaient souvent une faible liquidité et un mauvais suivi par les analystes », explique M. Clauquin.

● De Dietrich : échapper à la pression du marché.

La holding industrielle spécialisée dans l'industrie chimique, le matériel électrique et le matériel pour l'industrie chimique, a été la cible du raider franco-américain Guy Wyser-Pratte, un ex-GI reconverti dans la finance, qui jugeait la belle endormie décotée. L'un des actionnaires, le groupe familial Duval-Fleury, détenteur de 21,7 % du capital, souhaitait, de plus, céder sa participation. Pour éviter les pressions sur leur stratégie, les dirigeants ont décidé de sortir de la Bourse. En juillet 2000, la banque néerlandaise ABN Amro a épaulé la famille des fondateurs pour racheter l'entreprise.

● Mines de Kali Sainte Thérèse : simplifier une cascade de holdings.

Depuis qu'il a mis la main sur le groupe Rivaud, Vincent Bolloré essaie de rationaliser les confettis boursiers de cet empire, notamment pour réduire leurs coûts de fonctionnement. Depuis le 10 janvier, Mines de Kali Sainte Thérèse n'est plus cotée en Bourse, comme Caoutchoucs de Padang et la Compagnie du Cambodge, toutes absorbées par la holding Société des terres rouges.

● Compagnie de Fives-Lille : mieux valoriser, à terme, un secteur mal-aimé.

Associé à la Royal Bank of Scotland et à la Financière Natexis (groupe Banques Populai-

res), le groupe d'investissement suédois Industri Kapital a racheté plus de 98 % de la Compagnie de Fives-Lille. Cette holding diversifiée dans la mécanique lourde n'intéressait plus guère les investisseurs. Jugée trop petite ou trop traditionnelle, elle a été valorisée à 235 millions d'euros par l'offre du groupe suédois. Industri Kapital escompte sans doute profiter d'un retour en grâce ultérieur du marché pour la revendre plus cher, à terme. Ce financier est spécialisé dans « l'acquisition et le développement » de sociétés familiales ou de filiales de grandes sociétés.

chez Regent Associates, conseil en fusions et acquisitions. C'est alors la spirale infernale : pas d'investisseur, pas d'argent, et donc pas de développement. « Même si la société est rentable, les banquiers ne veulent plus prêter, car ils sont inquiets de la chute du titre. Avec un mauvais parcours boursier, on ne peut pas procéder non plus à une augmentation de capital », poursuit M. Nataf. « Depuis deux ans, pas une seule entreprise valant moins de 100 millions d'euros en Bourse n'est parvenue à réaliser à une augmentation de capital », confirme Guillaume-Olivier Doré, responsable des financements structurés et d'acquisitions chez IBM Global Financing, qui se lance sur le marché du « P2P » en Europe.

Si le tableau est aussi noir, c'est que certains patrons ont plongé un peu vite dans la corbeille. « Dans les entreprises françaises et chez les patrons, il y a une attraction et une fascination pour la Bourse, un besoin de notoriété personnelle ou pour son entreprise », observe M. Cordier. Il ne suffit pourtant pas d'y arriver. Le travail du PDG est en effet modifié par ce choix. Et tout le monde n'a pas le talent nécessaire pour communiquer, ni

la capacité à déléguer pour faire la promotion de son groupe auprès des investisseurs. « Je ne connais pas de société qui n'ait pas eu dans sa vie de mauvais résultats trimestriels. Or, en Bourse, la sanction est sans appel quand on déçoit le marché et on met très longtemps à remonter la pente », explique M. Nataf.

Après l'introduction en Bourse, de multiples obligations de communication, de publication et de transparence pèsent sur les entreprises cotées. « Il faut aller plus vite pour annoncer ses résultats, ce qui signifie payer plus cher ses commissaires aux comptes, etc. », explique un financier. Au total, une société cotée dépenserait, chaque année, l'équivalent d'1 % de son flottant (la valeur du capital disponible sur le marché) pour ses frais de cotation.

Sortir de la Bourse coûte également cher : de 5 % à 10 % de la part de l'entreprise qu'il faut racheter. Soit, à l'envers, la même proportion que lors de l'introduction en Bourse. Sans compter la prime à offrir aux actionnaires pour les convaincre de sortir.

En France, les professionnels sont unanimes pour dire que la réglementation boursière ne favorise pas les sorties de marché. Il n'est pas possible de déduire les frais financiers liés à l'opération sans détenir 95 % du capital de l'ex-société cotée.

D'autre part, avant de lancer une procédure de « retrait obligatoire » de la cote pour aller au bout du processus de sortie, il faut avoir franchi ce seuil fatidique de 95 %. Résultat : il y a toujours des actionnaires coriaces, qui conservent leurs titres, dans l'espoir de monnayer plus cher leur soutien. « Certains investisseurs se sont fait une spécialité du ramassage des titres, et rendent l'opération beaucoup plus onéreuse », raconte un financier.

A. de T.

Adrien de Tricornot

Des motivations diverses pour sortir de la cote



L'apparition de l'euro et la montée en puissance d'indices boursiers européens ont rendu encore plus caricatural le penchant des investisseurs pour les grosses valeurs dites « de père de famille ». Les grands institutionnels, comme les fonds de pension américains, déversent leurs milliards de dollars en priorité sur quelques sociétés-

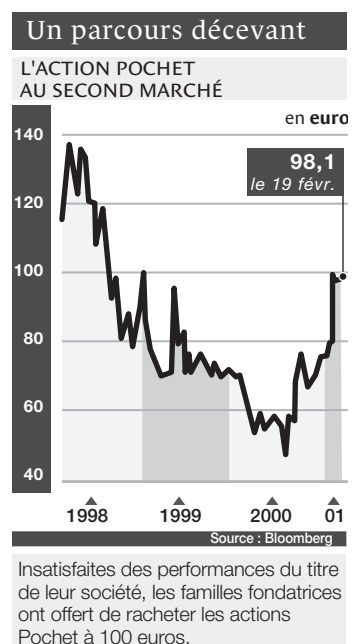
phères, présentes dans les indices comme l'EuroStoxx 50, l'indice des cinquante premières valeurs européennes. « Si une entreprise a moins de 100 millions d'euros de capitalisation boursière, c'est réhébété. Elle n'a pas d'analyste qui la suit, et elle risque fort, alors, de ne pas avoir non plus d'investisseurs », confirme Philippe Nataf, directeur

Délaissés par les analystes, les flacons Pochet reprennent leur liberté

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des actionnaires de Pochet a approuvé à l'unanimité, lundi 19 février, la sortie boursière de la société. La famille des fondateurs, les Colonna de Giovellina (56,95 % du capital), et BNP Paribas (33,99 %) ont décidé ensemble de cette stratégie. La famille restera seul maître à bord de l'entreprise spécialisée dans les flacons de parfum de luxe et propriétaire de la cristallerie Lalique, la banque sortant du capital. Signe que la cotation en Bourse était presque une illusion, le chiffre des absents ou des non-représentés à l'assemblée générale (environ 9 %) correspond exactement à la part détenue par le public...

Avec un « flottant » aussi étroit, Pochet n'avait pas de quoi passionner des foules de petits porteurs ou d'investisseurs institutionnels. « Je crois que j'ai reçu trois études d'analystes financiers pour toute l'année 2000. Quand nous organisons des réunions d'analystes, nous avons beaucoup de monde. Mais ce qui les intéressait, c'était d'avoir, en amont, des nouvelles sur l'activité du secteur de la parfumerie, pas vraiment de notre société », résume un responsable de Pochet. Effectivement, un seul analyste financier (de SG Securities) suit la valeur, indiquent la société Multex et le cabinet Jacques Chahine Finance, spécialisés dans les consensus de prévisions financières.

Héritière d'une manufacture du XVI^e siècle, Pochet SA n'est pas en difficulté. En 2000, son chiffre d'affaires a progressé de 23 %, à 2,3 milliards de francs. Son bénéfice devrait dépasser celui de l'année 1999 (106,4 millions de francs). Elle est assise sur une confortable trésorerie nette de 850 millions de francs.



Cela n'a pas empêché le titre de tomber à 47,5 euros, fin juillet 2000, alors qu'il culminait encore à 137,2 euros en mars 1998 ! Opportunisme revenue à 80 euros en janvier 2001, lors de l'annonce de l'opération, l'action sera finalement ramassée sur le marché au prix de 100 euros. Une offre publique de rachat d'actions (OPRA), portant sur 33 % du capital, financée par la trésorerie de Pochet, est déjà en cours. Une offre publique d'achat sera ensuite lancée au même prix par la Financière Prato, holding familiale créée pour l'occasion, pour offrir une porte de sortie aux derniers actionnaires.

A. de T.

Aux États-Unis, le cimetière boursier le plus chic de la planète

Les titres de moins de 1 dollar sont retirés du Nasdaq et achèvent leur vie boursière sur des « pages roses »

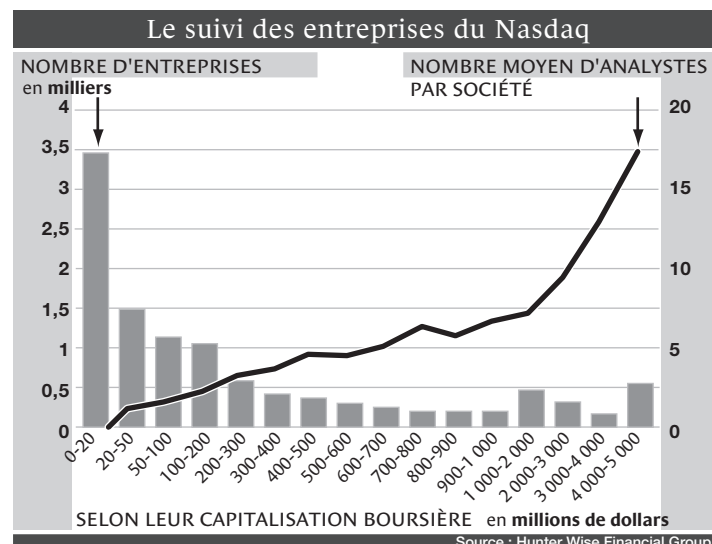
LE NASDAQ, la Bourse électronique sur laquelle sont cotées les plus grandes valeurs technologiques mondiales, a peut-être un point commun avec les marchés dits « émergents » des pays en développement : quelques titres phares font l'essentiel de sa valeur. Une multitude d'autres, peu connus, restent hautement risqués. Entre 1995 et début 2000, sommet de la bulle Internet, dix actions du Nasdaq (dont Cisco, Intel, Oracle, Microsoft) sont à l'origine des deux tiers de la hausse de l'indice Nasdaq 100.

Si quelque 298 « valeurs Internet » sont arrivées sur le marché, créant plus de 1 000 milliards de dollars de valeur boursière, largement évanouie depuis, 15 sociétés ont, à elles seules, créé la moitié de cette richesse, soit 500 milliards de dollars. Des centaines de sociétés, introduites à la va-vite, végètent, ignorées par le marché.

« Plus de la moitié des 4 630 sociétés cotées sur le Nasdaq ne sont suivies par aucun analyste », note Fred Jager, directeur général du groupe financier californien Hunter Wise, spécialisé dans le montage d'opérations de sortie de la Bourse. D'où un certain nombre d'accidents dommageables pour la renommée de ce marché.

TRANSFERT INFAMANT

Réputation oblige, le Nasdaq avait d'ailleurs décidé, en 1997, de faire le ménage dans ce que l'on appelle les *penny stocks*, ces actions valant moins d'un dollar, qui ont été l'objet de toutes les spéculations, voire de toutes les arnaques, depuis les années 1970. Toute action valant moins d'un dollar perdant trente séances consécutives



Pour le seul mois de février 2001, l'équipementier de réseaux Cisco Systems (un des cinq poids lourds du Nasdaq) a enregistré 33 rapports d'analystes. Le journal en ligne TheGlobe.com, ex-star des valeurs Internet, vaut moins de 15 millions de dollars en Bourse, et n'a pas été couvert par les analystes depuis plusieurs mois.

fait l'objet d'une procédure automatique de « delisting » (retrait de la cote). Elles sont transférées, le plus souvent, sur un marché hors-cote, le *bulletin board*, qui ne fait plus partie du Nasdaq, mais appartient encore à l'Association nationale des courtiers (*National association of securities dealers, ou Nasd*), l'organisme qui a fondé le Nasdaq et en est l'actionnaire de référence.

Le *bulletin board* est devenu le cimetière boursier le plus chic de la planète. Si la société mise en cause n'a pas répondu à toutes les demandes d'information du Nasdaq, la punition est encore plus sévère. C'est l'exclusion pure et simple, l'action étant transférée dans les « pages roses » (*pink sheets*), qui n'ont aucun rapport ni avec le

Nasd ni avec le Nasdaq. L'appellation de *pink sheet* fait référence aux cotes boursières autrefois imprimées sur du papier de couleur saumon, que l'on trouve aujourd'hui sur Internet (www.pinksheets.com). Mais ces *pink sheets* ressemblent davantage à une brocante d'emprunts russes qu'à un marché boursier organisé.

Lorsque le Nasdaq a accueilli à bras ouverts des centaines de valeurs Internet, il n'était pas prévu que nombre d'entre elles seraient menacées, quelques mois plus tard, d'un transfert « infamant » au *bulletin board*.

Aujourd'hui, c'est monnaie courante. En août, c'est eFax.com (spécialiste de l'envoi de télécopies par Internet) qui a été sorti du marché,

suivie en octobre par Biznessonline.com (services d'accès Internet à haut débit), dont l'action cotait alors 0,28 dollar, en recul de 96,5 % sur son niveau de la mi-février. La société texane Garden.com, spécialisée dans la vente de matériel de jardinage, a aussi annoncé en décembre son expulsion de la cote, alors que l'action valait... 3,9 cents !

A l'automne 2000, 230 sociétés cotées sur le Nasdaq américain avaient déjà terminé au moins une séance boursière sous le seuil fatidique de 1 dollar, notait TheStreet.com, le journal en ligne de référence sur la Bourse américaine, dans un article intitulé « Le spectre de la sortie de la cote hante les dot-coms du Nasdaq ».

TheStreet.com s'y inquiétait de l'avenir de son confrère TheGlobe.com, qui avait donné le coup d'envoi de la folie Internet en novembre 1998. L'action TheGlobe.com avait affiché une hausse de 606 % lors de son premier jour de cotation. Le 14 février 2001, TheGlobe.com annonçait avoir reçu une notification de sortie de la cote de la part du Nasdaq. L'action vaut maintenant moins d'un demi-dollar, contre près de 40 dollars en avril 1999.

A la fin de l'année 2000, le magazine Interactive Week avait aussi recensé une trentaine de sociétés Internet au bord du delisting. A force, le retrait de la cote finit par faire partie du quotidien. Dernier en date, l'un des sites les plus populaires, DrKoop.com, spécialisé dans le domaine de la santé, a reçu, ces derniers jours, un premier avertissement de la part du marché américain.

A. de T.

Les sidérurgistes lorrains comprennent mais craignent la fusion d'Usinor et Arbed

Salariés et syndicalistes ne sont pas surpris

METZ

de notre correspondant
« Francis Mer est un redoutable stratège. Mais quelle place ont la Lorraine et les sidérurgistes lorrains

REPORTAGE

Sur le terrain, les réactions sont empreintes de beaucoup de mesure

dans sa vision de l'avenir ? » Cette interrogation de Jacques Chérèque, ancien préfet délégué chargé des reconversions industrielles en Lorraine, et lui-même ancien sidérurgiste, traduit un sentiment largement partagé. L'annonce de la fusion d'Usinor avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia n'a pas suscité de réactions de rejet ou de manifestations mais des questions et des craintes pour l'avenir.

« Quand les entreprises fusionnent, il y a toujours des restructurations », commente un salarié de Solrac à Florange (Moselle) avant d'ajouter : « Pourquoi pas si c'est pour être plus rentable », mais sans oublier, instruit par une longue expérience, qu'il y aura encore des suppressions d'emplois. « J'espère que les syndicats ne laisseront pas faire », dit un autre. Après trente ans de restructuration durant lesquels le nombre des sidérurgistes est passé de 100 000 à moins de 10 000 dans la région, les organisations syndicales ont appris à reconnaître le possible du souhaitable et pris la mesure des combats réalistes. La sidérurgie a joué les précurseurs en mettant le doigt, il y a près de trente ans déjà, dans l'engrenage de la mondialisation.

« BRAVO FRANCIS MER »

Dès lors, les réactions des responsables syndicaux sont empreintes de beaucoup de mesure. « Nous ne donnons pas dans le catastrophisme », explique Jean-Louis Malys (CFDT) qui a vécu toutes les grandes étapes de la mutation de la sidérurgie. Il ne cherche pas pour autant à cacher que la naissance du nouveau numéro un de l'acier aura des conséquences sur l'emploi et sur l'investissement. « Nous nous attendions à une telle annonce. Mais nous sommes surpris que ce soit avec Arbed », note Georges Muschiati (CGT), en remarquant qu'Usinor avait cédé, il y a quelques années, ses produits longs à la sidérurgie luxembourgeoise précisément. « Nous disons bravo à Francis Mer pour cet accord industriel mais nous nous inquiétons de savoir quelles seront les conséquences pour les sites lorrains », observe Gilles Fuchs (FO). Jean-Bernard Normand, au nom de la CFE-CGC, ne dit pas autre chose en affirmant : « Nous ne sommes pas contre cette fusion

qui conforte la sidérurgie lorraine à court terme. Mais nous ne connaissons pas les conséquences à long terme, notamment en cas de report d'investissement. »

Sont-elles prévisibles ? L'histoire des dernières années invite à beaucoup de prudence. Ainsi, le rapprochement avec Arbed n'est pas en soi une surprise totale. Au milieu des années 1980, l'ancien PDG d'Unimétal et d'Ascométal, Jean Jacquet, prédisait qu'à l'horizon d'une génération les sidérurgies lorraine et luxembourgeoise ne feraient plus qu'une. « Tout milite pour de nouvelles économies d'échelle », analyse-t-il aujourd'hui, en expliquant que la difficulté est de savoir en tirer parti en maîtrisant la complexité résultant des fusions.

C'est bien la gestion de cette complexité qui rend perplexes les sidérurgistes. A preuve, les relations entre Usinor et Arbed au cours des dix dernières années, note Edouard Martin (CFDT). En 1990, les deux groupes ont conclu un premier accord concernant la fabrication des produits longs (rails, poutrelles, fil machine...). Ils ont procédé à des échanges de production. La France gardant le fil machine utilisé pour renforcer les carcasses des pneumatiques et les rails de grande dimension dont ceux très techniques pour le TGV. Arbed prenant les poutrelles et les palplanches.

PLUSIEURS SITES DÉJÀ CÉDÉS

Sept ans plus tard, les deux groupes étaient en concurrence pour le rachat de CSI qui deviendra Aceralia. Le luxembourgeois l'a emporté sur les français qui s'est alors recentré sur les produits plats au carbone et inoxydables. Au nom de cette option, Usinor a annoncé à l'automne 1998 son intention de céder plusieurs unités lorraines. Ascométal-SAFE (acières spéciaux longs pour la construction mécanique) à Hagondange (Moselle) est vendu à l'italien Lucchini. Unimétal (produits longs), à Gandrange (Moselle), intègre le giron de l'anglo-indien, Ispat, et Sogeraïl (rails pour chemin de fer), à Hayange, rejoint Corus (ex-British Steel).

Les salariés de ces unités qui, au fil des mois, ont fait leur deuil d'Usinor sont aujourd'hui perplexes. Leurs usines ont été vendues au nom de la spécialisation. Mais à présent, ils risquent de se retrouver dans la position d'un concurrent face au nouveau géant de l'acier qui, par le jeu des fusions, redevient généraliste. « On nous a expliqué, il y a deux ans, qu'on n'avait rien à craindre, qu'en étant vendu, on allait continuer à avoir les moyens d'être modernisé », se souvient un salarié d'Unimétal, avant d'ajouter : « Tout change maintenant. »

Jean-Louis This

Les banques contestent un décret sur la sécurité devant le Conseil d'Etat

LA FÉDÉRATION bancaire française (FBF) a annoncé, lundi 19 février, le dépôt d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat concernant le décret sur la sécurité des convoyeurs de fonds paru le 18 décembre 2000. Ce décret impose d'importants travaux aux utilisateurs du transport de fonds pour équiper d'ici deux ans leurs locaux de dispositifs spécifiques de sécurité.

L'organisation professionnelle précise que son recours a pour objectif d'obtenir une « clarification du texte » et ne cherche pas à « remettre en cause l'ensemble du dispositif ou d'en différer la mise en œuvre ». Il ne s'accompagne donc pas d'une demande de sursis à exécution. « Tel qu'il est rédigé, ce décret ne définit pas en termes suffisamment clairs et précis les obligations à réaliser puisqu'elles sont déterminées par des circonstances "de fait" dont l'appréciation reste imprécise alors même que le non-respect de ces obligations est assorti de lourdes sanctions pénales », souligne la FBF. Dans les cas où elles ne pourraient

réaliser certains travaux, les banques craignent d'être exposées à des sanctions pénales, qui peuvent aller d'une simple amende à l'interdiction d'exercer une ou plusieurs de leurs activités, ou encore à la fermeture définitive de l'établissement.

2 000 ZONES À RISQUES

Les agressions en agence ont augmenté de 658 à près de 1 000 en un an, déplore la FBF. Cette recrudescence relève plus de la sécurité publique que de l'aménagement des agences, dénonce-t-elle. En tout cas, l'entrée en circulation des billets et pièces en euros le 1^{er} janvier 2002, entraînera la plus vaste opération d'échange de monnaie jamais connue et conduit à envisager des mesures de sécurité particulières, rappelle la FBF. « Ce sont les points noirs (au nombre d'environ 2 000), véritables zones à risques, qui doivent être équipés en priorité, et non l'ensemble des points », affirme un dirigeant d'une des principales sociétés de convoyage.

Pascale Santi

Des syndicalistes sud-coréens de Daewoo vont rechercher en France l'ex-PDG en fuite

Les affrontements dans une usine de la filiale automobile du groupe pourraient retarder leur voyage

Des syndicalistes sud-coréens de Daewoo devaient arriver en France mardi 20 février. Ils recherchent l'ancien président du groupe qui a fui son

pays après la mise en faillite de Daewoo en août 1999. Des rumeurs disent que « Chairman Kim » est en France, d'autres sources parlent du Soudan

ou de la Floride. Mais de violents incidents à Séoul à la suite de l'annonce de licenciements chez Daewoo pourraient retarder ce voyage.

TOKYO

de notre correspondant

Trois syndicalistes sud-coréens étaient attendus mardi 20 février à Paris avec pour tâche de rechercher en France Kim Woo-choong, le fondateur du conglomérat en faillite Daewoo. Mais, en raison de l'agitation sociale qui secoue actuellement la plus grande usine de la filiale automobile du groupe, à Pupyong aux environs de Séoul, ce voyage pourrait être reporté de quelques jours. Les deux événements sont d'ailleurs liés.

En effet, lundi ont eu lieu de durs affrontements entre les ouvriers armés de barres de fer et 4 000 policiers anti-émeutes qui ont fait une douzaine de blessés. Or les problèmes de Daewoo Motor sont largement attribués à la gestion aventureuse de Kim Woo-choong, en « cavale » depuis près d'un an à la suite de la mise en faillite en août 1999 de ce qui fut le troisième conglomérat sud-coréen avec un passif de 80 milliards de dollars.

Le mouvement de protestation a été déclenché par l'annonce la semaine dernière des licenciements

de 1 750 ouvriers sur les 6 884 emplois qui doivent être supprimés (soit le tiers de la main-d'œuvre) à la demande des banques créditrices : sans réduction du nombre des salariés, estiment-elles, le rachat du constructeur par General Motors n'a aucune chance d'aboutir. La tension est montée à la suite de la décision de la direction de fermer l'usine de Pupyong pour trois semaines.

À NICE, EN SUISSE OU EN FLORIDE

Mardi, le parquet de Séoul a inculpé 34 anciens cadres de Daewoo pour falsification présumée des comptes au cours des deux années qui ont précédé sa banqueroute afin d'obtenir des prêts bancaires en grossissant les avoirs. Bien que les personnes inculpées semblent avoir agi sur instruction de Kim Woo-choong, la justice sud-coréenne ne semble pas vouloir inculper celui-ci sans l'avoir entendu au préalable. Récemment, la justice a interrogé cinq hauts dirigeants du groupe dont les anciens présidents de Daewoo Motor, Kang Byung-ho, de Daewoo Corp., Chang Byung-ju,

et de Daewoo Heavy Industries, Choo Ho-suk qui pourraient être arrêtés.

Selon la justice, Kim Woo-choong se trouverait en Europe, peut-être à Nice où il a une villa. D'autres informations font état de sa présence en Suisse, voire au Soudan où le groupe a participé à d'importants projets de construction, voire même en Floride.

Le benjamin des fondateurs de conglomérats coréens (chaebol), celui que l'on nommait « Chairman Kim » (agé de soixante-quatre ans) a connu une carrière de météore et a longtemps joué avec maestria les funambules aux cimes du pouvoir. Lié aux puissants de ce monde, il bénéficiait d'appuis politiques certains : ce fut notamment le cas en France lorsque Daewoo a voulu racheter Thomson Multimedia. A l'époque, le premier ministre Alain Juppé était prêt à vendre l'entreprise 1 franc symbolique, estimant qu'elle ne valait rien.

En Corée, comme les autres « barons » de l'économie, le patron de Daewoo a financé les « caisses noires » des régimes des généraux-

présidents Chun Doo-whan et Roh Tae-woo - ce qui lui a valu d'être condamné avec sursis en 1996.

GESTION AVENTURISTE

Sa gestion aventuriste qui a propulsé Daewoo au rang de groupe mondial a aussi été à l'origine de sa chute : celle-ci a entraîné des dizaines de milliers de ses salariés et aujourd'hui, les syndicalistes lui demandent des comptes. Mais il n'est pas certain que le gouvernement du président Kim Dae-jung, qui a mis longtemps à prendre des mesures à son encontre, souhaite le retour en Corée de ce funambule des affaires devenu un fugitif international.

Les dirigeants coréens sont certes sous la pression internationale pour démontrer qu'ils entendent remédier aux excès auxquels se sont livrés les chaebols grâce au patronage politique dont ils bénéficiaient et Kim Woo-choong pourrait être une « victime expiatoire » toute trouvée. Mais son procès risque aussi d'ouvrir une boîte de Pandore...

Philippe Pons

Le Monde
FÉVRIER 2001

L'Amérique de la peine de mort

Les Etats-Unis restent la dernière grande démocratie à pratiquer la peine capitale. Chaque année, le nombre d'exécutions croît. Des mineurs et des déficients mentaux sont condamnés à mort. Sous l'administration du gouverneur George W. Bush, au Texas, pendant six ans, un condamné a été exécuté toutes les deux semaines. Enquête sur les « couloirs de la mort » américains.

LIRE ET VOIR
ET AUSSI... SIBÉRIE : VIVRE PAR -40°C SANS CHAUFFAGE. ROUCHNER : RETOUR SUR LES ANNÉES KOSOVO. IL Y A DIX ANS : LA GUERRE DU GOLFE. LES « TONTONS » FLINGUENT TOUJOURS. RUSSIE : QUAND LE TSAR ENTERRAIT SES CHEVAUX. NOUVELLE-CALÉDONIE : LES TRÉSORS SOUS-MARINS DE L'ÎLE DE LIFOU. ISRAËL-PALESTINE : DEUX CONCEPTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ.

George W. Bush
43^e président des Etats-Unis

N° 4

Belgique : 150 FB
Suisse : 6 FS
Luxembourg : 140 FL
Maroc : 30 DH
Canada : 8 \$ can.

M 5009 - 4 - 20,00 F

20F

MAGAZINE MENSUEL - 20 F

Pierre Jeantet prend la présidence du groupe Sud-Ouest

L'ACTUEL DIRECTEUR général de *Sud-Ouest*, Pierre Jeantet, prend la présidence du directoire du groupe de presse et devient PDG du quotidien, a annoncé le groupe, lundi 19 février. A la suite d'une décision « unie et solidaire » de la famille, qui détient 80 % du capital, ce journaliste de cinquante-trois ans a été désigné pour succéder à Jean-François Lemoine, décédé le 15 février. M. Jeantet a effectué presque toute sa carrière à l'Agence France-Presse avant d'entrer à *Sud-Ouest*. Olivier Faguer, administrateur général en charge du développement, devient directeur général du groupe.

DÉPÊCHES

■ **PRESE** : le quotidien espagnol *El País* a lancé, lundi 19 février, une nouvelle édition électronique (www.elpais.es), plus interactive et accessible depuis n'importe quel ordinateur ou dispositif multimédia, télévision numérique ou console de jeux vidéo.

■ **L'Oréal a accepté de céder la totalité de ses participations dans le groupe Marie-Claire** à la Holding Evelyne Prouvost (HEP), contrôlée majoritairement par Evelyne Prouvost et sa famille. Celles-ci ont annoncé, le 8 février, leur projet d'association avec Hachette Filipacchi Médias.

Havas Advertising et Publicis cherchent à assouvir leur besoin d'Amérique

Les Etats-Unis, premier marché mondial, restent incontournables dans la stratégie des deux publicitaires français. L'un et l'autre lorgnent sur l'agence True North, que la perte du budget automobile Chrysler rend plus facile à acquérir

LES GROUPES publicitaires français sont plus que jamais attirés par les Etats-Unis et tentent d'y renforcer leur présence. Havas Advertising, le quatrième groupe de publicité mondial chercherait désormais à acquérir son homologue américain True North.

Le marché américain est déjà au cœur de la stratégie de développement du groupe français, comme de celle de son concurrent Publicis. « Les Etats-Unis représentent 47 % des dépenses publicitaires dans le monde, contre seulement 3,5 % en France. D'autre part, 75 % des sociétés internationales sont américaines. Enfin, en matière d'utilisation des nouvelles technologies, les Etats-Unis ont en moyenne deux ans d'avance sur le reste du monde », argumente Alain de Pouzilhac, PDG d'Havas Advertising. Une analyse entièrement partagée par Maurice Levy, président du groupe Publicis, pour qui « 75 % des décisions qui consistent à confier à une seule agence l'ensemble d'un budget mondial sont prises aux Etats-Unis ». Autant de raisons qui en font un territoire incontournable pour les agences de publicité. Havas Advertising et Publicis y réalisent respectivement 45 % et 43 % de leur marge brute.

Ces positions se sont notablement renforcées l'an dernier :

Havas Advertising a repris l'américain Snyder Communication en février 2000 et Publicis a indirectement augmenté ses parts de marchés outre-Atlantique en achetant, en juin, le britannique Saatchi & Saatchi. Ces opérations ont permis aux deux groupes français d'être cotés sur le marché américain, Publicis au premier marché à Wall Street et Havas Advertising au Nasdaq.

MULTIPLICATION DES RÉSEAUX

Cette course ne se dispute pas seulement sur le plan géographique. Les deux groupes cherchent également à se développer sur l'un des secteurs les plus porteurs de la communication : le « marketing service ». Derrière cet anglicisme se cachent toutes les méthodes de communication visant à toucher les consommateurs de façon très personnalisée. Promise à un bel avenir, en particulier grâce aux possibilités qu'offrent Internet et la télévision interactive, cette activité est très en avance outre-Atlantique. En rachetant Snyder, Havas Advertising s'est d'ailleurs fortement renforcé sur ce marché. De son côté, Publicis a pris le contrôle, en novembre 2000, de Nelson Communication, numéro un américain du marketing dans la santé.

Dans ce contexte, True North

n'apparaît pas forcément comme la cible idéale. Ce groupe, qui dispose de deux réseaux, FCB et Bozell, est majoritairement orienté vers la publicité traditionnelle. Son portefeuille d'annonceurs reste malgré tout prestigieux (*lire ci-dessous*) et la perte de l'énorme budget Chrysler le rend plus accessible sur le plan financier. De plus, pour M. Levy, « les annonceurs sont amenés à demander à leurs agences de maîtriser tous les moyens de communication ». Une agence grand public permet aussi d'accroître le portefeuille de clients et de les orienter par la suite vers le « marketing service ». « Plus la liste des clients est longue, plus vous êtes crédibles sur l'ensemble de vos services », résume M. de Pouzilhac.

Conformément à la tradition dans ce genre de négociations, aucun des deux patrons ne veut commenter les rumeurs sur cet

éventuel rachat. Pour Havas Advertising, le rachat de True North lui permettrait de bâtir un troisième réseau d'agences de publicité, après Euro RSCG et Arnold Worldwide Partners. La multiplication des réseaux permet en effet de gérer des budgets concurrents.

L'histoire est plus complexe pour Publicis, qui s'est déjà allié à True North, mais les deux partenaires ont rompu en 1997. Avec le départ des anciens dirigeants de True North, les divergences d'hier pourraient être aplanies. « C'est la meilleure hypothèse sur le papier et la pire sur le plan humain », estime-t-on cependant chez Publicis.

Reste le problème du financement de cette acquisition. Celles effectuées l'an dernier ont sérieusement amoindri les capacités financières des deux groupes. « Aucun des deux n'a le cash pour réaliser cette opération », souligne un analyste financier. Si Havas Advertising a

lancé en décembre 2000 une émission d'obligations à options de conversion pour 708 millions d'euros, un appel de fonds supplémentaire serait nécessaire pour ces nouvelles ambitions américaines. « Le marché accueillerait très mal un rachat de True North, que ce soit par Havas Advertising ou par Publicis », estime Sébastien Villeroy, analyste chez ING Barings.

Quant à l'hypothèse, qui circule régulièrement dans les milieux publicitaires, d'un rapprochement entre les deux géants français, elle est rejetée tant par M. de Pouzilhac que par M. Levy. Outre le difficile mariage entre les cultures d'entreprise et la gestion de budgets concurrents comme Renault et PSA, une telle opération « ne ferait que nous renforcer sur la France », remarque Alain de Pouzilhac. L'inverse de l'objectif poursuivi.

Frédéric Roy

True North, la belle américaine à vendre

NEW YORK
correspondance

L'agence de publicité True North, basée à Chicago, est promise à la vente. Nul ne sait encore à quelle date, mais, à Wall Street comme dans les milieux de la publicité, cette opération semble inévitable. Pour faire face à des mammoth de l'ampleur d'Omnicom (4,35 milliards de dollars de chiffre d'affaires sur neuf mois), ou d'Interpublic Group (3,94 milliards de dollars sur neuf mois), True North n'a décidément pas une taille suffisante. La maison (1,12 milliard de chiffre d'affaires sur neuf mois) a beau avoir planté fièrement son drapeau international, FCB Worldwide, dans 96 pays, elle ne fait toujours pas le poids.

« Le groupe est trop lourd en Amérique et trop léger en services marketing », juge Lauren Fine, de la banque Merrill Lynch. Même le PDG, David Bell, arrivé à la tête du groupe en avril 1999, reconnaît chercher des partenaires. « Cette équipe est ouverte à toute opportunité stratégique, si cela répond aux désirs de nos clients et de nos actionnaires », a-t-il expliqué aux analystes de Wall Street.

PERTE DE SON PLUS GROS BUDGET

Le groupe venait de perdre à la fin de l'an 2000 son plus gros budget : Chrysler. D'un montant de 1,5 milliard de dollars, soit 9 % du chiffre d'affaires de True North, il générait 25 % de ses bénéfices. Pour garder ce vieux client, la direction avait multiplié les gestes, en achetant 35,5 % de l'agence allemande Springer et Jacoby - présente sur le budget Mercedes (groupe DaimlerChrysler) -, puis 49 % de Don Coleman, une agence de publicité ethnique de Detroit. Mais rien n'y a fait. Le constructeur n'a pu résister à l'appel d'Omnicom qui « offrait un panier de services bien plus complet », résume James Dougherty, de la société de Bourse Prudential Securities. Les représentants de True

North n'ont pas attendu la fin officielle du contrat pour quitter Chrysler.

« Cet arrêt plus rapide que prévu pourrait annoncer une prochaine fusion-acquisition », en a conclu Christopher Hansen, l'analyste de Bank of America. Tous citent les acheteurs potentiels : le français Havas Advertising, l'américain Interpublic, les anglais Cordiant et WPP... « Havas Advertising est l'acheteur naturel », pronostique M. Dougherty. *Tout le monde sait qu'il veut s'étendre aux Etats-Unis et, en prime, les Français ont la réputation de payer plus cher.* Ironie de l'histoire, True North connaît déjà la France. Publicis est entré dans la société américaine en 1988. Les deux partenaires ne s'étant jamais entendus, ils ont bruyamment divorcé devant les tribunaux internationaux en 1997. Publicis conserve néanmoins 10 % du capital, ce qui n'exclut pas définitivement une alliance plus large.

L'agence de Chicago commençait à peine à engranger les bénéfices de sa nouvelle indépendance. David Bell avait décidé de combler les lacunes à l'étranger en investissant en Allemagne, en Espagne, au Portugal ou en Grande-Bretagne. De quoi offrir une assise plus internationale à ses grands clients : Compaq, Gatorade, ATT, SC Johnson, Nabisco, Kraft, Taco Bell, Bristol Myers Squibb, la poste américaine, Fujitsu, Samsung... True North s'est aussi lancée avec énergie à l'assaut des prospects, engrangeant plus de 1 milliard de dollars de nouveaux budgets au cours des neuf derniers mois. « Leur principale agence, FCB, possède une solide équipe de création, affirme Alexia Quadrini, de la société de Bourse Bear Stearns. C'est elle qui a accroché Taco Bell et Kraft. » True North en a profité pour grandir. Mais sans doute pas assez vite pour éviter des secondes noces.

Caroline Talbot

Rupert Murdoch s'implante en Chine dans les télécommunications

JUSQU'ALORS extrêmement fermé, le marché des télécommunications en Chine commence à s'ouvrir à des investisseurs étrangers. Créé par le fils du président chinois, Jiang Zeming, China Netcom Corp., un nouvel opérateur qui offre des services de téléphonie sur Internet, va prochainement accueillir dans son tour de table une dizaine d'investisseurs. Parmi eux, figurent le groupe News Corp du magnat australo-américain des médias Rupert Murdoch et la banque d'affaires Goldman Sachs. Ces nouveaux actionnaires prendront au total 12 % du capital de l'entreprise chinoise, par une augmentation de capital de 350 millions d'euros.

VIE PRIVÉE

Beaucoup voient dans cet accord, l'influence de M^{me} Murdoch, une jeune Chinoise de trente et un ans. « Wendy est le visage de News Corp en Chine. Elle représente non seulement la compagnie mais aussi son propriétaire et c'est essentiel dans un pays où les valeurs familiales prédominent », indique un analyste londonien des médias. Wendy Deng, qui a épousé le magnat des médias il y a seize mois, agit en tandem avec son beau-fils, James Murdoch, vingt-sept ans, président de Star TV, le bouquet satellitaire asiatique de News Corp. « Utiliser les liens personnels n'a rien d'illégal ou de spécial en Chine. Le problème pour Wall Street est de savoir où s'arrête la vie privée et la vie professionnelle de M^{me} Murdoch », indique un expert médias basé à New York.

Elle aurait rencontré en tête-à-tête et à plusieurs reprises le président Jiang Zeming.

Outre l'accord dans les télécommunications, M^{me} Murdoch a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de joint-ventures dans l'Internet avec des compagnies chinoises.

L'implantation de M. Murdoch en Chine a commencé en 1986 par le rachat du *South Morning Post* de Hongkong, revendu en 1991, puis par l'acquisition de Star TV deux ans plus tard. Mais l'expansion de News Corp s'arrête brutalement après la gaffe du « tycoon » déclarant que « les progrès technologiques des télécommunications s'avèrent des menaces certaines à l'égard des régimes totalitaires ». Pour rentrer dans les grâces des dirigeants chinois, Rupert Murdoch multiplier les gages : refus de la publication par Harper Collins des Mémoires de l'ex-gouverneur de Hongkong, Chris Patten ; sortie de la biographie de Deng Xiaoping ; contacts étroits avec Tung Chee Wha, le chef de l'exécutif de Hongkong après la rétrocession à Pékin de la colonie britannique, etc.

L'envoi à Hongkong de son fils favori, James, et le rôle joué dans l'ombre par sa jeune épouse, une ancienne dirigeante de Star TV, ont conforté le rapprochement avec l'empire du Milieu. Considérée aujourd'hui comme l'éminence grise du grand empire médiatique, la mystérieuse Wendy Deng est née dans le nord-est pauvre de la Chine, qu'elle a quitté enfant pour Canton où son père dirigeait quatre usines textiles.

Les ambitions du groupe Murdoch en Chine sont favorisées par l'entrée imminente de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, a déclaré, lundi 19 février, que les discussions devraient s'achever en mars pour une admission définitive de la Chine à l'OMC cet été. Cette perspective donne des ailes aux investisseurs étrangers, qui espèrent voir s'ouvrir certains marchés jusqu'alors inaccessibles, comme celui des télécommunications.

Ce secteur bénéficie d'une formidable dynamique. En quelques années, la Chine s'est hissée au deuxième rang mondial de la téléphonie mobile, avec près de 60 millions d'abonnés au GSM. Deux grands opérateurs se partagent le marché, China Mobile et son challenger China Unicom. Sur la téléphonie fixe, China Telecom, l'opérateur historique, doit croiser le fer avec China Netcom.

La loi interdisait jusqu'à présent la prise de participation directe d'une société étrangère dans le capital d'un opérateur chinois. Des structures complexes limitaient le rôle des investisseurs. Dans la perspective d'un assouplissement de ses règles, les ambitions se réveillent. Déjà en octobre 2000, le leader mondial de la téléphonie mobile, le britannique Vodafone, n'avait pas hésité à déboursé 2,5 milliards de dollars pour prendre 2 % dans la filiale hongkongaise de China Mobile.

Laurence Girard
et Marc Roche à Londres

arte

Après la palme, l'Ours

Festival du Film de Berlin 2001

"Intimacy"

de Patrice Chéreau

OURS D'OR
PRIX DE LA MEILLEURE ACTRICE
Kerry Fox
MEILLEUR FILM EUROPÉEN

Un film coproduit par les partenaires français et allemands
du groupe cinéma d'ARTE déjà récompensé avec la Palme d'Or
au festival de Cannes 2000 pour "Dancer in the Dark" de Lars Von Trier.

www.arte-tv.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **HUMANO/ICS** : le groupe français Humano, spécialiste de la fabrication et de la distribution d'ordinateurs grand public (marques MSNet et Tekneo), a annoncé, lundi 19 février, qu'il allait fusionner avec le groupe italien ICS, qui produit des ordinateurs sous la marque Olivetti. Le futur groupe, qui emploiera plus de 400 personnes, prévoit une production de 600 000 ordinateurs en 2001.

● **INFORMATIQUE** : la justice genevoise a ouvert une enquête pénale sur le piratage informatique du Forum économique mondial de Davos, fin janvier, et a demandé au journal dominical suisse *alémanique* *SonntagsZeitung*, qui avait révélé l'affaire, de lui remettre le CD-ROM envoyé par les pirates présumés.

● **AUTOMOBILE** : les écarts de prix des voitures neuves en Europe restent importants. Selon une étude de la Commission européenne, rendue publique lundi, le Royaume-Uni est toujours le marché le plus cher, tandis que les Pays-Bas, l'Espagne et le Danemark sont les moins chers. Les écarts peuvent atteindre entre 20 % et 30 % d'un pays à l'autre.

● **MICHELIN** : le fabricant français du pneu a annoncé, lundi, la création d'une filiale Internet, baptisée *Michelin-Travel.com*, qui offrira au grand public et aux entreprises, des services d'aide aux déplacements pour leurs voyages en Europe. Ces services devraient démarrer au deuxième trimestre.

SERVICES

● **TELECOM ITALIA** : le fonds d'investissement Liverpool Limited Partnership a affirmé, lundi, que plus de vingt fonds, représentant 14% du capital d'épargne de Telecom Italia, se sont déjà opposés au plan de restructuration financière prévu pour faire passer l'actionnaire majoritaire, Olivetti, sous le seuil des 50 % des droits de vote. Le plan nécessite l'accord de 80 % des actionnaires.

● **SABENA** : la compagnie

aérienne belge a obtenu lundi soir de ses deux actionnaires, la maison mère de Swissair et l'Etat belge, l'argent frais nécessaire à sa survie, mais son actionnaire suisse SAirGroup, pourrait réévaluer à moyen terme sa participation dans l'entreprise.

● **DIAGEO** : le groupe britannique, numéro un mondial des spiritueux, a annoncé mardi 20 février la nomination du PDG de Northwest Airlines à la tête de sa chaîne de restauration rapide Burger King, numéro deux mondial du secteur.

FINANCES

● **CARTES BANCAIRES** : la Commission européenne a lancé lundi un plan d'action de trois ans pour s'attaquer à la fraude sur les cartes bancaires qui, selon ses estimations, a augmenté de 50% en 2000 pour atteindre quelque 600 millions d'euros.

● **EULER** : Yves de Gaulle, directeur général du directeur de l'assureur crédit filiale de l'allemand Allianz, a décidé de quitter ses fonctions à compter du 30 avril, a annoncé Euler lundi. « Dans l'immédiat, ses fonctions sont réparties entre les trois autres membres du directeur : Jean Lanier, le président du directeur, Gérard Barthelemy et Jean-Marc Pillu », précise le groupe.

RÉSULTATS

● **SANOFI-SYNTHELABO** : le groupe pharmaceutique français a annoncé, mardi, un bénéfice net part du groupe de 985 millions d'euros en 2000, soit une hausse 58 % par rapport à l'exercice 1999.

● **NEC** : le géant japonais de l'électronique a réduit d'un tiers, mardi 20 février, ses prévisions de bénéfices imposables, à 100 milliards de yens (930 millions d'euros) contre 150 milliards, pour l'exercice qui sera clos fin mars, à cause du ralentissement des ventes d'ordinateurs et de la baisse des prix de semi-conducteurs.

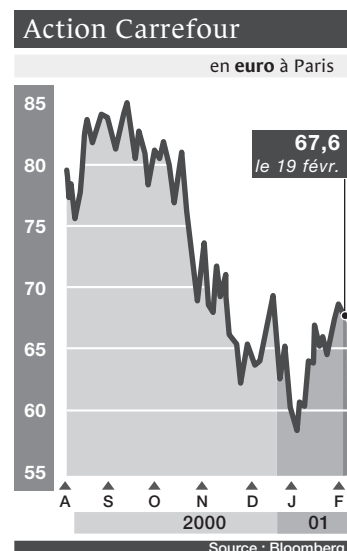
● **EGG** : la banque sur Internet, filiale de l'assureur britannique Prudential, a annoncé lundi une perte imposable de 155,3 millions de livres (258,8 millions d'euros), en hausse de 3,74% par rapport à 1999. La banque, qui revendique 1,35 million de clients, espère atteindre l'équilibre au quatrième trimestre 2001.

VALEUR DU JOUR

Carrefour cède Picard Surgelés

CARREFOUR se déleste. Le numéro un européen de la distribution a annoncé, mardi 20 février, la cession de Picard Surgelés à « un consortium franco-britannique d'investisseurs mené par Candover et Chevillon & Associés ». Le groupe détenait, depuis 1994, 73,89 % du spécialiste de la vente de produits surgelés. Cette opération de cession, qui s'élève à 624 millions d'euros, « fera ressortir une plus-value après impôt d'environ 335 millions d'euros » pour Carrefour.

Le numéro deux mondial de la distribution est actuellement en pleine négociation avec Nippon Life Insurance pour étendre sa surface de vente au Japon. Le groupe dirigé par Daniel Bernard, en pleine intégration avec Promodes, va présenter ses résultats début mars. Il a fait du développement international sa priorité et veut aller chercher sa croissance en Amérique latine ou en Asie. Picard Surgelés n'avait rien d'un actif honteux, mais Carrefour a besoin d'alléger ses charges financières. Depuis sa fusion avec Promodes, l'endettement du groupe représente environ 120 % de ses fonds propres. « Picard et Carrefour ne font pas le même métier », faisait-on remarquer chez le distributeur généraliste, mardi matin. « Les synergies entre Carrefour et Picard n'ont jamais vraiment été mises en place ». Côté Picard Surgelés, le passage dans le giron d'un groupe financier veut se faire dans la douceur. Xavier Decelle, 45 ans, fils du fondateur, est maintenu dans ses fonctions et



garde la tête de l'entreprise. Christophe Spencer, de Candover, et Cyrille Chevillon, de Chevillon & Associés, rejoignent le conseil d'administration. Le leader français du surgelés a vu ses ventes progresser de 16 % en 2000 pour atteindre 556 millions d'euros. Avec ses 441 points de vente en France, Picard a réalisé un bénéfice net de 27 millions d'euros. Le passage sous pavillon franco-britannique ne doit pas inquiéter outre-mesure les adeptes du potage Brighton et autres poêlées à la forestière, produits fétiches de la chaîne. Les nouveaux actionnaires financiers affichent des objectifs ambitieux. « Nous avons d'ores et déjà identifié 200 sites en France que nous comptons acquérir et développer au cours des cinq prochaines années ».

Laure Belot



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,57 % à la mi-journée, mardi 20 février, à 5 616,33 points. Il avait terminé en léger repli de 0,19 %, à 5 584,75 points, lundi au terme d'une séance sans grand volume en raison de la fermeture des places américaines.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort progressait de 0,58 %, mardi à la mi-séance, l'indice de référence DAX affichant 6 509,58 points. Il avait clôturé, la veille, en hausse de 0,51 %, à 6 472,21 points.

LONDRES

À LA BOURSE de Londres, l'indice Footsie était en hausse de 0,25 %, mardi en milieu de journée, à 6 109 points. Lundi, le marché avait été soutenu par les valeurs de l'économie traditionnelle. En fin de séance, l'indice qui rassemble les cent principales valeurs avait affiché une hausse de 0,09 %, à 6 094 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse mardi, soutenue par les valeurs technologiques qui n'ont pas été pénalisées par les indications pessimistes du groupe électronique NEC. Ce dernier a revu en baisse ses prévisions de bénéfices net pour l'exercice qui clôturera fin mars. L'indice Nikkei a terminé par un gain de 0,98 %, à 13 248,36 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS boursiers américains étaient fermés lundi 19 février pour cause de jour férié (President's Day).

TAUX

LES MARCHÉS d'obligations d'Etat en Europe ont ouvert en très léger repli, mardi 20 février. Evoluant à l'inverse de leur cours, les taux de rendement s'appréciaient. Le taux de l'obligation du Trésor français (OAT) arrivant à échéance dans dix ans se tendait à 4,95 %. Celui de l'emprunt d'Etat en Allemagne, de mêmes caractéristiques, se situait à 4,80 %.

MONNAIES

LE YEN s'appréciait face au dollar dans les premiers échanges, mardi. Le billet vert passant de 116,2 yens, à 115,75 yens. De son côté, l'euro perdait en début de matinée, mardi, une partie du terrain qu'il avait gagné la veille contre le dollar. Il s'échangeait à 0,9194 dollar. Lundi, le marché des changes avait réagi aux événements turcs alors que l'activité était réduite du fait de l'absence des investisseurs américains. La crise politique qui oppose le premier ministre turc Bülent Ecevit au président Ahmet Necdet Sezer avait entraîné des mouvements de capitaux vers l'euro, cherchant à se protéger des turbulences financières – les taux d'intérêt avaient bondi à près de 300 %. La monnaie unique avait refranchi le niveau de 0,92 dollar.

ÉCONOMIE

Les pays de la zone euro dégagent un excédent commercial

LE COMMERCE extérieur de la zone euro a enregistré en décembre 2000 un excédent de 1,7 milliard d'euros, portant l'excédent à 12,6 milliards d'euros pour l'ensemble de l'année (+ 51,2 milliards en 1999), selon les estimations publiées lundi 19 février par Eurostat.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, le commerce extérieur a en revanche accusé en décembre 2000 un déficit de 4,8 milliards d'euros, pour un déficit estimé à 82 milliards d'euros en 2000 (- 19 milliards en 1999).

● **FRANCE/CHINE** : la Chine est passée en 2000 devant le Japon au titre du déficit commercial avec la France, avec un déséquilibre record de près de 48 milliards de francs (- 29,5 milliards de francs en 1999), selon les statistiques douanières françaises. Mais, selon des statistiques douanières chinoises publiées lundi par l'agence Chine nouvelle, c'est Pékin qui était l'an dernier en déficit par rapport à la France, à hauteur de 1,7 milliard de francs.

● **CHINE** : la commission de régulation boursière chinoise (CSRC) a annoncé lundi que les investisseurs chinois pourront désormais ouvrir un compte de transactions en devises, jusqu'ici réservées aux étrangers, leur permettant de négocier des titres B à Shanghai (est) et à Shenzhen (sud), les deux places boursières du pays, a rapporté le *China Daily*.

● **AFRIQUE** : dix chefs d'Etat africains réunis à Bamako ont rencontré, lundi, pendant près de cinq heures les responsables du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. L'objectif de cette rencontre, organisée à huis clos, sans discours d'ouverture, était de parvenir à un échange de vues sur les meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté.

● **GRÈCE/TURQUIE** : la création d'une chambre de commerce gréco-turque a été annoncée, lundi, à Athènes au cours d'une manifestation en présence notamment du ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, et de l'ambassadeur turc, Ali Tugyan.

● **TURQUIE** : une crise politique a éclaté, lundi, entre le premier ministre turc Bülent Ecevit et le président Ahmet Necdet Sezer, faisant plonger la Bourse d'Istanbul et entraînant la sortie de 4,9 milliards

de dollars du pays, alors que la Turquie se relève à peine d'une grave crise financière.

● **GRANDE-BRETAGNE** : la Confédération de l'industrie britannique (CBI) a appelé mardi 20 février le chancelier Gordon Brown à alléger les impôts de 2 milliards de livres (3,17 milliards d'euros) mais l'a mis en garde contre une politique fiscale trop généreuse qui pourrait relancer l'inflation.

● **LETTONIE** : le déficit commercial s'est aggravé de 11,9 % en 2000 comparé à 1999, à 1,35 milliard de dollars, a annoncé lundi le Bureau letton des statistiques.

● **UKRAINE** : le volume des investissements étrangers directs a augmenté de 23,9 % en 2000, par rapport à 1999, a indiqué lundi le comité d'Etat pour les statistiques.

● **POLOGNE** : la production industrielle a baissé de 8,9 % en janvier comparé à décembre, mais elle a été en hausse de 10,1 % par rapport à janvier 2000, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques (GUS).

● **RUSSIE** : le gouvernement russe penche pour un « compromis » avec la Douma (Chambre basse du Parlement), qui réserverait seulement une partie des surplus budgétaires au paiement de la dette héritée de l'ex-URSS, a annoncé lundi le premier ministre Mikhaïl Kassianov, selon Interfax. Ces derniers ne veulent pas sacrifier le surplus budgétaires espérés par le gouvernement en 2001 au seul paiement de la dette.

● **L'Allemagne n'a pas l'intention** d'imposer des sanctions à la Russie pour ne pas avoir honoré les échéances de remboursement de sa dette, a affirmé lundi une porte-parole du ministère allemand des finances.

● **HONGRIE** : la balance des transactions courantes a enregistré un déficit de 583 millions d'euros en décembre 2000, contre 562 millions en décembre 1999, a annoncé lundi la Banque centrale. Le déficit annuel accumulé a atteint 1,92 milliard d'euros en 2000, contre 1,97 milliard en 1999.

● **INDONÉSIE** : le produit intérieur brut a augmenté de 4,77 % en 2000, après une croissance presque nulle l'année précédente et une dramatique contraction de près de 14 % en 1998.

● **IRAQ/EGYPTE** : l'accord de libre-échange signé en janvier entre l'Irak et l'Egypte est entré en vigueur, a déclaré le ministre irakien du commerce, cité lundi par l'agence officielle INA.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAISE	2,20371	FLORIN NÉERLANDAISE	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,26207
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Euro contre	19/02	COURONNE DANOISE	7,4634
COUR. NORVÉGIENNE	8,2060	COUR. SUÉDOISE	8,9930
SCUDINO TCHÈQUE	34,6470	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7405
DOLLAR CANADIEN	1,4202	DOLLAR HONGKONG	7,1860
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1355	FORINT HONGROIS	265,6700
LEU ROMAIN	24750	ZLOTY POLONAIS	3,7700

Cours de change croisés						
20/02 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,86434	0,91195	0,13903	1,43950	0,59333
YEN	115,69500	105,51000	16,09000	166,54000	68,64500
EURO	1,09655	0,94778	0,15245	1,57850	0,65060
FRANC	7,19290	6,21715	6,55957	10,35265	4,26730
LIVRE	0,69469	0,60045	0,63350	0,09660	0,41215
FRANC SUISSE	1,68540	1,45675	1,53700	0,23425	2,42570

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	5,01	4,63	4,95	5,42
ALLEMAGNE	5,55	4,78	4,80	5,31
GDE-BRETAG.	5,31	5,61	4,94	4,48
ITALIE	5,55	4,72	5,20	5,79
JAPON	0,30	0,22	1,37	2,09
ÉTATS-UNIS	5,41	4,95	5,11	5,45
SUISSE	3	3,45	3,46	4,02
PAYS-BAS	5,45	4,72	4,93	5,38

Matières premières

En dollars	Cours 19/02	Var. % 16/02
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1779,50	-0,25
ALUMINIUM 3 MOIS	1588,50	-0,09
PLOMB 3 MOIS	501	-0,40
ETAIN 3 MOIS	5188	-0,23
ZINC 3 MOIS	1023	-0,29
NICKEL 3 MOIS	6090	-0,49
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,51	-0,55
PLATINE A TERME	150781,50	-0,17
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	266	+0,66
MAIS (CHICAGO)	212,50	+0,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,80	+0,86
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1137	+6,76
CAFÉ (LONDRES)
SUCRE BL. (LONDRES)

Matif

Cours 12 h 30	Volume 20/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	55951,00	89,35	89,54
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 19/02	Var. % 16/02
BRENT (LONDRES)	27,31
WTI (NEW YORK)	0,29	+0,90
LIGHT SWEET CRUDE	29,57	+1,34

Or

En euros	Cours 19/02
----------	-------------

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Deutsche Telekom a progressé de 1,89 %, à 27 euros, lundi 19 février. Le groupe envisage de se séparer de certains de ses actifs immobiliers et de participations pour 14 milliards à 19 milliards d'euros, selon Die Welt. L'action de la banque en ligne italienne Bipop a perdu 2,30 %, à 6,50 euros, après l'annonce de l'acquisition de 80 % de l'espagnol Safel. Benetton a reculé de 0,25 %, à 2,02 euros, à la suite de la démission de l'administrateur délégué du groupe, Carlo Gilardi. L'action d'Unilever, qui a vendu sa division boulangerie au canadien George Weston pour 1,765 milliard

de dollars, a fini en hausse de 6 pence, à 539,5 pence. L'action Sulzer s'est appréciée de 6,63 %, à 1 174 francs suisses. La société d'investissement InCentive Capital a annoncé, lundi, qu'elle présenterait avant le 30 mars une OPA sur le groupe technologique suisse. Le titre SAirGroup a cédé 2,17 %, à 225,25 francs suisses, à la suite des commentaires du nouveau président des filiales françaises AOM, Air Liberté et Air Littoral. Marc Rochet a confirmé que les trois sociétés avaient accusé des pertes de plus de 2,5 milliards de francs en 2000 et que la situation avait continué à se dégrader depuis.

20/02 12 h 32

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like D'IETTEREN SA, AZEL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like ATLANTIC TELECOM, EIRCOM, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, ACS, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ACERIALIA, ACERINOX R, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the CONSUMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR, ADDIDAS-SALOMON, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, etc.

NORSK HYDRO NO 45,09
OXFORD GLYCOSCI GB 22,54
RHODIA FR* 16,06 +0,99
SOLVAY BE* 58,50
TENDERLO CHE BE* 29
KON. VOPAK NV NL* 24,20 -2,22
WS ATKINS GB 12,18 -0,64

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX CYC GO P 155,34 +1,31

PHARMACIE
ACTELION N CH 426,38 -0,76
ALTANA AG DE* 159 +1,92
ASTRAZENECA GB 45,68 -1,02
AVENTIS FR* 87,70 -1,35
BB BIOTECH CH 916,55 -0,71
CELLTECH GROUP FR* 20,89 +0,76
ELAN CORP IE 37,10 -1,30
ESSILOR INTL FR* 322,50 -0,92
FRESENIUS MED C DE* 87,25 -2,51
GAMBRO -A SE 7,39
GLAXOSMITHKLINE GB 29,67 -1,98
H. LUNDBECK DK 114,02 -0,47
NOVARTIS N CH 1812,91 -1,45
NOVO-NORDISK -B DK 217,84 -1,47
NYCOMED AMERSHA GB 8,80 +1,45
ORION B FI* 23,30 +1,08
QIAGEN NV NL* 33,25 -3,34
ROCHE HOLDING CH 12094,78 +0,84
ROCHE HOLDING CH 9907,56 -0,20
SCHERING AG DE* 64,65 +1,25
SHIRE PHARMA GR GB 20,98 -1,15
SERONO -B CH 890,51 -0,15
SMITH & NEPHEW GB 5,12 -0,31
SSL INTL GB 6,67 -16,40
SULZER AG 100N CH 760,97 -0,43
SYNTHES-STRATEC CH 708,24 +1,02
UCB BE* 40,51 -1,94
WILLIAM DEMANT DK 52,66 +3,97
ZELTIA ES* 15,30 -0,33
DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

ÉNERGIE
BG GROUP GB 4,22 +1,13
BP AMOCO GB 9,14
CEPSA ES* 10,85 -0,28
COFLUXIP FR* 164 -1,20
DORDTSCHE PETRO NL* 57,65
ENI IT* 6,94 +0,58
ENTERPRISE OIL GB 10,10 +0,31
HELLENIC PETROL GR* 9,86 +1,23

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

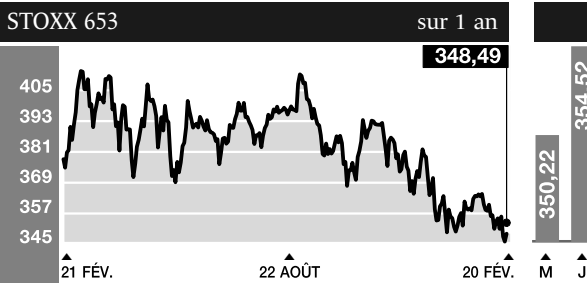


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including SEB, SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, etc.

ELAIS OLEAGINOUS GR* 21,60 +0,47
ERID.BEGH.SAY FR* 99,70 +0,45
HEINEKEN HOLD.NL* 43,70 +0,34
COCA COLA HBC GR* 19,32 +1,47
HELLENIC SUGAR GR* 13,74
KAMPS DE* 12,47 +0,56
KERRY GRP-A GB 21,12
MONTEDEISON IT* 2,15
NESTLE N CH 2260,12 +0,06
KONINKLIJKE NUM NL* 44,30 -1,12
PARMALAT IT* 1,73 -2,26
PERNOD RICARD FR* 74,10 +0,14
RAISIO GRP -V FI* 2,27 +0,44
SCOTT & NEWCAST GB 8,05 +0,20
SOUTH AFRICAN B GB 8,51 -1,28
TATE & LYLE GB 4,27 +0,37
UNILEVER GB 3,59 -2,98
UNILEVER NL* 63,50 +2,50
UNILEVER GB 8,48 -3,17
WHITBREAD GB 9,66 +1,16
DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

BIENS D'ÉQUIPEMENT
ABB N CH 86,90 -0,37
ADECCO N CH 698,48 -1,20
AGROPORTI DI RO IT* 9,25
AEROPORTI DI RO IT* 6,73 -0,23
ALSTOM FR* 29,13 +0,41
ALTRAN TECHNO FR* 76,95 -0,97
ALUSUISE GRP N CH 657,47
ASSA ABLOY-B SE 18,07 +0,62
ASSOC BR PORTS GB 5,82 -1,07
ATLAS COPCO -A SE 26,24 +0,43
ATLAS COPCO -B SE 25,19 +0,22
ATTICA ENTRA SA GR* 7,40 +0,54
BAA GB 10,03 -0,63
BBA GROUP PLC GB 5,49 +1,46
BTC GB 20,18 -1,16
CIR IT* 2,04
CAPITA GRP IT* 7,83 -0,20
CDB WEB TECH IN IT* 8,53 +2,03
CGIP FR* 62,10 +0,08
CMG GB 62,11
COOKSON GROUP P GB 2,74 +3,57
DAMPKIBS -A DK 9781,06 +2,10
DAMPKIBS -B DK 1120,94 +0,61
DAMPKIBS SVEND DK 15006,57 -0,44
E.ON AG DE* 56 -0,62
EADS SICO FR* 21,70 +0,93
ELECTROCOMPONEN DE* 10,53 -0,30
EPSCO DE* 80,60 +2,68
EUROTUNNEL FR* 1,09 +0,93
EXEL GB 15,62 +0,51
F.I. GROUP GB 5,94 +2,45
GROUP 4 FALCK DK 152,75
FINMECCANICA IT* 1,18 +1,72

DJ E STOXX IND GO P 498,35 +0,99

DJ E STOXX INSU P 432,93 +0,02

DJ E STOXX MEDIA P 403,87 -0,07

DJ E STOXX CYC GO P 155,34 +1,31

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

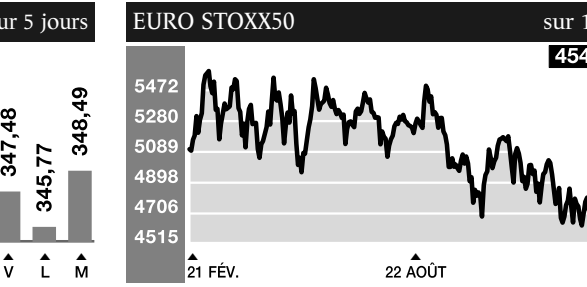


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VINCI, VIVENDI ENVIRON, VOLVO -A, etc.

DJ E STOXX IND GO P 498,35 +0,99

DJ E STOXX INSU P 432,93 +0,02

DJ E STOXX MEDIA P 403,87 -0,07

DJ E STOXX CYC GO P 155,34 +1,31

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

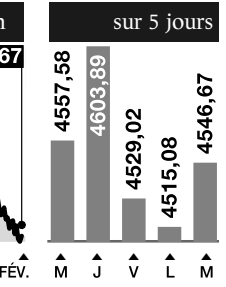


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including PINAULT PRINT., SIGNET GROUP, VALORA HLDG N, etc.

DJ E STOXX IND GO P 498,35 +0,99

DJ E STOXX INSU P 432,93 +0,02

DJ E STOXX MEDIA P 403,87 -0,07

DJ E STOXX CYC GO P 155,34 +1,31

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Table of stock prices for various companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, etc.

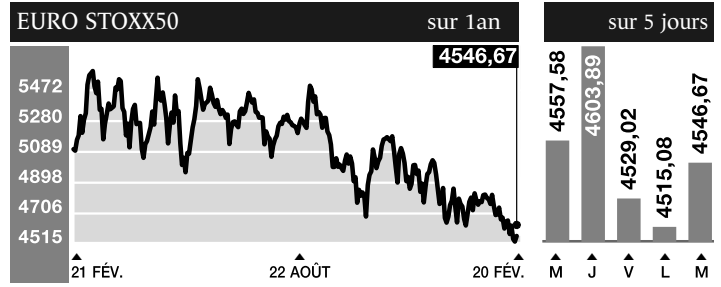


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VINCI, VIVENDI ENVIRON, VOLVO -A, etc.

DJ E STOXX IND GO P 498,35 +0,99

DJ E STOXX INSU P 432,93 +0,02

DJ E STOXX MEDIA P 403,87 -0,07

DJ E STOXX CYC GO P 155,34 +1,31

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CONG P 329,98

DJ E STOXX HEAL 559,18 -0,66

DJ E STOXX CHEM P 405,67 +0,61

DJ E STOXX F & BV P 245,63 -0,10

DJ

SCIENCES Les arbres jouent un rôle essentiel dans l'Afrique rurale. Dans la forêt tropicale sèche, il est urgent d'empêcher le déboisement incontrôlé et la défriche anarchique.

● LE MALI s'est attelé à cette tâche avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale, du gouvernement des Pays-Bas, et du Cirad, l'organisme français de recherche agro-

nomique appliquée aux régions chaudes. ● LA « STRATÉGIE énergie domestique » mise en œuvre consiste à rationaliser la production et le commerce du bois, en tant que

source d'énergie, les paysans devenant les véritables gardiens de l'espace rural. ● LES PROMOTEURS de cette politique interviennent sur l'offre, grâce à la création de

260 marchés ruraux, et sur la demande, en incitant les ménages à moins de gaspillage grâce à des fourneaux améliorés et au recours à de nouveaux combustibles.

Les pays du Sahel veulent mieux gérer les forêts au service des hommes

Le gouvernement du Mali a compris que les villageois sont les mieux à même d'exploiter raisonnablement et de préserver les forêts tropicales. A condition qu'ils soient conseillés et encadrés et qu'ils reçoivent une part des bénéfices de cette activité

BAMAKO

de notre envoyé spécial

Couper du bois n'est pas un péché. Le vendre pour survivre, encore moins. Préserver la forêt n'empêche pas de l'exploiter, au contraire. Pourvu que cette exploitation soit raisonnable et sélective. Ce qui suppose de réglementer, de contrôler, et d'expliquer. Ces quelques idées simples – mais assez neuves – pénètrent peu à peu dans les esprits des forestiers, des experts et des paysans de l'Afrique sahélienne, une région du monde que le climat, l'avancée du désert, les sécheresses périodiques, la croissance démographique et l'urbanisation accélérée ont rendue écologiquement fragile.

Dans l'Afrique rurale, l'arbre joue un rôle essentiel. Il nourrit, il abrite, il protège, il guérit. Il procure l'ombre, retient l'eau, accueille les palabres et les rites sacrés. Dans l'arbre, tout est utile, tout se consomme : le bois, l'écorce, les feuilles, les fruits, les racines. L'arbre est donc un objet permanent de convoitise et d'échange. Au Sahel, domaine de la forêt tropicale sèche, il est encore plus illusoire que dans la jungle de prétendre créer des réserves naturelles, des sanctuaires interdits à l'homme. Il est aussi plus urgent d'empêcher le déboisement incontrôlé qui, associé à la défriche anarchique, au surpâturage et aux feux de brousse, déclenche le cycle écologique infernal : érosion, stérilité des sols, baisse du niveau des puits, disparition des espèces végétales et animales.



Un marché rural, un lieu de vente du « bois de chauffe » (bois et charbon de bois), au Mali.

Comment mieux gérer la forêt au service de la nature et des hommes ? Le Mali – 10 millions d'habitants pour 1 240 000 km² – est sans doute le pays du Sahel qui s'attelle avec le plus d'ardeur à cette tâche, avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale, du gouvernement des Pays-Bas, et du Cirad, l'organisme

français spécialisé dans la recherche agronomique appliquée aux régions chaudes. Pour avoir des chances de réussir, toute politique de développement doit être prise en charge par et pour ses principaux bénéficiaires potentiels, en l'occurrence les villageois des zones forestières. C'est l'idée centrale de la « stratégie énergie domestique »

du Mali, qui consiste à rationaliser la production et le commerce du bois, en tant que source d'énergie.

Il s'agit, souligne-t-on à Bamako, de placer les paysans au cœur de cette stratégie, et de faire d'eux les véritables « gardiens de l'espace rural ». Ils gèrent leur capital forestier et récupèrent en retour une part de l'argent que celui-ci génère. Cha-

cun y gagne sur trois tableaux : économique, écologique et social. Cette politique préserve la biodiversité, apporte du travail et des revenus aux villageois, accroît les rentrées fiscales de l'Etat. L'objectif est triple : en amont, mieux exploiter la forêt, en aval, mieux consommer le combustible. Et, entre les deux, réduire la pauvreté paysanne tout en finançant une part des investissements publics dans ce secteur.

Les promoteurs de la « stratégie énergie domestique » interviennent à la fois sur l'offre et la demande. Pour agir sur l'offre, ils disposeront de 260 marchés ruraux, dont la plupart sont déjà en activité. Mis en place par des opérateurs privés, le marché rural est un lieu de vente du « bois de chauffe » (bois et charbon de bois) géré par les producteurs. Il centralise la production, facilite l'approvisionnement des transporteurs et des marchands, contrôle et rend transparent l'ensemble de l'activité. Les producteurs ont l'usufruit de la forêt, respectent des quotas annuels d'exploitation et fixent leurs prix de vente, en fonction du marché. L'Etat perçoit, sur chaque transaction, une taxe dont une partie revient à la communauté villageoise.

L'intervention sur la demande incite les ménages à moins gaspiller l'énergie en utilisant des fourneaux améliorés et en privilégiant de nouveaux combustibles. Le bois et le charbon de bois fournissent aux Maliens 93 % de leur

énergie domestique, et pratiquement 100 % en brousse. Depuis quelques années, cette consommation change profondément. A Bamako, plus de 60 % des ménages utilisent désormais le charbon de bois pour leur cuisine. C'est le combustible en vogue. Il est pratique et mieux adapté à l'habitat urbain, dans une capitale où la famille nucléaire – réduite en moyenne à six personnes – l'emporte sur la grande famille traditionnelle et où les habitudes alimentaires se modifient (par exemple, le café remplace la bouillie de mil, le matin).

« BUTANISATION »

Pourtant, le charbon est deux fois plus cher que le bois de feu. Il est beaucoup plus néfaste pour l'environnement forestier puisqu'il faut, pour produire la même quantité d'énergie, couper deux à trois fois plus d'arbres pour le charbon que pour le bois. Il émet aussi plus de gaz carbonique. C'est pourquoi les experts maliens veulent aller plus loin en favorisant l'usage du gaz butane et du pétrole, plus modernes et moins polluants. La campagne de « butanisation », largement subventionnée par l'Etat, n'a pas encore donné les résultats espérés. A Bamako, un ménage sur trois possède un réchaud à gaz mais n'y recourt qu'en « appoint » et de manière très sporadique. Quant au pétrole, il ne sert que très rarement à la cuisson des aliments. Le gouvernement accompagne ces changements d'habitude, mais ne peut guère les hâter. Tout est affaire de choix familial, en fonction des besoins de consommation et du budget disponible.

Le pouvoir possède, en tout cas, l'instrument politique adéquat au service de sa stratégie forestière. C'est un exemple pratiquement unique en Afrique – l'audacieuse décentralisation qu'il a mise en œuvre depuis 1996, en créant 682 communes et surtout en leur transférant d'importantes compétences étatiques, notamment en matière de gestion des ressources naturelles. C'est un gage de sa volonté d'améliorer le sort des populations rurales. C'est également, à condition qu'elle porte ses fruits, une initiative digne d'éloges, sur un continent dont les dirigeants ont toujours préféré choyer les foules citadines, politiquement plus turbulentes, et sacrifier les masses paysannes.

Christiane Galus

Jean-Pierre Langellier

Un ethnobiologiste passionné par les relations des Pygmées avec la nature

« LA PRÉSERVATION de la forêt tropicale humide passe par la connaissance des peuples qui y vivent et qui en vivent. Or ils ne sont jamais consultés lors des projets lancés par les pays occidentaux. Ce qui me choque profondément ».

PORTRAIT

Il faut « cesser de porter [sur ces populations] un regard teinté de paternalisme néocolonial »

regrette Serge Bahuchet, directeur de recherche au CNRS et ethnobiologiste au Muséum national d'histoire naturelle. En raison de cette ignorance du facteur humain, « les projets de développement ou de conservation sont souvent marqués par une inadéquation totale entre ce que les gens en attendent et ce qu'on leur propose ». Pourtant, les habitants des forêts tropicales humides – dont l'effectif dans le monde est évalué à 12 millions et qui parlent 1 500 langues – ont une connaissance intime de leur milieu qui serait précieuse.

Spécialiste de l'Afrique, ethnologue et linguiste, Serge Bahuchet a effectué entre 1972 et 1985 de nombreux séjours chez les Pygmées Aka en République centrafricaine. Il a aussi séjourné sur la côte du Cameroun où il a réalisé une étude d'anthropologie alimentaire auprès de pêcheurs maritimes, d'agriculteurs et de chasseurs cueilleurs : les Pygmées Bakola.

En 1995, il est nommé directeur scientifique du programme de recherches de l'Union européenne consacré à l'avenir des peuples des forêts tropicales (APFT). Ce programme de la DG-VIII, qui couvre l'Afrique, les Caraïbes et la zone Pacifique, a occupé mille chercheurs de neuf pays et vingt communautés villageoises. Ses résultats devraient être présentés en avril.

Rien ne prédisposait ce Français, né le 1^{er} février 1953 à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), à l'étude ethnobiologique des peuples forestiers, sinon sa passion pour les relations entre l'homme et la nature. En 1972, vacataire au laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du Muséum national d'histoire naturelle, il décide, avec l'accord de son directeur, d'aller étudier les

Pygmées Aka, une société qui lui paraît « exemplaire du fait de ses relations avec la nature ». Il en fait le sujet de sa thèse de 3^e cycle (1982) et soutient sa thèse d'Etat en 1989.

Ce long compagnonnage avec les Pygmées Aka, peuple de chasseurs-cueilleurs, lui montre une remarquable adaptation à leur environnement et lui fait comprendre qu'ils ne vivent pas dans « un cocon forestier ». Ils ont au contraire, depuis des siècles, des relations très suivies avec des agriculteurs voisins. La forêt est, en effet, également peuplée de cultivateurs qui pratiquent soit une agriculture sur brûlis, soit une exploitation itinérante fondée sur de longues jachères de dix-huit ans.

Grands connaisseurs de leur milieu, ces agriculteurs ont, au fil du temps, influencé la physiognomie forestière en semant des plantes ou différentes essences d'arbres. Démontrant ainsi que, dans ces régions inhospitalières, « l'homme n'est pas écrasé par la nature, mais qu'il la modèle ». Les archéologues qui travaillent dans ces régions estiment que l'agriculture n'est pas seulement

née dans le « croissant fertile », au Proche-Orient. Il y a six mille ans, les peuples des forêts tropicales ont su domestiquer l'igname (Afrique), les bananiers, le riz, le taro et la canne à sucre (Asie, Nouvelle-Guinée et Malaisie) aussi bien que le manioc, le piment et le palmier à fruits (Amazonie).

Pour faire avancer des projets de développement de la forêt tropicale, il « faut prendre ces populations pour ce qu'elles sont », et « cesser de porter un regard fortement teinté de paternalisme néocolonial qui date de soixante-dix ans » sur leur agriculture. Serge Bahuchet se montre « plutôt pessimiste » sur l'avenir de ces peuples. Si les techniques de conservation et de développement durable de ce milieu existent, les volontés politiques manquent, aussi bien au Nord qu'au Sud. Aussi n'est-on pas assuré que les peuples forestiers puissent résister aux deux dangers qui les guettent : l'exploitation forestière qui perturbe leur milieu, et les parcs nationaux, « un fléau encore pire » car il empêche la libre circulation sur le territoire.

Le Cirad, loin de José Bové

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), basé à Montpellier, est surtout connu en France pour les récents démêlés judiciaires qui l'ont opposé à José Bové, le leader de la Confédération paysanne, à propos de la destruction d'un arpent de riz transgénique. Mais le principal champ d'action du Cirad se situe hors de nos frontières, dans les zones tropicales. A lui seul, le département des forêts – l'un des sept du Cirad – est présent dans vingt pays du Sud. Au Mali, le Cirad-forêts mène, en matière d'énergie domestique, une action multiforme : mise en place de schémas directeurs, appui aux professionnels, modernisation du secteur charbonnier, formation d'ingénieurs et de techniciens maliens. Le Cirad a aussi dressé l'inventaire des ressources ligneuses et met en valeur trois forêts classées. Au Salon de l'Agriculture, cette année, le Centre a choisi comme thème d'information : « Les forêts tropicales dans la vie des hommes ».

Dans la région de Bamako, avec les bûcherons, les charbonniers et les forgerons

BAMAKO

de notre envoyé spécial

En apparence, c'est un village du Sahel comme les autres, à une heure de route et de piste de Ba-

REPORTAGE

A Kasséla, les pyramides de bois s'alignent à perte de vue, prêtes à la vente

mako : le souffle chaud de l'har-mattan joue avec la poussière, les noix de karité sèchent au soleil, les ânes recherchent l'ombre des ficus. Pourtant, Soukouina a un motif de fierté bien précis : ce fut le premier village à mettre en œuvre – en 1998 – la nouvelle politique forestière du Mali.

Ici, on cultive du maïs, du mil et du sorgho ; on élève des chèvres et des moutons. Et l'on « bûcheronne » deux à trois mois par an. Un bon millier de stères, carbonisés sur place, donnent quelque 2 000 sacs de charbon de bois, vendus sur le « marché rural » et, selon la saison, entre 1 500 et 2 500 francs CFA (15 et 25 francs) le sac de 40 ki-

los. Avant d'emporter le produit de sa « récolte », l'exploitant verse une taxe à l'Etat et le village perçoit 100 francs CFA (1 franc) sur chaque sac. A Soukouina, cette cagnotte a financé la construction de plusieurs salles de classe. Ailleurs, l'argent a permis l'entretien d'une maternité ou la création d'un réseau de caisses d'épargne.

La coupe et le transport du bois sont des travaux pénibles, car les parcelles forestières se trouvent dans les collines à cinq kilomètres de Soukouina. La grande majorité des bûcherons sont des femmes. Plutôt que de manier la hache, elles préféreraient s'adonner au maraîchage, une tâche moins rude, mais le village manque d'eau. La « récolte » et la carbonisation du bois s'ajoutent à leurs multiples charges familiales et sociales. Les femmes ne jouent pourtant qu'un rôle très marginal dans la direction du village. A l'échelle nationale, 3 % seulement des femmes participent à la prise de décisions en matière de gestion des ressources naturelles.

Pour tous, la « stratégie énergie domestique » marque un net progrès. Auparavant, les transporteurs « ramassaient » des chômeurs à

Bamako, puis les lâchaient pendant plusieurs semaines dans la forêt. La fraude aidant, c'était tout bénéfice pour les marchands, et pour eux seuls.

LA NATURE, « TRÉSOR DU PAUVRE »

Plus près de Bamako, sur le marché rural de Kasséla, les pyramides de bois s'alignent à perte de vue, prêtes à la vente. A l'heure la plus chaude, un jeune homme, visiblement fourbu, arrive, avec son âne et sa charrette pleine à ras bord de branches et de fagots. Parti vers la forêt autour de minuit, il rapporte avec lui un peu moins d'un stère. En théorie, il est interdit de couper du bois vert ou des arbres fruitiers. Mais cette règle n'est pas toujours respectée, car, comme le dit une bûcheronne, « le seul trésor du pauvre, c'est la nature ».

Ici, la brousse est jalonnée de petits chantiers de carbonisation autour d'une « meule », un système de fabrication du charbon par combustion partielle du bois. Grâce à l'adjonction d'une cheminée qui crée et conduit un tirage, la meule dite « casamançaise » réduit la durée de carbonisation de sept à trois jours, améliore le rendement

de la combustion et la qualité du charbon. L'Etat malien forme les charbonniers, enseigne les nouvelles techniques et loue les cheminées, en les subventionnant, aux communautés rurales.

Qui dit combustible ne dit pas forcément charbon de bois. Seibou Traoré est un homme astucieux. Il fabrique du « charbon de résidus agricoles » à partir des tiges de cotonnier, qu'il broie, pulvérise et agglomère en briquettes et en boulettes, dans le plus pur respect de l'environnement. Son activité permet, en outre, d'employer et de rémunérer les paysans pendant la saison où ils sont désœuvrés dans les champs de coton. Hamidou Doucouré est aussi un pionnier. Inventeur et homme d'affaires respecté, il préside, à Bamako, la Senagri, une entreprise souvent montrée en exemple. Il a mis au point un procédé de transformation, en cubes ou en bûchettes, de tout un éventail de déchets agricoles : tiges de mil et de coton, épis de maïs, coques de coco et d'arachide, balles et pailles de riz, sciures de bois. Il fabrique des fourneaux « appropriés » qui réduisent le temps de cuisson et

économisent l'énergie. L'Etat encourage ces diverses expériences écologiquement correctes.

Dimanche matin, au marché de Bamako. Dans le quartier des forgerons, il règne une activité intense et un tintamarre infernal. Des pancartes de ce genre nous accueillent : « Soyez les bienvenus chez Seydou Sanogo, fabricant vendeur de fourneaux, foyers, arrosoirs et de caisses ». Au Mali, le secteur de la ferblanterie est en plein boom. Selon les techniciens du Cirad, un millier de forgerons ont fait leur apparition en quelques années. Ces jeunes artisans ont du mal à répondre à la montée en flèche de la demande de fours modernes. A coups de masse, de marteau et de poinçon, certains fabriquent jusqu'à 40 fourneaux par jour à partir de fûts d'huile rachetés après usage. Ce spectacle réjouit les experts. Car lorsque l'Afrique invente, besogneuse – celle qui récupère et transforme tout – entre en scène pour accompagner certaines évolutions, c'est le meilleur gage de réussite de la stratégie qui les a fait naître.

J.-P. L.

Pour obtenir les Jeux d'été de 2008, Pékin s'ouvre aux envoyés du mouvement olympique

L'ombre de la secte Fa Lun Gong et la question des droits de l'homme planent sur cette visite

La commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) doit séjourner à Pékin du mercredi 21 au samedi 24 février, en vue

des Jeux d'été de 2008, afin de s'assurer que la capitale chinoise répond bien à ses critères. C'est la première d'une série de cinq visites qui, après

Pékin, conduiront les membres de la commission à Osaka, Toronto, Istanbul et Paris (lire aussi notre éditorial page 15).

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin s'est offert ces derniers jours une élégante toilette. Des brigades de « volontaires » ont repeint les façades d'immeubles, nettoyé les bords de routes, recoiffé les haies de sapins, coloré les pelouses en vert, accroché aux endroits stratégiques des panneaux glorifiant l'anatomie des athlètes. Rien n'a été épargné pour séduire la délégation de quinze personnes du Comité international olympique (CIO) qui effectue une mission d'évaluation dans la capitale chinoise du mercredi 21 février au samedi 24 février.

L'opération de charme bat son plein sauf que le débat autour de la candidature olympique de Pékin à l'organisation des JO de 2008 risque d'être empoisonné par une question que la seule cosmétique ne suffit pas à éluder : les droits de l'homme. Déjà cette fâcheuse affaire avait beaucoup coûté à Pékin en 1993 lors de la sélection pour les Jeux de 2000. Depuis, la mémoire sanglante de la répression du Printemps démocratique de 1989 s'est quelque peu dissipée. Mais la récente actualité autour de la répression du mouvement mystique Fa Lun Gong, qualifié par le pouvoir de « secte malfaisante », est devenue un nouveau casse-tête pour les promoteurs de la candidature de Pékin.

Il y a là comme une tache sur les prospectus de papier glacé louant une capitale verte, fleurie et aux boulevards spacieux. Des voix commencent à s'élever au sein du CIO pour exprimer un certain malaise. La plus fameuse est celle du Canadien Dick Pound, candidat à la succession de Juan Antonio Samaranch. Le Tchèque Jan Zeleny, membre du collège d'athlètes nouvellement élu au CIO, a lui aussi déclaré que la situation des libertés en Chine posait « un problème ». Seul Juan Antonio Samaranch a insisté, à l'occasion de la réunion de la commission exécutive du CIO du 7 février, pour que les membres de la mission d'évaluation ne s'attachent pas au critère des droits de l'homme.

Le débat n'est pas nouveau. Les avocats des ambitions olympiques de Pékin n'ont pas tort de plaider le fait que la société chinoise a grandement évolué depuis dix ou quinze ans. La notion d'Etat de droit progresse dans des pans entiers de l'activité sociale ou économique, une avancée qu'illustrent le dynamisme



Des travailleurs chinois installent le logo de Pékin pour les Jeux olympiques de 2008.

du mouvement de protection des consommateurs et de la multiplication des saisines des tribunaux.

Le problème – contradiction centrale sur laquelle butent tous les projets de réformes politiques en Chine – est que le moindre défi po-

« superstitions » ne connaît pas de relâche.

L'affront d'un tel rassemblement a été jugé inacceptable. Mis hors la loi l'été 1999, Fa Lun Gong a vu ses rangs décimés par des arrestations massives, l'envoi de plus de 10 000

ri dans des fourgons de police qui jettent une ombre sur les ambitions olympiques de Pékin.

Le régime chinois est conscient du risque d'un déraillement. Aussi s'efforce-t-il d'allumer des contre-feux. En premier lieu, il martèle que la candidature de la capitale chinoise jouit de l'adhésion patriotique d'une écrasante majorité de la population – ce qui est vrai. « Pour les Chinois, le droit d'organiser les Jeux est un droit de l'homme qui doit leur être reconnu », disent en substance les officiels. En deuxième lieu, le gouvernement exploite outrageusement les récentes immolations d'adeptes présumés de Fa Lun Gong pour tenter d'assimiler ce mouvement aux sectes ayant connu une dérive criminelle.

MISE EN SCÈNE

Les dirigeants chinois tiennent là un argument de poids. Ils font valoir que les mesures gouvernementales adoptées pour mettre hors d'état de nuire Aum Shinri-kyo (Japon) ou les davidiens (Etats-Unis) n'ont compromis en 1998 ni les JO d'hiver de Nagano (1998) ni les JO d'été d'Atlanta (1996). Ils réclament donc le même traitement. La comparaison serait probablement recevable si de sérieux doutes ne pesaient pas sur les véritables commanditaires de ces immolations. L'hypothèse d'une mise en scène machiavélique pour retourner l'opinion (à l'intérieur comme à l'extérieur) contre Fa Lun Gong – c'est la thèse de la direction du mouvement exilée aux Etats-Unis – ne peut être, à ce stade, validée. Mais elle n'est nullement absurde, tant les éléments troublants sont nombreux. C'est peut-être parce qu'elles sentent confusément que cette bataille de l'opinion est loin d'être gagnée que les autorités chinoises laissent courir la rumeur selon laquelle la rivale Taïwan, où fleurit une jeune démocratie, pourrait être associée à l'organisation des JO.

Frédéric Bobin

Multiplés candidats pour les Jeux de 2010 et 2012

Alors que se poursuit la procédure pour la désignation de la ville olympique des Jeux olympiques de 2008, de nombreuses villes se bousculent déjà au portillon des Jeux d'été de 2012. Le comité olympique américain (USOC) a ainsi recueilli pas moins de huit candidatures : Cincinnati, Dallas, Houston, Los Angeles, San Francisco, New York, l'Etat de Floride et une coalition Washington/Baltimore. L'USOC désignera son favori en 2002 alors que le Comité international olympique (CIO) se prononcera en 2005. Tel-Aviv et Moscou ont également fait part de leur intérêt pour 2012. Les JO d'hiver de 2010 suscitent également la convoitise : Vancouver, une coalition Saint-Moritz/Davos, Saint-Petersbourg, Munich, Muju (Corée du Sud), une association Zakopane/Poprad (Pologne) et la capitale de Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, qui organisa les Jeux en 1984, sont déjà sur les rangs, dans l'attente de déposer officiellement leur dossier de candidature.

litique lancé au régime reste implacablement réprimé. C'est la mésaventure qu'est en train de subir Fa Lun Gong. Depuis que le mouvement d'inspiration bouddhiste-taoïste a organisé, le 25 avril 1999, une manifestation silencieuse de 10 000 adeptes autour de Zhongnanhai (le siège du pouvoir) pour demander une forme de reconnaissance officielle, la chasse aux sorcières contre ces propagateurs de

pratiquants dans les « camps de rééducation par le travail », et par des brutalités et des tortures dans les prisons, qui auraient coûté la vie à plus d'une centaine de personnes. Une telle vague répressive n'a pourtant pas dissuadé des noyaux d'irréductibles de continuer à manifester sur la place Tiananmen. Ce sont ces images – diffusées à la « une » de la presse internationale – d'adeptes tabassés et embarqués manu milita-

Lausanne, où le CIO a son siège et où sera rédigé le rapport final.

● Les cent trente membres du CIO désigneront la ville appelée à organiser les JO d'été de 2008 à l'occasion de la session de Moscou, le 13 juillet. En vertu des nouveaux règlements du CIO, aucun des membres n'aura pu se rendre dans les villes candidates, ni rencontrer des responsables des comités de candidature. C'est lors de cette même session que sera élu le successeur de Juan Antonio Samaranch à la présidence du CIO.

Un tour du monde en cinq escales

● La commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) est composée de quinze personnes. Elle est présidée par le président de l'Union cycliste internationale (UCI), le Néerlandais Hein Verbruggen. Trois autres membres du CIO, le Philippin Francisco Elizalde, le Britannique Craig Reedie et le perchiste ukrainien Sergéï Bubka (représentant des athlètes), font également partie de cette commission. L'Italien Mario

Pescante, actuellement sous le coup d'une mise en examen dans l'affaire du laboratoire antidopage de Rome, l'a quittée.

● C'est un vertigineux tour du monde qu'entreprend la commission. Pékin est la première ville visitée (21-24 février). La commission se rendra ensuite directement à Osaka (26 février-1^{er} mars), puis à Toronto (8-11 mars), à Istanbul (21-24 mars) et enfin à Paris (26-29 mars), avant de regagner

Après des mois de doutes, Athènes sprinte pour réussir les JO 2004

ATHÈNES

de notre correspondant

Les Grecs travaillent d'arrache-pied pour achever la préparation des Jeux olympiques d'été de 2004 qui doivent se dérouler à Athènes et dans la région de l'Attique qui l'entoure. Les travaux doivent être terminés en 2003 afin d'organiser des compétitions tests. Quand Athènes fut choisie, en septembre 1997, pour organiser la compétition, quatre années après sa candidature malheureuse face à Sydney pour les JO 2000, les responsables du mouvement étaient rassurés par le nombre d'installations déjà construites, comme le stade olympique.

Mais les Grecs se sont laissé aller et les travaux ont traîné. Il y a un an, le Comité international olympique (CIO) avait exprimé ses inquiétudes sur les retards accumulés dans plusieurs domaines. En avril 2000, le président de l'institution, Juan Antonio Samaranch, avait lancé : « Dans une organisation, il y a trois phases. La verte, où tout va bien. La jaune, où commencent les problèmes, et la rouge, qui signale le danger. Nous sommes en

fin de la phase jaune. Si d'ici à la fin 2001 des mesures drastiques ne sont pas prises, nous serons dans le rouge. »

La menace d'un retrait des JO à la capitale grecque existait. Le premier ministre socialiste, Costas Simitis, a pris les choses en main et rappelé à la tête du comité organisateur (Athoc) Gianna Angelopoulos-Daskalaki, président du comité de candidature, qui avait su convaincre le CIO de la validité du dossier athénien. A force de réunions et de mesures d'urgence, l'Athoc a remis son train olympique sur les rails.

APPELS D'OFFRE

Le président de la commission de coordination du CIO, le Belge Jacques Rogge, a affirmé, en novembre 2000, qu'il était « très satisfait des progrès effectués », affirmant qu'il n'avait « jamais été question de tenir les JO d'été 2004 ailleurs qu'à Athènes ». Mais, lors de sa dernière visite à Athènes, le 15 février, il a prévenu que « les six prochains mois étaient cruciaux » et qu'il n'y avait « plus de temps à perdre ». Il a annoncé que les appels d'offres

pour six grands projets, dont le village olympique, qui accueillera les quelque 16 000 athlètes attendus, ont été lancés. « Nous avons vraiment besoin que quelque chose commence à sortir du sol », a-t-il déclaré.

Jacques Rogge a par ailleurs relevé des progrès dans le domaine des infrastructures de transport, la signature des contrats de parrainage et « la stratégie globale de l'Athoc ». Enfin, il s'est félicité de l'avancement du dossier de la sécurité, doté d'un budget de 600 millions de dollars, et de « la bonne collaboration avec les services de renseignements étrangers ».

Mais, si les travaux avancent, le parcours olympique athénien connaît quelques heurts : les démissions du directeur général de l'Athoc et du président de l'organisme chargé de la construction du village olympique, la mutation du secrétaire général au sport, notamment. Afin de calmer les esprits, Juan Antonio Samaranch a assuré les autorités grecques de sa « totale confiance ».

Didier Kunz

Marc Thiercelin boucle le Vendée Globe en quatrième position

La météo a contrarié les ambitions du Rochelais

SA VOIX trahit une immense lassitude. Vers 23 heures, lundi 19 février, Marc Thiercelin dîne d'une pintade aux aïelles et aux marrons braisés préparée par Le Nôtre et regarde *Certains l'aiment chaud* en DVD. L'après-midi, c'était *Tout pour ma mère*, de Pedro Almodovar. « Un hymne à la femme joliment torché », dit-il. Il faut bien se distraire, rester éveillé.

Le skipper devrait déjà être chez lui, à La Rochelle, à repenser tranquillement à son troisième tour du monde en solitaire, dont il a juré que c'était « le dernier ». On l'attendait samedi 17 février, puis dimanche 18 février, puis lundi 19 février. Il devait finalement couper la ligne d'arrivée du Vendée Globe mardi 20 février vers 11 heures, pour profiter de la marée favorable à son entrée dans Port Olona. « Je range et je prépare mon formulaire d'arrivée », lâchait-il mardi matin à 8 h 30. *J'aurais pu la passer lundi soir vers 20 heures mais la marée n'était pas bonne, et comme les autres sont loin et qu'il n'y a plus d'enjeu je ne suis pas à quelques heures près.*

Entre les îles d'Yeu, de Ré et d'Oléron, il a passé sa dernière nuit à surveiller les bateaux de pêche aléatoire. « J'ai bien fait de rester par là », dit-il, car le vent vient toujours de terre et j'ai ma dose. Lundi, pour apaiser son impatience, son épouse Valérie et des photographes l'ont survolé en hélicoptère et une vedette a emmené son entourage à sa rencontre. « Ça fait drôle de voir des humains », bougonne-t-il.

Marc Thiercelin peut pester. Au niveau de l'équateur, son bateau (*Active-Wear*) était proche de celui de Roland Jourdain (*Sill-Matines-La Potagère*). Marc Thiercelin avait alors tenté une option dans l'ouest des Açores pour passer le skipper finistérien. Mais ce dernier en a profité pour s'envoler de la fin d'un système dépressionnaire qui a oublié le Rochelais en route, le coïncant dans un anticyclone. Alors il s'est résigné à tirer des bords jusqu'à ce qu'il retouche un vent est-sud-est l'éloignant de son but ultime. « Il y a quinze jours, j'étais encore troisième », regrette-t-il.

TRAJECTOIRE INSOLITE

Son parcours n'a cessé d'être rallongé par une météo farceuse qui a fait s'envoler ses espoirs de terminer son tour du monde en solitaire sous la barre des cent jours, qu'il considérait comme « une consolation » à sa 4^e place. Les vents oscillant sans cesse en force comme en direction ont donné à la trajectoire de son monocoque un aspect insolite. Incapable de rallier Les Sables-d'Olonne, il a dû faire route vers l'Irlande avant de virer pour redescendre vers Bordeaux, puis remonter vers la Vendée. « Alors qu'il était proche du troisième », a expliqué l'organisateur de la course, Philippe Jeantot, un système météo a complètement bouleversé l'ordre des choses. Il va arriver une bonne semaine après Roland Jourdain, ce qui n'est pas du tout représentatif de l'ensemble de sa course. »

Pour couronner le tout, *Active-Wear* a connu quelques ennuis

techniques : un enrouleur de génois bloqué, un gréement fragilisé par un hauban détendu, et la giroquette de son pilote automatique qui ne fonctionne plus et qui l'a obligé, ces derniers jours, à garder constamment la télécommande en main pour suivre les variations du vent. « Ça m'aurait fait plaisir d'arriver un week-end, dit Marc Thiercelin, déçu. Là, je ne sais pas trop à quoi m'attendre. La dernière fois, j'étais 2^e, il y avait un monde fou, impressionnant. Et puis ce qui m'est arrivé sur la fin est difficile à expliquer. »

Derrière lui, séparés par quelques dizaines de milles, le Suisse Dominique Wavre (*Union-Bancaire-Privée*) et Thomas Coville (*Sodebo*) ne sont guère mieux lotis. Déjà situés à la latitude des Sables-d'Olonne, ils se trouvent encore au large du Golfe de Gascogne, à moins de 500 milles de la ligne avec des vents tourmentés.

Catherine Chabaud démâte et abandonne

Catherine Chabaud (*Whirlpool*) a fait part de son abandon dans le Vendée Globe, mardi 20 février à 5 h 16, à la suite du dématage de son voilier survenu à 2 h 35. *Whirlpool* progressait alors dans 20 nœuds de vent nord-est, au près (vent de face). Il effectuait depuis quelques jours une belle remontée sur Dominique Wavre et Thomas Coville, actuellement 5^e et 6^e. Après avoir procédé au nettoyage du pont en le débarrassant des nombreux débris du mât afin de limiter les risques d'avarie sur la coque du voilier, la navigatrice, dans l'impossibilité de construire un gréement de fortune, a décidé de démarrer son moteur. Elle ne dispose pas d'une réserve de gazoil suffisante pour rallier seule le port espagnol de Vigo situé à 205 milles ou celui de Porto (Portugal) et son équipe met tout en œuvre pour l'assister.

Catherine Chabaud avait déjà été victime d'un dématage dans la route du Rhum en 1998 puis d'une autre avarie en juin 2000 dans la Transat anglaise.

Prenant leur mal en patience, les deux skippers s'appellent régulièrement « pour commenter la situation et se reconforter mutuellement ».

Le moral s'améliore, en revanche, sur *Aquitaine-Innovations*, le voilier d'Yves Parlier. L'Aquitain craignait une saturation aux algues, l'élément essentiel de son alimentation dernièrement. Avec son gréement diminué, il hésite constamment entre ralentir l'allure pour pêcher une nourriture qui lui fait cruellement défaut ou avancer pour arriver plus vite. Ses efforts ont été récompensés ces derniers jours, lorsqu'il a pris une dorade de quatre kilos et quelques poissons volants qui ont amélioré son ordinaire. Il estime désormais son arrivée vers le 15 mars.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : Eric Cantona a été élu « meilleur joueur de l'histoire de Manchester United », au terme d'un sondage effectué auprès des supporters pour marquer le 100^e numéro du magazine officiel du club de football anglais, sobriement baptisé *United*. « *King Eric* », son surnom officiel, devance l'Irlandais George Best et le Gallois Ryan Giggs en tête du classement publié ce mois-ci par *United*. Il avait déjà été élu « joueur du siècle » sur le site Internet du club, *www.manutd.com*. Décrit par le manager, sir Alex Ferguson, comme le « catalyseur » des championnats remportés par le club, dès son arrivée lors de la saison 1992/1993, Cantona a quitté le club en 1997.

■ SKI NORDIQUE : le fondeur finlandais Jari Isometsä, trente-deux ans, contrôlé positif le 15 février pour avoir utilisé, lors de l'épreuve du 15 km classique des Championnats du monde de Lathi (Finlande), un produit destiné à diluer un sang trop riche en globules rouges (*Le Monde* du 20 février), a été à nouveau contrôlé positif au même produit à l'issue de la poursuite 10 kilomètres, courue le 17 février. Respectivement 4^e et 2^e de ces compétitions, Jari Isometsä a été disqualifié. Le conseil de la Fédération internationale de ski (FIS) doit entériner, lors de sa réunion du 15 mai, une suspension pour deux ans minimum du Finlandais, qui a laissé entendre qu'il mettrait un terme à sa carrière.

Tables de Provence intérieure

Tradition vigneronne et cuisine s'inspirent des riches senteurs du terroir : truffe, laurier, persillade ou oignon

LA PROVENCE est une terre de riches senteurs, et ses diverses contrées, principalement viticoles, ont conservé leur identité odoriférante, de la fragrance âpre de la truffe d'hiver aux herbes aromatiques de la cuisine quotidienne, jusqu'à la saveur d'été de l'abricot parfait ou de la pêche cueillie à maturité. Ici les vins, des côtes-de-provence, se déclinent en blancs dépourvus de lourdeur, en rouges généreux et en rosés fruités.

Ainsi en est-il de la Provence intérieure. Celle des collines du haut pays, aux sols calcaires, que les oxydes de fer saignent d'un rouge profond. Le vignoble côtoie la garigue, l'olivier adoucit le paysage. Le bleu des lavandins voisine avec le thym sur les sols clairsemés. La vigne protège le paysage, modelé par les siècles, avec ses fermes modestes, ses restanques, ses chapelles ocre cuivrées aux tuiles romaines, entourées de pins et d'arbres fruitiers qui ont remplacé les céréales et les mûriers. Ici l'on trouve le blanc éclatant de l'amanier en février, puis le rose panaché de l'abricotier et des cerisiers du temps de Pâques.

C'est une Provence secrète, aux villages perchés, avec clochers en fer forgé, terrasses sous les platanes, et le bruissement des fontaines qui accompagne les notes chaudes et balsamiques des térébinthes à la méridienne. C'est un mélange foisonnant de fumets de table et de parfums végétaux qui se nouent à la manière d'un bouquet et signent ce paysage autour de l'abbaye du Thoronet, cachée et si présente, de Lorgues, d'Entrecaesteaux, jusqu'à Aups et son marché de la truffe, le jeudi.

C'est à Saint-Antonin-du-Var que Bruno Paillard, négociant-manipulant et créateur d'une maison de grands champagnes à Reims, a décidé de relever un défi. Celui de sauver de l'oubli un vignoble dont le nom - Domaine des Sarrins (pour Sarrasins) - conserve la mémoire des luttes qui ensanglantèrent la Provence en deçà du massif des Maures. Soit une quinzaine d'hectares de côteaoux bien expo-

sés, enserrés par les résineux et plantés de cépages locaux (cinsault, grenache, syrah, mourvèdre), auxquels il a fallu adjoindre une cave adossée à un éperon rocheux. Les raisins destinés au blanc (rolle) et au rosé (cinsault principalement) sont déposés directement dans le pressoir; les rouges, après égrappage, sont versés dans les cuves. Tous bénéficient, par gravité, de la déclivité du terrain.

Il serait vain de chercher les points communs - mais ils existent - entre la Champagne et ce vignoble de Provence, sinon la volonté affichée de Bruno Paillard de viser partout l'excellence. Il y réussit à Reims avec de splendides cuvées; il parvient déjà en Provence à atteindre des résultats honorables dans une région qui compte quelques grandes réussites comme le Château de Selles à Taradeau (Domaines Ott, tél.: 04-94-47-57-57), le Château Réal Martin (Le Val), La Bernarde et la Commanderie de Peyrassol (Le Luc).

« UNE CUISINE DE PAUVRE RAFFINÉ »

Acquis par Bruno Paillard en 1994, en hommage à son épouse, dont la famille est varoise, cette propriété recèle l'histoire mystérieuse d'un barbaresque enseveli dans une armure d'or. Avait-il séduit quelque chrétienne au teint « rose pâle, pétale de rose légèrement cuivré »? C'est la couleur du « rosé première cuvée » de Bruno Paillard en Champagne, c'est aussi celle du rosé des Sarrins, issu des presses les plus pures afin d'obtenir cette fameuse couleur et surtout un nez floral légèrement épicé, une bouche ronde empreinte de sensualité. Une signature, celle de Bruno Paillard, respectueuse de ces « paysages avec figures absentes », chargés d'histoire, auxquels le poète Philippe Jacottet nous a accoutumés.

Au village en cette saison, c'est la soupe fumante et les senteurs de légumes précoces, jeunes fèves, petits artichauts violets. C'est bientôt le premier aioli de carême. En Provence, « la cuisine est une cui-



sine de pauvre, mais de pauvre raffiné ». Le Provençal est un sobre en même temps qu'un délicat. De la cuisine familiale, c'est l'odeur de l'oignon qui s'échappe et celle de la persillade roussie. De là procèdent ragoufts, gratins ou farcis. Au mas des Sarrins, on célèbre en petit comité le vingtième anniversaire de la création de la maison de champagne en janvier 1981. Joël Robuchon est aux fourneaux. Depuis deux ans, il a mis son talent au service de Bruno Paillard. Il apprécie « l'ultime légèreté » de ses grandes cuvées. Le marché a été fait le matin même, à Aups. Suit la farandole truffière, le nem de céleri truffé, farci de jambonneau, de navet râpé et de poireau émincé, puis la fameuse tarte à l'oignon, fine julienne de lard et truffes en écaïlle, un point d'orgue qui allie les chaînes balsamiques puissantes à l'accent musqué de la rabasse. Et encore le petit chou farci de foie gras, truffes, carotte, navet, céleri accompagné d'un jus de canard. Les rouges, encore jeunes, ont quelque peine à suivre la cadence. Grenache et syrah, mourvèdre et carignan sont familiers de la truffe. Seule leur manque encore la maturité.

Tradition vigneronne et cuisine provençale marchent de pair. Les uns penchés sur la vigne, les autres au coin de l'âtre maniant le poëlon. Comment ne pas être séduit par cette grâce du Provençal, qui farcit avec malice aussi bien les fleurs de courgette que les petits légumes ou les

sardines, qui « barigoule » ses artichauts et se satisfait d'une bouillabaisse borgne, avec des œufs pochés. Dans la région, Jany Gleize à Château-Arnoux et Bruno à Lorgues sont les principaux artisans de cette cuisine variée, malicieuse, « joviale » disait Curnonsky.

Ici, dans cette Provence, la cuisine comme le vin est une expression du pays même, qui produit encore aujourd'hui légumes, fleurs, viande et gibier, et bien sûr les herbes et le laurier. Depuis l'Antiquité, c'est une plante magique; son parfum brûlé plaît aux dieux rustiques. C'est une cuisine de saison, presque d'humeur limpide comme un côtes-de-provence. Tout commence sur le marché, tôt à la fraîche, pour se terminer à l'ombre d'un platane devant le verre et l'assiette.

Beaucoup de chefs de renom sont passés ici ou s'inspirent de ce pays en adaptant ses recettes, en innovant à partir de ses bases. Comme Joël Robuchon, « ils dé-poussièrent le bouquet garni. »

Jean-Claude Ribaut

★ Chez Bruno, route du Plan, 83510 Lorgues; tél.: 04-94-73-92-19. Fermé dimanche soir et lundi.
★ La Bonne Etape, chemin du Lac, 04160 Château-Arnoux; tél.: 04-92-64-00-09. Fermé lundi et mardi midi (hors saison).

★ Domaine des Sarrins, Saint-Antonin-du-Var, 83510 Lorgues; tél.: 04-94-72-90-23.

TOQUES EN POINTE

Brasseries

LA BOULE D'OR

La Boule d'Or a changé de mains en attendant de changer de nom, un fois le décor rafraîchi. Le reprenneur est Eric Tromprier, un restaurateur discret, qui veille aux destinées de La Marée, créée par Marcel, son père, en 1963. Une tradition poissonnière, dont le chef Bertrand Barbier se sent solidaire, sans pour autant négliger, en cette saison, l'agneau des Pyrénées ou le cochon de lait rôti à la peau croustillante et aux légumes oubliés. Fines lamelles de saint-jacques marinées à la coriandre, petits choux farcis aux langoustines, en entrée; cabillaud, rougets barbets accompagnés d'une quenelle de pois cassés, saint-pierre poché à la pulpe d'aubergine, la carte offre un choix raisonnable de plats élaborés exclusivement à partir de produits frais en provenance directe de Bretagne. C'est une cuisine claire, aux saveurs tranchées et d'un prix raisonnable dans le quartier. Alain Gandilhon, vieux briscard de la Marée, est sur le pont. Il veille aussi sur une cave où dorment de bonnes bouteilles. Une table prometteuse, qui a déjà renoué - elle en avait besoin - avec la qualité. Menu: 210 F, 32,01 €-250 F, 38,11 €. A la carte, compter 280 F, 44,21 €.

★ 13, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 Paris; tél.: 01-47-05-50-18. Fermé le samedi midi et le dimanche.

OUM-EL-BANINE

Combien de couscous noyés dans un bouillon mal dégraissé, uniforme, et brûlé par l'harissa, sont victimes de la « marmite éternelle » où, nuit et jour sur le coin du feu, cuisent et recuisent viandes, légumes et bouillon remplacés au fur et à mesure de leur utilisation. Rares, comme ici, sont les restaurants où, chaque jour, est élaboré le bouillon doré et parfumé, destiné à « mouiller » délicatement la semoule finement calibrée. Mais ce n'est pas la seule vertu de cette élégante adresse. Le méchoui, moelleux et parfumé, les tagines, doucement mijotés - aux aubergines, aux olives et au citron, ou bien aux tomates caramélisées - préservent la dimension aromatique exceptionnelle de la cuisine marocaine, la première parmi les cuisines arabes, et de loin la plus raffinée. A la carte, compter 250 F, 38,11 €.

★ 16 bis, rue Dufrenoy 75116 Paris; tél.: 01-45-04-91-22. Fermé le dimanche et le lundi.

Gastronomie

LE MEURICE

Dans la saga des grands hôtels parisiens, le Meurice est arrivé bon dernier après dix huit mois de travaux. Sa réouverture en juillet 2000, avec le même chef mais une équipe de cuisine presque entièrement nouvelle, n'avait guère convaincu. La rénovation n'a heureusement pas modifié l'admirable salle à manger que les rois, parmi lesquels Alphonse XIII, ont fréquenté. Autre client régulier du Meurice, Salvador Dali, s'avisant un jour que le siège des toilettes en bois vernis avait été remplacé, n'avait eu de cesse d'emporter dans sa villa de Cadaquès, pour l'exposer, le « siège d'Alphonse XIII » en exil. Certes les temps ont bien changé depuis l'époque où Florence Gould tenait salon au Meurice, avec Jouhandeau, Morand et Léautaud.

Aujourd'hui, la table bénéficie d'un nouvel éclat avec des plats simples et sophistiqués dont Marc Marchand, après quelques mois de rodage, a retrouvé le secret. L'œuf cuit en cocotte dans un nid de pommes de terre aux truffes, comme la truffe noire en raviole dans un bouillon de poularde relevée à l'huile de truffe, sacrifient au champignon de saison, « condiment nécessaire de la cuisine transcendante ». Un qualificatif, non de Dali, mais de Brillat Savarin qui s'applique à ces plats d'une réelle sophistication. Pour l'ordinaire, le cochon « cul noir » de Saint-Yriex avec son pied en gâteau de pommes de terre, et la cote de veau de lait fermier cuisinée aux olives de Lucques et citrons de Menton, ainsi qu'un menu à prix raisonnable, offrent le loisir de passer un moment de plaisir dans un lieu préservé. Grande cave. Service strict. Carte des cafés. Menu: 360 F, 54,88 €. A la carte, compter 800 F, 121,96 €.

★ 228, rue de Rivoli 75001 Paris; tél.: 01-44-58-10-55.

J.-C. Rt

Le lait concentré

Les Français boivent en moyenne 79 litres de lait par an. Du lait liquide. Pléonasmes? Eh bien non, car il existe aussi des laits sous forme de poudre ou de concentré. Il s'en est vendu chez nous 22 000 tonnes en 2000. Pour obtenir ces produits, on fait évaporer, en plus ou moins grande quantité et selon des techniques bien précises, les 87 % d'eau que contient le lait. On obtient un lait de dépannage qui se stocke sans souci pendant des mois et des mois à température ambiante. Un objet familier à nos compatriotes: le 1^{er} octobre 1968 à 19 h 56, le premier écran publicitaire diffusé par un industriel n'était-il pas précisément celui

de la poudre Régilait, avec son épatante promesse d'avoir toujours « une vache dans son placard ». Quant au lait condensé et vendu en boîte métal, il ne date pas non plus d'hier. Le premier brevet sur la concentration d'un lait fut déposé en Angleterre en 1847 par un certain Grimwade, mais le véritable départ de la production du lait concentré date des années 1850.

Gail Borden, Américain qui avait déjà imaginé faire des biscuits de viande déshydratée pour les chercheurs d'or, voulu leur proposer du lait condensé plus facile à transporter et à conserver. Il mit au point une méthode et fonda la New York Condensed Milk Co. C'est sa recette qui fut importée par un consul américain en Europe. Précisément à Cham, en Suisse, où une première « condenserie »



ouvrit ses portes en 1866. Aujourd'hui en France, il se vend deux fois plus de lait concentré non sucré que sucré. Depuis l'arrivée, dans les années soixante, des laits UHT (Ultra Haute Température), qui se conservent eux aussi fort longtemps à température ambiante, on ne se sert plus trop du concentré non sucré en remplacement du lait, mais comme une crème fleurette, dont il a d'ailleurs la texture.

D'après une étude menée par Gloria, le leader de ce marché et qui vend à lui seul chaque année 21 millions de ses petites boîtes blanches et rouges, les consommateurs utilisent à 87 % le lait condensé pour cuisiner. A défaut d'avoir les qualités gustatives de la crème fraîche, le lait concentré non sucré affiche d'autres performances: il contient trois fois moins de calories et quatre fois plus de calcium. Ceux qui veulent surveiller leur ligne devraient en revanche être sur leur garde avec le lait condensé sucré. Contrairement à son cousin non sucré, dont les boîtes sont stérilisées pour pouvoir se garder longtemps, c'est ici le sucre qui tient lieu de conservateur. Mais attention, plus le lait est écrémé plus il a besoin de sucre pour se conserver. Une

boîte de lait entier concentré sucré contient entre 42 et 43,5 % de sucre, la même en version écrémée plus de 47 %. Cela n'effraie pas certains de nos voisins. Les Espagnols consomment ainsi à eux seuls 43 % des laits concentrés sucrés vendus en Europe. En France, un tiers des ventes de ce produit se fait sous forme de tube. Un produit qu'affectionnent les adolescents. Limite régressif: les trois quarts des amateurs se contentent de dévisser et de téter.

Guillaume Crouzet

★ Lait concentré non sucré Régilait ou Gloria. Entre 14,50 et 15,50 F, 2,21 et 2,36 €, les 3 boîtes de 410 g. Lait concentré sucré Nestlé en tube de 300g, 7,50 F, 1,14 €, environ.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

Renseig. publicité: ☎ 01.42.17.39.63

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "St. Jacques" 208 f. 31,71 €
Toujours les Huîtres cuites à l'Al d'Oloron
MONTPARNASSE: 112, Bd du Montparnasse ☎ Yavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN: 33, Rue S' Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE: 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Les retraites, quel avenir ?
Jacques Huguenin Seniors : l'explosion
M folio actual
LE MONDE IN ÉDIT

Grisaille au Nord

L'ANTICYCLONE britannique commence à montrer des signes de faiblesse. Les perturbations qui le contourment parviennent à effleurer le pays et apportent des nuages bas sur les régions Nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La grisaille est présente dès le matin et s'accompagne de bruines côtières. Peu d'évolution à espérer en cours de journée. Il fait 10 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La grisaille brumeuse est fréquente en matinée. Elle évolue vers quelques éclaircies au sud de la Loire, vers le Berry. Les nuages persistent plus au nord, avec de petites pluies le long des côtes et de la frontière belge. Températures de 8 à 10 degrés.

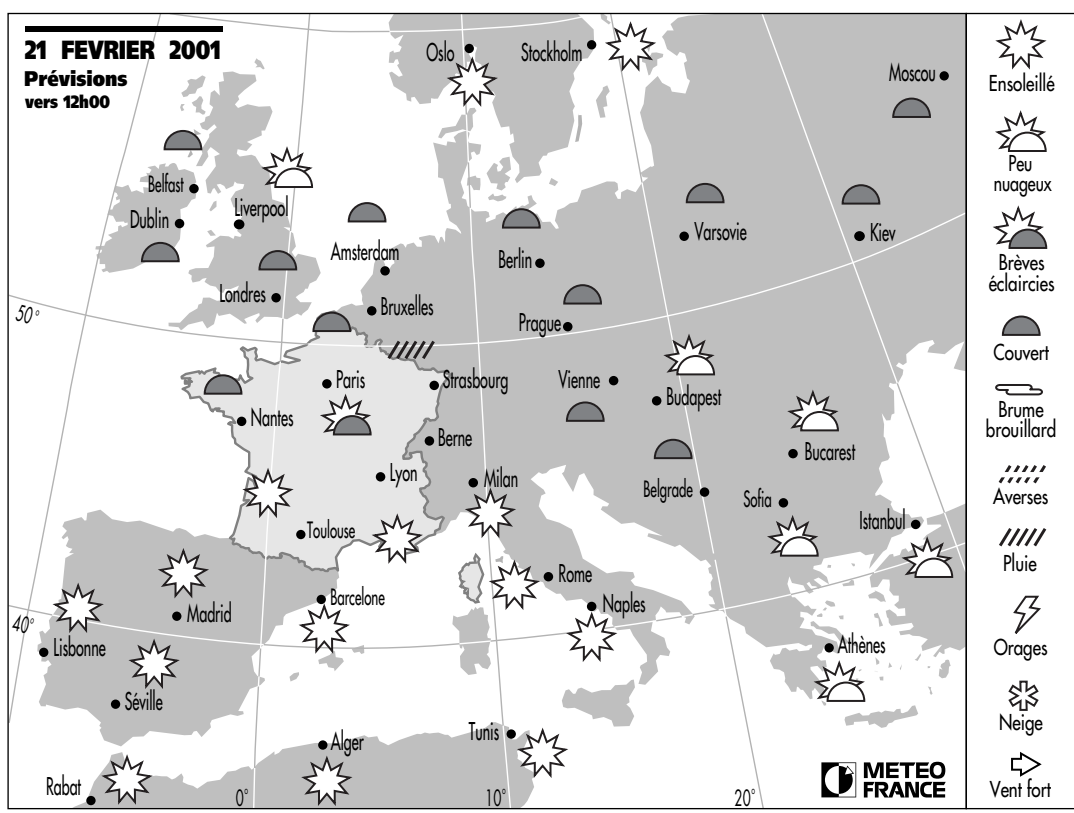
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Dans le nord de la Champagne, de la Lorraine et de l'Alsace, les nuages bas et les brumes du matin donnent quelques gouttes l'après-

midi sous un ciel nébuleux. Plus au sud, des éclaircies se développent après les brouillards. Eclaircies gênantes du sud de la Bourgogne à la Franche-Comté. Il fait de 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Attention aux brouillards parfois givrants au petit matin. L'évolution est en général favorable, sauf dans le Poitou où la grisaille tend à revenir dans l'après-midi. Maximum de 10 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil brille en montagne après la disparition de quelques plaques de stratus ou du brouillard dans les vallées du Massif Central et le Lyonnais. Mistral modéré dans la région de Montélimar. Il fait de 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Ciel bleu azur et températures agréables, de 14 à 17 degrés, mais sensation de fraîcheur là où soufflent le mistral et la tramontane (rafales à 70 km/h).



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DUBLIN.** Pour son ouverture, dans l'enclave résidentielle de Ballsbridge, le Four Seasons Hotel Dublin (259 chambres dans un édifice combinant les styles géorgien et victorien) propose, jusqu'au 30 avril, un forfait à 3 280 F (500 €) environ pour deux nuits en chambre simple ou double avec petits déjeuners. Renseignements à l'hôtel (tél. : 00-353-1-665-4000) ou au numéro vert 00-800-64-88-64-88.

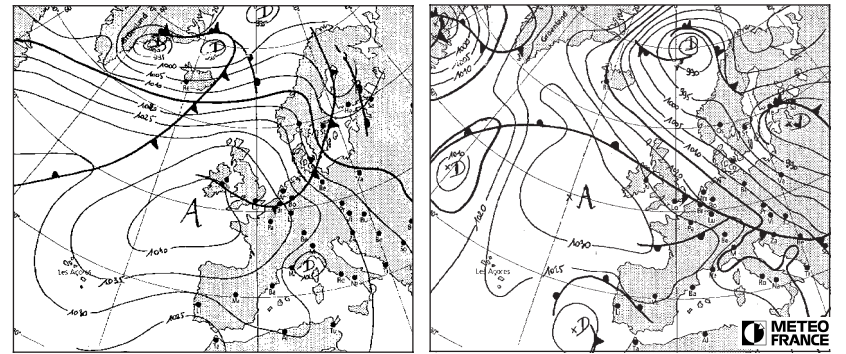
■ **ISRAËL.** Avec 2,6 millions de touristes en 2000 (l'année du Jubilé), Israël a enregistré une fréquentation record. Un chiffre néanmoins inférieur aux prévisions des autorités, qui escomptaient 3 millions de visiteurs. Si de janvier à septembre le nombre des entrées a augmenté de 25 % par rapport à 1999, il a chuté de moitié entre octobre et décembre. Une conséquence directe de la situation politique et des affrontements.

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	3/16 S
BIARRITZ	2/11 S
BORDEAUX	1/12 S
BOURGES	-1/9 N
BREST	2/10 C
CAEN	4/9 P
CHERBOURG	2/11 P
CLERMONT-F.	-2/9 S
DIJON	0/8 N
GRENOBLE	2/11 S
LILLE	3/10 P
LIMOGES	0/8 S
LYON	3/9 S
MARSEILLE	4/15 S
NANCY	1/9 C
NANTES	1/10 C
NICE	7/16 S
PARIS	3/10 C
PAU	-1/11 S
PERPIGNAN	8/16 S
RENNES	1/10 C
ST-ETIENNE	1/8 S
STRASBOURG	2/9 S
TOULOUSE	2/10 S
TOURS	0/9 C
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/28 S
FORT-DE-FR.	23/27 C
NOUMEA	26/30 C

PAPEETE	24/31 C	KIEV	-6/0 C	VENISE	3/11 S	LE CAIRE	7/16 S
POINTE-A-PIT.	20/27 S	LISBONNE	8/18 S	VIENNE	1/7 C	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RÉ.	25/29 P	LIVERPOOL	7/9 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/30 S
EUROPE		LONDRES	6/11 C	BRASILIA	21/27 P	RABAT	8/22 S
AMSTERDAM	5/6 C	LUXEMBOURG	1/7 C	BUENOS AIR.	23/33 S	TUNIS	9/14 S
ATHENES	6/12 S	MADRID	-5/14 S	CARACAS	20/26 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	4/12 S	MILAN	2/15 S	CHICAGO	-12/-7 S	BANGKOK	24/34 C
BELFAST	5/9 C	MOSCOW	-13/-5 C	LIMA	20/26 P	BEYROUTH	9/13 C
BELGRADE	1/8 C	MUNICH	1/4 C	LOS ANGELES	9/18 S	BOMBAY	18/31 S
BERLIN	2/6 C	NAPLES	5/11 S	MEXICO	7/24 S	DJAKARTA	25/28 P
BERNE	-1/5 C	OSLO	-8/2 S	MONTREAL	-19/-1 S	DUBAI	17/27 S
BRUXELLES	3/8 C	PALMA DE M.	3/14 S	NEW YORK	-6/6 S	HANOI	20/24 C
BUCAREST	-3/10 S	PRAGUE	1/3 C	SAN FRANCISCO	9/11 P	HONGKONG	20/24 C
BUDAPEST	1/8 S	ROME	0/12 S	SANTIAGO/CHI	13/29 S	JERUSALEM	7/11 P
COPENHAGUE	1/7 S	SEVILLE	8/21 S	TORONTO	-12/-5 S	NEW DEHLI	12/27 S
DUBLIN	6/10 C	SOFIA	-1/4 S	WASHINGTON	-4/7 S	PEKIN	-2/13 S
FRANCFORT	4/9 C	ST-PETERSB.	-6/1 C	AFRIQUE		SEOUL	4/8 S
GENEVE	3/8 S	STOCKHOLM	-3/5 S	ALGER	3/18 S	SINGAPOUR	24/29 C
HELSINKI	-7/0 C	TENERIFE	10/15 S	DAKAR	19/28 C	SYDNEY	21/26 S
ISTANBUL	4/7 S	VARSOVIE	-2/3 C	KINSHASA	22/31 P	TOKYO	4/12 C



Situation le 20 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 22 février à 0 heure TU

PRATIQUE

Mode d'emploi du réfrigérateur, cet inconnu familial

RARES sont les foyers qui ne sont pas équipés d'un réfrigérateur; beaucoup en possèdent même plusieurs. Il s'est vendu, l'an dernier, 2 370 000 unités, soit une croissance annuelle du marché de 5%. Pourtant, selon une étude de l'unité de recherche Génie des procédés frigorifiques du Cemagref (Centre de machinisme agricole Génie rural eaux et forêts), un tiers des consommateurs ne savent pas comment fonctionnent ces appareils et les trois quarts les utilisent mal.

Les modèles les plus répandus sont les « combinés » avec le congélateur en bas, et les « doubles portes » avec le congélateur en haut qui totalisent à eux deux 55% du marché. Viennent ensuite les « armoires » pourvuées ou non d'un petit compartiment freezer (27%), les « table-top » qui se glissent sous le plan de travail (16%) et les réfrigérateurs américains à deux éléments verticaux; 2% seulement en raison de l'encombrement et du prix, supérieur à 10 000 francs.

La réfrigération domestique offre plusieurs types de froid. Celui-ci peut être « statique »: c'est la technique la plus ancienne et la plus répandue. Elle garantit une

bonne hydratation des aliments, mais ne maintient pas une température égale en tous points du réfrigérateur, qui comporte une zone froide (inférieure ou égale à 4 degrés) et des zones plus chaudes (de 5 à 8 degrés, voire davantage dans le bac à légumes). Deux autres techniques se sont développées en France depuis 1995. Le froid « brassé » (aussi appelé froid « dynamique » dans le groupe Whirlpool) donne une température homogène, sans être forcément constante.

LE FROID VENTILÉ

La technologie la plus novatrice, celle de l'air pulsé, est utilisée sur les appareils les plus récents, et en particulier sur les modèles « américains »: c'est le froid « ventilé », qui donne une température à la fois homogène et constante, mais à l'inconvénient d'être plus bruyant (45 décibels), plus cher, de dessécher légèrement les aliments et de consommer davantage d'énergie. Enfin, certains utilisateurs trouveront peut-être que les boissons conservées à 3 ou 4 degrés sont trop froides.

La température idéale de conservation des denrées sensibles se

tue entre 0 et 3 degrés. Les normes en vigueur garantissent la capacité à fournir une température moyenne inférieure à 5 degrés dans l'enceinte de l'appareil. En pratique, excepté dans les réfrigérateurs à froid ventilé, la température va de 2 à 8 degrés, selon les zones. Or si certains aliments peuvent supporter d'être conservés entre 5 et 8 degrés, il n'en va pas de même pour la viande, les volailles, les charcuteries fraîches (de type rillettes), les poissons frais et fumés, les pâtisseries, les salades em-

Deux campagnes et deux livres

● *La chaîne du froid des produits alimentaires.* Ce livret édité à 500 000 exemplaires est distribué dans les cabinets des médecins généralistes en région parisienne et dans les villes de plus de 80 000 habitants, à l'occasion d'une campagne de sensibilisation lancée par l'Association française du froid (AFF) en partenariat avec les pouvoirs publics et les fabricants de produits alimentaires réfrigérés.

ballées, les sauces, les crèmes dessert et certains produits laitiers.

Si on ne possède pas d'appareil à froid ventilé, il faut donc apprendre à localiser la zone la plus froide, dont l'emplacement varie selon les marques et les modèles, en fonction de la conception du réfrigérateur (emplacement de l'évaporateur). Dans 15% des cas, elle se situe sous le compartiment congélateur; mais, dans la majorité des appareils, elle se trouve au-dessus du bac à légumes. Un décret en préparation pour le deuxième se-

mestre 2001 imposera l'indication de la zone la plus froide par un marquage spécifique et la fourniture d'un dispositif permettant de vérifier que la température obtenue est inférieure à 4 degrés. Certains fabricants ont devancé l'appel: chez Faure, ces zones sont signalées par des pictogrammes sur les clayettes.

Enfin, selon son lieu de résidence, on sera attentif à la classe climatique de l'appareil. La plupart des modèles sont conçus pour fonctionner à une température ambiante tempérée, de 16 à 32 degrés (classe « N »). Mais pour des cuisines très ensoleillées dans le Midi, on préférera la classe « ST » (zone subtropicale, température ambiante de 18 à 38 degrés). A l'inverse, pour les résidences secondaires non chauffées, c'est la classe « SN » (de 10 à 32 degrés) qui conviendra mieux.

Il faudra ensuite veiller au bon usage et à l'entretien du réfrigérateur: régler correctement et régulièrement le thermostat, ne pas surcharger les étagères (consignes également valables pour le congélateur). On disposera ensuite les aliments dans les zones de froid qui assureront leur conservation

optimale en ôtant les suremballages (cartons enveloppant les yaourts par exemple) qui freinent la pénétration du froid. Et pour diminuer les risques de contamination des aliments entre eux, on n'oubliera pas de nettoyer préalablement les légumes afin d'en éliminer la terre. On emballera les denrées dans du film alimentaire, du papier aluminium ou des boîtes, pour lutter contre les odeurs. On ne laissera jamais trop longtemps ouverte la porte du réfrigérateur pour éviter un réchauffement.

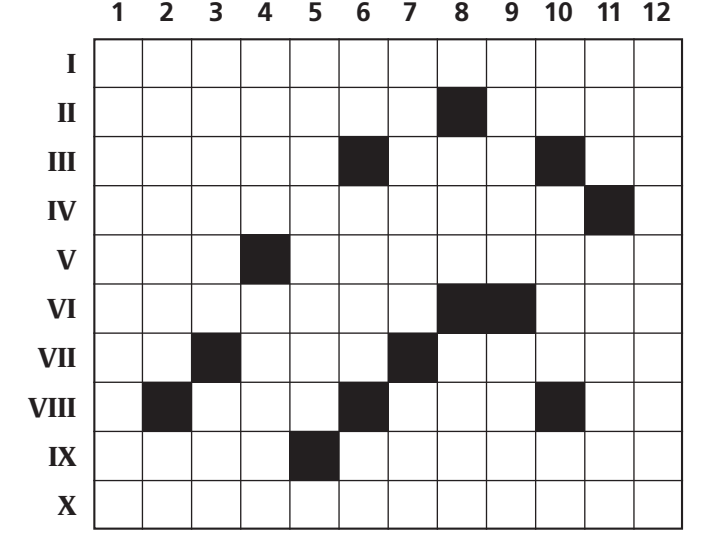
Enfin, il est important de nettoyer l'intérieur au moins deux fois par mois, en employant d'abord un détergent pour éliminer la saleté, puis un désinfectant contre les microbes. « Il faut toujours appliquer le détergent avant le désinfectant, car ce dernier est inefficace sur une surface souillée », explique Olivier Tondusson, auteur du livre *Maman, viens on va ranger le frigo!* L'eau de Javel est le meilleur désinfectant ménager, mais son odeur trop forte lui fera préférer un produit associant les deux substances, ou bien des lingettes spéciales.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 044

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT
I. Sortie d'affaire. - II. Sort le grand jeu en affaires. Sale dès qu'il est bas. - III. Travaille sur le fil. D'un auxiliaire. Blanc et dur. - IV. Sont nécessaires en affaires. - V. Tirée avant d'être servie à table. Permet de passer à table sans perdre de temps en cuisine. - VI. Le cinquième mit fin aux Templiers, le quatorzième à la Compagnie de Jésus. Descendit n'importe comment. - VII. Règle à table. Attrapée. Belle allure pour la montre. - VIII. Ne recule devant rien. Crée la confusion des genres,

ou est en dérangement. Indice au laboratoire. - IX. Mis en examen. Double foyer. - X. Prouvent que l'on peut compter sur les gens pour en savoir plus.
VERTICALEMENT
1. Entrée en frappant. - 2. Sans aucune pitié. Cours préparatoire. - 3. Dressée dans l'effort. Préjudice qui ne manque pas de grandeur. - 4. On peut toujours compter sur eux. Réserve de blé ou beau fromage. - 5. Touche-à-tout pas toujours apprécié. - 6. Une dose de punch.

Vase clos. En boule. - 7. Au bout du voyage de Noé. Son coup peut faire plaisir. - 8. Sur place. Pigeon sorti de Robert Macaire. - 9. Entre en mémoire. Réception renversée. - 10. S'est retrouvée en sabots. Sans compagnie. Sur la portée. - 11. Période de grande activité. Loin de toute réalité. - 12. Ouvrent les ouvrages.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 043

Horizontalement
I. Effluement. - II. Nouille. Axer. - III. Trisomie. Pei. - IV. Rat. Nubile. - V. Egée. Usnée. - VI. Testateur. Or. - VII. OS. Enarques. - VIII. Pu. Heu. CIA. - IX. Scalp. Sécher. - X. Effets. Sport.
Verticalement
1. Entretroise. - 2. Forages. Cf. - 3. Fuites. PAF. - 4. Lis. Eteule. - 5. Eloi. An. Pt. - 6. ULM. Utah. - 7. Réinsérés. - 8. Eunuques. - 9. Ma. Béru. CP. - 10. Expie. Echo. - 11. Neel. Osier. - 12. Trieur. Art.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général: Dominique Alduy
Directeur général: Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 214

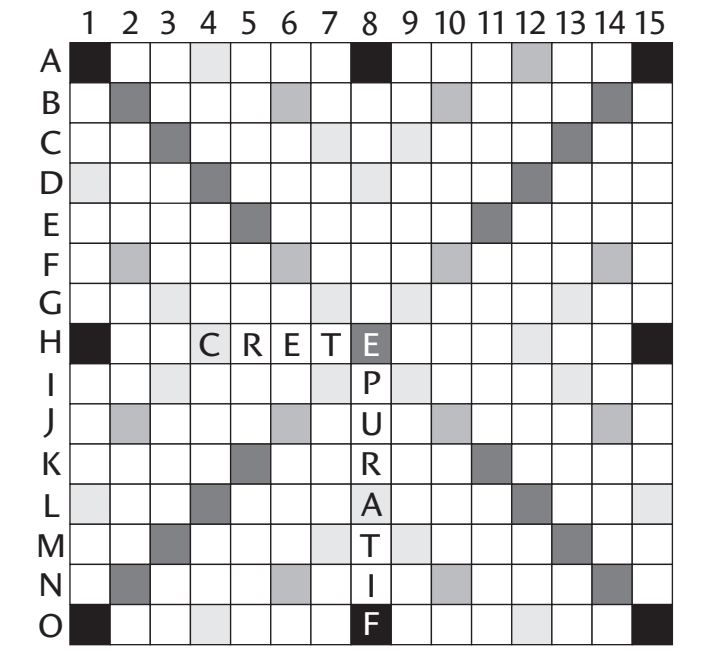
Les pentys des Bretonnes

1. Tirage: C D E I N O T.
a) Dans la colonne 5, trouvez un quadruple rapportant 40 points.
b) Avec ce même tirage, trouvez un mot qui rapporte 36 points.
c) Trouvez sept mots de huit lettres en complétant le tirage avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) E I I N T U V: trouvez un sept-lettres. A D I L L O R: en utilisant deux lettres du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 28 février.
Solutions du problème paru dans Le Monde du 14 février.
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la réfé-

rence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) NEFASTE, N 8, 36 - FATWAS, condamnations à mort, A 1, 54.
b) PENTYS, petites maisons bretonnes au toit pointu, N 6, 43 - YEUSE, chêne vert, 4 J, 46, en baionnette à droite d'ALLOGAME -

YUES, cantonais, L 10, 59, en collante au-dessus de MAATJES.
c) EXISTONS, 14 D, 71 - SOIXANTE, 6 D, 71.
d) EPURATIF, qui épure, ou l'anagramme PUTREFIA - PURGATIF - PURIFIAT.

Michel Charlemagne



TÉMOIGNAGES Les hommages ont afflué, lundi 19 février, après l'annonce, le matin même, de la mort du chanteur Charles Trenet, à l'âge de 87 ans, des suites d'une attaque

cérébrale. ● **HOMMES** et femmes politiques de tous bords et artistes de toutes générations ont dit et redit leur admiration, leur affection, leur dette parfois, à l'égard de celui qui

est en passe de devenir l'un des poètes les plus célèbres de France. ● « **LES LARMES ne sont pas de mise, encore moins les oraisons funèbres : ce serait reconnaître la mort, et**

lui c'est la vie », estime la chanteuse Juliette Gréco, parmi d'autres témoignages recueillis par *Le Monde*. ● **CHARLES TRENET** sera incinéré le 23 février au cimetière du Père-

Lachaise, à Paris, après une cérémonie religieuse célébrée à l'église de la Madeleine. Ses cendres seront déposées dans le caveau familial à Narbonne, sa ville natale, le 26 février.

L'hommage unanime à Charles Trenet, le « Roi-Soleil » de la chanson

Les témoignages d'admiration et d'affection se sont multipliés dans la journée du 19 février, dès l'annonce de la mort du chanteur. Celui-ci sera incinéré le 23 février au Père-Lachaise, à Paris, avant que ses cendres ne soient déposées dans le caveau familial, à Narbonne

CHARLES TRENET est mort le 19 février (*Le Monde* du 20 février) et chacun se refuse à l'admettre. Et comment cela serait-il possible ? Toutes les radios, toutes les télévisions, tous les journaux diffusent ou publient son portrait, le récit d'une carrière de quelque soixante ans, le texte de ses chansons, le témoignage de ses proches, artistes ou inconnus qui l'ont accompagné un jour ou l'autre d'une carrière sans équivalent. Comme l'est aussi l'émotion qui s'est emparée de tout un pays à l'annonce de la disparition de celui qui est en passe de devenir l'un des poètes les plus célèbres de son histoire.

Emotion à Créteil d'abord, où Charles Trenet était soigné à l'hôpital Henri-Mondor après une seconde attaque cérébrale survenue au début de la semaine passée. Là, « c'était une journée de grandes décisions et c'est M. Trenet qui a pris cette décision pénible, la décision de faire arrêter la souffrance, les médicaments, tout ça, a expliqué Georges El Assidi, secrétaire particulier du chanteur, devant une multitude de micros. Il l'a fait lui-même. Il est parti gentiment, très bien, sans souffrance. »

Emotion à Paris aussi, où il doit être incinéré le 23 février au cimetière du Père-Lachaise, à l'issue d'une cérémonie religieuse en l'église de la Madeleine célébrée par Mgr Jean-Michel Di Falco, évêque auxiliaire de Paris. A Narbonne, enfin, sa ville natale, où ses cendres seront transférées dans le caveau familial où reposent déjà sa mère et sa tante, à la faveur d'une cérémonie qui devrait avoir lieu le lundi 26 février à 15 heures, au cimetière de l'Ouest.

« Cette cérémonie sera publique, comme il l'avait souhaité de son



Charles Trenet sur scène, le 19 mai 1993. Le chanteur fêtait alors ses quatre-vingts ans à l'Opéra-Bastille.

vivant », a précisé Michel Moynier, le maire de la ville. Il a indiqué par ailleurs qu'un registre de condoléances serait mis à la disposition du public à partir de mardi, à 14 heures, dans la maison natale de Charles Trenet. Propriété de la mairie depuis 1997, cette haute maison blanche aux croisées d'un vert pimpant domine les toits de tuiles roses de la cité audoise. Elle est ouverte au public depuis le mois de novembre 2000 pour des visites organisées. Photos, partitions, manuscrits sont disposés partout et jamais loin du piano droit sur lequel Charles Trenet composa *La Mer* ou *Narbonne mon amie*, dans le salon même où son père, au violon, sa mère, à la

harpe, et sa tante, au piano, entreprirent son éducation musicale.

La disparition du « Roi-Soleil de la chanson », comme l'a dit joliment Henri Salvador sur les antennes de Radio France, ne devrait donc pas être l'occasion de funérailles nationales souhaitées par l'interprète de *Syracuse*. Pourtant, Charles Trenet a bien donné de la République, et surtout de la V^e, partageant avec Barbara, Catherine Lara et Carte de Séjour les estrades du candidat François Mitterrand en campagne pour l'élection à la présidence de la République en 1988. *Douce France* voulait être la chanson-symbole d'un pays réconcilié, et d'abord avec la gauche.

L'actuel ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, s'en est souvenu le premier, lui qui confiait lundi avoir partagé la table du chanteur, il y a quelques jours encore. Le ministre a regretté une nouvelle fois que l'Académie française ne l'ait pas reçu sous la coupole, regret partagé par le comédien Alain Delon : « Je regrette simplement que la France n'ait pas été un peu plus élégante à son égard. Il aurait été à sa place à l'Académie française. Il n'a jamais été considéré par ces milieux. Je sais qu'il en a beaucoup souffert. Charles ne demandait jamais rien, mais il savait exactement quelle place était la sienne, c'est-à-dire la première. Il aurait aimé que son pays pense à lui un peu plus de temps en temps. »

« C'EST UN GÉANT QUI DISPARAIT »

Il n'est pourtant pas une personnalité politique de premier plan, et de quel bord politique que ce soit, qui n'ait publié un communiqué pour dire sa peine et redire son admiration, du président de la République, Jacques Chirac, qui lui avait remis en 1998 les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, jusqu'à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen : « Pour beaucoup, dans le monde entier, Trenet représentait une certaine image de la France qui aujourd'hui disparaît. Ses chansons, véritables poèmes, continueront à faire le tour du monde et participeront au rayonnement de la chanson française », a-t-elle affirmé, avec de vraies chances de ne pas être démentie.

De son côté, Bertrand Delanoë, candidat socialiste à la mairie de Paris, interrogé sur la décision de Philippe Séguin de prendre la tête de la liste RPR-UDF-DL dans le 18^e arrondissement, a estimé que

ce n'était pas « un événement très important ; événement important de la journée, c'est vraiment la mort de Charles Trenet ».

Il n'est pas non plus beaucoup d'artistes, de quelque génération que ce soit, à l'exception peut-être de Rachid Taha, MC Solaar et Jacques Higelin, qui n'ont pas voulu

expliqué Jean Ferrat. *C'est peut-être lui qui m'a donné envie de chanter, avec ses chansons, fantaisies qui amenaient la gaieté, la jeunesse dans les foyers français et qui étaient une révolution.* »

Les principaux médias audiovisuels ont modifié leurs programmes dès l'annonce du décès de

L'adieu du Québec à un « artiste extraordinaire »

Plusieurs télévisions et radios au Québec ont consacré, lundi, une bonne part de leurs émissions à la mort de Charles Trenet. On y a entendu Charles Trenet raconter sa première tournée au Québec en 1949. Profitant d'un récépissé donné à Ottawa, il avait pris le train jusqu'à Québec et s'était présenté au café Chez Gérard. « C'était un artiste extraordinaire, il était toujours de bonne humeur, toujours à l'heure », se rappelle Gérard Thibault, patron de ce haut lieu de la chanson francophone. En 1983, alors que Charles Trenet a tiré sa révérence depuis plusieurs années, un producteur montréalais, Gilbert Rozon, le convainc de remonter sur scène. C'est lui qui veillera sur la carrière internationale du chanteur jusqu'à la fin.

La Mer vient de trouver une nouvelle jeunesse dans la province grâce à une publicité pour le lait qui utilise une dizaine de classiques de la chanson française. Le disque issu de cette publicité est en tête des ventes de disques au Québec. - (AFP)

répondre aux sollicitations du *Monde*, qui n'aient dit le tribut qu'ils voulaient payer à l'un, sinon le premier, de leurs champions. Charles Aznavour, évidemment, qui est le dernier de ses amis à l'avoir convié sur une scène : « C'est un géant qui disparaît, quelqu'un qui a tout apporté à la chanson française. Le "Fou chantant" n'était pas seulement chanteur-poète, c'était quelqu'un d'extraordinaire qui fait partie du patrimoine. Il sera noté dans les écoles, on en parlera dans les universités dans le monde entier », a-t-il confié à Europe 1.

« J'ai été élevé au Trenet, comme d'autres sont élevés au lait de vache ou au lait de leur maman, a encore

Charles Trenet. Journée spéciale sur France Info, France Inter, RTL, Europe 1 ; hommages sur BFM, RFM et Nostalgie. TF1 a consacré une édition spéciale d'une heure au chanteur disparu à la faveur de son journal de la mi-journée ; France 2 a demandé à Michel Drucker d'animer une émission spéciale en direct à 20 h 50 ; France 3 a pris le relais, en deuxième partie de soirée, rediffusant un documentaire réalisé par Claude Fléouter et Jacques Pessis, *Monsieur Trenet* ; Arte se préparait quant à elle à une prochaine soirée « Thema »...

Olivier Schmitt
(avec AP et AFP)

« Les larmes ne sont pas de mise, encore moins les oraisons funèbres »

● **Juliette Gréco, chanteuse : « Des souvenirs solaires »**

« J'ai eu une réaction très curieuse et belle aussi. J'étais lundi matin dans un studio de télévision pour l'enregistrement d'une émission qui sera diffusée dans le cadre du Printemps des poètes, lorsqu'on m'a annoncé la nouvelle. Tout d'abord, je n'ai pas réagi. C'était stupéfiant, impossible. Puis, une heure après, je me suis dit : "Puisqu'il n'est pas mort, pourquoi être triste ?" Il fait partie des véritables immortels, pas ceux en habits verts qui n'ont pas voulu de lui sous la coupole, sans doute parce qu'il était trop jeune, trop insolent et qu'il n'avait honte de rien. Ils se sont punis bêtement en ne laissant pas entrer cet oiseau, cet ouvrier de fenêtres. Il aurait certainement mis une pagaille céleste dans leur petit monde clos ! Quelle bêtise de s'en être privé : la véritable immortalité, c'est lui qui la possède.

» D'ailleurs, on va continuer à chanter *Boum, Ya d'la joie* et bien d'autres chansons aussi magnifiques. C'est pour cette raison que les larmes ne sont pas de mise. Encore moins les oraisons funèbres : ce serait reconnaître la mort, et lui c'est la vie. Il faut simplement chanter, le chanter, puisqu'il nous écoute, qu'il entende notre reconnaissance et notre amour.

» Je garde de lui des souvenirs de soleil, des souvenirs solaires. Comme cette fois où nous devions enregistrer une émission ensemble : il m'a appelée pour me proposer de déjeuner. C'était en 1954. Immédiatement, j'ai répondu oui. Au restaurant, là, sur un bout de nappe, il a griffonné une chanson, c'était *Un coin de rue*. L'année suivante, je devais chanter sur la scène de l'Olympia. Il m'a donné *Où sont-ils donc ?*

● **Hubert Reeves, astrophysicien : « Une poésie simple, directe »**

« J'adore Charles Trenet depuis que je suis tout petit. Il était un homme merveilleux et sa poésie simple, directe, nous touche de très

près. Au Canada, mes cousins dansaient le soir, au salon, en écoutant ses 78 tours. J'avais huit ans, je me levais de mon lit et je collais mon oreille sur le plancher pour écouter les chansons de Trenet. Plus tard, je l'ai rencontré, il m'a invité à déjeuner et nous avons beaucoup parlé. Je crois qu'il aimait mes livres. Je l'ai revu à l'Hôpital américain où nous étions tous deux hospitalisés. Un de ses amis m'avait dit : "Il est malheureusement en pleine confusion. Comme il regardait la télévision sans le son, je lui ai demandé s'il voulait que l'on monte le volume. Il m'a répondu "Non, non, je regarde toujours la télé les yeux fermés." Je l'ai rassuré immédiatement, Charles Trenet avait toute sa tête : ce non-sens était typique chez lui. »

● **Jérôme Savary, directeur de l'Opéra-Comique : « Un éternel adolescent »**

« Ce qui m'étonnait chez lui, c'est cette candeur qu'il avait gardée. J'ai toujours dit qu'un artiste reste jeune aussi longtemps qu'il ne se penche pas sur son passé. Ce qui était formidable chez Trenet, c'est que son passé ne l'intéressait pas. Il n'assomait pas ses amis avec ses mille chansons écrites, avec *La Mer*, avec sa gloire. Il était resté extrêmement modeste et candide. Ce qui l'intéressait surtout, c'était de faire des calembours autour d'une table avec une bonne bouteille. De faire des blagues de potache. Il n'était pas enfantin, c'était un éternel adolescent, un collégien qui découvre les premiers émois.

» Il y a un aspect sur lequel on ne s'arrête pas assez, c'est la manière dont il parlait de l'amour. Il écrivait et chantait l'amour comme nul autre. Et pas l'amour comme dans les bluettes du début du siècle. Il était très coquin. Ses chansons sont pleines de sous-entendus, de doubles sens. Il a chanté l'amour et la solitude.

» Il était venu nous voir à la première de *Ya d'la joie !.. et d'amour* à Perpignan. Avec Aznavour. Ils étaient très copains. Il y avait un vent terrible. A la fin du spectacle, il

est monté sur scène pour chanter avec la troupe. Je le raccompagne et il m'interpelle : "Dites-moi Savary, Vous chantiez en play-back, je n'ai pas vu les micros..." On avait des micros dans les perruques. Je l'ai regardé, il avait des yeux bleus incroyables : "Réfléchissez un peu, Charles, si on avait chanté en play-back on aurait mieux chanté." Il m'a répondu : "Effectivement, je n'y avais pas pensé." Et il est parti faire son jogging..."

● **Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges et programmeur du Zénith à Paris : « Un personnage étonnant »**

« Le lancement du premier Printemps de Bourges en avril 1977 s'est fait un peu grâce à Charles Trenet, au sens où je voulais annoncer la couleur de toute cette nouvelle

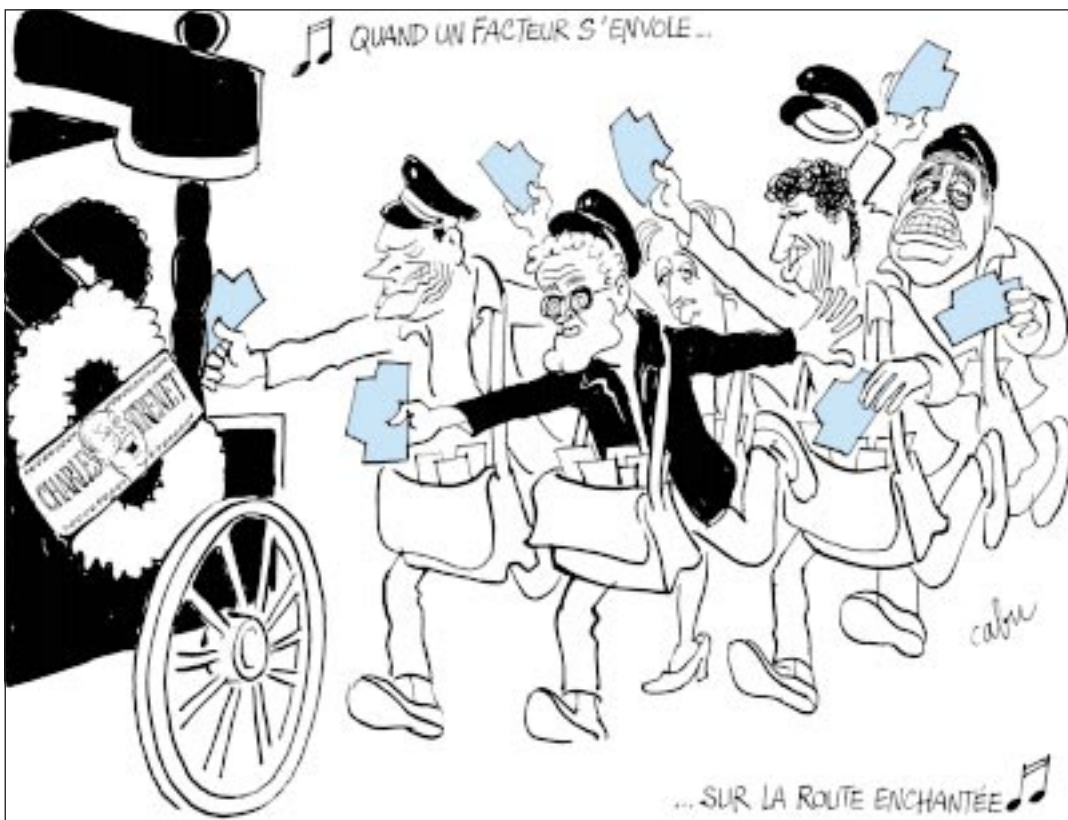
génération en marge du show-biz à l'époque (Higelin, Lavilliers, Béranger, Escudero...), tout en invitant symboliquement, au milieu de cette effervescence un peu contestataire, Trenet, qui était oublié depuis une bonne dizaine d'années. J'avais autour de moi beaucoup d'artistes comme Philippe Val, Lény Escudero, le dessinateur Cabu, qui le vénéraient complètement.

» A l'occasion de cet hommage, Higelin, qui pour moi est complètement dans sa filiation, a fait un pot-pourri, seul au piano pendant trente minutes, des chansons de Trenet. Charles Trenet est revenu ensuite pour les dix ans du Printemps de Bourges. Entre-temps, je l'avais invité également pour l'inauguration du Zénith de Paris en janvier 1984.

» C'était un personnage étonnant, éternellement jeune. Ce qui m'avait frappé chez lui quand je l'ai connu, c'est tout le côté surréaliste de ses chansons, quand on sait ce qu'était la chanson à cette époque-là (le comique troupière...). Tout d'un coup, il a donné un vrai souffle qui lui-même a nourri la plupart des grands chanteurs des années 1950. Il m'a avoué plus tard que ce qui l'avait séduit quand je suis venu le voir, c'était le nom de mon agence, "Écoute s'il pleut" ».

● **Arthur H, chanteur, auteur-compositeur : « Le début de la modernité »**

« Trenet, c'est le début de la modernité dans la chanson française. Derrière un masque obsessionnellement jovial, il y a un double beaucoup plus bizarre et perturbé.



L'hommage à Charles Trenet du dessinateur Cabu pour « Le Monde ».

Trenet pour moi, c'est un fou qui sort de l'asile : on ne sait jamais s'il va rester inoffensif ou si ses pulsions de meurtres vont le reprendre. » (*Texte rédigé pour Le Monde.*)

● **Fancis Bebey, chanteur, poète, écrivain (Cameroun) : « Le monde avait besoin de Charles Trenet »**

« C'est quelqu'un qui m'a frappé avec une chanson : *La Mer*. C'était autour de 1945-1946, j'étais à Douala, où je suis né [en 1928]. En passant près de la salle des fêtes, j'ai entendu un orchestre africain qui jouait un air superbe. Je me suis arrêté pour écouter, puis j'ai demandé à un des musiciens quel était ce morceau. Il m'a dit : "Ça s'appelle *La Mer*, composé par un certain Charles Trenet." Après cela, je suis littéralement tombé amoureux de la musique et des chansons de ce Charles Trenet et je ne comprenais pas comment il n'était pas plus connu chez nous, alors que l'on était abreuvé de Tino Rossi, au point d'en avoir la "tinorossite". Cette chanson a pour moi été un choc terriblement bienfaisant. Je l'ai très souvent jouée plus tard dans des orchestres d'étudiants. Par la suite, il y a eu la vie qui change les choses et les hommes.

» Lorsqu'il a postulé à l'Académie française, au début des années 1980, il a très mal pris le fait que ce soit Léopold Senghor qui soit retenu. Cela l'a entraîné à dire des choses pas très belles concernant les Noirs. J'ai quand même réussi à transcender cette saute d'humeur, car l'homme m'avait donné quelque chose de tellement fort avec une seule chanson, puis avec les autres par la suite. Le monde avait besoin de Charles Trenet et de ses chansons absolument merveilleuses. Je ne sais pas ce qu'il allait chercher à l'Académie française. »

Propos recueillis par
le service culture

★ Lire le dossier consacré à la disparition et à la carrière de Charles Trenet sur www.lemonde.fr/

CINÉMA

Dans une semaine creuse marquée essentiellement par la sortie du film *De l'histoire ancienne*, d'Orso Miret, c'est l'Ours d'or attribué à *Intimité*, de Patrice Chéreau, lors du Festival de Berlin, qui s'est terminé le 18 février, qui marque encore les esprits. Dans un entretien accordé au *Monde*, le réalisateur français voit dans cette récompense une légitimation de son travail et la perspective d'une nouvelle carrière qui s'ouvrirait pour lui au cinéma. *Intimité* était, avec *A ma sœur*, de Catherine Breillat, l'une des œuvres les plus marquantes d'un Festival de Berlin décevant. Davantage que les films, c'est le départ du directeur du festival, Moritz de Hadeln, remplacé par Dieter Kosslick, qui alimentait les conversations. Ce dernier affirme dans ces colonnes vouloir œuvrer à un rapprochement avec les professionnels allemands et développer la coopération européenne. De *l'histoire ancienne*, le premier long-métrage d'Orso Miret, mêlé avec bonheur un itinéraire familial et la grande Histoire à travers les réactions de trois enfants après la mort de leur père, héros de la Résistance. *Pic Pic André*, une série de sept courts-métrages d'animation, est l'autre bonne surprise de la semaine. Il surprend par son originalité, entre Disney et manga, et son sens de l'absurde.

L'Ours d'or d'« Intimité » consacre l'œuvre de cinéaste de Patrice Chéreau

« Ce prix va aider la carrière du film et la mienne », estime le metteur en scène

SALUÉ par la ministre de la culture, Catherine Tasca, qui a assisté à Berlin à la projection du film et souligné « l'exigence de l'écriture cinématographique de Patrice Chéreau », *Intimité* a ravi, dimanche 18 février, l'Ours d'or du Festival de Berlin. En même temps que la récompense suprême, le nouveau film du cinéaste aura également raflé le Prix de la meilleure œuvre européenne et le Prix d'interprétation féminine, décerné à l'actrice néo-zélandaise Kerry Fox. Ces prix, décernés avec une belle unanimité par un jury présidé par l'ancien directeur de la Fox, Bill W. Mechanic, sont une manière de consécration pour Patrice Chéreau, dont la carrière cinématographique, reconnue et estimée depuis ses débuts par les cinéphiles, n'a jamais été saluée à l'égal de celle de l'homme de théâtre. Voilà pourtant plus de vingt ans que Patrice Chéreau fait du cinéma, *Intimité* étant son septième long-métrage après *La Chair de l'orchidée* (1975), *Judith Therpauve* (1978), *L'Homme blessé* (1983), *Hôtel de France* (1987), *La Reine Margot* (1994) et *Ceux qui m'aiment prendront le train* (1998).

De la chronique romanesque à la fresque historique, de l'intimité homosexuelle au film choral, Patrice Chéreau n'a peut-être qu'un seul sujet : la violence de la passion et la lutte, inscrite en lettres de feu sur le corps de ses acteurs, entre l'usage de la vie et le désir de la brûler.

Arrivé mardi 13 février à Berlin, la veille de la projection du film, le cinéaste, trop souvent échaudé lors de ce genre d'occasion, a voulu cette fois « se blinder ». Il n'a pas mal fait, puisque la conférence de presse qui a suivi le film a été particulièrement éprouvante : « Ça a été le moment de ce festival dont je suis le moins satisfait, car on a beaucoup tourné autour de la question du sexe, qui n'est pas fondamentale dans le film. Comme d'habitude, ce sont toujours les gens qui ont les questions les plus déplacées qui prennent la parole, et les mauvaises questions appellent les mauvaises réponses. Les rencontres individuelles avec les journalistes ont été en revanche beaucoup plus fructueuses, car je crois que le film aborde un sujet qui concerne tout le monde, et les réactions des spectateurs sont nécessairement très personnelles. »

Le film, adapté du roman épony-

me et d'une nouvelle (*Nightlight*) de l'écrivain Hanif Kureishi (scénariste de *My Beautiful Laundrette*, de Stephen Frears), a été produit par Charles Gassot pour un budget de 40 millions de francs. Il a été tourné en dix semaines, en langue anglaise et à Londres. Privé de ce fait de l'avance sur recettes et bénéficiant d'un fonds de soutien réduit, il est le fruit d'une prise de risque, autant que d'un dépaysement, qui ont au bout du compte porté leurs fruits.

L'obtention de l'Ours d'or, cela a été d'abord une surprise pour Patrice Chéreau lui-même, rappelé par téléphone, dimanche, par les organisateurs du festival : « Ce prix est important pour moi, d'abord parce qu'il va aider la carrière du film, mais aussi parce qu'il va faciliter la mienne : j'ai toujours été dans une situation particulière, délicate, dans le monde du cinéma, y compris à mes propres yeux. Je suis très heureux de cette légitimation, car j'ai l'impression d'avoir au cinéma ma carrière devant moi, et un sentiment de liberté qui s'est peut-être un peu essouffé au théâtre. »



Patrice Chéreau brandit son Ours d'or lors de la cérémonie de clôture du Festival de Berlin, samedi 17 février.

J. M.

Palmarès irréprochable et climat d'incertitude au Festival de Berlin

Le manque général d'audace de la sélection et le flou qui entoure les changements à la tête de la manifestation ont terni cette 51^e édition

EN APPARENCE, tout s'est déroulé pour le mieux. Désormais à son aise dans le nouveau site de la Potsdamer Platz, jouissant d'un confort ultra-moderne et d'une organisation réglée comme du papier à musique, la manifestation berlinoise, ogresse d'acier et de verre, peut se prévaloir d'une constante expansion et d'un palmarès cette année à peu près irréprochable (*Le Monde* du 20 janvier).

Pourtant, comme chaque année, la manifestation aura suscité pas mal de mécontentement, sous le feu croisé des professionnels d'outre-Rhin, qui lui reprochent de ne pas assez prendre en compte le cinéma national (il y avait seulement un film allemand en compétition, signé par un réalisateur grec...) et des cinéphiles d'ici et d'ailleurs, dépités par le niveau désespérément moyen de la sélection officielle. Comparés à ceux de Cannes, ou même de Venise, les choix faits à Berlin manquent un peu de cette audace qui contribue au charme et au prestige des grandes manifestations.

Combien de films en compétition ont répondu à ces attentes ? Deux, essentiellement. *Intimité*, de Patrice Chéreau, qui a remporté l'Ours d'or, et *A ma sœur*, de Catherine Breillat, qui n'a rien obtenu. Il se trouve, et ce n'est peut-être pas un hasard, que ces deux œuvres exposent crûment certains détails, ordinairement cachés, de l'anatomie humaine. Cette apparition « organique » du sexe dans le cinéma d'auteur relève moins de la



Mark Rylana et Kerry Fox dans « Intimité », de Patrice Chéreau, Ours d'or de cette 51^e édition.

provocation gratuite que d'une volonté de revitalisation et de radicalisation d'un corps fictionnel au bord de l'épuisement et de l'impuissance. Aucun des autres films – et ils étaient tout de même vingt-trois – n'a présenté cette prise de risque ou cette puissance d'incarnation qui est censée nourrir une manifestation de cette envergure.

Beijing Bicycle, quatrième long

métrage du Chinois Wang Xiaoshuai, présenté samedi 17 février, en est un bon exemple. Grand Prix du Jury mérité – peu de films auraient pu lui discuter ce privilège –, cette œuvre parfaitement honorable ressemble à une variation édulcorée de l'immortel *Voleur de bicyclette*, de Vittorio de Sica, dans le Pékin d'aujourd'hui. Où sont donc passées l'âpreté et la poé-

sie lapidaire du formidable *So Close to Paradise*, le film précédent de ce talentueux jeune auteur de Chine continentale ? A l'image de ce film, la délégation asiatique fut plutôt décevante cette année, y compris au Forum, section parallèle dirigée par Ulrich Gregor et véritable tête chercheuse du Festival de Berlin.

Quelques vrais trésors, bien qu'en moins grand nombre qu'à

l'ordinaire, figuraient pourtant parmi la soixantaine de films présentés dans cette section, qui proposait cette année une rétrospective de films vietnamiens récents, ainsi qu'une brochette de jeunes auteurs allemands qui pourraient renouveler le paysage cinématographique d'Outre-Rhin. Mentionnons par exemple un impressionnant documentaire en provenance du Kosovo – *Enfants*, signé du Hongrois Ferenc Moldovanyi – qui montre sans fioriture l'infini désarroi et la haine inextinguible des orphelins de cette très sale guerre. Ou encore *I am Josh Polonski's brother*, du Français Raphaël Nadjari, qui est incontestablement l'une des œuvres les plus prenantes de ce festival.

UN FILM MAGNÉTIQUE

Tourné à New York, en quinze jours et en super-8, pour un budget d'environ sept cent mille francs, ce film évoque l'improbable rencontre du film de famille et du film noir. Décrivant par touches impressionnistes une famille de marchands de tissu juifs du Lower East Side, le film s'attache au parcours pathétique de Abe Polonski, qui décide, après l'assassinat de son frère, de sauver la prostituée que celui-ci fréquentait.

Deuxième long-métrage de Nadjari, après *The Shade*, ce film magnétique, nocturne et tactile, est une célébration d'un monde en voie de disparition, une tentative de capter, au seuil de la visibilité, les traces secrètes d'un mythe, entre la loi et sa transgression, la

dernière synagogue de Orchard Street et le film noir des années 1940. On pourrait lui appliquer ce que Robert Aldrich, qui en fut l'assistant-réalisateur, disait de son modèle, *L'Enfer de la corruption* (1948), d'Abraham Polonsky : « Un film étonnant, à la fois réaliste et poétique, baigné dans une ambiance typiquement juive. »

A côté de ce film, le plus grand mystère du Festival de Berlin cette année fut en définitive... le Festival de Berlin. Remercié de manière assez brutale en avril 2000 par le ministre de la culture Michael Neumann, Moritz de Hadeln, qui préside aux destinées de l'événement depuis 1980, présentait donc sa dernière édition. Discutable sur le plan artistique, son bilan n'en est pas moins positif sur l'ampleur qu'il a su conférer à la manifestation, passée de 4 500 accrédités en 1981 à 14 300 en l'an 2000. Qu'elle soit motivée par le désir d'insuffler un sang neuf, par l'animosité qui oppose les deux hommes ou par le désir de renouveler la programmation, cette sanction, en l'absence de projet de remplacement, a jeté le trouble et l'inquiétude dans les esprits.

D'autres éléments, depuis lors, n'ont pas particulièrement rasséréiné les esprits. C'est d'abord le silence de Dieter Kosslick, successeur désigné de Moritz de Hadeln, qui a décidé de respecter un devoir de réserve jusqu'à son entrée en fonction officielle, au mois de mai 2001, une date tardive qui ne devrait pas faciliter l'organisation de la prochaine édition. C'est ensuite la démission du principal responsable de ces bouleversements, le ministre de la culture Michael Neumann, récemment remplacé par Julian Nida-Ruemelin.

C'est enfin le changement de structure administrative du festival, jusqu'alors financé à part égale entre l'Etat et le Land de Berlin, qui est passé depuis cette année, question sensible en Allemagne, sous la seule tutelle de l'Etat.

Last but not least, Ulrich Gregor, fondateur du Forum, qu'il dirige depuis 1971, a décidé d'interrompre son mandat, et a proposé au conseil d'administration du festival la candidature de Christoph Terhechte, un critique âgé de trente-neuf ans, membre du comité de sélection du Forum. Aucune réponse ne lui a été donnée pour l'instant, et Ulrich Gregor ne cache pas sa crainte que l'association du festival réduise la marge d'autonomie du Forum, qu'elle finance pour un million sept cent mille marks par an, soit un sixième du budget global de la manifestation.

Le Festival de Berlin, entré dans une période de transition, devrait connaître, en 2002, une cinquante-deuxième édition plus aléatoire qu'à l'ordinaire.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

J. M.

Dieter Kosslick, directeur du Festival de Berlin à partir de mai 2001

« Je vais œuvrer à un rapprochement avec les professionnels du cinéma allemand »

DIETER KOSSLICK entrera officiellement, en mai 2001, dans ses fonctions de directeur du Festival de Berlin. Né à Pforzheim le 30 mai 1948, il étudie la communication à Munich avant de diriger, en 1983, le Bureau du film de Hambourg, un fonds d'aide au cinéma créé par des réalisateurs allemands, et, en 1989, le fonds d'aide au cinéma de cette même ville. Très impliqué dans les structures de soutien au cinéma européen – il est vice-président de l'Académie du film européen –, il prend la tête, en 1992, de la commission d'aide au cinéma du Land de Rhénanie-Westphalie, qui représente à elle seule le tiers des subventions publiques du cinéma allemand. Présent à Berlin, où il s'est attaché à respecter scrupuleusement son devoir de réserve tout en rencontrant un grand nombre de professionnels du cinéma, il a été l'homme le plus convoité et le plus secret de ce Festival.

« Comment interprétez-vous le départ forcé de votre prédécesseur, Moritz de Hadeln ?

– Je ne connais pas la raison pour

laquelle le ministre de la culture de l'époque, Michael Neumann, a mis fin au mandat de Moritz de Hadeln, dont je respecte et j'estime le travail. Cette affaire a déclenché une polémique dans laquelle je ne tiens pas à entrer, et a suscité un climat qui n'est pas idéal pour sa succession. J'aurais évidemment préféré pouvoir travailler avec Moritz de Hadeln pour préparer dans les meilleures conditions la prochaine édition.

– Michael Neumann a démissionné. Son successeur, Julian Nida-Ruemelin, a-t-il des projets pour le Festival ?

– Lorsque M. Neumann a proposé ma candidature à la ratification du conseil d'administration, il m'a clairement fait entendre que la politique du Festival était du domaine de son directeur. Je n'ai pas le sentiment que le nouveau ministre de la culture, que j'ai rencontré, soit plus directif que son prédécesseur. M. Nida-Ruemelin est un philosophe de formation, il aime le cinéma, et ses positions en la ma-

tière – qui consistent à soutenir la spécificité du cinéma national au lieu de copier la tendance mondiale – vont à contre-tourant de ce qui a été jusqu'ici préconisé en Allemagne. Je trouve très encourageante cette implication des politiques dans le domaine du cinéma, elle me semble aller, à l'image de ce qui se passe en France, dans le bon sens.

– Le fait que le Festival soit désormais intégralement financé par l'Etat, et plus par la ville, vous inquiète-t-il ?

– Il est vrai que l'autonomie des Länder est une question toujours sensible en Allemagne. Beaucoup d'entre eux s'inquiètent notamment de l'Etat, soit avantagée à leur détriment. Je pense qu'il faudra cinq ou dix ans avant que les choses se normalisent. Je n'ai en tout cas aucune crainte pour l'indépendance du Festival, qui relève avant tout de la personnalité de son directeur.

– Quel est votre projet pour le Festival de Berlin ?

– Je ne peux ni ne veux trop

m'étendre sur ce sujet pour le moment. Je vais m'efforcer d'œuvrer à un rapprochement avec les professionnels allemands, pour que ce festival devienne véritablement un pôle d'identification pour l'industrie cinématographique de notre pays. Je souhaite également développer des structures qui fassent une plus large place à la coopération européenne, à la formation et à l'éducation.

– Ce souci de développer la spécificité du cinéma allemand et européen est-il compatible avec la forte présence des films hollywoodiens, qui considèrent traditionnellement Berlin comme leur tête de pont en Europe ?

– Comme vous le dites, il s'agit d'une tradition, et celle-ci ne sera pas rompue. L'histoire du Festival de Berlin est liée à la présence américaine dans ce pays, il y a plus largement dans l'histoire du cinéma des affinités évidentes et un lien à respecter entre Hollywood et l'Allemagne, et je ne compte pas revenir sur cet état de fait.

Orso Miret filme l'Histoire au présent

ORSO MIRET ouvre grands ses yeux d'un bleu pâle quand on lui demande s'il a jamais songé à faire autre chose que du cinéma. Il s'amuse à affirmer : « Quand j'étais

PORTRAIT

La mémoire, le deuil, le rapport au père, autant de thèmes qui lui tiennent à cœur

petit, je disais que je voulais être CRS, pour embêter mes parents. » Au lycée, il réalise déjà des films, en super-8, « déjà de la fiction », insiste-t-il, dont il écrit le scénario et qu'il interprète. Son amour des films se renforce avec la découverte du cinéma italien, dont le festival voisin de Villerupt (Meurthe-et-Moselle) montre les fleurons. Il s'inscrit en auditeur libre aux cours de cinéma, à la fac de Nancy. Après le bac, il présente et rate le concours de l'Idhec, fait un détour par les lettres, est admis à la Femis en 1988. Sa première réalisation sera un documentaire, *Monumentaire*, consacré aux commémorations du mont Valérien, et à la manière dont on conserve et transforme la mémoire de l'Histoire.

Son film de fin d'études s'intitule déjà *De l'histoire ancienne*, son premier court métrage, le très beau *Dans la forêt lointaine*, conte un diffi-

cile travail de deuil, le deuxième, qui le fera remarquer, *Une souris verte*, une épreuve violente sous le signe du rapport au père – tous éléments constitutifs de son premier long métrage.

Orso Miret, cela se voit à ce que sa silhouette robuste exprime de force déterminée, est un obstiné. Obstiné à faire du cinéma, à parler de ce qui lui tient à cœur, de la manière qui lui convient. « Je devais faire *De l'histoire ancienne, comme fils, comme citoyen et comme cinéaste* », affirme-t-il, soulignant que le scénario n'a rien de littéralement autobiographique même si « ma famille a été profondément marquée par l'époque de l'Occupation et de la Résistance. Je n'ai pas attendu d'avoir lu *Henri Rousseau pour être conscient qu'il y a en France un passé qui ne passe pas* ».

« FAUSSES PISTES »

« Comme cinéaste », il revendique d'avoir beaucoup pensé aux grands cinéastes du sacré, ceux qui affrontent l'invisible – Dreyer, Bresson, Tarkovski, Pialat – et aussi Antonioni, chez qui l'absence est au cœur de la fiction et de la mise en scène. S'inspirant de son expérience personnelle autant que des recherches effectuées pour le documentaire de la Femis, il mettra dix ans à écrire le scénario de son film, ne parvenant à prendre assez de distance avec son personnage principal, Guy, qu'avec le renfort de deux co-

scénaristes, Roger Bohbot et Agnès de Sacy, qui l'aident à développer les autres personnages, en particulier le frère et la sœur de Guy. Ensuite, au tournage et surtout au montage, il s'évertuera à rendre plus aléatoire le déroulement du récit, à élaguer les éléments psychologiques pour « éviter de faire tomber le film dans une histoire trop particulière, et surtout pour laisser une place ouverte au spectateur ».

Cette place ouverte, dont il admet qu'elle peut dérouter, est pour lui au centre du thème, avec l'angoisse léguée aux enfants par ce père disparu. Revendiquant la recherche d'un style « en phase avec le sujet », Orso Miret explique : « Le film comporte, volontairement, des zones d'incertitude, des fausses pistes qui conduisent le spectateur à se rendre compte de ses propres difficultés à affronter cette histoire, par exemple en se réfugiant dans le classique renversement du héros en traître. J'ai songé un moment à intituler le film *Démerdez-vous : c'est le seul message que le père laisse à ses enfants, d'où leur inquiétude. Ce message vaut bien sûr aussi pour le public*. » Jusqu'à un certain point, il aura même valu pour les acteurs : « Je me suis tellement approprié leur personnage qu'ils ont été étonnés lorsqu'ils se sont découverts à l'écran, une fois le film terminé. »

J.-M. F.



Au lycée, le jeune Lorrain réalise des films en super-8, « déjà de la fiction », insiste-t-il.

Un si lourd héritage

De l'histoire ancienne. Un jeune cinéaste fait s'entrelacer la grande Histoire et celle d'une famille

Film français d'Orso Miret. Avec Yann Goven, Olivier Gourmet, Brigitte Catillon, Martine Audrain, Stéphane Bierry, Jocelyne Desverchère, Jacques Spiesser. (1 h 59.)

« Vous pouvez revenir en arrière s'il vous plaît ? », a dit la voix off, tandis que défilait à l'écran les images des actualités filmées de novembre 1944, quand de Gaulle rendait hommage aux fusillés du mont Valérien. Revenir en arrière, le pouvoir, le vouloir, le devoir, ce sera l'enjeu de l'intrigant et dérangeant théâtre d'ombres construit par Orso Miret pour son premier long métrage. Au centre de l'histoire se trouve un homme dont on ne verra que le cerceuil juste avant qu'il entre dans le four du crématorium, puis l'urne contenant ses cendres. Ce mort dont la présence hante le film n'est que le plus évident des fantômes auxquels est consacré le scénario, qui conte les réactions des enfants du disparu, tous trois élevés dans le culte de ce héros de la Résistance ayant survécu miraculeusement à un peloton d'exécution allemand (un revenant, déjà).

Danielle, la sœur aînée, femme mère malheureuse en ménage avec un patron trop doux, Fabien, le grand frère, brocanteur fataliste à Orléans, et le cadet, Guy, libraire introverti à Paris, n'ont rien en commun, ni physiquement ni psychiquement. Rien, sauf cet air de profonde déprime qu'ils arborent tous les trois en permanence et qui définit à la fois le parti pris du film et sa limite.



Yann Goven et Brigitte Catillon incarnent deux enfants d'un héros de la Résistance, élevés dans son ombre.

Orso Miret ne se soucie nullement de réalisme, il se place dans le registre de la fable – l'emprise du passé sur le présent, à l'échelle d'une famille comme à celle du pays tout entier – et de la stylisation formelle : gris, brun, bleu, l'univers qu'il montre est délibérément, systématiquement et ostensiblement sinistre.

UNE ÉTRANGE BEAUTÉ

Ces choix de mise en scène affichent un contrôle parfois gênant sur le récit et ses protagonistes et réduisent la possibilité de partager les émotions et le trouble de Danielle, Fabien et surtout de Guy, le plus jeune, le plus profondément marqué par la mort du père, le plus perturbé par l'abandon auquel se laisse désormais aller la mère. Comme si ce réalisateur qui est, de toute évidence, un véritable cinéaste, ne se faisait pas assez confiance, croyait nécessaire de saturer de signes et de

partis pris de mise en scène des plans dont la justesse et l'intensité se suffisaient pourtant à elles-mêmes.

De manière obsessionnelle, cette réalisation cherche à imposer le sentiment que tous les personnages sont en fait des fantômes. Ils sont les spectres d'une histoire qui a conservé les plus vieux dans le passé, empêché de vivre les plus jeunes. Cette focalisation aurait pu être excessive. Elle est heureusement contrebalancée par l'intelligence du scénario. Il entrelace deux lignes narratives qui sont aussi deux lignes de frontière : le deuil, territoire de la mort et espace du retour à la vie ; le rapport à l'Histoire, drame d'une famille particulière et problème d'une nation, la France.

Frottés l'un contre l'autre comme deux silex, ces deux axes s'embrasent au long de la descente aux enfers de Guy, celui qui ne sait rien faire de ce que lui lègue

l'histoire et en même temps refuse de rien laisser en arrière. Cela engendre une étrange beauté. La beauté naît de l'état indéfinissable dans lequel se maintient le film, impossible à élucider par une équation rationnelle. L'Histoire de France, sa légende, interfèrent avec la chronique contemporaine. Relayées par les destins des deux aînés, elles rayonnent de questions plus que de réponses. Ainsi, par exemple, cette scène où le plus jeune écoute avec sa mère *Ma France* chantée par Jean Ferrat, dans un raccourci saisissant entre ridicule et chaleur humaine, respect d'un passé digne et courageux et ambiguïtés souverainistes contemporaines, infantilisme régressif et juste travail sur le passé et le présent, l'affectif et le raisonnable, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective.

Le jeu des comédiens est pour beaucoup dans cet effet de trouble. Brigitte Catillon (Danielle), Olivier Gourmet (Fabien) et plus encore l'inconnu et très surprenant Yann Goven (Guy) campent une figure hantée, capable de toutes les dérives, produisant d'innombrables variations autour de la sombre ligne mélodique imposée à leur personnage.

Dans ce film qui interroge aussi les ressorts de tout fanatisme, en se mettant lui-même en danger de ces mécanismes, les acteurs accomplissent l'indispensable tâche de rendre un peu d'espace, d'offrir un peu d'oxygène aux personnages sans altérer la rigidité quasi cadavérique voulue par le cinéaste.

Jean-Michel Frodon

Une odyssée fleur bleue entre Paris et l'Amérique

Adieu Babylone. Le premier film de Raphaël Frydman laisse une trop grande place à l'improvisation

Film français de Raphaël Frydman. Avec Isild Le Besco, Emmanuel Faventines. (1 h 31.)

Ce premier film commence par une pirouette cinématographique joliment exécutée : on suit un jeune homme (Emmanuel Faventines) dans Paris, silhouette et mise d'employé, qui se défait de ces attributs en sautant dans un taxi, en se précipitant à l'aéroport, en embarquant dans le premier avion. On revit la séquence à travers les yeux énamourés d'une très jeune fille (Isild Le Besco), qui se jette sur la trace du fuyard, pour la perdre au comptoir des billets de l'aéroport. Elle apprend qu'il est parti pour le Brésil.

Simplet (même si le film est tourné en vidéo digitale), Raphaël Frydman pose les jalons d'une comédie sentimentale

vêtue de modernité. Laurel, le jeune homme, erre au Brésil sans même avoir conscience d'être suivi par le regard d'Anouk, la lycéenne qui s'était éprise de lui alors qu'il était pion dans son établissement. Elle, futée, a pris contact avec sa mère, désemparée par cette fugue. Ce premier tiers du film est assez habile dans son utilisation des vocabulaires ultra-modernes, que ce soit l'alphabet digital de la vidéo ou les phrases semi-articulées des lycéennes et leur application à l'univers des amours juvéniles.

DISSOLUTION GRACIEUSE

Mais Laurel, tombé malade, est forcé de revenir en France. Anouk part alors pour le Mexique pour terminer le périple dont le voyageur interrompu avait fixé le tracé. Et le film se dissout gracieusement, comme dans une

expérience de chimie destinée à démontrer la fragilité de certaines substances trop longtemps soumises à observation.

Il y a, certes, une idée amusante dans l'épopée nord-américaine d'Anouk, qui la mènera de Mexico à New York : livreuse de pizzas à Paris, elle a détourné la recette d'une grosse commande pour s'acheter son billet d'avion. L'impulsion a été si forte qu'Isild Le Besco est vêtue d'une combinaison jaune ornée de lapins pendant une heure, ce qui permet de la repérer aisément dans les scènes de foules et produit de jolis effets de décalages dans les *pueblos* les plus reculés. Mais tout le reste du film s'est évaporé. Manifestement embarrassé par le personnage de Laurel, Raphaël Frydman, scénariste, fait alors appel à Raphaël Frydman, acteur, pour séduire la jeune première et

l'arracher à cet attachement qui ne produit plus de bonne fiction. Mais la solution s'avère pire que le mal, d'autant que l'arrivée du réalisateur dans le champ correspond au passage de la frontière mexicaino-américaine et que le jeune cinéaste ne peut résister à exploiter la mine de lieux communs visuels que l'on trouve au long des highways du Sud-Ouest américain.

Il y a des raisons objectives à la mauvaise tournure que prend *Adieu Babylone*. Emmanuel Faventines est réellement tombé malade au milieu du tournage, et le reste du film fut alors ajouté à une base de départ déjà fort fragile. Or l'improvisation suppose une justesse dans la réaction, une solidarité qui ont fait défaut à Raphaël Frydman.

Thomas Sotinel

Pic Pic et André, copains comme cochons

Pic Pic André. Les méfaits de deux spécialistes belges de l'animation pour enfants. Attention, l'humour y côtoie dangereusement l'horreur !

Sept courts-métrages d'animation belges de Stéphane Aubier et Vincent Pataf. (48 min.)

Vous les reconnaîtrez entre mille. Pic Pic, c'est le gros petit cochon rose aux pouvoirs magiques, superjambon transformiste à l'énergie terrifiante. André, c'est le cheval rouge vif aux pattes coupées, canasson sardonique et ricaneur, spécialiste des coups tordus. Ils vivent chacun de leur côté des aventures extravagantes, qu'on recommanderait volontiers aux petits comme aux grands si l'esprit qui les animait n'était – dans la grande, fantasque et féroce tradition du nihilisme belge – aussi peu recommandable. Déclinant lâchement toute responsabilité, on recommandera donc aux spectateurs d'adresser leurs plaintes éventuelles à Stéphane Aubier (père de Pic Pic) et à Vincent Patar (père d'André), les deux jeunes gendarmes wallons de cette série gondolante, qui, après s'être rencontrés à l'Ensav de Bruxelles, ont créé avec Benoît Marcandella le studio Pic Pic André Production afin de commettre en toute indépendance leurs forfaits animés.

Les sept films distribués aujourd'hui en France, réalisés entre 1991 et 2000, constituent un bon échantillon de leur univers. André le cheval y passe généralement son temps, dans un paysage réduit à quelques lignes grises suspendues à un pâle soleil jaune, à batailler avec un petit bonhomme masqué qui répond au nom de Coboy, quand il n'écluse pas en sa compagnie quelques litres de bière. Pic Pic le cochon, plus affable, rend service à toutes sortes de compères, tel cet oiseau obèse qui ne parvient pas à monter dans l'arbre, ou bien déjoue les visées d'un immense géant métallique en le défiant au kung-fu.

Mais ces étranges personnages qui s'expriment au mieux par des grommellements, au pis par de vagues jurons, sont dépassés par les héros d'une troisième série qui s'intercale entre leurs aventures. On a nommé l'inénarrable et surréelle famille Markus, aux têtes réelles surdimensionnées (photos découpées) vissées sur des moignons de corps dessinés, avec ses deux marmots barbus. Qu'elle reçoive la visite d'un saint Nicolas bionique ou qu'elle soit prise en otage durant trente ans par une troupe de cirque, l'humour y côtoie dangereusement l'horreur, avec d'autant plus d'efficacité que les situations renvoient à un cadre ordinaire et enfantin.

Méchante, rapide, aiguë, la série cultive l'art du trait dépouillé ou du collage grotesque

L'indéniable originalité de cette série, fondée sur la technique classique de l'image par image (cellulo, papier découpé, pâte à modeler...), naît donc à la fois d'une esthétique de la pauvreté et de la laideur, d'une accélération fantasmagorique des gags et d'une surenchère dans l'absurdité inquiétante du genre. Méchant, rapide, aigu, cultivant l'art du trait dépouillé ou du collage grotesque, *Pic Pic André* se situe dans une veine clairement postmoderne, qui part des déchets de l'industrie classique (Disney) et moderne (les mangas) de l'animation pour mieux les recycler et les détourner.

J. M.

ISABELLE AUBRET
À BOBINO
MERCI AU PUBLIC
Prolongations du 20 au 24 Février
SANS SOUTIEN PROFESSIONNEL
SANS SPONSORS :
PRESSE
RADIO
TV

Location : 01 43 27 75 75



HORS CHAMP

■ **Lars von Trier prépare son nouveau film, Dogville**, qu'il devrait tourner, sans doute en vidéo numérique, au mois de juillet 2001, au Danemark. Le réalisateur de *Dancer in the Dark* souhaite compter Nicole Kidman parmi ses interprètes. De son côté, l'auteur de *Festen* et compagnon de Lars von Trier au sein de Dogma, Thomas Vinterberg, s'apprête, lui, à réaliser en anglais *It's All About Love*. Cette histoire d'amour imaginée dans le futur devrait être interprétée par Clare Danes et Joaquin Phoenix.

■ **La troisième édition du Fetish Film Festival se tiendra au cinéma Action Christine, à Paris, dans le 6^e arrondissement, du 21 février au 6 mars.** L'objectif de ce festival est de présenter des films sur toutes les sexualités de manière ouverte, sans préjugés, à un public qui s'interroge. Au programme, soixante-dix films issus de vingt pays et quatre rétrospectives consacrées à Fernando Arrabal, Alejandro Jodorowsky, Shu Lea Cheang et Tatsumi Kumashiro. Tél. : 01-46-33-86-86.

■ **Une rétrospective Eric Rohmer bientôt présentée à New York.** La manifestation, organisée jusqu'au 15 mars, présente vingt-deux films du réalisateur de *Beau Marriage*, de *Pauline à la plage* ou des *Nuits de la pleine lune*. Elle devrait être présentée dans d'autres grandes villes américaines. Une sortie en vidéo des films de Rohmer coïncide également avec cette rétrospective.

Le cinéma africain et l'art de la survie

La 17^e édition du Fespaco marque le retour des pays anglophones

POUR la dix-septième fois, du 24 février au 3 mars, le monde du cinéma africain va se retrouver sur les rives de la piscine de l'Hôtel Indépendance à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Fondé en 1972, au temps où le pays s'appelait encore Haute-Volta, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision (Fespaco) offre tous les deux ans un coup d'œil qui permet de balayer l'ensemble de la production du cinéma africain. L'Afrique du cinéma est un espace fluctuant, qui voit en quelques années fleurir et déperir des écoles nationales, des industries entières.

Dans la sélection d'une trentaine de longs métrages qui « compétent » (verbe homologué dans toute l'Afrique occidentale française) cette année pour l'Étalon de Yéninga, version ouagalaise de la Palme d'or, on est frappé de l'absence presque totale des grands noms du cinéma sahélier. Sans le *Battu* de Cheick Oumar Sissoko (Mali) et *Faat-Kine* d'Ousmane Sembene (Sénégal) - deux films déjà présentés respectivement à Nantes et à Amiens -, cette génération semblerait avoir tout à fait disparu. Les Burkinabés Idrissa Ouedraogo et Gaston Kaboré, le Malien Souleymane Cissé ou le Sénégalais Ousmane Sembene restent désespérément absents, alors

même que la plupart d'entre eux n'ont pas tourné récemment.

Le système de production à capitaux essentiellement européens, qui a permis à ces grands aînés de se faire connaître, a quand même donné naissance à plusieurs œuvres présentées à Ouagadougou, dont quelques-unes ont déjà été diffusées en France : *Dôlé*, du Gabonais Imunga Ivanga, *Dar Es Salam* du Tchadien Issa Serge Coelo ou *Andaganam* de l'Ivoirien Roger Gnoan M'bala.

Cette absence creuse une large place occupée par des réalisateurs pour la plupart encore inconnus en Europe. En attendant de découvrir leur travail, on remarque avec attention la présence de trois films nigériens, d'un film ghanéen, et l'on salue le retour de l'Éthiopien Haïlé Gerima. La résurgence d'un cinéma africain venu de pays anglophones est à suivre avec intérêt.

L'INDUSTRIE DE LA VIDÉO

En Afrique de l'Ouest, aussi bien au Ghana qu'au Nigeria, le vide provoqué par la disparition de toute activité cinématographique a été comblé par l'arrivée d'une industrie de la vidéo, produisant des fictions de long-métrage, et consommée collectivement. Reste à savoir si les films présentés au Fespaco sont le résultat d'une

maturation de cette industrie ou de simples accidents de l'histoire cinématographique africaine.

On a parlé, jusqu'ici, exclusivement de l'Afrique subsaharienne. Au Nord, le Maroc envoie à lui seul quatre films qui témoignent de l'heureuse combinaison d'un bouillonnement créatif et d'une volonté politique (*Le Monde* du 10 février), cette résurgence suffira-t-elle à compenser le long coma du cinéma algérien ou le silence de la Tunisie ?

De toute façon, les organisateurs du Fespaco ont bien conscience que la faiblesse des économies et des infrastructures locales gardera encore quelque temps sa fragilité au cinéma africain. Et c'est pourquoi ils accroîtront encore cette année la place faite aux programmes télévisés (les sitcoms sont les seules machines à produire des vedettes de l'écran) et à la vidéo. Un marché des programmes, et surtout une série de rencontres et de débats autour des technologies permettront peut-être d'entrevoir de nouvelles perspectives. En matière de production comme de diffusion, l'image digitale pourrait enfin rapprocher le cinéma africain du marché international.

T. S.

SORTIR

PARIS

Paolo Fresu PAF Trio et Angel Quartet

Le trompettiste et bugliste italien, éternel jeune homme, a un timbre feutré, un jeu animé par une grande élégance, dans l'esprit de Chet Baker ou Enrico Rava. Parfois il s'accroupit devant une petite machine qui lui permet des effets d'écho et de réverbération jamais gratuits. On l'entendra, au sein du PAF Trio (P pour Paolo Fresu, A pour Antonello Salis, pianiste et accordéoniste, F pour Furio di Castri, contrebassiste) et avec son Angel Quartet, composé, outre de Di Castri, du guitariste N'Guyen Le et du batteur Roberto Gatto. Le jazz dans son universalité.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, du 21 au 23 (PAF Trio) et les 24 et 26 (Angel Quartet). Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

OCTEVILLE (Manche)

Repérages

Tout a commencé en décembre 2000 à l'Espace-chapiteau du Parc de la Villette. Désireux

d'« encourager la rencontre et la création entre ces deux formes d'expression », un vidéaste, Philippe Djuvas, et un artiste de cirque, Jambenoix Mollet, posaient les deux jalons de ces premières Rencontres du cirque et de l'image.

Organisées par le Centre des arts du cirque de Basse-Normandie, ces journées rassemblent des vidéastes, Sophie Oswald, Nicolas Cornut, Stéphane Collin et des artistes de cirque, Mickaël Mercadié, Marlène Rubinelli, Vincent Gomez. Accueillis en résidence du 21 au 24 février, circassiens et preneurs d'images vont confronter leur art. Les films de leurs explorations déboucheront sur des rencontres avec le public. Soucieuse de « tisser des liens entre la création en chantier et la population », l'association, créée en juillet 2000, invite les amateurs des deux catégories à participer aux ateliers autour de « l'interprétation et la fabrication d'images ». Octeville (50), terrain de la salle Jean-Nordez. Sous chapiteau. Du 21 au 24 février. Tél. : 02-33-88-43-73. 30 F.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Le Petit Prince a dit

de Christine Pascal (France, 1991). Le film sera suivi d'une discussion sur le thème « L'accompagnement des personnes mourantes » avec Daniel d'Hérouville, médecin à la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. M^o Les Halles. Tél. : 01-44-76-63-33. 19 heures, le 21.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Transparences

de Kim Sang Lan, artiste coréenne. Maison de la Chine, 76, rue Bonaparte, Paris-6^e. Tél. : 01-40-51-95-00. Du 21 février au 21 avril, de 10 heures à 19 heures.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Monde muet

d'après Francis Ponge, mise en scène de Jacques Rebottier.

Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris-3^e. M^o Rambuteau. 21 heures, du 21 février au 18 mars ; relâche les lundi, mardi, jeudi et 25 février. Tél. : 01-44-54-53-00. De 45 F à 90 F.

Soigne ton droit

de Mohamed Rouabhi, mise en scène de l'auteur.

Le diable en mini-jupe

Endiablé. Une variation consternante de Faust

Film américain de Harold Ramis. Avec Brendan Fraser, Elizabeth Hurley, Frances O'Connor. (1 h 33.)

Stanley Donen avait réalisé en 1967 une première version d'*Endiablé*, intitulée *Fantasmès*, sur un ouvrier désœuvré qui recevait une visite du Diable et lui vendait son âme en échange de sept vœux que son interlocuteur s'engageait à exaucer. Baignant dans l'ambiance du *swinging London*, *Fantasmès* se distinguait par son discours anticlérical en montrant un Dieu machiavélique et un Diable séduisant, et développait une critique des classes moyennes et de la société de consommation.

Le remake de cette comédie signée Harold Ramis, à qui l'on devait le remarquable *Un jour sans fin* avec Bill Murray, évacue entièrement l'arrière-plan idéologique du film de Donen. Le Diable est ici remplacé par une femme (Elizabeth Hurley, habillée comme une pin-up de *Playboy*, incarne de manière trop évidente le côté séduisant de Satan), et l'ouvrier est transformé en employé de maintenance informatique maladroit (Brendan Fraser, le héros de *La Momie*), timide et méprisé par ses collègues. Soucieux d'éviter tout commentaire social, Harold Ramis se complait dans une mièvrerie qui assure dès le départ au personnage d'obtenir les faveurs du Diable, sans jamais

lui vendre son âme, tout en bénéficiant de ses conseils. Il devient au final, et de façon toute prévisible, un homme sûr de lui, apprécié de ses collègues et capable de gagner les faveurs d'une de ses collègues de travail qui l'a toujours ignoré.

Comme le film de Stanley Donen, *Endiablé* se compose d'une série de sketches mettant en scène les souhaits émis par le personnage principal. La banalité de ces différents segments est ici bien inférieure à celle de beaucoup de sitcoms télévisées.

Brendan Fraser se retrouve successivement dans la peau d'un basketteur vedette, capable de faire gagner son équipe à lui seul, mais disposant d'un sexe minuscule, et dans celle d'un trafiquant de cocaïne poursuivi par la brigade des stupéfiants. Il réapparaît ensuite en écrivain new-yorkais admiré de tous et de toutes, au talent éclatant, au *sex appeal* imparable, mais homosexuel - le film prend bien soin de poser l'équivalence entre écrivain, new-yorkais et homosexuel comme inévitable - et donc incapable de satisfaire sa maîtresse d'un soir, dont il ne peut même plus frôler les lèvres. Comme remake, *Endiablé* n'arrive jamais à la cheville de son prédécesseur. En tant que comédie, le film suscite davantage la consternation que le rire.

Samuel Blumenfeld

NOUVEAUX FILMS

BARNIE ET SES PETITES CONTRARIÉTÉS

■ L'ennui, avec le théâtre, c'est qu'il est difficile de jouer la même pièce sur beaucoup de scènes à la fois. Alors que le cinéma permet de multiplier les lieux de projection, donc d'espérer attirer un public décuplé durant un laps de temps réduit. Cet amusant phénomène explique qu'une pièce de boulevard comme il s'en joue avec succès sur nombre de nos scènes se retrouve sur nos écrans, alignant les quiproquos entre amants et maîtresses, maris et femmes adultères avec cette habileté machinique et roublarde qui fait bien inférieure à celle de beaucoup de bons acteurs ne permet que de vérifier combien ce genre de mécanique est capable d'écraser les talents les plus solides. Evidemment, Luchini, le seul qui sache jouer avec le cynisme, s'en tire moins mal que les autres, tandis que sa maîtresse et son amant débarquent à son domicile, où il ne va pas tarder à apprendre que sa femme le trompe avec un homme dont est amoureux sa fille, etc. Les portes continueront ensuite de claquer dans un train, pourquoi pas ?

J.-M. F. Film français de Bruno Chiche. Avec Fabrice Luchini, Nathalie Baye, Marie Gillain, Hugo Speer, Serge Hazanavicius, Mélanie Bernier. (1 h 25.)

LADIES MAN

■ On peut parfois se demander si la représentation du Noir dans le cinéma américain a évolué depuis Hatie McDaniel et son personnage de servante noire dans *Autant en emporte le vent*, ou si le mouvement des droits civiques a eu un quelconque impact du côté de la Californie. Le point de départ de *Ladies Man* est édifiant et reprend à son compte, avec une certaine bonne humeur, les clichés les plus éculés sur le Noir et sa supposée puissance sexuelle. Un animateur de radio noir, dont le talk-show sur la sexualité lui assure une popularité sans pareille, doit faire face à une horde de maris cocus fous de rage d'avoir vu leur épouse les tromper avec cet amant infatigable. La bêtise du scénario et l'humour vulgaire de *Ladies Man* feraient passer un film de bidasses pour une merveille de finesse. Ce film à la limite du racisme achève d'en faire un objet antipathique et désagréable. S. Bd Film américain de Reginald Hudlin. Avec Tim Meadows, Karyn Parsons, Billy Dee Williams. (1 h 24.)

COURTS MAIS TRASH

■ On trouvera sous ce titre en forme de mauvais jeu de mots une sorte d'anthologie des courts-métrages produits, depuis sa création en 1992, par la société Lardux Films. Selon le dossier de presse, « humour, parodie, provocation, engagement remplissent les onze films du programme d'un ton sans pareil dans le jeune cinéma français ». On laissera à l'auteur de cette louange l'entière responsabilité de son propos, en assumant le nôtre après la vision de ce programme, qui constitue un sommet d'en-



Fabrice Luchini et Marie Gillain dans « Barnie et ses petites contrariétés ».

nui et de complaisance, un triste galvaudage de l'esthétique expérimentale, affublé des oripeaux de l'insolence et de l'audace. Essais intimes, élocutions potaches, impressions de voyage, animation horripilante : tout, ici, a déjà été fait et vu, en mieux. C'est le danger le plus fréquent avec le mauvais esprit : dépourvu d'esprit, il se contente d'être mauvais. J. M. Onze films courts. (1 h 10.)

VERTICAL LIMIT

■ Pour secourir les trois rescapés d'une expédition en montagne tombés dans une crevasse, un groupe d'alpinistes affronte les dangers du K2, sommet proche de l'Himalaya. Parviendront-ils à sauver les trois naufragés des cimes ? *Vertical Limit* est un suspense hollywoodien et montagnard à gros moyens. Les moments de tension se suivent et se ressemblent un peu (un corps est suspendu dans le vide : tombera-t-il ? tombera pas ?). On peut s'amuser à tenter de démembrer les images documentaires des trucages numériques qui rendent imperceptibles la réalité enregistrée du simulacre en studio. Et on frissonne volontiers si l'on fait abstraction des indécorables conventions du scénario.

Jean-François Rauger Film américain de Martin Campbell. Avec Chris O'Donnell, Robin Tunney, Stuart Wilson. (2 h 05.)

PIC PIC ANDRÉ (ET LEURS AMIS) DE L'HISTOIRE ANCIENNE ADIEU BABYLONE

■ Lire page 30. ENDIABLÉ ■ Lire ci-contre. MAD COWS ■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21 h 30
Tél. 01 47 23 68 75

rétrospective
Rolling Stones
documentaires et films
du 23 au 25 février



rencontre le 24 à 18h en présence de Bill Wyman

demandez le programme

01 44 84 44 84 - www.cite-musique.fr
M porte de Pantin

Le Monde de l'éducation
numéro de février

30 F / 4,57 €

Dossier : Université
● Passeport pour l'emploi

● Entretien avec Pierre Rosenberg
● Les cantines scolaires se mettent au bio
● Les jeunes reviennent aux livres
● Les internats sont-ils une bonne solution ?
● Le collège unique en question

Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

MARDI 20 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Beria, le maître de la terreur.	Forum
MAGAZINES	
18.30 L'Invité de PLS. Michel Barnier.	LCI
18.55 Nulle part ailleurs. Avec Passi.	Canal +
19.00 Archimède.	Arte
20.50 E = M 6 spécial. Les prodigieux pouvoirs du corps humain. Les prodiges de la mémoire. Communiquer par la pensée. Sportifs d'exception... Mais qu'ont-ils de plus que nous ? Le corps humain comme vous ne l'avez jamais vu !	M 6
21.00 Le Gai Savoir. Vous avez dit égalité ? Invités : Florence Montreynaud, Fabrice Virgili, Colette Cosnier.	Paris Première
22.15 Ça se discute. Les métiers mal-aimés.	TV 5
22.45 Ciel mon mardi !	TF 1
0.25 Zone interdite. Les folies de la jet-set.	M 6
DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. Colonel « Étoile dorée ».	Arte
20.30 L'Arche, 2000 ans après. [8/16]. Les ours.	Planète
20.45 La Vie en face. Divorce à l'iranienne.	Arte
20.50 Planète en question.	Odyssée
21.00 Ils ont fait l'Histoire. Martin Luther King.	Histoire
21.35 Beria, l'homme de main de Staline.	Planète
21.45 Ce bruit qui nous rend fou.	Odyssée
22.05 Fous D'Animaux. Fille de loups.	Disney Channel
22.50 La Mort, la Haine, le Pardon.	Planète
23.35 René la Canne. Genèse d'une légende.	Odyssée
23.50 Carnaval à Aracati.	Planète
23.55 Mémoire vivante. Les Années Bardot.	TSR
0.35 JFK, dossier ouvert.	Histoire
0.50 Un mariage juif.	Planète
SPORTS EN DIRECT	
20.15 Football. Ligue des champions (2 ^e phase, 4 ^e journée) Groupe A : Manchester United - Valencia.	Canal + vert
20.45 Football. Ligue des champions (2 ^e phase, 4 ^e journée) Groupe B : Paris-SC - Milan AC.	Canal +
21.00 Boxe. Poids lourds. Tony Halme - Zoran Jujicic.	Eurosport
MUSIQUE	
21.00 André Previn dirige William Walton. Avec Kyung-Wha Chung, violon ; Thomas Allen, baryton. Par le Philharmonia Orchestra et le Philharmonic Choir.	Muzzik
22.00 Concerti grossi, sonate et concerto, de Corelli. Par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.	Mezzo
23.15 Tristan et Isolde. Opéra de Wagner. Mise en scène de Heiner Müller. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim.	Mezzo
THÉÂTRE	
21.40 Médée. Tragédie d'Euripide. Mise en scène de Jacques Lassalle. Avec Isabelle Huppert.	Arte
TÉLÉFILMS	
22.50 Secret toxique. Gregor Schnitzler. O.	M 6
0.05 Mariage interdit. George Louis Schaefer.	Arte
SÉRIES	
21.30 Friends. Celui qui avait une audition (v.o.). O.	Canal Jimmy
21.30 First Wave. Les caméléons.	13 ^{ème} RUE
21.40 D.C. Lucy Gets in Pictures (v.o.).	RUE
22.00 It's Like, You Know... La vie de Brian (v.o.). O.	Canal Jimmy
22.15 Le Dammé. Faces (v.o.). O.	Série Club
22.30 Sex and the City. Frememies (v.o.). O.	Téva
22.50 Twin Peaks. Episode n° 19 (v.o.). O.	13 ^{ème} RUE
23.25 Taxi. A Taxi Celebration (v.o.).	Série Club

FILMS

15.15 Le Chant du Missouri ■■ Vincente Minnelli (EU, 1944, v.o., 105 min).	Mezzo
16.30 La Femme défendue ■■ Philippe Harel (France, 1997, 100 min) O.	Ciné Cinémas 2
17.20 Pour qui sonne le glas ? ■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1943, v.o., 155 min) O.	Ciné Cinémas 1
17.20 Je suis un évadé ■■ Mervyn LeRoy (EU, 1932, N., v.o., 100 min).	TCM
18.30 L'Enfer dans la ville ■■ Renato Castellani (France - Italie, 1958, N., 90 min) O.	Ciné Classics
19.05 Le Couteau dans l'eau ■■ Roman Polanski (Pologne, 1962, N., v.o., 95 min) O.	Cinéfaz
20.30 Les Neiges du Kilimandjaro ■■ Henry King (Etats-Unis, 1952, 110 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.35 Frédéric ■■ Jean Boyer (Fr., 1942, N., 80 min).	Ciné Classics
22.00 Adieu Léonard ■■ Pierre Prévert (Fr., 1943, N., 110 min).	Ciné Classics
22.30 Le futur est femme ■■ Marco Ferreri (It. - Fr. - All., 1984, 95 min) O.	Paris Première
22.35 Les Anges déchus ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1996, 100 min) O.	Cinéfaz
22.40 Le Plus Sauvage d'entre tous ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 110 min) O.	Cinétoile



23.50 Le Reptile ■■ Joseph L. Mankiewicz. Avec Kirk Douglas, Henry Fonda (Etats-Unis, 1970, 130 min).	TCM
0.30 Mademoiselle Vendredi ■■ Vittorio De Sica (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) O.	Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exklusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Rasta Rockett ■■ Film. Jon Turteltaub.
22.40 Le Temps d'un tournage.
22.45 Ciel mon mardi !

FRANCE 2

16.00 Cap des Pins.
16.25 Un livre.
16.30 Des chiffres et des lettres. La coupe Armand Jammot.
17.05 Un toit pour trois.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, The Race, Météo.
20.50 Speed 2, cap sur le danger Film. Jan de Bont O.
23.20 On a tout essayé.
1.25 Journal, Météo.
1.50 Le Gone du chaaba ■■ Film. Christophe Ruggia O.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Questions pour un champion. Les Masters d'or.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Aliens, le retour ■■ Film. James Cameron O.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.45
18.00 Futurama.
18.25 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Ligue des champions. 20.45 Parsi SG - Milan AC. 22.45 Résumés des autres matches.
23.30 Delphine 1, Yvan 0 Film. Dominique Farrugia O.
1.00 Matrimoni Film. Cristina Comencini (v.o.) O.

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.30 A Voix nue
Pendant cinq demi-heures (depuis lundi et jusqu'à vendredi), Geneviève Brisac cherche à faire entrer Pascal Quignard dans les grilles d'un entretien didactique. L'enfance de l'écrivain, la question des origines, la philosophie, l'écriture... Quignard, tout en semblant se plier aux règles du jeu, ne cesse de déborder, d'enfouir, de s'échapper, multipliant les questions et les hypothèses.

FRANCE 3

20.55 Questions pour un champion
Tous les quatre ans, le « Master d'or » couronne le « champion des champions » du jeu animé depuis 1988 par Julien Lepers. Le dernier, en 1997, a attiré plus de sept millions de téléspectateurs. Quatre candidats étrangers concourent cette année pour le « Master d'or » langue française », homologue francophone du « Master d'or » français.

ARTE

21.40 Médée
Don Kent a filmé *Médée*, la pièce d'Euripide montée par Jacques Lassalle dans la cour d'honneur lors du festival d'Avignon 2000. Isabelle Huppert en Médée possédée est un grand moment de théâtre et une performance filmique s'ajoutant aux pépites télévisuelles produites par Arte dans ce domaine. Avec Jean-Quentin Châtelain, dans le rôle de Jason, et Jean-Philippe Puymartin (Egée).

MERCREDI 21 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
20.45 et 1.00 Le Club. Le clonage thérapeutique.	LCI
21.00 Albanie, l'apprentissage de la liberté.	Forum
22.00 Stones, les paps du rock.	Forum
23.00 Quand les savants rêvent...	Forum
MAGAZINES	
14.15 Envoyé spécial. Les termites : l'invasion silencieuse. La Corée du Nord : le cri sans voix des hirondelles errantes. Les cyberbébés.	TV 5
17.00 Les Lumières du music-hall. Eddy Constantine. Jean-Jacques Debout.	Paris Première
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Axel Kahn, Gilles Verliant.	Canal +
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La maison russe : L'ambassade russe à Berlin.	Arte
20.55 Des racines et des ailes. En direct de l'abbaye royale de Fontevraud. La vallée des rois. Des ailes pour le passé. Châteaux made in USA.	France 3
21.05 Strip-tease. Scarface. Les caprices du chef.	TV 5
22.35 Ça se discute. Comment vit-on l'adaptation de sa vie au cinéma ?	France 2
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, la guerre du Vietnam [3/3] : Le secret des hommes.	France 3
23.55 Le Club. Invitée : Andréa Ferreol.	TMC
0.55 Aimer vivre en France. Les carnivals.	TF 1
1.00 Des mots de minuit. Invités : Jean-Marie Besset, Michel Pastoureau.	France 2
DOCUMENTAIRES	
18.05 Le Monde des animaux. Le Petit zèbre. [23/24].	La Cinquième
18.15 Ceaucescu, la folie du pouvoir.	Histoire
18.25 L'Actors Studio. Nathan Lane.	Paris Première
18.50 Les Ailes du futur. [1/3]. Voitures tournantes.	Planète
19.00 Connaissance. Homéopathie. Un médecin à visage humain.	Arte
19.50 100th Anniversary Tribute to Arthur Rubinstein.	Muzzik
20.00 Hollywood Backstage 18. Les coulisses de l'industrie du rêve.	Ciné Classics
20.15 Reportage. Volkswagen Park.	Arte
20.30 L'Art de la direction d'orchestre. [2/2].	Planète
21.35 Nés sous le signe du lion.	Planète
21.40 Iannis Xenakis, quelque chose de riche et d'étrange.	Arte
21.50 Fritz Lang, le cercle du destin.	Ciné Classics
22.25 Albanie, la transition.	Planète
22.45 Gainsbourg à la télé.	Canal +
23.20 Profil. Le Poète Johannes R. Becher. Assassin, junkie et ministre.	Arte
23.20 Jazz Heroes. [2/6].	Planète
23.45 Un siècle de danse. [5/5].	Mezzo
0.00 Les Légendes de l'horreur. [4/4]. Le chien des Baskerville.	Ciné Cinémas
0.20 La Lucarne. Dolce.	Arte
0.50 Partir avec National Geographic. La vie privée d'un aigle.	Canal +
SPORTS EN DIRECT	
15.30 Volley-ball. Ligue des champions féminine. Quart de finale. Match retour : Istanbul - Cannes.	Pathé Sport
16.00 Ski de fond. Championnats du monde. Sprint dames et messieurs. Finales.	Eurosport
18.00 Saut à skis. Championnats du monde. K116 par équipes.	Eurosport
20.00 Volley-ball. Ligue des champions masculine. Quart de finale. Match retour : Paris - Istanbul.	Pathé Sport
20.30 Basket-ball. SuproLigue (1 ^{re} phase, Groupe A, 15 ^e journée) : Asvel - Maccabi Ra'anana.	Eurosport
20.45 Football. Ligue des champions (2 ^e phase, 4 ^e journée, Groupe C) : Arsenal - Lyon.	TF 1
DANSE	
0.40 Giselle. Ballet. Chorégraphie de Mats Ek. Musique d'Adam. Par le Cullberg Ballet. Avec Ana Laguna (Giselle), Luc Bouy (Albrecht). Avec l'Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo.	Mezzo
MUSIQUE	
17.15 Chefs-d'œuvre de la musique du XIX ^e siècle. Avec Jean Dubé, piano ; Jean-Marie Gamard, violoncelle ; Elisabeth Vidal ; Marie-Lys Langlois ; Christian Nadalet ; Michel Pastor ; Christine Labadens. Par l'Orchestre et les Chœurs du Sinfonia de Lyon, dir. Jean-Claude Guérinot.	Muzzik
21.00 Classic Archive. En 1963. Avec Joseph Traxel, ténor ; Pilar Lorengar, soprano ; Marga Höffgen, alto ; Otto Wiener, basse. Par l'Orchestre national et les Chœurs de la RTF, dir. Jascha Horenstein.	Mezzo
22.50 Musica. Pèlerinage pour Jean-Sébastien Bach. Avec Joanne Lunn, soprano ; Daniel Taylor, alto ; Christoph Genz, ténor ; Gotthold Schwarz, basse. Par le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner.	Arte
0.30 Nice Jazz Festival 2000 (programme 5). Kind of Blue Tribute. Avec Beeny Green, piano ; Wallace Roney, trompette ; Mark Truner, saxophone ; Vincent Hearing, saxophone ; Buster Williams, basse ; Jimmy Cobb, batterie.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
18.40 La Fille des nuages. Henri Helman [1/2].	Festival
20.30 Un scoop sanglant. Ross Devenish.	Festival
20.45 Le Complot de la haine. Paul Wendkos [1 et 2/2]. O.	RTL 9
20.50 Une femme piégée. Laurent Carcelès. O.	M 6
20.55 La Revanche d'Al Capone. Michael Pressman. O.	TMC
22.15 La Clé des champs. Charles Nemes [4/6].	TV 5
22.30 Femme de rêve. Michael Cristofer. O.	M 6
22.30 La Raçon mexicaine. Roger Young. O.	Téva
SÉRIES	
17.45 Code Quantum. Le couloir de la mort. O.	Série Club
17.55 Friends. Celui qui avait une jolie co-locataire. O.	France 2
18.00 Futurama. Le mariage de Leela. O.	Canal +
19.25 Hill Street Blues. L'appât. O.	TMC
20.40 Homicide. Dans les hautes sphères. O.	Série Club
20.55 Marie Fransson. Bonne chance, mamans. France 2	
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Tout est dans les cartes. O.	Canal Jimmy
21.25 Profil. La fin de Jack. O.	Série Club
21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Les affaires sont les affaires. 13 ^{ème} RUE	
22.25 New York District. Une employée modèle (v.o.). Intérêts fatals (v.o.). 13 ^{ème} RUE	
0.30 La Loi de Los Angeles. Trop câlin pour être père. France 3	
0.35 Sex and the City. On achève bien les célibataires, n'est-ce pas ? O.	M 6

FILMS

13.10 Ivan le Terrible ■■ Sergei Mikhaliovitch Eisenstein [2/2] (Urss, 1945, N., 80 min) O.	Histoire
13.20 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 140 min).	TCM
13.50 Les Anges déchus ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1996, 100 min) O.	Cinéfaz
15.40 Le Rebelle ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 110 min).	TCM
16.05 Le Cri de la liberté ■■ Richard Attenborough. Avec Kevin Kline, Denzel Washington (EU, 1987, v.o., 155 min) O.	Ciné Cinémas 1
17.00 Une aventure de Buffalo Bill ■■ Cecil B. DeMille (EU, 1936, N., v.o., 110 min) O.	Ciné Classics
18.55 Mad Max 3, au-delà du dôme du tonnerre ■■ George Miller et George Ogilvie (Australie, 1985, 110 min) O.	Cinéfaz
20.30 Les Trois Lumières ■■ Fritz Lang (All., 1921, muet, N., v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
20.45 Brazil ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 140 min) O.	Cinéfaz
22.05 Ghost Dog, la voie du samouraï ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, v.o., 110 min) O.	Canal + Vert
22.15 La Femme défendue ■■ Philippe Harel (France, 1997, 105 min) O.	Ciné Cinémas 1
22.40 Vacances romaines ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 110 min) O.	Cinétoile
22.45 Les Bourreaux meurent aussi ■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min) O.	Ciné Classics
0.15 Miss Missouri ■■ Elie Chouraqui (France, 1989, 100 min) O.	Ciné Cinémas 2



16.05 Le Cri de la liberté ■■ Richard Attenborough. Avec Kevin Kline, Denzel Washington (EU, 1987, v.o., 155 min) O.	Ciné Cinémas 1
17.00 Une aventure de Buffalo Bill ■■ Cecil B. DeMille (EU, 1936, N., v.o., 110 min) O.	Ciné Classics
18.55 Mad Max 3, au-delà du dôme du tonnerre ■■ George Miller et George Ogilvie (Australie, 1985, 110 min) O.	Cinéfaz
20.30 Les Trois Lumières ■■ Fritz Lang (All., 1921, muet, N., v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
20.45 Brazil ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 140 min) O.	Cinéfaz
22.05 Ghost Dog, la voie du samouraï ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, v.o., 110 min) O.	Canal + Vert
22.15 La Femme défendue ■■ Philippe Harel (France, 1997, 105 min) O.	Ciné Cinémas 1
22.40 Vacances romaines ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 110 min) O.	Cinétoile
22.45 Les Bourreaux meurent aussi ■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min) O.	Ciné Classics
0.15 Miss Missouri ■■ Elie Chouraqui (France, 1989, 100 min) O.	Ciné Cinémas 2



0.30 Ginger et Fred ■■ Federico Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Giulietta Masina (Fr. - It., 1986, v.o., 120 min) O.	Cinétoile
0.30 Les Passagers de la nuit ■■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min).	TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Le Clan du bonheur.
15.45 Cœurs rebelles.
16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exklusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.35 Football. Ligue des Champions. 20.45 Arsenal - Lyon. 22.45 Résumés des autres matches.
0.10 Exklusif.

FRANCE 2

14.45 En quête de preuves.
15.30 Planque et caméra.
15.40 Tiercé.
16.00 Cap des Pins.
16.25 Un livre.
16.30 Des chiffres et des lettres.
17.00 Shasta.
17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, The Race, Météo.
20.55 Marie Fransson. Bonne chance, mamans.
22.35 Ça se discute. Comment vit-on l'adaptation de sa vie au cinéma ?
0.40 Journal, Météo.
1.00 Des mots de minuit.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Les Jeunes Années.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Des racines et des ailes. En direct de l'abbaye royale de Fontevraud.
22.50 Météo, Soir 3.
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, la guerre du Vietnam. [3/3] : Le secret des hommes.
0.30 La Loi de Los Angeles.

CANAL +

14.50 A la une.
15.10 Spin City.
15.35 Le Faussaire. Téléfilm. Brad Turner O.
17.15 Animasia.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Futurama.
18.25 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 Mauvaise passe ■■ Film. Michel Blanc O.
22.45 Gainsbourg à la télé.
23.10 Phantoms ■■ Film. Joe Chappelle O.
0.50 La vie privée d'un aigle.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Colonel « Étoile dorée ».
20.45 La Vie en face. Divorce à l'iranienne.
21.40 Comedia. Médée. Tragédie d'Euripide. Mise en scène. Jacques Lassalle. Avec Isabelle Huppert.
0.05 Mariage interdit. Téléfilm. George Louis Schaefer (v.o.).

M 6

||
||
||

Le roque de Roxane

par Pierre Georges

AMES SENSIBLES, passez votre chemin ! La politique étant aussi un métier de tueur en gants beurre frais, c'est la main ferme et le cœur contrit que le doux Monsieur Séguin a occis sa douce Roxane. Pousse-toi de là, ma jolie, que je m'y mette !

Drame de la violence urbaine ! Une séguinette, une ! Hier donc, à l'heure Trenet, quand toute la France avait d'autres larmes à verser, la nouvelle d'une manière de répudiation politique est tombée. Le Roi avait choisi le roque Roxane. Autrement dit, après avoir fait de cette jouvencelle, enthousiaste quoique inexpérimentée, sa tête de cordée pour l'ascension périlleuse du Sacré-Coeur par la face nord, et les sondages restant ce qu'ils sont, c'est-à-dire calamiteux, Philippe Séguin l'a légèrement dégradée. Chef de liste il était. Tête de liste il devenait. Capitaine un jour, capitaine toujours !

Evidemment, la chose fit sourire, tant seuls les imbéciles sourient toujours. De partout et d'ailleurs montèrent des sarcasmes au motif facile que souvent Fifi Brindacier varie, bien fol est qui s'y fie. Des considérations oiseuses aussi sur le fait que le candidat Séguin avait avalé rageusement son chapeau et la girouette avec. Des analyses pataphysiques sur les rapports compliqués entre les sexes au RPR, parti des femmes-keeleenx.

Mais tout cela n'était qu'aimable marivaudage, la Double Inconstance jouée par l'Ours et l'Ingénue. Philippe Séguin gardait sa conviction pour lui. Il avait eu raison et tous les autres tort. Tous, et notamment les journalistes, ces pisse-acide, et les électeurs, ces âmes simples, qui n'avaient rien compris à la

splendeur de la manœuvre, à la grandeur de la démarche, au caractère absolument novateur de cette candidature au plébiscite. Si vous me voulez vraiment, il faudra venir m'élire. Me le dire. Me le signifier. Quatrième de liste à Montmartre pour devenir maire de la grande ville, quel pari, quel Paris !

Et quelle modestie ! Hélas cette belle initiative de désintéressement public tourna vinaigre. De partout, en son camp, montèrent d'humbles suppliques et de pressants conseils. Au motif toujours facile que, quand on est le chef, on se doit d'être devant. Pas derrière à l'heure du combat. A la tête des troupes et non dans la blanche traîne d'une Jehanne de Château-Rouge.

Longtemps, longtemps, longtemps – voilà que cela nous reprend, un hoquet chanteur ! – après que les politiques ont disparu, Philippe Séguin ne voulait pas entendre raison. C'eût été admettre qu'il avait tort. Puis il finit par s'y résoudre, aidé en cette révolution tactique, par ce qu'il pouvait entendre de désagréable, les rumeurs du Palais. On racontait en effet, ici et là, que, désespérant du premier tour, le RPR, famille et alliés avaient concocté un plan sauvetage de second round, un plan chaloupe tournant autour de la fée des parcs et jardins, on veut parler ici de Françoise de Panafieu, en réserve de Paris.

L'intéressée ne fit rien pour accréditer cette odieuse thèse. Mais rien non plus pour la démentir. Elle jura sa fidélité au Chef autant que son dévouement, si jamais, à la cause ! Voyez comme la raison revient au non-psychorigide ! Roxane-Françoise, une ingénue peut toujours en cacher une moindre !

AOL France condamné en justice pour « publicité illicite »

LE FOURNISSEUR d'accès à Internet AOL France doit subir les conséquences de ses lacunes techniques, observées à l'automne dernier. Le juge en référé du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné, mardi 20 février, l'entreprise pour publicité « à caractère illicite ». Ce jugement sanctionne le non-respect des engagements pris par AOL lors du lancement d'une offre de connexion « illimitée » à la Toile.

Cette offre, d'un coût total de 99 francs par mois et non-résiliable pendant deux ans, connut un tel succès qu'AOL fut vite dans l'impossibilité technique de la satisfaire pour tous, notamment aux heures de pointe. La filiale française d'America Online avait donc procédé à l'installation de « modulateurs de session » et de « timers » (une horloge intégrée), se traduisant par une déconnexion de certains internautes au-delà d'un environnement demi-heure passée sur Internet.

L'association de consommateurs UFC-Que Choisir avait porté l'affaire en justice, accusant AOL

de « non-respect de ses engagements contractuels ». Lors de l'audience du 5 février, AOL avait expliqué, par l'intermédiaire de son avocat, que les mesures « temporaires » de déconnexion avaient pour but de « rendre le réseau accessible au plus grand nombre en période de forte affluence ».

Le juge ne l'a pas entendu ainsi : il a condamné AOL à supprimer les « timers » et « modulateurs » et, en attendant, de « suspendre toute facturation et tout prélèvement du coût des forfaits souscrits ». AOL devra payer 50 000 francs par jour si elle tarde à se conformer à ce jugement. En outre, elle est condamnée à verser 250 000 francs à UFC-Que Choisir « à titre d'indemnités provisionnelles ». Depuis l'automne, AOL a présenté ses excuses, investi 600 millions de francs dans le renforcement de sa capacité de réseau et installé 60 000 nouveaux modems. « Aujourd'hui 99 % de nos abonnés se connectent sans problème », affirme l'entreprise.

Antoine Jacob

Le PDG d'AOM-Air Liberté et Air Littoral fait état de pertes « colossales »

MARC ROCHET, le nouveau président directeur général du deuxième pôle aérien français, qui regroupe les compagnies AOM-Air Liberté et Air Littoral, a écrit, lundi 19 février, aux six mille salariés du groupe, filiale du suisse SAirGroup pour leur annoncer que les compagnies ont perdu plus de 2,5 milliards de francs (380 millions d'euros) en 2000, et que le déficit n'a cessé de se creuser depuis. « Ces chiffres sont colossaux, et chacun d'entre nous doit en être conscient. Dit autrement, nous perdons probablement 300 000 francs (45 730 euros) par heure qui passe ! », affirme M. Rochet, en promettant un état des lieux financiers précis avant le 15 mars.

Les syndicats soupçonnent M. Rochet d'avoir été nommé uniquement pour démanteler les sociétés. M. Rochet devait rencontrer mardi 20 février les élus syndicaux lors d'un comité d'entreprise d'Air Liberté et AOM, réunis désormais sous la nouvelle compagnie Air Liberté, et un autre à Montpellier (sud de la France), siège d'Air Littoral.

Le procès de l'escroquerie du Sentier s'ouvre dans une salle spéciale du tribunal de Paris

Pendant deux mois, 124 prévenus répondront d'une arnaque portant sur 540 millions de francs

LE PROCÈS dit du « Sentier », du nom du quartier de Paris où est concentrée l'industrie de la confection, devait enfin s'ouvrir, mardi 20 février, devant la treizième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Initialement programmé pour le 10 mai 1999, le procès avait été reporté pour une question de procédure visant l'un des prévenus, qui contestait les conditions de sa garde à vue. Plutôt que de disjoindre ce cas, la présidente du tribunal, Anny Dauvilaine, avait préféré renvoyer l'affaire dans son ensemble, d'autant que les annulations de pièces demandées pouvaient mettre à mal la procédure concernant d'autres prévenus. S'était ensuivie une longue bataille judiciaire entre trois chambres d'accusation et la Cour de cassation qui validait définitivement la procédure en juin 2000.

Au total, cent vingt-quatre personnes, soupçonnées d'avoir participé, en 1996 et 1997, à un vaste réseau de traites fictives et d'opérations frauduleuses au préjudice de banques et de compagnies d'assu-

rances, comparaissent pour « escroquerie, escroquerie en bande organisée, faux et usage de faux, recel, blanchiment aggravé, séjour irrégulier et banqueroute ». Trente-quatre établissements financiers se sont portés partie civile pour un préjudice estimé à 540 millions de francs. Trois des prévenus sont encore en détention provisoire. Une douzaine, toujours en fuite, seront jugés par défaut. Parmi eux figure Chaïm Weizman, dit « Albert », dont les sociétés auraient cumulé à elles seules un passif supérieur à 250 millions de francs.

« PLANTER LES BANQUES »

Une centaine d'entreprises du milieu de la confection seraient directement impliquées dans ce que l'accusation qualifie de « gigantesque organisation frauduleuse ». La complexité des détournements de fonds mis en place permettait à ces sociétés de s'échanger des traites fictives et des fausses factures, procédé dit de « cavalerie ». D'autres sociétés auraient même été créées spé-

cialement pour l'escroquerie. L'opération, intitulée « Planter les banques », consistait pour les sociétés impliquées dans le montage à déposer le bilan en même temps, les sommes prêtées par le biais de l'escompte étaient alors définitivement perdues pour les banques. Autre procédé mis en place, celui de la « carambouille » par lequel une entreprise revend une marchandise qu'elle n'a pas préalablement payée. Plusieurs compagnies d'assurances ont été victimes d'arnaques de ce type. Quelques-uns des prévenus, enfin, sont poursuivis pour avoir participé à un réseau de blanchiment d'argent, via l'Autriche et la Belgique.

Pour faciliter le travail de toutes les parties au procès, les 40 000 pages du dossier d'instruction ont été entièrement numérisées et gravées sur cédérom. A l'audience, les avocats pourront utiliser un ordinateur portable pour accéder aux cotes du dossier. Pour ce procès-fleuve, prévu pour durer dix semaines, le tribunal de grande instance de Paris a

fait construire, pour 3,25 millions de francs, une salle d'audience provisoire de 800 mètres carrés, dans la salle des pas perdus du palais de justice. Cette salle devrait être conservée plusieurs semaines pour permettre la tenue, en mai et juin, d'un procès impliquant plus de deux mille parties civiles.

Le précédent procès de cette ampleur avait été organisé en septembre et en octobre 1998 dans un gymnase de l'administration pénitentiaire, à Fleury-Mérogis (Essonne). Ce procès, dit du « réseau Chalabi » concernait cent trente-huit personnes soupçonnées d'appartenir à une organisation de soutien logistique aux maquis islamistes algériens. Le lieu choisi, à proximité d'une prison, et surtout l'énormité du procès programmé sur deux mois et impliquant un nombre important de prévenus, avait suscité une grave polémique. La quasi-totalité des avocats avaient boycotté une audience qu'ils qualifiaient de « procès de masse ».

Acacio Pereira



BONUS DE MILES AADVANTAGE®

Bonus Classe Economique
7500 Miles AAdvantage

Bonus Première Classe ou Classe Affaires
15000 Miles AAdvantage

Gagnez un bonus de miles sur ce vol en voyageant entre le 2 avril et le 31 mai 2001. Pour bénéficier de cette promotion, inscrivez-vous avant votre voyage, en mentionnant lors de votre réservation le code de promotion : 030486. Si vous n'êtes pas encore membre d'AAdvantage, vous pouvez vous inscrire en appelant le 0604 872 872.

Nouveau vol quotidien non-stop Paris-San Jose, Californie

A partir du 2 avril, American Airlines proposera le seul vol quotidien sans escale de Paris/Charles de Gaulle à destination de San Jose au cœur de la Silicon Valley à deux pas de San Francisco, en Californie. Cette nouvelle ligne viendra étoffer harmonieusement les dessertes déjà offertes par American au départ de France vers : Boston, Chicago, Dallas/Fort Worth, Los Angeles, Miami et New York. De ces villes, vous pourrez rejoindre plus de 250 destinations sur le continent américain.

	N° de Vol	Départs	Arrivées
Paris/San Jose	AA113	13h20	19h10
San Jose/Paris	AA112	18h30	14h25...

... Arrivée le lendemain

American Airlines®

Pour toutes informations ou réservations, contactez votre agence de voyages ou appelez American Airlines au 0 801 802 872. 9816 American Airlines (1,26 F/mi). www.aa.com
[1] Extrait du journal quotidien Paris-Los Angeles le 2 avril 2001.

Pour bénéficier de cette promotion, vous devez vous inscrire avant votre voyage. Les miles sont crédités une fois votre voyage effectué. Offre non cumulable s'appliquant sur des vols transatlantiques aller-retour de même classe. Offre valable pour les membres AAdvantage ayant atteint leur statut au 31 mai 2001. Première Classe F, Classe Affaires J et D et Classe Economique Y et B. Tous les autres tarifs sont exclus. Les bonus miles ne sont pas pris en compte pour l'obtention des statuts Gold, Platinum et Executive Platinum. Le crédit de bonus miles est fonction de la classe de service achetée. Cette offre de voyage, le 31 mai 2001. Offre de bonus de miles AAdvantage relative seulement aux vols American Airlines, ne s'applique pas aux voyages effectués sur des compagnies de partage de code. Les forfaits 400 ou plus peuvent être modifiés sans préavis et sont soumis aux autorisations gouvernementales. American Airlines n'est pas responsable de la perte de bagages. American Airlines n'est pas responsable des produits et services offerts par d'autres compagnies. Certaines villes sont desservies American Eagle, notre filiale régionale. American Airlines et American Eagle sont des marques d'American Airlines, Inc. 2001. Tous droits réservés.